ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR,

A NOGENT-LE-ROTROU.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1885



A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
Vve HENRI LOONES, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

—

1885

T. XXII.

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France*, établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ARRÊTÉ LE 23 JANVIER 1834 ET MODIFIÉ LE 10 MAI 1836.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

Art. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de Société de l'Histoire de France.

Art. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte-rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

Art. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

Art. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés-correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

Art. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

Art. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de trente francs.

Art. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

Art. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

Art. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

Art. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Art. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

Art. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

Art. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au Comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le Comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du Comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil, et ordonnancée par le Comité des fonds.

Art. 24. Le Comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le Comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même Comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au Comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

La Société de l'Histoire de France a été fondée le 21 décembre 1833.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

AVRIL 1885.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leur changement d'adresse à l'agent de la Société, M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

MM.

ABRIC-ENCONTRE, [1428], pasteur de l'Église réformée de Paris, rue de Passy, n° 56, à Passy-Paris.

AIX (*Bibliothèque de la ville d'*), [687], représentée par M. Gaut; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

ALLARD (Paul), [1341], avocat, rue du Rempart, n° 4, à Rouen; correspondant, M. Le Tellier-Delafosse, place Pereire, n° 5.

AMPHERNET (vicomte D'), [1844], ✻, à Versailles (Seine-et-Oise).

ANDRÉ (Alfred), [1170], ✻, régent de la Banque de France, rue la Boëtie, n° 49.

ANISSON-DUPERRON, [1845], ancien député, boulevard Haussmann, n° 149.

ANSART (Edmond), [1292], député du Pas-de-Calais, rue du Cherche-Midi, n° 44.

ANTIOCHE (comte D'), [2025], rue Vanneau, n° 18.

ARBAUMONT (Jules D'), [1154], aux Argentières, près Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

ARBOD, [1931], avocat, à Valence (Drôme); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

ARCHIVES NATIONALES (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Alfred Maury, C. ✻, directeur général des Archives, membre de l'Institut; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ARGENTAN (baron Eugène D'), [1995], au château de Saint-Marcouf, par Lison (Calvados).

ARMINGAUD, [1550], professeur au collège Rollin, rue Cassette, n° 7.

ARNAL (Albert), [1500], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Cirque, n° 5 *bis*.

ARSENAL (*Bibliothèque de l'*), [1650], à Paris, rue Sully, n° 1, repré-

sentée par M. Éd. Thierry, O. ✻, conservateur-administrateur; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Augustins, n° 47.

Arth (Louis), [519], avocat, à Nancy, rue de Rigny, n° 7; correspondant, Mme Fontaine, libraire, passage des Panoramas, n° 35.

Aubert (l'abbé), [1642], curé de Remaucourt, par Chaumont-Porcien (Ardennes); correspondant, M. Palmé, libraire, rue des Saints-Pères, n° 76.

Aubert (Félix), [1997], avocat, boulevard Saint-Michel, n° 5.

Aubilly (baron Georges d'), [1427], rue Caumartin, n° 60.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.

Aucoc (Léon), [1030], C. ✻, membre de l'Institut, ancien président de section au Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques, rue Sainte-Anne, n° 51.

Audiat (Louis), [1729], professeur de rhétorique au collège de Saintes (Charente-Inférieure).

Audiffret-Pasquier (duc d'), [3], sénateur, membre de l'Académie française, boulevard la Tour-Maubourg, n° 11.

Augerd, [1480], ancien magistrat, à Bourg (Ain); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Aumale (duc d'), [961], G. C. ✻, membre de l'Académie française, général de division, au château de Chantilly (Oise).

Avenel (vicomte G. d'), [1929], rue Galilée, n° 23.

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645]; correspondant, M. Barnel, libraire, rue Le Peletier, n° 23.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Templier, au Palais-de-Justice.

Babinet, [1827], C. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue Notre-Dame-de-Lorette, passage Laferrière, n° 4.

Baguenault de Puchesse, [1735], docteur ès-lettres, secrétaire de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret).

Baillon (comte de), [857], quai d'Orsay, n° 45.

Balorre (comte de), [1950], au château de la Cour, par Saint-Pourçain (Allier).

Balsan (Auguste), [1806], ancien député, rue de la Baume, n° 8.

Balsan (Charles), [1807], rue de la Baume, n° 8.

Bandini-Giustiniani (marquis de), [1235], à Rome.

Bapst (André-Étienne), [1870], capitaine d'artillerie; correspondant, M. Germain Bapst, rue d'Antin, n° 6.

Bapst (Germain-Constant), [1869], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue d'Antin, n° 6.

Barante (baron Prosper de), [1482], ✻, boulevard Haussmann, n° 182.

Barberey (Maurice de), [751], avenue Bosquet, n° 11.

Barbié du Bocage, [893], ✻, boulevard Malesherbes, n° 10.

Bardoux, [2028], sénateur, ancien ministre, rue de Naples, n° 72.

Barthélemy (Anatole de), [1384], ✻, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue d'Anjou, n° 9.

Barthélemy (comte Édouard de), [848], ✻, membre honoraire du Comité des travaux historiques, rue Las-Cases, n° 22.

Barthès (Pierre) et Ce, [526], libraires, à Londres; correspondant, M. Nilson, rue d'Alger, n° 3.

Bartholoni (Fernand), [1013], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue la Rochefoucauld, n° 12.

Baschet (Armand), [1357], ✻, avenue des Champs-Élysées, n° 71.

Batbie, [1092], ✻, membre de l'Institut, sénateur, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue de Bellechasse, n° 29.

Baud (Léopold), [1934], officier au 13e régiment de dragons, à Compiègne (Oise).

Baudez (Léon), [2041], avocat, mandataire de Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Baulny (de), [1332], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

Bayard (Eugène), [849], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, agent général de la Caisse d'épargne de Paris, rue du Louvre, n° 19.

Bayonne (*Bibliothèque de la ville de*), [1407]; correspondant, M. Didron, libraire, boulevard d'Enfer prolongé, n° 6.

Beaucourt (G. du Fresne, marquis de), [921], rue de Sèvres, n° 85, et au château de Morainville, par Blangy (Calvados).

Beaune (Henri), [992], ✻, ancien procureur général, à Lyon (Rhône), cours du Midi, n° 21; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Beaure d'Augères, [1828], avocat, à Limoges (Haute-Vienne), rue du Saint-Esprit, n° 13; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Beautemps-Beaupré, [749], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue de Vaugirard, n° 22; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Beauverger (baron de), [1941], rue du Cirque, n° 8.

Beauvillé (Victor de), [1011], à Montdidier (Somme); correspondant, M. de Beauvillé, rue Cambacérès, n° 4.

Bégouen (comte), [1597], ✻, ancien trésorier-payeur général, place Saint-François-Xavier, n° 10.

Bellaguet (Mesdemoiselles), [2002], rue Bonaparte, n° 68.

Bellanger (Charles), [861], rue de la Victoire, n° 58.

Benda, [1748], négociant, rue des Archives, n° 17.

Bénier (Ernest-Albert), [1954], ✻, capitaine de frégate, boulevard Saint-Michel, n° 107.

Berger (Élie), [1645], archiviste aux Archives nationales, auxiliaire de l'Institut, quai d'Orléans, n° 14.

Bernard (l'abbé Eugène), [1897], ☼, vice-doyen de Sainte-Geneviève, rue Gay-Lussac, n° 5.

Bernard (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bernon (J.-A. de), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 3.

Bertrand (Joseph), [2014], C. ☼, membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, rue de Seine, n° 6.

Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371]; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Bex (Léopold), [1720], rue de Monsieur, n° 13.

Bézuel d'Esneval, [1942], rue Saint-Guillaume, n° 29.

Bianchi (Marius), [1171], rue Jean-Goujon, n° 6.

Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].

Bidoire, [1499], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Boissy-d'Anglas, n° 11 *bis*.

Bienaymé, [1674], ☼, chef de bureau au ministère des Finances, rue des Saints-Pères, n° 13.

Biencourt (marquis de), [1966], rue de Poitiers, n° 12.

Bienvenu, [1501], député, rue de la Bienfaisance, n° 10.

Biollay (Paul), [1338], ☼, avocat général à la Cour des comptes, boulevard Malesherbes, n° 74.

Blacas (comte de), [1120], rue de Varenne, n° 52 *bis*.

Blanche (Alfred), [936], C. ☼, ancien conseiller d'État, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Fortuny, n° 8.

Blanche (Émile), [1044], O. ☼, docteur en médecine, rue Fontis, n° 15, à Auteuil-Paris.

Blétry, [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.

Bligny, [1744], notaire, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Ganterie, n° 58.

Blosseville (marquis de), [213], ☼, ancien député, à Amfreville-la-Campagne (Eure).

Boislisle (Arthur de), [1651], ☼, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de l'Université, n° 18.

Bonand (Henri de), [1794], au château de Montaret, près Souvigny (Allier); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bondy (comte de Taillepied de), [462], C. ☼, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, au château de Chassey, par Doulon (Loire-Inférieure).

Boniteau (Albert), [1560], rue de la Banque, n° 17.

Bor de Rioaud (Alméric du), [1961], boulevard Malesherbes, n° 168.

Bordier (Henri), [381], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Rivoli, n° 182.

Boucher de Molandon, [1733], ✻, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Orléans (Loiret).

Boucheret, [977], avoué, à Neufchâtel (Seine-Inférieure); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bouillé (comte Louis de), [1404], rue de Courcelles, n° 54.

Boulatignier, [904], C. ✻, ancien président de section au Conseil d'État ; correspondant, M. Gaspaillart, rue de Clichy, n° 59.

Boulay de la Meurthe (comte Alfred), [1656], rue de l'Université, n° 23.

Bourges (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1483] ; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bourmont (comte Amédée de), [1920], archiviste-paléographe, boulevard Saint-Michel, n° 89.

Boyer (François), [1923], membre de l'Académie de Clermont, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), rue de l'Hôtel-Dieu, n° 26.

Braun, [1372], ✻, conseiller d'État, rue du Ranelagh, n° 98, à Passy-Paris.

Brissaud, [1322], ✻, ancien professeur d'histoire au lycée Charlemagne, rue Mazarine, n° 9.

Broglie (duc de), [1614], ✻, membre de l'Académie française, rue de Solferino, n° 10.

Broin (Amédée de), [1259], à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Brolemann (Georges), [1187], boulevard Haussmann, n° 166.

Brotonne (P. de), [1796], ancien élève de l'École polytechnique, attaché au ministère des Finances, rue Cambon, n° 24.

Buffet (Aimé), [1115], ✻, inspecteur général des ponts et chaussées, quai Henri IV, n° 38.

Bure (Charles-Philippe-Albert de), [668], à Moulins (Allier); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Burin des Roziers, [1105], ✻, ancien magistrat, au château du Mesnil, par Latour-d'Auvergne (Puy-de-Dôme).

Bussierre (baron Edmond de), [607], G. O. ✻, ancien ambassadeur, rue de Lille, n° 84.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1015], représentée par M. le Maire de Caen ; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Caïeu (de), [1953], à Abbeville (Somme).

Caillebotte (l'abbé), [1162], rue d'Allemagne, n° 8.

Callery (Alphonse), [1981], boulevard Saint-Germain, n° 16.

Camus (Fernand), [1756], rue de Maubeuge, n° 20.

Carraby (E.), [2020], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Haussmann, n° 82.

Carré (Gustave), [1822], professeur agrégé d'histoire au lycée de Reims (Marne); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Cartwright (William), [951], à Londres.

Casenave, [666], O. ※, conseiller à la Cour de cassation, rue de Bellechasse, n° 11.

Cassation (*Bibliothèque de la* Cour de), [1721], représentée par M. Gabriel Richou, conservateur, quai de l'Horloge.

Cazenove (Raoul de), [1438], à Lyon (Rhône), rue Sala, n° 8; correspondant, M. de Seynes, rue de Varenne, n° 64.

Chabaud La Tour (Arthur de), [1559], rue la Boëtie, n° 41, et au château de Chauvenay, par Sancerre (Cher).

Chabaud La Tour (baron de), [1624], G. O. ※, général de division, rue la Boëtie, n° 41.

Chabrillan (Paul Guigues de Moreton, comte de), [356], avenue Montaigne, n° 30.

Chabrillan (Hippolyte-Camille-Fortuné Guigues, comte de Moreton de), [1311], rue Christophe-Colomb, n° 8.

Chambre des députés (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Laurent, ※, bibliothécaire.

Chambrun de Rosemont (de), [1886], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Nice, place du Vœu, n° 2, et à la Girardière, près Belleville-sur-Saône (Rhône).

Champion (Honoré), [1741], libraire, quai Malaquais, n° 15.

Chantérac (marquis de), [908], rue de Bellechasse, n° 17.

Chantérac (comte Victor de), [1732], rue Chomel, n° 12.

Charavay (Étienne), [1705], archiviste-paléographe, rue Fürstenberg, n° 4.

Charavay (Eugène), [2033], expert en autographes, quai du Louvre, n° 8.

Chardin (Paul), [1542], rue des Pyramides, n° 2.

Charentenay (René de), [1258], à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Charlemagne (Edmond), [2040], à Châteauroux (Indre).

Charpin-Feugerolles (comte de), [919], ※, ancien député, au château de Feugerolles, par le Chambon (Loire); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chartres (*Bibliothèque de la ville de*), [1516].

Chateaudun (*Bibliothèque de la ville de*), [1855]; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chatel, [2035], archiviste honoraire du département du Calvados, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Caen.

Chazelles (Étienne de), [1863], ancien préfet, rue de Varenne, n° 58, et au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme).

Chéruel (A.), [786], O. ❋, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, rue de l'Odéon, n° 16.

Chevallier (Léon), [1226], ❋, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

Chevallier, [1513], agrégé d'histoire, maire d'Antony, à Antony (Seine).

Chevreul (Henri), [819], ancien magistrat, président de l'Académie de Dijon, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chévrier (Maurice), [1922], ancien magistrat, rue Jacob, n° 35.

Choppin (Albert), [1156], O. ❋, ancien directeur au ministère de l'Intérieur, quai Voltaire, n° 3.

Christophle (Albert), [1104], député, ancien ministre, gouverneur du Crédit foncier, place Vendôme, n° 19.

Clamecy (baron de), [1363], ❋, ancien sous-préfet, rue Hurel, n° 13 *bis*, à Neuilly (Seine); correspondant, M. Jolibois, rue Castellane, n° 8.

Clausonnette de Séguin de Cabassoles (Mme la marquise de), [1834], à Nîmes (Gard); correspondant, M. le marquis de Rochambeau, rue de Naples, n° 51.

Claveau, [1200], O. ❋, inspecteur général des établissements de bienfaisance, rue Bonaparte, n° 5.

Clermont (de), [1266], au château des Préçois, près Fontainebleau (Seine-et-Marne); à Paris, rue Barbette, n° 11.

Clermont-Ferrand (*Bibliothèque universitaire de*), [1937], représentée par M. Hays, boulevard Ballainvilliers, n° 16; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Collard (Auguste), [1814], O. ❋, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, au château de Pesselières, par Sancerre (Cher); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Colmet d'Aage, [1769], O. ❋, doyen honoraire de la Faculté de droit de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 126.

Colmet d'Aage (Henri), [1158], ❋, conseiller-maître à la Cour des comptes, rue de Londres, n° 44.

Combette du Luc (Louis), [1303], à Rabasteins-sur-Tarn (Tarn).

Comboul, [1943], ingénieur civil, rue de Rennes, n° 74.

Condé (baron de), [1693], O. ❋, rue Royale, n° 6, et au château de Montataire (Oise).

Conseil d'État (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Gustave Vattier, ❋, au Palais-Royal.

Cormenin (Roger de la Haye de), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

Cosnac (comte Jules de), [717], ❋, rue Vaneau, n° 37, et au château du Pin, par Salons-la-Tour (Corrèze).

Cottin, [1291], ❋, ancien conseiller d'État, rue de la Baume, n° 15.

Cottin (Paul), [2015], sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal, rue de la Baume, n° 12.

Cottu (Henri), [1801], rue de Condé, n° 16.

Couony (Edmond), [1877], ✻, inspecteur d'Académie à Paris, rue Saint-Placide, n° 48.

Courcel (Valentin Chodron de), [1068], boulevard Saint-Germain, n° 132.

Cournault (Charles), [2026], ✻, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Malzéville (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. A. de Barthélemy, rue d'Anjou, n° 9.

Courson (baron Amédée de), [1841], ancien sous-préfet, au château des Planches-sur-Amblie, par Creully (Calvados).

Courtillier, [1628], trésorier-payeur général des Hautes-Alpes, à Gap.

Cresson, [1299], ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien préfet de police, rue Cambon, n° 41.

Croissandeau (Jules), [1909], négociant, rue de la Tour-Neuve, n° 20, à Orléans (Loiret); correspondant, M. Broussois, libraire, rue Dupuytren, n° 4.

Croze (Charles de), [793], rue du Cherche-Midi, n° 15.

Daguin (Christian), [1849], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de l'Université, n° 29.

Daguin (Fernand), [1726], docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de l'Université, n° 29.

Daiguson (Maurice), [1375], archiviste-paléographe, ancien magistrat, à Châteauroux (Indre).

Dallemagne (baron), [2032], rue de l'Université, n° 12.

Dampierre (vicomte de), [1762], rue Chomel, n° 12.

Danglard (l'abbé), [1644], docteur ès-lettres, rue du Regard, n° 12.

Daras, [1314], O. ✻, ancien officier de marine, à Angoulême (Charente).

Dard (baron), [653], O. ✻, ancien chef de division adjoint au ministère de l'Instruction publique, à Aire (Pas-de-Calais); correspondant, M. René Dard, rue Auber, n° 5.

Dareste (Rodolphe), [1098], ✻, membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.

Davanne, [1901], sous-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 82.

David (Edmond), [985], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Montalivet, n° 11.

Decq (Émile), [1711], libraire, à Liège (Belgique).

Decrue (Francis), [1871], docteur ès-lettres; correspondants, MM. Plon, Nourrit et Cie, libraires, rue Garancière, n° 10.

Degout (l'abbé), [1991], curé-doyen de Mormant (Seine-et-Marne).

Dehodencq (Alfred), [1926], rue Nicole, n° 22.

Delaborde (comte J.), [1096], ✻, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, rue Roquépine, n° 15.

Delaborde (Henri-François), [1912], archiviste aux Archives nationales, rue de l'Arcade, n° 14.

Delagarde (Émile), [1974], rue de Courcelles, n° 10, et au château d'Écuiry-Septmonts (Aisne).

Delage (l'abbé), [1802], professeur d'histoire au petit séminaire de Bordeaux (Gironde); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Delalain (MM.) frères, [1859], imprimeurs-libraires, rue des Écoles, n° 56.

Delaroque aîné, [879], libraire, quai Voltaire, n° 21.

Delaville Le Roulx (Joseph), [1837], archiviste-paléographe, rue Monceau, n° 52.

Delisle (Léopold), [816], C. ✱, membre de l'Institut, administrateur général directeur de la Bibliothèque nationale, président du Comité des travaux historiques, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue des Petits-Champs, n° 8.

Delpech (Henri), [2009], rue du Manège, n° 1, à Montpellier (Hérault).

Delpit (Jules), [1399], à Bordeaux (Gironde); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Demay (Ernest), [1103], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Berlin, n° 38.

Demombynes (Gabriel), [1724], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Bonaparte, n° 30.

Denière, [1035], C. ✱, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, régent de la Banque de France, boulevard Malesherbes, n° 29.

Denjoy (Henri), [845], ancien membre du Conseil général du Gers, à Tuco, près Auch; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Des Méloizes (Eugène), [638], O. ✱, ancien conservateur des eaux et forêts, à Bourges (Cher); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Desnoyers (Charles), [1633], conservateur des hypothèques, à Auxerre (Yonne).

Desnoyers (Jules), [23], ✱, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.

Desprez fils (Henri), [1277], directeur de la compagnie d'assurances *le Comptoir maritime*, place de la Bourse, n° 6.

Des Roys (marquis), [1186], ancien député, boulevard La Tour-Maubourg, n° 11.

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Morin; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Guignard; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Doazan (Anatole), [1647], au château de Fins, par Saint-Christophe-en-Bazelle (Indre); correspondant, M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

Doria (comte Armand), [818]; correspondant, M. Bourselet, libraire, boulevard des Capucines, n° 27.

Dosne (Mlle), [1944], place Saint-Georges.

Drême, [1695], O. ✻, premier président de la Cour d'appel d'Agen; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Dubois de l'Estang (Étienne), [1960], inspecteur des finances, rue de Courcelles, n° 43.

Duchatel (comte Tanneguy), [1540], O. ✻, ancien ambassadeur, rue de Varenne, n° 69.

Dufeuille (Eugène), [1722], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, rue d'Anjou, n° 42.

Du Lac (Jules Perrin), [1561], juge suppléant au tribunal de Compiègne (Oise).

Dumaine (Charles), [1777], rue d'Antin, n° 3.

Du Mesnil (Armand), [1401], O. ✻, conseiller d'État, rue Saint-Georges, n° 28.

Dumez, [1856], O. ✻, conseiller-maître à la Cour des comptes, rue Barbet-de-Jouy, n° 28.

Dumoulin, [636], libraire, quai des Grands-Augustins, n° 37.

Dunoyer de Noirmont (baron), [1858], ✻, rue Royale, n° 6.

Du Parc (comte Charles), [1257], à Dijon (Côte-d'Or), rue Vannerie, n° 35; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Du Pont (comte), [1977], rue du Regard, n° 5.

Dupont (Edmond), [817], ✻, chef de la section du Secrétariat aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Durrieu (Paul), [1873], archiviste-paléographe, attaché à la conservation des peintures au Musée du Louvre, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 66.

Duruy (Victor), [1081], G. O. ✻, membre de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie des sciences morales et politiques, ancien ministre, rue Médicis, n° 5.

Duval (Jacques-François), [1282], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rue d'Herbouville, n° 3; correspondant, M. Le Tellier-Delafosse, place Pereire, n° 5.

Duverdy (Charles), [748], avocat à la Cour d'appel de Paris, place Boïeldieu, n° 1.

Duvergier de Hauranne (Emmanuel), [1963], ✻, membre du Conseil général du Cher, avenue d'Iéna, n° 57.

École des chartes (L'), [1703], représentée par M. le Directeur de l'École, rue des Francs-Bourgeois, n° 58; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École normale supérieure (L'), [1617], représentée par M. le Directeur de l'École, rue d'Ulm, n° 45; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Egger, [586], C. ✻, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue Madame, n° 68.

Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. L. Paris, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Estaintot (comte Robert d'), [975], à Rouen, rue des Arsins, n° 9; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Esterhazy (comte Marie-Charles-Ferdinand), [1817], rue des Écuries-d'Artois, n° 9.

Eure (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], à Évreux, représentée par M. Colombet, secrétaire perpétuel.

Fabre (Adolphe), [939], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Lyon, quai Saint-Antoine, n° 32, à Lyon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Favre (Camille), [1984], archiviste-paléographe, à Genève (Suisse), rue Eynard; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Favre (Édouard), [1914], docteur ès-lettres, à Genève (Suisse), rue Neuve-du-Manège, n° 3; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Favre (Léopold), [1930], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Fayolle (comte Gérard de), [1980], au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Félix, [1760], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rampe Bouvreuil, n° 82.

Feret (l'abbé), [1874], curé de Saint-Maurice-Charenton (Seine).

Feuillet de Conches, [466], C. ✻, ancien directeur au ministère des Affaires étrangères, rue des Mathurins, n° 73.

Fierville (Charles), [1982], censeur du lycée de Versailles (Seine-et-Oise).

Firino (Roger), [1785], rue de Courcelles, n° 71.

Flach (Jacques), [1919], membre du Comité des travaux historiques, professeur au Collège de France, à l'École d'architecture et à l'École des sciences politiques, rue de Berlin, n° 37.

Flavigny (Mme la vicomtesse de), [1449], rue d'Anjou, n° 42.

Fontenilles (marquis de), [1436], rue Saint-Dominique, n° 21.

Forneron (Henri), [1861], rue la Boëtie, n° 102.

Fouché (Lucien), [224], à Évreux (Eure); correspondant, M. Gaulon, libraire, rue Serpente, n° 37.

Fouché-Lepelletier, [1228], ✻, ancien député, à Honfleur (Calvados), Côte-de-Grâce.

Fournier (Alban), [1750], docteur en médecine, à Rambervillers (Vosges); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Fournier de Flaix, [858], villa Brancas, à Sèvres (Seine-et-Oise).

Fraissinet (Alfred), [1996], gérant de la compagnie Marseillaise de Navigation, à Marseille (Bouches-du-Rhône); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Franck (Georges), [1772], agrégé d'histoire, rue de Tournon, n° 12.

Frappier (Paul), [1682], à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Frémy, [722], G. O. ✻, ancien gouverneur du Crédit foncier, rue de Lisbonne, n° 28.

Frémy (René), [2005], boulevard Saint-Germain, n° 174.

Fresne (comte Marcellin de), [388], rue de Bellechasse, n° 15.

Fréteau de Pény (baron Héracle-René-Jean-Baptiste-Emmanuel), [709], ✻, conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes, au château de Vaux-le-Pénil (Seine-et-Marne); correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Fréville (Marcel de), [1959], auditeur à la Cour des comptes, rue Cassette, n° 12.

Friès (Charles-Albert), [1648], rue de Marignan, n° 19.

Froissard de Broissia (comte Maxence de), [2011], au château de Rochefort-sur-le-Bevron, par Aignay-le-Duc (Côte-d'Or).

Fustel de Coulanges, [1776], O. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, rue de Seine, n° 74.

Gadoin, [1422], ✻, président du tribunal civil de Cosne (Nièvre); correspondant, M. Masson, rue de Bourgogne, n° 63.

Gaffarel (Paul), [1475], professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Dijon; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Galard (marquis de), [1824], au château de Blesle (Haute-Loire); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Galopin (Auguste), [1095], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, aux Ravaux, près Buxy (Saône-et-Loire); correspondant, M. Maurice Godefroy, avocat au Conseil d'État, rue de Sèze, n° 1.

Gardissal (Félix), [1810], avocat, rue Taitbout, n° 80.

Gartempe (baron de), [1738], quai d'Orsay, n° 45.

Gaspaillart (Émile), [1245], commis principal au ministère des Finances, rue de Clichy, n° 59.

Gaultry (Paul), [1605], notaire, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Gautier (Léon), [1798], ✻, professeur à l'École des chartes, sous-chef de section aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue Vavin, n° 8.

Genève (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par M. Gas, conservateur; correspondant, M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, n° 15.

Gerbidon (Émile-Victor), [810], ✻, chef de bureau au ministère de la Marine, rue Royale, n° 2.

Germon (Louis de), [2007], au château de Labatut, par Maubourguet (Hautes-Pyrénées); correspondant, M. le comte Bégouen, place Saint-François-Xavier, n° 10.

Giraud (Paul), [2034], conseiller à la Cour d'appel de Lyon, à Lyon, quai d'Occident, n° 1.

Giraudeau (Ambroise), [1965], rue Richer, n° 12.

Glandaz (Albert), [1324], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Haussmann, n° 77.

Godinat (Eugène), [1947], docteur en médecine, à Châteauroux (Indre); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Gomel (Charles), [1025], ✻, maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Ville-l'Évêque, n° 1.

Gonse (Raphaël), [1310], O. ✻, directeur au ministère de la Justice, place Vendôme.

Gouget (Eugène), [1518], artiste dramatique, secrétaire de l'Association de secours des Artistes dramatiques, rue de Lancry, n° 17.

Goupil de Préfeln (Anatole), [923], ✻, chef de bureau honoraire au ministère des Finances, rue Saint-Lazare, n° 94.

Gourjault (comte Olivier de), [1969], à Mézières (Ardennes); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Grandeau, [1671], ✻, doyen de la Faculté des sciences de Nancy (Meurthe-et-Moselle; correspondant, M. Louis Grandeau, boulevard Saint-Germain, n° 155.

Grandidier (Ernest), [1094], ✻, boulevard Haussmann, n° 135.

Grenoble (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Gariel; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Grenoble (*Bibliothèque universitaire de*), [1976], représentée par M. Callamand, conservateur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Grimbert, [1945], avocat, place d'Armes, à Douai (Nord); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Grouchy (vicomte de), [1825], ✻, ministre plénipotentiaire, avenue Montaigne, n° 43; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Guérard (Mme veuve François), [967], à Amiens (Somme), rue Saint-Denis,

n° 26; correspondant, Mme la vicomtesse de Saint-Martin, avenue Villars, n° 5.

Guilhiermoz (Paul), [1994], archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque nationale, quai Voltaire, n° 5.

Guillard (Eusice), [1838], à Lazenay, près Lury-sur-Arnon (Cher); correspondant, M. Baillieu, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 43.

Guillaume (Eugène), [1087], O. ✻, sous-directeur au ministère de l'Intérieur, quai Bourbon, n° 19.

Guizot (Guillaume), [1746], ✻, professeur au Collège de France, rue de Monceau, n° 42.

Habert (Gustave), [1773], rue de Berlin, n° 9.

Halphen (Eugène), [900], avenue Nationale, n° 111, à Passy-Paris.

Hambourg (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Isler; correspondant, M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, n° 67.

Hanquez (Rodolphe), [990], ancien procureur de la République, à Noyon (Oise).

Hauréau, [1868], C. ✻, membre de l'Institut, ancien directeur de l'Imprimerie nationale, rue du Buis, n° 1, à Auteuil-Paris.

Hautpoul (comte d'), [925], place du Palais-Bourbon, n° 7.

Havet (Julien), [1990], archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque nationale, quai Bourbon, n° 19.

Havre (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Morlent; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 49.

Hébert, [1281], C. ✻, ancien garde des sceaux, rue d'Anjou, n° 46.

Hellot (Alexandre), [1362], O. ✻, ancien officier d'artillerie, boulevard Malesherbes, n° 62.

Henneoart (Jules), [1895], ✻, rue de Varenne, n° 17.

Hennet de Bernoville, [1369], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de l'Abbé-Grégoire, n° 25.

Hérault (Alfred), [1479], à Châtellerault (Vienne).

Héricourt (comte Ch. d'), [1888], ✻, consul de France à Stuttgart (Wurtemberg), au château de Carrieul, par Souchez (Pas-de-Calais); correspondant, M. Bécourt, rue de Babylone, n° 48.

Himly, [1007], ✻, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Paris, avenue de l'Observatoire, n° 23.

Hommet (Théophile-Paul du), [1847], ancien notaire, au château de la Chenaie, par Herblay (Seine-et-Oise).

Hordain (Émile d'), [1599], ancien notaire, rue Laffitte, n° 11.

Ingold (le R. P.), [1928], bibliothécaire de l'Oratoire, rue d'Orsel, n° 49.

Isaac (Louis), [1903], manufacturier, rue du Puits-Gaillot, n° 1, à Lyon (Rhône); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Izarn, [1457], à Évreux (Eure).

Jameson, [1167], rue de Provence, n° 38.

Jarry (Louis), [1892], avocat, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, place de l'Étape, n° 8, à Orléans (Loiret).

Joinville (baron de), [1689], ✻, inspecteur général des établissements pénitentiaires, rue de Clichy, n° 4.

Joubert (André), [1678], boulevard de Saumur, n° 49, à Angers (Maine-et-Loire).

Jouin, [1846], notaire, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Jourdain, [834], C. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, ancien inspecteur général de l'enseignement supérieur, rue Cambon, n° 21.

Jourdan, [1860], chef de bureau à la préfecture de la Seine, rue Soufflot, n° 18.

Kerdrel (Audren de), [340], sénateur, rue de l'Université, n° 9, et au château de Saint-Uhel, près Lorient (Morbihan).

Kermaingant (P. Laffleur de), [1753], ✻, avenue des Champs-Élysées, n° 102.

Kersaint (vicomte de), [892], Cours-la-Reine, n° 48.

Kervyn de Lettenhove (baron), [799], ✻, correspondant de l'Institut, membre de la Chambre des députés de Belgique, ancien ministre, à Saint-Michel, par Bruges (Belgique).

Labitte (Mme Adolphe), [1329], libraire de la Bibliothèque nationale, rue de Lille, n° 4.

Laborde (marquis Joseph de), [1360], archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue Murillo, n° 4.

La Borderie (Arthur de), [1198], ancien député, correspondant de l'Institut, à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Léopold Delisle, rue des Petits-Champs, n° 8.

La Caille, [2018], ✻, ancien magistrat, boulevard Malesherbes, n° 50.

Lacaze (Louis), [1494], député, rue de Grenelle, n° 107.

Lachenal, [1739], receveur particulier des finances à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 13.

Lacombe (H. de), [1508], rue Croix-de-Malte, n° 1, à Orléans (Loiret).

Lafarque (Ch.), [1409], chef de division à la préfecture de Lot-et-Garonne, à Agen; correspondant, M. P. Dupont, rue Jean-Jacques-Rousseau, n° 41.

La Faulotte (Louis Étignard de), [1680], ancien auditeur au Conseil d'État, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 107.

La Ferrière-Percy (comte de), [1080], ✻, rue Matignon, n° 19, et au château de Ronfeugerai, près Athis (Orne).

La Ferronays (Mme la comtesse de), [1358], membre de la Société des Bibliophiles français, Cours-la-Reine, n° 34.

La Ferté-Meun (marquis de), [907], rue du Bac, n° 46.

Lagotellerie (baron de), [1987], à Versailles (Seine-et-Oise), rue des Réservoirs, n° 6.

Laguerre (Léon), [790], avocat, docteur en droit, rue de Copenhague, n° 10.

Lahure (Charles), [279], ✻, boulevard Saint-Germain, n° 168.

Lair (Jules), [1283], ✻, archiviste-paléographe, directeur de la compagnie des Entrepôts et Magasins généraux, place de l'Ourcq, boulevard de la Villette, n° 204.

Laisné (Henri), [1521], procureur de la République, à Cambrai (Nord).

Lalanne (Ludovic), [822], membre du Comité des travaux historiques, sous-bibliothécaire de l'Institut, rue de Condé, n° 14.

Lallemand (L.), [1986], rue des Beaux-Arts, n° 5.

Laloy, [1932], docteur en médecine, rue des Pyrénées, n° 383, à Belleville.

La Morandière (Gabriel de), [2017], rue Bayart, n° 2.

Lanier, [1935], professeur d'histoire au lycée de Versailles (Seine-et-Oise); à Paris, rue Saint-Placide, n° 48.

Lanjuinais (comte de), [1653], député, rue Cambon, n° 31.

La Panouse (vicomte Artus de), [1526], rue Saint-Dominique, n° 33.

Larnac (Julien), [1529], ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Cirque, n° 8.

La Rochebrochard (Louis de), [1894], à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

La Rochefoucauld (comte Aimery de), [1949], rue de l'Université, n° 93.

Lassus (baron Marc de), [1195], boulevard Malesherbes, n° 57.

La Trémoïlle (duc de), [1196], avenue Gabriel, n° 4.

Laubespin (comte Léonel de), [1866], rue de l'Université, n° 76.

Laurencel (comte Léon de), [1891], attaché au ministère des Affaires étrangères, rue Saint-Honoré, n° 14, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Laurent-Pichat (L.), [1356], sénateur, rue de l'Université, n° 39.

Laval (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. D. Œhlert, conservateur.

Lavisse, [1582], ✻, maître de conférences à l'École normale supérieure et professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, rue Médicis, n° 5.

Lebigre-Beaurepaire, [714], notaire, à Lille (Nord), rue Nationale; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Leblanc (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 13.

Le Bouteillier (Georges), [1613], notaire, à Caen (Calvados), place Saint-Sauveur, n° 19.

Lechevalier (Émile), [1999], libraire, à la Librairie historique des provinces, quai des Grands-Augustins, n° 39.

Leclerc (Gustave), [1867], adjoint au maire d'Issy, Grande-Rue, n° 66, à Issy (Seine).

LECLERC, [1890], ✻, notaire, rue de Paris, nº 49, à Charenton-le-Pont (Seine).

LECOINTRE (Pierre), [1498], rue Cambacérès, nº 29.

LECOY DE LA MARCHE, [1951], archiviste aux Archives nationales, professeur honoraire à l'Institut catholique, rue du Four-Saint-Germain, nº 52.

LEDAIN (Bélisaire), [1537], à Parthenay (Deux-Sèvres); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, nº 13.

LEDRU (l'abbé Ambroise), [1918], rue Saint-Florentin, nº 4.

LEFEBVRE (Charles), [2004], professeur à la Faculté de droit de Paris, boulevard Saint-Michel, nº 89.

LEFEBVRE DE VIEFVILLE (Louis), [1555], rue de Rivoli, nº 240.

LEFÈVRE-PONTALIS (Amédée), [1795], ancien député, rue de Montalivet, nº 3, et au château d'Aulnaie, par Châteaudun (Eure-et-Loir).

LEFÈVRE-PONTALIS (Germain), [2019], archiviste-paléographe, attaché au ministère des Affaires étrangères, rue des Mathurins, nº 3.

LEFFEMBERG (baron DE), G. O. ✻, [1978], ancien procureur général à la Cour d'appel de Paris, rue de Bourgogne, nº 43.

LEFORT, [1263], ✻, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Condé, nº 5.

LEGRELLE, [1975], docteur ès-lettres, boulevard de la Reine, nº 83, à Versailles (Seine-et-Oise).

LELOUP DE SANCY, [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, nº 105.

LEMAIRE (P.-Aug.), [75], ✻, ancien professeur de rhétorique aux lycées Louis-le-Grand et Bonaparte; correspondant, M. H. Georges, rue du Vieux-Colombier, nº 18.

LE MAROIS (Alphonse), [1594], au château du Lude, par Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche); correspondant, M. L. Delisle, rue des Petits-Champs, nº 8.

LEMERCIER (comte Anatole), [756], ancien député, rue de l'Université, nº 18.

LEMIRE (Paul-Noël), [1679], à Pont-de-Poitte (Jura); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, nº 6.

LEMONNIER (Henri), [1388], archiviste-paléographe, docteur en droit, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis et à l'École des Beaux-Arts, boulevard Saint-Germain, nº 15.

LEPESANT, [1606], ancien membre du Conseil général de la Manche, rue Geoffroy-de-Montbray, nº 89, à Coutances (Manche); correspondant, M. Desmoutis, rue Montmartre, nº 56.

LESEIGNEUR (Édouard), [1850], à Conty (Somme); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, nº 6.

LESIEUR (Paul), [1567], ✻, avocat, docteur en droit, boulevard de Magenta, nº 116.

LE SOURD, [1836], ✻, docteur en médecine, rue Soufflot, nº 15.

LESPINASSE (René DE), [1447], archiviste-paléographe, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue du Bac, n° 3, et au château de Luanges, par Guérigny (Nièvre).

LE TELLIER-DELAFOSSE, [972], O. ❋, secrétaire général honoraire du Crédit foncier de France, place Pereire, n° 5.

LEVASSEUR (Émile), [1364], O. ❋, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et métiers, président du Comité des travaux historiques, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.

LÉVY (Raphaël-Georges), [1808], sous-directeur à la Banque de Paris et des Pays-Bas, rue de Rivoli, n° 176.

L'HÉRAULE (Tristan DE), [1557], ❋, ancien officier de cavalerie, place de la Carrière, n° 27, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

L'HOPITAL, [1028], O. ❋, ancien conseiller d'État, directeur de la Compagnie d'assurances *la Nationale,* rue du Quatre-Septembre, n° 18.

LIEFFROY (Aimé), [1862], rue Neuve, à Besançon (Doubs).

LIEUTAUD, [1684], bibliothécaire de la ville de Marseille.

LILLE (*Bibliothèque de l'Institut catholique de*), [1854], représentée par Mgr Hautecœur, recteur, à Lille, rue Royale, n° 70; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

LIMOGES (*Bibliothèque communale de la ville de*), [1908]; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

LONGNON (Auguste), [1347], archiviste aux Archives nationales, maître de conférences à l'École des hautes études, membre de la Société nationale des Antiquaires de France et du Comité des travaux historiques, boulevard des Invalides, n° 34.

LONGUERUE (Roger DE), [1558], rue de Grenelle, n° 75.

LORAY (marquis DE), [1658], au château de Cléron, près Ornans (Doubs); à Paris, rue Christophe-Colomb, n° 4.

LORMIER (Charles), [1340], avocat, rue Racine, n° 15, à Rouen.

LOUVAIN (*Université catholique de*), [812], représentée par M. Reusens, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

LOUVEL (Georges), [1820], sous-préfet à Saintes (Charente-Inférieure); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

LOUVRIER DE LAJOLAIS (A.), [859], ❋, quai Bourbon, n° 19.

LOYER (Paul), [1575], rue Bonaparte, n° 6.

LUBOMIRSKI (prince), [2027], rue Portalis, n° 14.

LUCAS (Charles), [1556], architecte attaché aux travaux de la ville de Paris, boulevard de Denain, n° 8.

LUCAS (Paul-Louis), [1970], agrégé à la Faculté de droit, à Dijon (Côte-d'Or), boulevard Carnot, n° 5.

LUÇAY (comte DE), [1308], ❋, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques, rue de Varenne, n° 90.

Luce (Siméon), [1511], ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, professeur à l'École des chartes, sous-chef de section aux Archives nationales, boulevard Saint-Michel, n° 95.

Luxembourg (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Chojecki; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Lyon (*Bibliothèque universitaire de*), [1998]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Lyon (*Bibliothèque de l'Institut catholique de*), [1851], représentée par M. Eugène Léotard, doyen, rue du Plat, n° 25; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Mackau (baron de), [1764], député, avenue d'Antin, n° 22.

Mackensie (John-Whiteford), [332], esq., à Édimbourg, Scotland-street, n° 19; correspondant, M. Nilson, libraire, rue d'Alger, n° 3.

Maigre (Louis), [1616], au château de Salency, près Noyon (Oise).

Maillé (Mme la duchesse de), [914], rue de Lille, n° 119.

Mallet (baron), [2039], ✻, régent de la Banque de France, rue d'Anjou, n° 35.

Mallet (Édouard), [1234], boulevard Malesherbes, n° 24.

Malleville (Léon de), [492], ✻, à Saint-Maurin, par Grenade (Landes); correspondant, M. Caritan, rue Barbet-de-Jouy, n° 42.

Manceaux (Gaston), [1774], rue de Hambourg, n° 12.

Mannier, [1530], ancien notaire, rue de l'Université, n° 8.

Mans (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur.

Mantes (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le maire de Mantes; correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Marcel (Eugène), [1209], au château des Ardennes-Saint-Louis, par Montivilliers (Seine-Inférieure); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Marcilly (Charles), [1472], rue d'Assas, n° 78.

Mareuse (Edgar), [1902], boulevard Haussmann, n° 81.

Margry (Pierre), [1694], ✻, ancien chef adjoint aux archives de la Marine, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 39.

Marguerie (René), [1664], maître des requêtes au Conseil d'État, cité Martignac, n° 6, rue de Grenelle.

Marin-Darbel (Victor), [1878], ✻, officier de marine, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), rue du Chemin-de-Fer, n° 28.

Marine (*Bibliothèque centrale du ministère de la*), [1102], représentée par M. le Bibliothécaire, rue Royale, n° 2; correspondant, M. Challamel aîné, libraire, rue Jacob, n° 5.

Marion, [456], place de la Madeleine, n° 17.

Marmier (G.), [1312], rue de Noailles, n° 2, à Versailles (Seine-et-Oise).

Marsy (comte de), [1378], conservateur du musée de Compiègne (Oise); à Paris, rue Pigalle, n° 22.

MARTIN (William), [1627], avenue Hoche, nº 13.

MARTROY (vicomte DU), [1023], C. ✻, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Solferino, nº 6.

MARTY-LAVEAUX (Charles), [780], ✻, membre du Comité des travaux historiques, rue du Ranelagh, nº 49, à Passy-Paris.

MAS LATRIE (comte Louis DE), [289], O. ✻, membre de l'Institut, chef de section honoraire aux Archives nationales, professeur honoraire à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Saint-Germain, nº 229.

MASSÉNA (Victorin), duc DE RIVOLI, [1131], ✻, ancien député, rue Jean-Goujon, nº 8.

MASSON (Émile), [2038], rue Taitbout, nº 82.

MASSON (Gustave), [1343], professeur de littérature française au collège de Harrow-on-the-Hill (Angleterre); correspondant, M. Nilson, libraire, rue d'Alger, nº 3.

MATAGRIN (René), [1595], conseiller de préfecture, à Melun (Seine-et-Marne), rue des Fossés, nº 7.

MATHAREL (Victor DE), [1675], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, boulevard Malesherbes, nº 137.

MAULDE (René DE), [2022], archiviste-paléographe, ancien sous-préfet, au château de Flotin, par Boiscommun (Loiret).

MAURY (Alfred), [1553], C. ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur général des Archives nationales, vice-président du Comité des travaux historiques, rue des Francs-Bourgeois, nº 60.

MAUSSABRÉ (comte DE), [2021], au château de Puy-Barbeau, par Sainte-Sévère (Indre); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, nº 15.

MAZARINE (*Bibliothèque*), [33], représentée par M. Franklin, administrateur, quai Conti, nº 21; correspondants, MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, nº 33.

MEAUX (vicomte DE), [1623], ancien ministre, avenue Saint-François-Xavier, nº 10.

MEINADIER (Albert), [1985], rue de Prony, nº 45.

MEUNIER (Alfred), [1657], à Chantilly (Oise).

MEUNIER DU HOUSSOY, [1639], attaché d'ambassade, rue de Prony, nº 22.

MÉVIL (Mme veuve), [651], à Viéville, par Vignory (Haute-Marne).

MEYER (Paul), [1446], ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, professeur au Collège de France, directeur de l'École nationale des chartes, rue Boulainvilliers, nº 26, à Passy-Paris.

MIE (Isidore), [1718], à Montpellier, cours des Casernes, nº 25.

MILLOT (Albert), [1440], avenue des Champs-Élysées, nº 117.

MIREPOIX (duc DE), [1698], rue de Varenne, nº 55, et au château de Léran (Ariège).

MITANTIER (Edmond), [1887], ancien notaire, rue de l'Hôtel-de-Ville,

n° 38, à Troyes (Aube); correspondant, M. Saint-Denis, libraire, quai Voltaire, n° 27.

Moinery, [708], ✻, ancien président du tribunal de commerce de Paris, rue du Cloître-Saint-Merry, n° 18.

Moland (Louis), [1551], avenue du Maine, n° 10.

Monod (Gabriel), [1566], ✻, directeur adjoint à l'École des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, membre du Comité des travaux historiques, rue d'Assas, n° 76.

Monstiers-Mérinville (marquis des), [1989], rue de l'Université, n° 119, et au château du Fraisse, par Bellac (Haute-Vienne).

Montaiglon (Anatole de), [1478], ✻, professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, place Royale, n° 9.

Montalivet (Georges de), [1805], rue Roquépine, n° 14.

Montebello (comte Adrien de), [1690], ✻, avenue Montaigne, n° 64.

Montebello (comte Gustave de), [1731], O. ✻, ministre plénipotentiaire, rue François Ier, n° 11.

Montesquiou-Fezensac (duc de), [1549], rue de la Baume, n° 5.

Montfaucon (baron de), [1911], avenue Marigny, n° 25.

Montpellier (*Bibliothèque universitaire de*), [2045], représentée par M. le bibliothécaire; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Moranvillé, [1046], ancien directeur des Magasins et Entrepôts de Paris, boulevard Pereire, n° 112.

Morel (Hippolyte), [1692], député, rue François Ier, n° 6.

Mornay-Soult de Dalmatie (comte de), [1267], rue de l'Essart, n° 38, à Rouen (Seine-Inférieure).

Mosbourg (comte de), [1910], C. ✻, ministre plénipotentiaire, quai Voltaire, n° 9.

Mouchy (duc de), [1539], ✻, ancien député, rue de Constantine, n° 19, et au château de Mouchy-le-Châtel, par Mouy (Oise).

Moulins (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. le maire de Moulins.

Moulins (*Ordre des avocats de*), [1504], représenté par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Mourier (Athénaïs), [1400], O. ✻, directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, rue Paul-Louis-Courier, n° 2 *ter*.

Muteau (Charles), [906], ✻, ancien conseiller à la Cour d'appel de Dijon, avenue Matignon, n° 11.

Nadaillac (marquis de), [864], ✻, correspondant de l'Institut, ancien préfet, rue d'Anjou, n° 8.

Nadaillac (comte Bertrand de), [1921], rue Monceau, n° 91.

Nancy (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Favier,

conservateur; correspondant, M. Dauchez, rue Saint-Guillaume, n° 14.

Naurois (Albert de), [1924], rue Duphot, n° 18.

Nervo (baron Robert de), [1736], rue de Marignan, n° 25.

Neuflize (Mme la baronne de), [1152], rue de Phalsbourg, n° 15.

Neymarck (Alfred), [2024], rue Neuve-Saint-Augustin, n° 29.

Nicard (Pol), [288], bibliothécaire-archiviste de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Sèvres, n° 38.

Nicolay (marquis de), [1889], rue Las-Cases, n° 30.

Nisard (Désiré), [459], C. ✻, membre de l'Académie française, rue de Tournon, n° 12.

Nivard, [1681], à Niort (Deux-Sèvres), rue Claire, n° 14; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Noailles (duc de), [343], membre de l'Académie française, boulevard Latour-Maubourg, n° 60.

Noailles (marquis de), [1506], C. ✻, ambassadeur de France à Constantinople, rue de Lille, n° 66.

Noël (Octave), [1562], ✻, publiciste, rue de l'Université, n° 70 *bis*.

Nolleval (Alfred), [1857], rue du Mont-Thabor, n° 8.

Noulens, [1415], à Condom (Gers), et à Paris, rue Miroménil, n° 15.

Odiot (Ernest), [1178], rue Duphot, n° 29.

Oger (F.), [1412], professeur d'histoire au collège Sainte-Barbe, rue de Fleurus, n° 21.

Omont (Henri), [1992], archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque nationale, quai de Béthune, n° 28.

Orford (comte d'), [1417], Wolterton-Park, Aylsham, Norfolk; correspondant, M. Buchmeyer, hôtel Bristol, place Vendôme.

Osmont (comte d'), [1967], boulevard Maillot, n° 52, à Neuilly (Seine).

Paillard-Ducléré, [2048], député, boulevard Haussmann, n° 96.

Pange (marquis de), [2010], capitaine d'artillerie, à Versailles (Seine-et-Oise); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Pange (comte Maurice de), [1906], rue de l'Université, n° 98; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Parent de Rosan (Charles-Félix), [815], route de Versailles, n° 122, villa de la Réunion, n° 3, à Auteuil-Paris.

Paris (comte de), [2013], au château d'Eu, et à Paris, rue de Varenne, n° 57; correspondant, M. le capitaine Morhain, avenue d'Eylau, n° 44.

Paris (Gaston), [1667], ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur adjoint à l'École des hautes études, vice-président du Comité des travaux historiques, rue de Varenne, n° 11.

Paris (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), [1883], représentée par M. Paul Viollet, conservateur.

Paris (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Jules Cousin, au musée Carnavalet, rue de Sévigné; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Pascal (Alfred), [1134], licencié en droit, chef de bureau en retraite, rue Desbordes-Valmore, n° 27, à Passy-Paris.

Pascalis, [1026], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue de l'Université, n° 74.

Pascaud (Edgar), [1755], rue Porte-Jaune, à Bourges (Cher); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Passy (Edgard), [1536], ancien secrétaire d'ambassade, avenue de Messine, n° 27.

Passy (Louis), [1708], député, ancien sous-secrétaire d'État, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Clichy, n° 45.

Patay, [1927], médecin adjoint à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret), rue des Grands-Ciseaux, n° 13.

Patureau (Joseph), [1958], ancien maire de la ville de Châteauroux, place Lafayette, à Châteauroux (Indre); correspondant, M. Gillier, libraire, rue Bonaparte, n° 8.

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. Soulice, bibliothécaire; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Paumier, [1625], pasteur de l'Église réformée, rue de l'Université, n° 74.

Pécoul (Auguste), [1217], archiviste-paléographe, au château de Villiers, à Draveil (Seine-et-Oise); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 13.

Pélissier (Léon), [2000], élève à l'École normale supérieure, rue d'Ulm, n° 45.

Perdoux, [1885], professeur d'histoire au lycée de Caen (Calvados), rue de Bretagne-Bourg-l'Abbé, n° 11, à Caen; correspondant, M. Oger, rue de Fleurus, n° 21.

Périgot (Charles), [1532], professeur d'histoire au lycée Saint-Louis, boulevard Saint-Michel, n° 44.

Perret, [1093], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

Perrot de Chazelle (Mme la comtesse de), [1925], à Précy-sous-Thil (Côte-d'Or).

Pfeiffer, [1749], banquier, boulevard Malesherbes, n° 95.

Piat (Albert), [1655], ✻, fondéur-mécanicien, rue Saint-Maur-Popincourt, n° 85.

Picard (Alexandre), [924], ✻, chef de bureau au ministère des Finances, rue de Lille, n° 37.

Picard (Alphonse), [1766], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Picot, [2030], boulevard Malesherbes, n° 88.

Picot (Georges), [1435], membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, rue Pigalle, n° 54.

Pierceau (Auguste), [1793], préfet des études au collège Rollin, avenue Trudaine, n° 12.

Pigeonneau, [1654], ✻, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris, professeur à l'École libre des Sciences politiques et à l'École des hautes études commerciales, rue Scheffer, n° 7.

Pillet-Will (comte F.), [1983], ✻, régent de la Banque de France, rue de Monceau, n° 55.

Pimodan (marquis de), [2016], rue de l'Université, n° 98.

Pinaut (l'abbé Jules), [1938], vicaire de l'église Saint-Jacques de la Villette, rue de Crimée, n° 169.

Pingaud (Léonce), [1565], professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon, rue du Mont-Sainte-Marie, n° 2, à Besançon (Doubs); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Pisançon (Claude-Henri de la Croix de Chevrière, marquis de), [566], au château de Pisançon, par Bourg-de-Péage (Drôme).

Poinsier (Edmond), [1424], avoué honoraire, à Château-Thierry (Aisne); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Poiret (l'abbé), [1973], au petit séminaire de Versailles (Seine-et-Oise).

Ponton d'Amécourt (vicomte de), [2036], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, président de la Société française de numismatique et d'archéologie, rue de l'Université, n° 18.

Popelin (Claudius), [2047], ✻, rue de Téhéran, n° 7.

Portalis (Roger), [1459], rue de Phalsbourg, n° 18.

Pougny (Ernest), [1621], ancien préfet, rue de Monceau, n° 14.

Poumeau de Lafforest (Louis), [1564], rue Boussairolles, n° 7, à Montpellier (Hérault).

Pradel-Vernezobre (C.), [1355], membre de la Société française d'archéologie, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Pargaminière, n° 66.

Prarond (Ernest), [1608], président de la Société d'émulation d'Abbeville (Somme); à Paris, rue de Tournon, n° 14.

Prévost (Gustave), [1955], ancien magistrat, à Évreux (Eure), rue de la Banque.

Prost (Auguste), [1497], ✻, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de la Banque, n° 21.

Puymaigre (comte Théodore de), [587], rue de l'Université, n° 17.

Queux de Saint-Hilaire (marquis de), [1835], rue Soufflot, n° 3.

Raguenet (Octave), [1804], archiviste-paléographe, au château de Soulaires, près Orléans (Loiret).

Rainneville (comte de), [1083], ancien sénateur, rue de la Ville-l'Évêque, n° 42.

Rambuteau (comte de), [2043], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue Barbet-de-Jouy, n° 32.

Rasilly (marquis de), [1161], au château de Beaumont, par Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).

Rathery (Paul), [2042], ✻, inspecteur des finances, rue des Saints-Pères, n° 9.

Rattier (Léon), [1274], au château de Jand'heurs (Meuse); correspondant, M. Coccoz, libraire, rue Montfaucon, n° 5.

Raunié (Émile), [1904], archiviste-paléographe, rue Lamandé, n° 4.

Raynaud (Gaston), [1900], archiviste-paléographe, attaché au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

Read (Charles), [877], ✻, ancien chef de la section des Travaux historiques, archives et bibliothèques de la ville de Paris, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Saint-Germain, n° 2.

Récamier (Étienne), [1797], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Regard, n° 1.

Récipon, [2049], député, rue Bassano, n° 39.

Reeve (Henri), [1367], esq., secrétaire du Conseil privé de S. M. Britannique, rédacteur principal de l'*Edinburgh Review*, n° 62, Rutland-Gate, Hyde-Park, à Londres; correspondant, M. Xavier Raymond, rue de Bellechasse, n° 44.

Reiffenberg (baron Frédéric de), [1778], à Millon-la-Chapelle, par Chevreuse (Seine-et-Oise).

Reiset (comte de), [655], O. ✻, ancien ministre plénipotentiaire, au château du Breuil, par Dreux (Eure-et-Loir).

Renard (le major), [1907], chef d'état-major de la 2e division de cavalerie de Belgique, à Louvain.

Renardet, [1709], professeur à la Faculté de droit de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Rennes (*Bibliothèque de l'Académie de*), [1346], représentée par M. Rondil d'Ajoux; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Rennes (*Bibliothèque municipale de la ville de*), [1956]; correspondants, MM. Moutonnet et Fetscherin, libraires, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 18.

Repoux, [1789], à la Ferrière, par Anost (Saône-et-Loire); correspondant, M. Lhomme, boulevard Saint-Germain, n° 70.

Riant (comte), [1492], membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard de Courcelles, n° 51.

Richard (Max), [2029], ancien député, rue la Boëtie, n° 7.

Riché, [1323], C. ✻, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Rivoli, n° 214.

Richou (Gabriel), [1864], archiviste-paléographe, conservateur de la bibliothèque de la Cour de cassation, au Palais-de-Justice, quai de l'Horloge.

Ristelhuber (Paul), [1451], quai Saint-Nicolas, n° 3, à Strasbourg.

Robin (Armand), [1646], à Cognac (Charente); correspondant, M. Keller, rue de Chevreuse, n° 4.

Rochambeau (marquis de), [1685], ✻, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Naples, n° 51.

Roche (Paul), [1979], avoué à la Cour d'appel de Paris, rue Sainte-Anne, n° 10.

Rocheterie (Maxime de la), [1763], rue de la Bretonnerie, n° 58, à Orléans (Loiret).

Rocquain (Félix), [2031], chef de la Section administrative aux Archives nationales, rue Vanneau, n° 15.

Rollin, [1896], préfet des études au collège Rollin, avenue Trudaine, n° 12.

Roman (Joseph), [1800], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France et correspondant du ministère de l'Instruction publique, rue Blanche, n° 75, et au château de Picomtal, près Embrun (Hautes-Alpes); corresp., M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Rothschild (Mme la baronne de), [949], rue Laffitte, n° 19; correspondant, M. Robillard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rothschild (baron Alphonse de), [1214], C. ✻, rue Saint-Florentin, n° 2; correspondant, M. Robillard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rothschild (baron Gustave de), [1213], ✻, rue Laffitte, n° 23; correspondant, M. Robillard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rothschild (baron Edmond de), [1183], rue Laffitte, n° 19; correspondant, M. Robillard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rothschild (baronne James de), [1962], avenue de Friedland, n° 38; correspondant, M. Robillard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rott (Édouard), [1946], secrétaire de la légation suisse, rue Singer, n° 24 *ter*, à Passy-Paris.

Rouen (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1884], représentée par M. le conseiller Pellecat, à la questure de la Cour, à Rouen (Seine-Inférieure).

Rouen (*Bibliothèque de la ville de*), [2012], représentée par M. Eugène Noël, bibliothécaire, à Rouen.

Rouen (*Bibliothèque de la Réunion des officiers de la garnison de*), [1840], à Rouen, rue de la Chaîne; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Rouffy, [1765], ✻, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Roussigné, [1033], ✻, rue Bayard, n° 6.

Roux (Agricol), [2044], notaire, membre de l'Académie de Vaucluse et de la Société française d'archéologie, à Cavaillon (Vaucluse); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Roy (Jules), [1831], professeur à l'École des chartes, maître de conférences à l'École pratique des hautes études, rue des Saints-Pères, n° 12.

Roy (Maurice), [2008], rue des Saints-Pères, n° 15.

Rozière (Eugène de), [1747], O. ✻, sénateur, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Lincoln, n° 8.

Ruble (baron Alphonse de), [1190], rue Cambon, n° 43.

Sabatier (Maurice), [1812], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Saint-Simon, n° 2.

Saint-Denys, [1761], libraire, quai Voltaire, n° 27.

Saint-Priest (comte Georges de), [841], rue de Constantine, n° 23.

Sainte-Aulaire (marquis de), [1580], O. ✻, ancien député, rue de Grenelle, n° 122.

SALIN (Patrice), [1392], secrétaire de section au Conseil d'État, boulevard Saint-Germain, n° 175.

SANNÉ (Albert), [1370], avenue de Messine, n° 30.

SARCUS (vicomte Félix DE), [1137], ancien capitaine de dragons, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

SAY (Léon), [1075], membre de l'Institut, sénateur, ancien ministre, rue Fresnel, n° 21.

SCHEFER (Charles), [1405], C. ❋, membre de l'Institut, ministre plénipotentiaire, administrateur de l'École nationale des langues orientales vivantes, rue de Lille, n° 2.

SCHELER (Auguste), [543], bibliothécaire de S. A. R., M. le comte de Flandres, rue de la Régence, à Bruxelles; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

SCHICKLER (Fernand), [1236], place Vendôme, n° 17.

SÉCHEHAYE (Charles), [1244], O. ❋, docteur en droit, ancien conseiller de préfecture, chef de la sténographie du Sénat, au palais du Luxembourg.

SEILLIÈRE (Frédéric), [1620], avenue de l'Alma, n° 61.

SEMICHON, [1964], inspecteur des finances, rue Cassette, n° 11.

SERVOIS (Gustave), [1136], ❋, ancien préfet, inspecteur général des archives et des bibliothèques, membre du Comité des travaux historiques, avenue Gabriel, n° 48.

SOLESMES (*Abbaye des Bénédictins de*), [1661], près Sablé (Sarthe), représentée par le R. P. Abbé; correspondant, M. Allaire, libraire, rue de l'Abbaye, n° 13.

SOMMIER (Alfred), [1737], rue de Ponthien, n° 57.

SOREL (Alexandre), [942], ❋, président du tribunal civil, à Compiègne (Oise), et à Paris, rue Saint-Jacques, n° 57.

STUTTGART (*Bibliothèque royale de*), [1610], représentée par MM. Moutonnet et Fetscherin, libraires, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 18.

TALHOUËT-ROY (marquis René DE), [2023], rue de Berry, n° 7, et au château du Lude (Sarthe).

TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.), [1345], ❋, correspondant de l'Institut et associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Gontaud, par Marmande (Lot-et-Garonne).

TANDEAU DE MARSAC, [1176], notaire, place Dauphine, n° 23.

TARDIF, [225], C. ❋, conseiller honoraire à la Cour de cassation, rue Caumartin, n° 60.

TERRAS (Amédée DE), [1813], ❋, au château du Grand-Bouchet, près Mondoubleau (Loir-et-Cher); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

TERREBASSE (Humbert DE), [1948], ❋, au château de Terrebasse, par Roussillon (Isère); correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Teulet (Raymond), [1933], archiviste aux Archives nationales, rue du Regard, n° 11.

Thellier (Félix), [1988], rue Louis-David, n° 2, à Passy-Paris.

Thierry-Poux (O.), [1913], ✻, conservateur sous-directeur au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

Thirion-Montauban (Albert), [1666], ✻, secrétaire d'ambassade, député, rue Christophe-Colomb, n° 9.

Tissot, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), place Louis XV, n° 1.

Toulouse (*Bibliothèque universitaire de l'Académie de*), [2037], représentée par M. Crouzel, bibliothécaire; correspondants, MM. Moutonnet et Fetscherin, libraires, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 18.

Tourtoulon (baron Ch. de), [1452], rue Caumartin, n° 11, et à Château-Rendon, près Montpellier (Hérault).

Travers, [1055], ✻, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Caen, secrétaire honoraire de l'Académie des arts, sciences et belles-lettres, rue des Chanoines, n° 10, à Caen (Calvados); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Tribert (Germain), [1049], ancien conseiller général, à Fontiaux, par Vivonne (Vienne); à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 83.

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1754]; correspondant, M. Marescq aîné, libraire, rue Soufflot, n° 17.

Twombley (W.), [1993], rue de Tilsitt, n° 3.

Université de France (*Bibliothèque de l'*), [767], représentée par M. L. Renier, C. ✻, conservateur de la bibliothèque, membre de l'Institut; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Vaesen, [1853], archiviste-paléographe, à Lyon, rue de l'Annonciade, n° 13, et à Paris, rue de Vaugirard, n° 31.

Valençay (Mme la duchesse de Talleyrand-), [855], au château de Valençay (Indre); correspondant, M. le marquis de Nadaillac, rue d'Anjou, n° 8.

Vallentin (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal civil de Montélimar (Drôme); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Vallin, [1528], professeur d'histoire au lycée du Havre, rue Casimir-Périer, n° 28, au Havre (Seine-Inférieure); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Vallois (Félix) fils, [1759], à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Vallois (René), [1782], avocat, à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Valois (Noël), [2006], archiviste aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, n° 13.

Valuy, [1843], capitaine d'artillerie, à Saint-Mihiel (Meuse).

Vandal (Albert), [1691], rue Jean-Goujon, n° 9.

Vandewalle, [1663], avoué près le tribunal de la Seine, rue Grange-Batelière, n° 18.

Vaney (A.-E.), [775], ancien conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Duphot, n° 14; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Van Ouwenhuysen (Constant), [1971], rue Joubert, n° 37.

Vatimesnil (Mme Albert de), [1779], avenue d'Antin, n° 24.

Vatry (colonel baron de), [2046], boulevard Haussmann, n° 102.

Vaucelles (Boulard de), [860], rue Lobineau, n° 9.

Vaufreland (vicomte de), [1848], au château de Vaufreland, par Sancerre (Cher).

Vendeuvre (baron de), [452], rue de Penthièvre, n° 4.

Vessillier (Léonce), [1287], percepteur des contributions directes, à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

Vibraye (Mme la marquise de), [1882], au château de Cheverny (Loir-et-Cher), et à Paris, rue de Varenne, n° 56.

Viel-Castel (baron Louis de), [656], C. ✻, membre de l'Académie française, ministre plénipotentiaire, rue de Bourgogne, n° 19.

Vignat, [1811], membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret), cloître Saint-Aignan, n° 7; à Paris, chez M. Vuillefroy, rue Choron, n° 10.

Vignes, [1788], O. ✻, capitaine de frégate, avenue d'Antin, n° 61.

Villard (Henri), [1203], avocat, à Langres (Haute-Marne); correspondant, M. Verconsin, rue Neuve-des-Capucines, n° 6.

Villesaison (René Girard de), [1898], à Siébon, par Ciron (Indre); correspondant, Mme Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Viollet (Paul), [1952], bibliothécaire-archiviste de la Faculté de droit de Paris, rue des Lions-Saint-Paul, n° 7.

Vitu (Auguste), [2001], O. ✻, avenue de Wagram, n° 36.

Vogüé (marquis de), [1916], C. ✻, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, ancien ambassadeur, rue Fabert, n° 2.

Vuitry (Adolphe), [1643], G. C. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, ancien ministre, rue de Téhéran, n° 13.

Wailly (N. de), [243], O. ✻, membre de l'Institut, conservateur honoraire au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, n° 30, à Passy-Paris.

Walckenaer (Charles), [987], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, avenue Matignon, n° 15.

Watteville (baron O. de), [830], ✻, directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, boulevard Malesherbes, n° 63.

Werlé (Alfred), [1619], boulevard du Temple, à Reims (Marne).

Wilhelm, [1393], juge de paix, à Chartres (Eure-et-Loir).

Witt (Pierre de), [1972], boulevard Haussmann, n° 83.

Witte (baron Jean de), [461], ✻, associé étranger de l'Institut, rue Fortin, n° 5.

Zamoyski (comte Thomas), [1543], à Varsovie (Pologne); à Paris, avenue Hoche, n° 9.

Zeller, [1411], O. ✻, membre de l'Institut, professeur d'histoire à l'École polytechnique, ancien recteur de l'Académie de Strasbourg, inspecteur général de l'enseignement supérieur, boulevard des Invalides, n° 38.

Zurich (*Bibliothèque de la ville de*), [1830], représentée par M. le docteur Horner, conservateur; correspondant, M. Pol Nicard, rue de Sèvres, n° 38.

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

Bibliothèques des chateaux de : *Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles* [n°s 595-598].

Bibliothèque de la ville d'Aix, [M. Gaut, n° 687].
— des Archives nationales, [M. A. Maury, n° 1147].
— de l'Arsenal, à Paris, [M. Éd. Thierry, n° 1650].
— de la ville d'Avignon, [M. Allouard, n° 645].
— de l'ordre des Avocats de Moulins, [M. Seullier, n° 1504].
— de l'ordre des Avocats de Paris, [M. Templier, n° 720].
— de la ville de Bayonne, [M. Didron, n° 1407].
— de la ville de Besançon, [M. Allouard, n° 1371].
— de la Cour d'appel de Bourges, [n° 1483].
— de la ville de Caen, [M. le Maire, n° 1015].
— de la Chambre des députés, [M. Laurent, n° 1660].
— de la ville de Chartres, [M. le Bibliothécaire, n° 1516].
— de la ville de Chateaudun, [M. le Bibliothécaire, n° 1855].
— universitaire de Clermont-Ferrand, [M. Hays, n° 1937].
— du Conseil d'État, [M. Gustave Vattier, n° 934].
— de la Cour de cassation, [M. Richou, n° 1721].
— de la ville de Dieppe, [M. Morin, n° 1054].
— de la ville de Dijon, [M. Guignard, n° 1279].
— de l'École des chartes, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'École normale supérieure, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la ville d'Épernay, [M. Delaitre, n° 1474].
— de la Faculté de droit de Paris, [M. Viollet, n° 1883].
— de la ville de Genève, [M. Gas, n° 1821].
— de la ville de Grenoble, [M. Gariel, n° 948].
— universitaire de Grenoble, [M. Callamand, n° 1976].
— de la ville de Hambourg, [M. Isler, n° 873].
— de la ville du Havre, [M. Morlent, n° 1193].
— de la ville de Laval, [M. D. Œhlert, conservateur, n° 1852].
— de l'Institut catholique de Lille, [Mgr Hautecœur, recteur, n° 1854].

Bibliothèque de la ville de Limoges, [n° 1908].
— de l'Université de Louvain, [M. Reusens, n° 812].
— du Luxembourg, à Paris, [M. Chojecki, n° 956].
— universitaire de Lyon, [M. Picard, n° 1998].
— de l'Institut catholique de Lyon, [M. Eug. Léotard, doyen, n° 1851].
— de la ville du Mans, [M. Guérin, n° 1696].
— de la ville de Mantes, [M. Dumoulin, n° 1295].
— du Ministère de la Marine, [M. Renard, n° 1102].
— Mazarine, à Paris, [M. Franklin, n° 33].
— universitaire de Montpellier, [M. le Bibliothécaire, n° 2045].
— de la ville de Moulins, [M. le Maire, n° 1365].
— de la ville de Nancy, [M. Favier, n° 850].
— Nationale, à Paris, [M. l'Administrateur général directeur].
— de la ville de Paris, [M. J. Cousin, n° 135].
— de la ville de Pau, [M. Soulice, n° 1592].
— de l'Académie de Rennes, [M. Rondil d'Ajoux, n° 1346].
— de la ville de Rennes, [MM. Moutonnet et Fetscherin, n° 1956].
— de la Cour d'appel de Rouen, [M. Pellecat, n° 1884].
— de la Réunion des officiers de la garnison de Rouen, [n° 1840].
— des Bénédictins de Solesmes, [le R. P. Abbé, n° 1661].
— royale de Stuttgart, [MM. Moutonnet et Fetscherin, n° 1610].
— universitaire de l'Académie de Toulouse, [M. Crouzel, n° 2037].
— de la ville de Troyes, [M. Marescq, n° 1754].
— de l'Université de France, [M. L. Renier, n° 767].
— de la ville de Zurich, [M. Horner, n° 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Macon.
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or, à Dijon.
Société académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique de Boulogne-sur-Mer.
Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société archéologique de Rambouillet.

Société archéologique de la Touraine, à Tours.
Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.
Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.
Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société bibliographique, à Paris.
Société d'émulation du département de l'Allier, à Moulins.
Société d'émulation de la Vendée, à La Roche-sur-Yon.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
Société de Statistique, Sciences, Belles-Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres, à Niort.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie royale de Belgique, à Bruxelles.
Académie royale irlandaise, à Dublin.
Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Institut Smithsonien, à Washington.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique du Massachusetts, à Boston.
Université de Kiel.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1885.

MM. Beaucourt (de).
Bordier.
Broglie (de).
Chantérac (de).
Cosnac (de).
Delisle (L.).
Egger.
Jourdain.
Marsy (de).
Riant (P.).

1886.

MM. Baguenault de Puchesse.
Desnoyers (J.).
Dupont (Edm.).
Duruy.
Gautier (Léon).
. . . .
La Trémoïlle (de).
Luçay (de).
Mas Latrie (de).
Picot.

1887.

MM. Barthélemy (An. de).
Barthélemy (Éd. de).
Laborde (J. de).
Lalanne (Lud.).
Longnon.
Luce.
Meyer (P.).
Moranvillé.
Servois.
Vogüé (de).

1888.

MM. Boislisle (A. de).
Boulatignier.
Chéruel.
Lair.
Maury (Alfred).
Puymaigre (de).
Ruble (de).
Vuitry.
Watteville (de).
Witte (de).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1884-85.

Président honoraire. MM. J. Desnoyers.
Président. . . . . . . L. Delisle.
Vice-Présidents. . . . G. Picot et L. Lalanne.
Secrétaire . . . . Arthur de Boislisle.
Secrétaire adjoint . . . .
Archiviste-Trésorier. } *Bibliothécaire*. . . . . } Edmond Dupont.
Censeurs . . . . Le Tellier-Delafosse et Delaville le Roulx.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.

A. de Barthélemy, *président.*
De Beaucourt.
Jourdain.

MM.

Lalanne.
De Ruble.
De Vogüé.

COMITÉ DES FONDS.

MM.

De Cosnac.
De Luçay.

MM.

Moranvillé.
Servois.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1885.

6 Janvier.	2 Juin.
3 Février.	7 Juillet.
3 Mars.	4 Août.
7 Avril.	3 Novembre.
5 et 26 Mai.	1er Décembre.

Le Conseil d'administration de la Société se réunit aux Archives nationales, à trois heures et demie, le premier mardi de chaque mois (septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le premier mardi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance extraordinaire du 5 mai est destinée à fixer l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

La séance du **26 mai** est celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle du cours d'Archéologie, à la Bibliothèque nationale.

Agent de la Société : M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

LISTE

DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS SA FONDATION EN 1834,

A PARIS, CHEZ RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6,
VEUVE LOONES, SUCCESSEUR.

Les lettres, affranchies, peuvent être adressées à l'archiviste-trésorier ou à l'agent de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

N.-B. La Société a fait tirer de chacun de ses ouvrages *cinq* exemplaires sur papier vélin, dont le prix est de 12 fr. le volume.

ANNUAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, de 1837 à 1863, in-18; chaque vol. 3 fr. Les années 1845, 1846, 1847, 1853, 1861 et 1862 sont épuisées.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, revue de l'histoire et des antiquités nationales, années 1834 et 1835; 4 vol. gr. in-8. . 18 fr.

— *Idem,* in-8, années 1836 à 1862, *chaque année* . . . . 3 fr.

Il manque plusieurs années.

TABLE GÉNÉRALE DU BULLETIN, 1834-1856, gr. in-8. . . . . 3 fr.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1863 à 1868, 1re et 2e parties, gr. in-8, *chaque année*. . . . . . 9 fr.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1869, 1870-1871, 1872 à 1884, gr. in-8, *chaque année*. . . . . . 5 fr.

L'YSTOIRE DE LI NORMANT et la Chronique de Robert Viscart, par AIMÉ, moine, publ. par M. CHAMPOLLION-FIGEAC; 1835, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES FRANCS, par GRÉGOIRE DE TOURS, avec des notes, par MM. GUADET et TARANNE; 1836 à 1838, *texte et traduction,* 4 vol. in-8 (*épuisés*).

Le même, *texte latin seul;* 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

Le même, *traduction française;* 2 vol. gr. in-8 (*épuisés*).

LETTRES DU CARDINAL MAZARIN A LA REINE, à la princesse Palatine, etc., écrites en 1650 et 1651, publiées par M. RAVENEL; 1 vol. in-8 (*épuisé*).

Il reste quelques exemplaires sur grand papier. . . . . 20 fr.

MÉMOIRES DE PIERRE DE FENIN, publ. par Mlle DUPONT; 1837, 1 v. in-8 9 fr.

LA CONQUESTE DE CONSTANTINOPLE, par VILLEHARDOUIN, publiée par M. Paulin PARIS; 1838, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

ORDERICI VITALIS HISTORIA ECCLESIASTICA, publiée par M. Aug. LE PRÉVOST; 1838-1855, 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.

CORRESPONDANCE DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN ET DE SA FILLE MARGUERITE, publiée par M. LE GLAY; 1839, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

HISTOIRE DES DUCS DE NORMANDIE ET DES ROIS D'ANGLETERRE, publiée par M. Francisque MICHEL; 1840, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES D'EGINHARD, publiées par M. Al. TEULET; 1840 et 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.

MÉMOIRES DE PHILIPPE DE COMMYNES, publiés par Mlle DUPONT; 1840-1847, 3 vol. gr. in-8 (*tome I épuisé*), t. II et III . . . . 18 fr.

LETTRES DE MARGUERITE D'ANGOULÊME, sœur de François Ier, reine de Navarre, publiées par M. F. GENIN; 1841, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.

NOUVELLES LETTRES DE LA REINE DE NAVARRE, publiées par M. F. GENIN; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

PROCÈS DE JEANNE D'ARC, publiés par M. J. QUICHERAT; 1841-1849, 5 vol. gr. in-8 . . . . 45 fr.

LES COUTUMES DU BEAUVOISIS, par PHILIPPE DE BEAUMANOIR, publiées par M. BEUGNOT; 1842, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

MÉMOIRES ET LETTRES DE MARGUERITE DE VALOIS, publiés par M. F. GUESSARD; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

Chronique de Guillaume de Nangis, publiée par M. Géraud; 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.
Mémoires de Coligny et du marquis de Villette, publiés par M. Monmerqué; 1844, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Richer. Histoire de son temps, publiée et traduite par M. Guadet; 1845, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.
Registres de l'Hôtel de Ville de Paris, publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douët d'Arcq; 1847 et 1848, 3 vol. gr. in-8. . . . . . . 27 fr.
Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par E. J. F. Barbier, publié par M. de La Villegille; tomes III et IV; 1851-1856, gr. in-8. (*Les tomes I et II sont épuisés*). . . . . 18 fr.
Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont, publiée par M. de Gaulle; 1847-1851, 6 vol. gr. in-8 . . . . 54 fr.
Bibliographie des Mazarinades, par M. Moreau; 1850-1851, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
Extraits des Comptes de l'Argenterie des Rois de France, par M. Douët d'Arcq; 1851, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).
Mémoires de Daniel de Cosnac, publiés par M. le comte Jules de Cosnac; 1852, 2 vol. gr. in-8 (*épuisés*).
Choix de Mazarinades, par M. Moreau; 1853, 2 vol. gr. in-8. . 18 fr.
Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François Ier, publié par M. L. Lalanne; 1853, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).
Mémoires de Mathieu Molé, publiés par M. Aimé Champollion-Figeac; 1854-1857, 4 vol. gr. in-8 . . . . 36 fr.
Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Basin, publiée par M. Jules Quicherat; 1855-1859, 4 vol. gr. in-8. 36 fr.
Chroniques des Comtes d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et André Salmon (t. I des Chroniques d'Anjou); 1855, 1 v. gr. in-8. 9 fr.
Chroniques des églises d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et E. Mabille (t. II des Chroniques d'Anjou); 1869, 1 vol. gr. in-8. 9 fr.
Introduction aux Chroniques des Comtes d'Anjou, par M. Mabille; 1872, 1 vol. in-8 . . . . 9 fr.
Œuvres diverses de Grégoire de Tours, publiées par M. Henri Bordier; 1856-1864, 4 vol. gr. in-8. . . . . 36 fr.
Chronique d'Enguerran de Monstrelet, publiée par M. Douët d'Arcq; 1857-1862, 6 vol. gr. in-8 . . . . 54 fr.
Anchiennes cronicques d'Engleterre, par Jehan de Wavrin, publiées par Mlle Dupont; 1858-1862, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
Les Miracles de saint Benoît, publiés par M. E. de Certain; 1858, 1 v. 9 fr.
Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés par M. Rathery; 1859-1867, 9 vol. gr. in-8. (*Tome I épuisé*). T. II à IX . . . . . 72 fr.
Chronique des Valois, publiée par M. S. Luce; 1861, 1 v. gr. in-8. 9 fr.
Mémoires de Beauvais-Nangis, publiés par MM. Monmerqué et Taillandier; 1862, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Chronique de Mathieu d'Escouchy, publiée par M. G. du Fresne de Beaucourt; 1863-1864, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, publié par M. Douët d'Arcq; 1863-1864, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.
Comptes de l'Hôtel des rois de France aux xive et xve siècles, publiés par M. Douët d'Arcq; 1865, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Rouleaux des morts, publiés par M. L. Delisle; 1866, 1 v. gr. in-8. 9 fr.
Œuvres complètes de Suger, publiées par M. A. Lecoy de la Marche; 1867, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Histoire de saint Louis par Joinville, publiée par M. N. de Wailly; 1868, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Mémoires et Lettres de Mme du Plessis-Mornay, pub. par Mme Cornélis de Witt, avec une introd. de M. Guizot; 1868-1869, 2 v. gr. in-8. 18 fr.
Œuvres de Brantôme, publiées par M. Lud. Lalanne, t. II-XI. 90 fr.
Commentaires et lettres de Monluc, publiés par M. A. de Ruble; 1865-1872, 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.

Chroniques de J. Froissart, publiées par M. S. Luce; 1869-1878, tomes I, 1re et 2e parties, II à VII . . . . 72 fr.
Mémoires de Bassompierre, publiés par M. de Chantérac; 1870-1877, 4 vol. gr. in-8 . . . . 36 fr.
Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast d'Arras, publiées par M. l'abbé Dehaisnes; 1872, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier, publiée par M. L. de Mas Latrie; 1872, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Histoire de Béarn et Navarre, par Nicolas de Bordenave, publiée par M. Raymond; 1873, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Chroniques de Saint-Martial de Limoges, publiées par M. Duplès-Agier; 1873, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie des Rois de France, publié par M. Douët d'Arcq; 1874, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Chanson de la Croisade contre les Albigeois, publiée par M. Paul Meyer; t. I (texte orig.) et t. II (trad.); 1875-1879, 2 vol. gr. in-8. 18 fr.
Chronique du duc Louis II de Bourbon, publiée par M. Chazaud; 1876, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, publiée par M. Morand; 1876-1881, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.
Récits d'un Ménestrel de Reims au xiiie siècle, publiés par M. N. de Wailly; 1876, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, publiées par M. le marquis de Rochambeau; 1877, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Mémoires de la Huguerye, publiés par M. le baron de Ruble; 1877-1881, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
Anecdotes d'Étienne de Bourbon, publiées par M. Lecoy de la Marche; 1877, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules, publ. par M. Cougny; 1878-1883, t. I, II, III et IV 36 fr.
Histoire de Bayart par le Loyal serviteur, publiée par M. Roman; 1878, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Mémoires de Nicolas Goulas, publiés par M. Ch. Constant; 1879-1882, 3 vol. gr. in-8. . . . . 27 fr.
Gestes des Évêques de Cambrai, publiés par le R. P. de Smedt; 1880, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Chronique normande du xive siècle, publiée par MM. Molinier; 1882, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Les Établissements de S. Louis, publ. par M. Viollet; 1881-1883, t. I, II et III. . . . . 27 fr.
Relation de la cour de France par Ez. Spanheim, publiée par M. Ch. Schefer; 1882, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Œuvres de Rigord et de G. le Breton, publ. p. M. H.-Fr. Delaborde; 1882, tome I . . . . 9 fr.
Lettres de Louis XI dauphin, p. p. M. Charavay; 1883, 1 v. gr. in-8. 9 fr.
Mémoires d'Olivier de la Marche, publiés par MM. Beaune et d'Arbaumont; 1883-1884, t. I, II et III . . . . 27 fr.
Notices et documents (Cinquantième anniversaire); 1884, 1 v. gr. in-8 9 fr.
Mémoires du maréchal de Villars, publiés par M. de Vogüé; 1884, t. I, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

Ouvrages sous presse :

Chroniques de J. Froissart, tome VIII.
Extraits des auteurs grecs concernant les Gaules, tome V.
Les Établissements de saint Louis, tome IV.
Œuvres de Rigord et de G. le Breton, tome II.
Lettres de Louis XI, tome II.
Mémoires d'Olivier de la Marche, tome IV.
Le Jouvencel, de Jean de Bueil, tome I.
Mémoires du maréchal de Villars, tome II.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1870.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 151 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1869, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *à* 1869.)

1870-1871.

152. Commentaires et lettres de Monluc, t. IV. . . . } 15 mars 1870.
153. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. I . . } 15 mars 1870.
154. Chroniques de J. Froissart, t. II . . . . 1er mai 1870.
155. Chroniques des comtes d'Anjou, *Introduction* . . . 11 juin 1871.
156. Annuaire-Bulletin, t. VIII. Année 1870 réunie à l'année 1871.

1872.

157. Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier. 18 oct. 1871.
158. Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast. . . . 29 nov. 1871.
159. Chroniques de J. Froissart, t. III. . . . . 5 fév. 1872.
160. Commentaires et Lettres de Monluc, t. V et dernier. 1er mai 1872.
161. Annuaire-Bulletin, t. IX. Année 1872.

1873.

162. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. II . . . 15 mars 1873.
163. Œuvres de Brantôme, t. VI . . . . 5 mai 1873.
164. Chroniques de J. Froissart, t. IV. . . . . 7 nov. 1873.
165. Histoire de Béarn et Navarre, par Bordenave. . 4 août 1873.
166. Annuaire-Bulletin, t. X. Année 1873.

1874.

167. Chroniques de Saint-Martial de Limoges . . . . . . 2 déc. 1873.
168. Œuvres de Brantôme, t. VII. . . . . 10 déc. 1873.
169. Chroniques de J. Froissart, t. V . . . . 1er juin 1874.
170. Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie. . . 1er oct. 1874.
171. Annuaire-Bulletin, t. XI. Année 1874.

1875.

172. Œuvres de Brantôme, t. VIII . . . . 31 déc. 1874.
173. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. III. . . 1er mai 1875.
174. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. Ier. 1er août 1875.
175. Chronique du bon duc Louis de Bourbon. . . . . . 1er avril 1876.
176. Annuaire-Bulletin, t. XII. Année 1875.

1876.

177. Œuvres de Brantôme, t. IX . . . . 31 déc. 1875.
178. Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, t. I . . . . 1er mai 1876.
179. Récits d'un Ménestrel de Reims . . . . 15 sept. 1876.
180. Chroniques de J. Froissart, t. VI. . . . . 1er déc. 1876.
181. Annuaire-Bulletin, t. XIII. Année 1876.

1877.

182. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. IV . . 1er avril 1877.
183. Lettres d'Antoine de Bourbon. . . . . 1er sept. 1877.
184. Mémoires de la Huguerye, t. I . . . . 1er déc. 1877.
185. Anecdotes d'Étienne de Bourbon . . . . 15 déc. 1877.
186. Annuaire-Bulletin, t. XIV. Année 1877.

1878.

187. Extraits des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. I 23 juill. 1878.
188. Chroniques de J. Froissart, t. VII. . . . . 1er mai 1878.
189. Histoire de Bayart . . . . 15 oct. 1878.
190. Mémoires de la Huguerye, t. II. . . . . 15 nov. 1878.
191. Annuaire-Bulletin, t. XV. Année 1878.

1879.

192. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. II 15 déc. 1878.
193. Mémoires de Nicolas Goulas, t. I . . . . 15 avril 1879.
194. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. II 30 sept. 1879.
195. Mémoires de Nicolas Goulas, t. II. . . . . 15 déc. 1879.
196. Annuaire-Bulletin, t. XVI. Année 1879.

1880.

197. Gestes des Évêques de Cambrai. . . . . 15 mai 1880.
198. Mémoires de la Huguerye, t. III. . . . . 15 déc. 1880.
199. Œuvres de Brantôme, t. X. . . . . 1er déc. 1881.
200. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. III 1er mars 1881.
201. Annuaire-Bulletin, t. XVII. Année 1880.

1881.

202. Les Établissements de saint Louis, t. I . . . . 31 déc. 1880.
203. Les Établissements de saint Louis, t. II. . . . . . . 1er juill. 1881.

1882.

1883.

1884.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 6 JANVIER 1885,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. L. DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 février suivant.)

Le secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de deux membres de la Société : M. Félix Lebrument, ancien libraire à Rouen, qui avait été inscrit sur la première liste des adhérents, en 1834, avec le nº 64; et M. Lacabane, directeur honoraire de l'École des chartes, qui faisait partie du Conseil depuis quarante ans. M. le président rappelle les services rendus à la science par M. Lacabane, alors surtout que, chargé de la conservation du Cabinet des titres, à la Bibliothèque nationale, il montra quel parti on pouvait tirer, pour l'histoire des XIVe et XVe siècles, des pièces originales conservées en si grand nombre dans les divers fonds du Cabinet, mais restées inconnues ou inabordables jusque-là. M. Lacabane avait dû entreprendre la publication des *Chroniques de Froissart* pour la Société, et il s'était préparé de longue main à ce labeur; c'est seulement en raison de scrupules exagérés, qui l'empêchèrent définitivement de se mettre à l'œuvre, que le Conseil confia la tâche à celui de ses membres qui en a déjà mené à bonne fin une grande partie. — Le Conseil s'associe aux regrets exprimés par M. le président à l'occasion de la double perte faite par la Société.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2038. M. Émile Masson, rue Taitbout, n° 82 ; présenté par MM. de Brotonne et de Boislisle.

2039. M. le baron Alphonse Mallet, régent de la Banque de France, rue d'Anjou, n° 35; présenté par MM. Édouard Mallet et Georges Picot.

2040. M. Edmond Charlemagne, à Châteauroux (Indre) ; présenté par MM. Daiguson et Siméon Luce.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 décembre 1884. — *Bulletin de la Société bibliographique,* novembre 1884. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* décembre 1884. — *Revue historique,* janvier-février 1885. — *Revue des Questions historiques,* 1er janvier 1885.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 2e trimestre de 1884.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Histoire des Romains, par V. Duruy, 347e et dernière livraison. — *Compte du trésor du Louvre sous Philippe le Bel* (Toussaint 1296), publié, d'après le rôle conservé au Musée Britannique, par Julien Havet. Br. in-8. Paris, H. Champion. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*) — *La légende paléographique du papier de coton,* par C.-M. Briquet. Br. in-12. Genève, Ch. Schuchardt. — *La seigneurie de la Garaudière, dépendance de l'abbaye de la Roe,* d'après les documents inédits (xiiie-xviiie siècles), par André Joubert. Mamers, Fleury et Dangin. (Extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine.*) — *La donation de Hugues, marquis de Toscane, au Saint-Sépulcre, et les établissements latins de Jérusalem au Xe siècle,* par le comte Riant. Br. in-4. Paris, Impr. nationale. (Extrait des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*) — *Lettre de M. Léopold Delisle à M. le Maire de Tours sur le catalogue des manuscrits de cette ville.* Paris, typ. G. Chamerot. — *Le désordre des finances et les excès de la spéculation à la fin du règne de Louis XIV et au commencement du règne de Louis XV,* par Ad. Vuitry, de l'Institut. Un vol. in-12. Paris, C. Lévy. — *Les Ligues étolienne et achéenne,* leur histoire et leurs institutions, nature et durée de leur antagonisme, par Marcel Dubois, ancien membre

de l'École française d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy. Un vol. in-8. Paris, Thorin. (Fasc. XL de la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

Correspondance.

MM. le vicomte de Ponton d'Amécourt et Châtel remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. Crouzel, conservateur de la bibliothèque universitaire de Toulouse, adresse les mêmes remerciements pour l'inscription de cette bibliothèque.

M. Bruno Krusch, de Berlin, annonce qu'il a rendu compte du volume du Cinquantenaire dans l'*Historischen Zeitschrift*, et M. le docteur Kœcher accuse réception de l'exemplaire de la *Relation de la cour de France,* dont il doit rendre compte dans le même recueil.

M. Reusens adresse une réclamation au nom de la bibliothèque de l'Université catholique de Louvain. — Renvoi à M. le trésorier.

Le Bureau de la Smithsonian Institution, en annonçant l'envoi de son rapport annuel, demande un échange de publications. — Renvoi au Comité des fonds.

M. le président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Desnoyers, secrétaire de la Société, empêché depuis deux ans, par l'état de sa santé, de prendre part aux travaux du Conseil, prie ses collègues de vouloir bien le décharger des fonctions qui lui ont été confiées dès l'origine de la Société et dont il s'est acquitté de son mieux pendant plus de cinquante ans.

M. le président, après avoir rappelé les services rendus par M. Desnoyers avec un dévouement et un zèle dont la Société ne saurait perdre le souvenir, propose, si le Conseil agrée la démission qui lui est présentée, de conférer à M. Desnoyers le titre de président honoraire, resté vacant depuis la mort de M. le marquis de Fortia d'Urban, qui le porta de 1834 à 1843.

Les membres du Conseil, en exprimant leurs regrets unanimes des circonstances qui les privent du concours actif de M. Desnoyers, l'élisent par acclamation président d'honneur de la Société.

Sur la proposition de M. le président, il est procédé à l'élection d'un secrétaire, en remplacement de M. Desnoyers.

M. de Boislisle, secrétaire adjoint, est élu secrétaire.

Le nouveau secrétaire exprime à ses collègues sa profonde gratitude de l'honneur qu'ils viennent de lui faire et son espoir que M. Desnoyers, à côté duquel il a occupé le poste de secrétaire adjoint depuis 1872, et qui lui a donné, en toutes occasions, l'exemple d'un entier dévouement aux intérêts de la Société, l'aidera encore, par sa direction bienveillante, à justifier la confiance du Conseil et à remplir dignement ses fonctions nouvelles.

Le Conseil, sur la proposition de M. le président, remet à la séance des élections annuelles le choix d'un secrétaire adjoint, en remplacement de M. de Boislisle, qui continuera provisoirement à faire les fonctions.

Travaux de la Société.

Le secrétaire adjoint communique l'état des impressions.

Imprimerie Lahure :

Froissart. T. VIII. Le bon à tirer des variantes a été donné.

Le Conseil exprime à M. Siméon Luce son désir que les sommaires puissent être livrés avant la fin du premier semestre.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. 1re partie : 9 feuilles tirées et distribuées.

— — 2e partie : 5 feuilles en placards.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Feuilles 1 à 17 tirées ; feuilles 18 et 19 en placards.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuilles 1 à 12 tirées ; feuilles 13 en placards, 14 en composition.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. III. Feuilles 1 à 10 tirées; feuilles 11 à 13 en pages, 14 à 17 en placards.

Divers membres du Conseil signalent la présentation d'une thèse à l'École des chartes, par M. Stein, sur Olivier de la Marche et ses mémoires.

Œuvres de Rigord et de G. le Breton. T. II. Feuilles 1 à 10 tirées; 11 à 13 en placards.

Lettres de Louis XI. T. II. L'impression suspendue, pendant six mois, à la feuille 12, va être reprise par M. Vaesen, récemment revenu à Paris.

Le Jouvencel. T. I. L'impression est suspendue depuis près de dix-huit mois, par la nécessité d'attendre l'Introduction promise par M. Camille Favre. Celui-ci a écrit au commissaire responsable qu'ayant recommencé son travail sur un nouveau plan, il ne pourra le remettre avant la fin de l'hiver. — Le Conseil décide que, si cette livraison n'est faite au 1er avril, il y aura lieu d'adopter une combinaison qui permette de reprendre l'impression. M. le président est chargé d'en donner avis à M. Favre.

Journal de Nicolas de Baye. T. I. Un spécimen typographique a été adressé à l'éditeur, M. Tuetey.

M. le marquis de Vogüé, retenu loin de Paris pour plusieurs mois, a annoncé qu'il s'occupait néanmoins de préparer le tome II des *Mémoires de Villars.*

A la suite de cet examen des travaux en cours, M. le président fait observer que, si l'on peut espérer que le tome III des *Mémoires d'Olivier de la Marche* vienne, avant peu, compléter la distribution de 1884, il n'y en aura pas moins une nécessité urgente d'activer les autres impressions pour que deux volumes de la distribution de 1885 soient prêts à l'époque ordinaire.

M. le président annonce que le projet de publication de la *Règle du Temple,* présenté par M. de Curzon, sera soumis au Comité de publication dès que les membres de ce Comité seront en nombre suffisant, et il prie M. Delaville le Roulx de

vouloir bien, préalablement, examiner si les textes recueillis par M. de Curzon amélioreraient celui qui a été publié, en 1840, par M. Maillard de Chambure.

Sur un avis favorable transmis de la part de M. Ludovic Lalanne, le Conseil adopte en principe le projet d'une édition critique des *Chroniques de Jean d'Auton* sur les premières années du règne de Louis XII, présenté par M. René de Maulde, et remet à une autre séance le choix du commissaire responsable.

Le secrétaire communique une lettre de M. Boutiron, secrétaire de la légation de France à Lisbonne, proposant de publier une traduction de mémoires sur la cour de Louis XIV écrits par l'ambassadeur portugais Salvador Taborda, à la suite du séjour qu'il fit auprès de ce roi de 1677 à 1682. — Le Conseil, en exprimant sa gratitude de l'offre de M. Boutiron, décide qu'il n'est pas possible d'y donner suite, la Société ne publiant que des mémoires originaux, et non des traductions.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — Bonnefoy (J.-A.). Le prieuré de Chamonix; documents relatifs au prieuré et à la vallée de Chamonix, publiés et annotés par M. A. Perrin. T. II. In-8, xxxii-472 p. Chambéry, Chatelain.

2. — Bouchot (H.). Les portraits aux crayons des xvi[e] et xvii[e] siècles conservés à la Bibliothèque nationale (1525-1646); notice, catalogue et appendice. In-8, 416 p., avec 2 portraits en fac-similé. Paris, Oudin et C[ie].

3. — Decoux-Lagoutte (E.). Notes et documents pour servir à l'histoire des juridictions royales en Bas-Limousin (1462-1790). In-8, 171 p. Tulle, impr. Crauffon.

4. — Decroos (P.). Une ville artésienne avant la Révolution, xviie et xviiie siècles (Béthune). In-8, iv-115 p. Saint-Omer, impr. d'Homont.

5. — Delaborde (H.-F.). La légation du cardinal Balue en 1484 et le parlement de Paris. In-8, 16 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

6. — Deloche (M.). Renseignements archéologiques sur la transformation du *c* guttural du latin en une sifflante, et mémoires sur le monnayage en Gaule au nom de l'empereur Maurice Tibère. In-4, 68 pages. Paris, Imprimerie nationale.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

7. — Depping (G.). Quelques pièces inédites concernant Mme de Sévigné et les Coulanges. In-8, 32 pages. Paris, Picard.

(Extrait du Compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.)

8. — Hauréau (H.). Disputatio mundi et religionis. In-8, 30 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

9. — La Marche (O. de). Strophes sur la Noël, composées par Olivier de la Marche, d'après un sermon d'Olivier Maillard, et publiées sur le manuscrit original, avec introduction et notes, par le marquis de Granges de Surgères. In-8, 20 p. Nantes, Forest et Grimaud.

(Extrait du Bulletin de la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne.)

10. — Ledieu (A.). Dictionnaire d'histoire locale : l'arrondissement d'Abbeville de nos jours, et le Ponthieu en 1763. In-12, 153 p. Abbeville, Caudron.

11. — Leroux (A.), É. Molinier et A. Thomas. Docu-

ments historiques bas-latins, provençaux et français concernant principalement la Marche et le Limousin. In-8, IV-362 p. Limoges, Ducourtieux.

12. — PARIS (G.). La Vie de saint Alexis, poème du XIe siècle. Texte critique. In-12, VIII-28 p. Paris, Vieweg.

13. — ROBERT (U.). État des catalogues des bibliothèques publiques de France. In-8, 27 p. Lille, impr. Danel.

14. — SOLIGNAC (A. DE). Les ducs d'Aquitaine. Grand in-8, 240 p. Limoges, E. Ardant et Cie.

15. — TRANCHANT (C.). Note sur Chauvigny de Poitou et ses monuments. In-8, 29 p. Paris, Léautey.

16. — VARAX (P. DE). Généalogie de la maison de Sainte-Colombe, ses alliances et ses seigneuries ; nombreux documents intéressant le Beaujolais, le Forez, le Lyonnais, le Dauphiné, le Poitou, le Charollais et autres provinces. In-8 carré, XV-341 p. et planche. Lyon, Albert.

17. — VATEL (C.). Histoire de Mme Du Barry d'après ses papiers personnels et les documents des archives publiques, précédée d'une introduction sur Mme de Pompadour, le Parc-aux-Cerfs et Mlle de Romans. T. III. In-18 jésus, 492 p. et portrait. Versailles, Bernard.

18. — VERLAQUE (l'abbé V.). Fénelon missionnaire, d'après des documents inédits (1685-1687). In-8, 31 p. Marseille, Chauffard.

(Extrait du Bulletin de l'Académie du Var.)

19. — VIREY (C.-E.). Voyage de Mgr le prince de Condé de Bruxelles à Milan par la basse et la haute Allemagne et les montagnes des Alpes ; vers itinéraires et faits en chemin par Claude-Enoch Virey, secrétaire dudit seigneur, publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale. In-8, 47 p. Paris, Jouaust.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 FÉVRIER 1885,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. L. DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 mars.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président informe le Conseil de la mort de M. le docteur Rathery, qui avait succédé à son père comme membre de la Société, et que son frère demande à remplacer.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2041. M. Léon Baudez, avocat, mandataire de Mme veuve Loones, libraire de la Société, rue de Tournon, n° 6; présenté par MM. Desnoyers et Léon Gautier.

2042. M. Paul Rathery, inspecteur des finances, rue des Saints-Pères, n° 9 ; présenté par MM. Desnoyers et L. Delisle.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 janvier 1885. — *Bulletin de la Société bibliographique,* décembre 1884. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* janvier 1885.

Sociétés savantes. — *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée,* 1884. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,* octobre à décembre 1884. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* t. VI, 1883. — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine,* 1er et 2e trimestres de 1884.

Ouvrages adressés par les auteurs ou les éditeurs.

Le compte des recettes et dépenses du roi de Navarre en France et en Normandie, de 1367 à 1370, publié par E. Izarn, avec une introduction par Gustave-A. Prévost. Un vol. in-8. Paris, Alph. Picard. — *Les stratèges athéniens,* par Ant. Hauvette-Besnault, ancien élève de l'École normale supérieure, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur au collège Stanislas. (Fasc. XLI de la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

De la part de M. Noël Valois : *Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris* (1228-1249). Un vol. in-8. Paris, Picard, 1880. — *Établissement et organisation du régime municipal à Figeac.* Br. in-8. 1879. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*) — *De arte scribendi epistolas apud Gallicos medii ævi scriptores rhetoresve.* Br. in-8. Paris, Picard, 1880. — *Fragment d'un registre du Grand Conseil de Charles VII* (mars-juin 1455). Br. in-8. Paris, Picard, 1883. (Extrait de l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France.*) — *Le Conseil du roi et le Grand Conseil pendant la première année du règne de Charles VIII.* Br. in-8. Paris, Picard, 1883. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*) — *Notes sur la révolution parisienne de 1356-58 : la revanche des frères Braque.* Br. in-8. Paris, Picard, 1883. (Extrait des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.*) — *Le gouvernement représentatif en France au XIV*e *siècle : étude sur le Conseil du roi pendant la captivité de Jean le Bon.* Br. in-8, 1885. (Extrait de la *Revue des Questions historiques.*)

De la part de M. le comte de Marsy : *Un voyage de Compiègne à Coutances en 1482.* Br. in-8. (Extrait des comptes-rendus du Congrès d'archéologie de juillet 1883.) — *Bibliographie picarde,* 5e fascicule. (Extrait de *la Picardie.*) — *Notes sur la Ligue en Picardie d'après une correspondance du duc de Mayenne.* Br. in-8. (Extrait de *la Picardie.*) — *Médailles frappées pour l'hommage féodal de la ville de Bourges aux marquis de Châteauneuf-sur-Cher.* Br. in-8.

Correspondance.

M. le président donne lecture de la lettre suivante, dont le Conseil décide que l'insertion sera faite au procès-verbal :

Paris, 30 janvier 1885.

Monsieur le président et cher confrère,

Je vous prie d'offrir au Conseil de la Société de l'Histoire de France l'expression de ma reconnaissance pour le nouveau témoi-

gnage d'estime qu'il a bien voulu me donner en me conférant le titre de président honoraire.

Mon âge et ma santé ne me permettaient plus de remplir les fonctions de secrétaire, que le Conseil de la Société m'avait confiées dès l'origine, et qu'il m'a fait le grand honneur de me conserver pendant cinquante ans. Déjà, pour les deux dernières années, j'avais dû recourir à l'obligeante et utile collaboration du secrétaire adjoint, notre savant confrère M. de Boislisle, que le Conseil vient de choisir pour secrétaire titulaire.

Ces fonctions si honorables m'ont procuré le plaisir de constater le dévouement infatigable du Conseil administratif, qui, par le choix des éditeurs et la publication régulière de plus de deux cents volumes, a mis la Société au premier rang et l'y maintient depuis un demi-siècle.

Par sa bienveillante indulgence, le Conseil a rendu facile et agréable l'accomplissement de mes devoirs. Il continuera, sous la direction de ses savants présidents et avec le concours de son nouveau secrétaire, de rendre aux études historiques les services qui lui ont mérité la reconnaissance de tous ceux qui trouvent dans ces études instructives des sources de travail ou des délassements à d'autres occupations.

Pour moi, je ne cesserai d'être reconnaissant du double témoignage d'estime que le Conseil de la Société de l'Histoire de France a bien voulu me donner à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation, et par le nouveau titre dont il vient de m'honorer.

Veuillez agréer, mon cher et savant ami et confrère, l'assurance de mes sentiments affectueux et tout dévoués.

J. Desnoyers.

Le secrétaire communique des lettres de M. le comte de Cosnac, s'excusant de ne pouvoir, pour raison de santé, assister à la séance, et de MM. le baron Mallet, Edmond Charlemagne et Émile Masson, remerciant le Conseil pour leur admission au nombre des membres de la Société.

Il communique également une demande d'un exemplaire du tome Ier des *Mémoires du maréchal de Villars* pour la rédaction de la *Bibliographie catholique*. — Le Conseil ordonne l'envoi de cet exemplaire.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. 1re partie : feuilles 10 et 11 en bon à tirer.

— — 2e partie : feuilles 12 et 13 en pages, 14 et 15 en placards.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Feuilles 18 et 19 en pages ; feuille 20 en placards. Il n'y a plus de copie.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuilles 13 en pages, 14 en placards.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. III. Feuilles 13 et 14 en pages, 15 à 17 en placards.

Œuvres de Rigord et de G. le Breton. T. II. Feuille 13 tirée ; feuilles 14 et 15 en placards.

Journal de Nicolas de Baye. T. I. Feuille 1 tirée ; feuilles 2 en pages et 3 en placards.

M. Daupeley, présent à la séance, annonce que M. Vaesen, revenu à Paris, va reprendre l'impression des *Lettres de Louis XI*, en suspens depuis quelques mois, et que, selon toutes probabilités, le tome III des *Mémoires d'Olivier de la Marche* sera prêt dans un mois et complétera la distribution de 1884.

M. le président fait savoir qu'il y aura impossibilité de se tenir dans les limites fixées pour l'achèvement du second et dernier volume de *Rigord et G. le Breton*, et que ce volume aura sans doute trente feuilles.

Il donne communication d'une réponse par laquelle M. Camille Favre promet de livrer son Introduction sur le *Jouvencel* et sur Jean de Bueil pour la date indiquée par le Conseil. Quant aux dimensions que le Conseil a également fixées pour ce travail, le commissaire responsable prendra toutes mesures nécessaires d'accord avec l'auteur.

M. le président, au nom du Comité de publication, propose d'adopter le projet présenté par M. de Curzon, archiviste aux Archives nationales, pour la publication de la *Règle de l'ordre du Temple,* rédigée en français vers la fin du XIIIe siècle, et dont on connaît trois manuscrits à Paris, Rome et Dijon. Ce texte a déjà été mis au jour, en 1840, par

M. Maillard de Chambure, mais sans que l'éditeur ait su utiliser les divers manuscrits et entourer son travail de toutes les garanties que l'érudition peut requérir. De plus, son volume, imprimé à petit nombre, est difficile à rencontrer; et enfin les progrès de la philologie et de toutes les connaissances relatives au temps et aux institutions de la féodalité permettraient, aujourd'hui, de faire un travail vraiment profitable à l'histoire. D'après les calculs de M. de Curzon, le texte donnerait environ 250 pages d'impression, et, en comptant sur 100 pages pour l'introduction, les notes et variantes, et la table des matières, le volume ne dépasserait pas vingt-deux feuilles. M. Delaville le Roulx, que le Comité a consulté comme s'étant déjà occupé de l'ordre du Temple, a établi avec M. de Curzon les différents détails du travail à faire, et il en pourra suivre attentivement l'exécution. Dans ces conditions, le Comité estime qu'il y a lieu d'adopter le projet de publication. — Le Conseil vote l'adoption et désigne M. Delaville le Roulx comme commissaire responsable.

M. Ludovic Lalanne propose, de la part de M. le lieutenant-colonel Bourelly, auteur de l'*Histoire du maréchal de Fabert*, la publication de mémoires anecdotiques de ce grand homme de guerre, dont le manuscrit inédit se trouve à la Bibliothèque nationale. Ce morceau historique donnerait, comme la *Règle du Temple,* un volume de petites dimensions, et le nom de l'éditeur garantit que la publication, intéressante à tous égards, serait faite avec autant de soin que de science. — Le Conseil, se considérant comme suffisamment informé et jugeant superflu de renvoyer la proposition à l'examen du Comité de publication, l'adopte en principe.

Sur la demande de M. le trésorier, le Conseil examine s'il n'y aurait pas lieu, plutôt que de faire simplement la table des matières contenues dans l'*Annuaire-Bulletin* des vingt années 1863-1884, de fondre avec cette nouvelle table les deux tables analogues faites en 1856 et 1863, ou plutôt de refaire une table générale des cinquante années. — Plusieurs

membres estimant qu'un tel travail serait long, compliqué et dispendieux, tandis que la nouvelle table ne formera qu'un fascicule de deux ou trois feuilles, le Conseil décide que celle-ci sera continuée telle que le secrétaire l'avait déjà commencée, et que le fascicule sera envoyé avec la fin de l'*Annuaire-Bulletin* de 1884, mais aura une pagination séparée. Il ne devra contenir que les indications strictement nécessaires et vraiment utiles.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

20. — Allard (P.). Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles, d'après les documents archéologiques. In-8, xxxix-465 p. Paris, Lecoffre.

21. — Arnaud (C.). L'Histoire d'une famille provençale depuis le milieu du xiv[e] siècle jusqu'en 1883; recherches et documents sur la famille Arnaud, de Forcalquier. T. I. In-8, 560 p. Marseille, Camoin.

22. — Arnaud (E.). Histoire des protestants de Provence, du Comtat-Venaissin et de la principauté d'Orange, avec une carte de l'ancienne Provence. 2 vol. in-8. T. I, xxii-573 p.; t. II, xii-414 p. Paris, Grassart.

23. — Bancel (E.-M.). Jehan Perréal, dit Jehan de Paris, peintre et valet de chambre des rois Charles VIII, Louis XII et François I[er]; recherches sur sa vie et son œuvre. In-4, iv-252 p. Paris, Launette.

24. — Bénet (A.). Le grand hiver de 1709 à Mâcon. In-8, 16 p. Paris, Imprimerie nationale.

(Extrait du Bulletin du Comité des travaux historiques.)

25. — Bengesco (G.). Voltaire, bibliographie de ses œuvres. T. II. In-8, xviii-456 p. et portrait de Beuchot. Paris, Perrin.

26. — Bouix (D.). Tractatus de Concilio provinciali. *Editio* tertia, ab ipsomet auctore recognita. In-8, xvi-592 p. Paris, Bourguet-Calas.

27. — Brassart (F.). La féodalité dans le nord de la France; mémoires sur les trois Arnoul qui ont possédé Douai au xe siècle. In-8, 47 p. Douai, Crépin.

(Extrait des Souvenirs de la Flandre wallonne.)

28. — Bruel (A.). Charte de pariage de Jean, sire de Joinville, avec l'abbé de Saint-Mansuy de Toul (décembre 1264). In-8, 8 p. Paris, Picard.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

29. — Callandreau (A.). Ravaillac; la maison où naquit le régicide; la tanière des Ravaillard dans la gorge de Baume-les-Messieurs; le château du diable. In-8, 193 p. avec gravures. Paris, Picard.

30. — Demay (G.). Inventaire des sceaux de la collection Clairambault, à la Bibliothèque nationale. T. I. In-4 à 2 col., ii-704 p. Paris, Imprimerie nationale; librairie Hachette et Cie.

31. — Germain (L.). Les seigneurs de Beaumesnil de la maison de Lorraine (1458-1604). In-8, 31 p. Bernay, impr. Ve Lefèvre.

32. — Grandjean (Ch.). Le registre de Benoît XI, recueil des bulles de ce pape. Fascicules 1 et 2. Grand in-4 à 2 col., p. 1 à 272. Paris, Thorin.

33. — Guigue (M.-C.). Cartulaire lyonnais. Documents inédits pour servir à l'histoire des anciennes provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Dombes, Bresse et Bugey, comprises jadis dans le *Pagus major Lugdunensis*. T. I. Documents antérieurs à l'année 1255. In-4, ix-886 p. Lyon, impr. Plan.

34. — Guillaume (G.). Antoine Watteau, sa vie, son

œuvre et les monuments élevés à sa mémoire; fête du bicentenaire du peintre des fêtes galantes. Feuilles 1 à 5. In-4, 40 p. Lille, impr. Danel.

35. — Leroux (A.), É. Molinier et A. Thomas. Documents historiques bas-latins, provençaux et français, concernant principalement la Marche et le Limousin. T. II. In-8, 384 p. Limoges, Ve Ducourtieux.

36. — Miracles de Nostre-Dame par personnages, publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Gaston Paris et Ulysse Robert. T. VII. In-8, 378 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.

37. — Montaiglon (A. de). Procès-verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture (1648-1793), publiés pour la Société de l'histoire de l'art français. T. VI (1745-1755). In-8, 444 p. Paris, Charavay frères.

38. — Petit (V.). Description des villes et campagnes du département de l'Yonne, recueil de notices historiques, biographiques, géographiques, géologiques, agricoles, etc., concernant toutes les communes du département. 2e volume. Arrondissement d'Avallon. Gr. in-8 à 2 col., xxiv-352 p. avec de nombreux dessins, cartes et plans. Auxerre, impr. et libr. Gallot.

39. — Tamizey de Larroque (P.). Les correspondants de Peiresc. I. Dubernard : une lettre inédite écrite d'Agen à Peiresc en 1628. II. César Nostradamus : lettres inédites écrites de Salon à Peiresc. III. Jean-Jacques Bouchard : lettres inédites écrites de Rome à Peiresc. IV. Joseph Gaultier, prieur de la Valette : lettres inédites écrites d'Aix, de 1629 à 1632. V. Claude de Saumaise : lettres écrites de Dijon, de Paris et de Leyde. 1620-1637. In-8, 17-60-iii-65, viii-80 et 186 p. Marseille, Olive; Aix, Illy; Dijon, Darantière.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 MARS 1885,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. L. DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 avril.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président informe le Conseil de la perte d'un des plus anciens membres de la Société, M. Jules Ravenel, conservateur sous-directeur honoraire à la Bibliothèque nationale, décédé le 22 février, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Entré dans la Société presque dès sa fondation, le 7 avril 1834, et nommé dès l'année suivante membre du Conseil et secrétaire à la rédaction du Bulletin, M. Ravenel ne donna sa démission de membre du Conseil qu'en 1874, et, soit comme secrétaire adjoint, soit comme éditeur des *Lettres de Mazarin à la Reine* ou comme commissaire responsable, soit enfin comme conservateur à la Bibliothèque nationale, les services qu'il a rendus ne sauraient être oubliés. — Le Conseil s'associe unanimement aux témoignages de gratitude exprimés par M. le président.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2043. M. le comte DE RAMBUTEAU, ancien conseiller d'État, rue Barbet-de-Jouy, nº 32; présenté par M. le comte Boulay de la Meurthe et M. de Boislisle.

2044. M. Agricol ROUX, notaire à Cavaillon (Vaucluse),

présenté par MM. L. Favre et Edm. Dupont; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

2045. La Bibliothèque universitaire de Montpellier, présentée par MM. L. Delisle et J. Desnoyers; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 février 1885. — *Bulletin de la Société bibliographique,* janvier 1885. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* février 1885. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique,* tome III de la 2e série, 3e livraison.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône,* tome VII, IIe partie, 1884. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 3e trimestre de 1884. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1884, n° 4. — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen,* année 1884, un vol. in-8°.

Second Annual report of the bureau of ethnology to the secretary of the Smithsonian institution, 1880-81, by J. W. Powell, director. Washington, 1883, un vol. in-4°.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

La question des propriétés primitives, par Léon Aucoc, membre de l'Institut, ancien président de section au Conseil d'État. Br. in-8°. (Extrait de la *Revue critique de législation et de jurisprudence.*)

Correspondance.

M. le comte de Cosnac, retenu par l'état de sa santé, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. le président transmet les mêmes excuses de la part de M. Vuitry.

Le secrétaire donne lecture d'une circulaire du ministère de l'Instruction publique demandant des renseignements précis sur l'époque de la fondation de chaque Société savante, sur celle de son autorisation, sur le nombre de ses

adhérents, etc. — Ces renseignements ont été fournis immédiatement au ministère.

Une autre circulaire du même ministère a trait à la réunion du Congrès des Sociétés savantes en Sorbonne, le 7 avril prochain, et au voyage à prix réduit de leurs délégués.

Le bibliothécaire de la bibliothèque universitaire de Montpellier demande à faire inscrire cet établissement au nombre des membres de la Société.

M. Agricol Roux demande à être admis au nombre des membres de la Société.

M. Léon Baudez remercie le Conseil au sujet de son admission.

M. le lieutenant-colonel Bourelly annonce qu'il a reçu avis de la décision prise par le Conseil dans sa dernière séance, et qu'il va préparer sans retard le texte des *Mémoires du maréchal de Fabert,* mais qu'il ne saurait fixer une date précise pour le dépôt du manuscrit.

L'Association générale des étudiants des Facultés et Écoles supérieures de Paris sollicite une concession des Mémoires et Documents publiés par la Société. — Renvoi au Comité des fonds.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. Feuilles 10 et 11 tirées ; feuilles 12 à 15 et dernière en bon à tirer.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Feuille 19 tirée ; feuille 20 en placards. On attend la copie de la table.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuilles 12 à 14 tirées ; on compose la suite.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. III. Feuille 14 tirée; feuilles 15 à 20 et dernière en pages.

Rigord et G. le Breton. T. II. Feuille 15 tirée; feuilles 16 en pages, 17 en placards.

Journal de Nicolas de Baye. T. I. Feuilles 1 à 3 tirées; feuilles 4 et 5 en placards.

L'impression du tome I du *Jouvencel* et du tome II des *Lettres de Louis XI* est toujours suspendue.

Le Conseil autorise la mise en distribution du tome III d'*Olivier de la Marche*, qui complétera la distribution de 1884.

M. de Beaucourt donne quelques renseignements sur la préparation de l'édition de la *Chronique du héraut d'armes Berry* proposée par M. de Bourmont.

M. de Ruble annonce au Conseil qu'il pourrait mettre à sa disposition une copie faite par lui, aux archives du royaume de Belgique, de la correspondance de Perrenot de Chantonnay, ambassadeur de Philippe II en France, avec Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme et gouvernante des Pays-Bas. Ces documents, restés inédits jusqu'ici, et tout différents des fragments de correspondance qui ont pris place dans les *Mémoires de Condé*, formeraient un volume des dimensions prescrites par le Conseil. — M. de Ruble est invité à donner communication de son manuscrit aussitôt qu'il lui sera possible de le faire venir à Paris.

M. le président communique, de la part de M. Kohler, archiviste-paléographe, un projet de publication du journal ou livre de raison de Guillaume d'Ercuis, aumônier du roi Philippe le Hardi et précepteur de Philippe le Bel, dont le manuscrit original est conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève. M. le président fournit, en outre, des renseignements sur ce document, qui comprend, en même temps que la mention des affaires privées de Guillaume d'Ercuis, une foule de faits nouveaux pour l'histoire générale de 1285 à 1310, l'auteur ayant vécu à la cour pendant toute cette période et ayant pu ainsi recueillir des informations très précises sur les événements importants, tels que l'expédition d'Aragon, la mort de Philippe le Hardi, l'avènement et le

gouvernement de Philippe le Bel, l'exécution des Templiers, etc. M. Kohler, qui s'est assuré le concours de M. Émile Molinier pour le cas où sa proposition serait acceptée, ne prendrait du manuscrit original, qui est rédigé en latin, que les parties les plus utiles pour l'histoire générale ou les plus caractéristiques en ce qui touche les affaires privées de Guillaume d'Ercuis. Il y joindrait, en appendice, quelques pièces conservées aux Archives nationales, notamment un très curieux testament de l'auteur du manuscrit ; et le tout formerait un volume de dix-neuf ou vingt feuilles. — M. le comte de Marsy faisant observer au Conseil que Guillaume d'Ercuis a été l'objet de deux notices de M. Coustant d'Yanville, qui contiennent la mention ou la reproduction de documents originaux, le Conseil diffère l'acceptation en principe du projet présenté par M. Kohler jusqu'à ce que les informations soient plus complètes sur ce point, et il prie M. de Marsy de les fournir pour la prochaine réunion du Comité de publication.

Le Comité des fonds, par l'organe de M. Moranvillé, son président, rend compte d'une demande d'échange de publications faite par la *Smithsonian Institution*, de Washington, et émet l'avis que cet échange ne saurait se faire, les publications de l'Institution étant presque exclusivement consacrées à l'ethnologie et aux antiquités préhistoriques de l'Amérique. Dans ces conditions, l'envoi de l'*Annuaire-Bulletin* semble suffisant pour entretenir les relations. — Le Conseil adopte l'avis du Comité.

M. Moranvillé présente ensuite quelques observations sur l'état des finances de la Société. Il fait remarquer que, si la vente des livres est restée, en 1884, considérablement au-dessous des prévisions budgétaires, ce déficit a été à peu près complété par un excédent au chapitre des cotisations, mais que, néanmoins, la situation impose de très grandes réserves dans les dépenses et une stricte application des mesures déjà recommandées par le Comité : réduction des dimensions des volumes, publicité plus régulière, recrutement plus actif d'adhésions à la Société. A ce propos, le Comité estime

qu'il y aurait peut-être lieu d'offrir aux bibliothèques de la province des avantages sur l'acquisition des anciennes publications qui sont restées en nombre dans le magasin de la Société. — Le Conseil invite le Comité des fonds à examiner plus complètement cette question sous ses différentes faces, et à présenter, dans la prochaine séance, une proposition bien déterminée.

Le Conseil renvoie également au Comité la proposition faite par un membre de la Société de se racheter de la cotisation annuelle par un versement unique.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

40. — Charmasse (A. de). Les Jésuites au collège d'Autun (1618-1763). In-8, 144 p. et armoiries. Autun, Dejussieu père et fils; Paris, H. Champion.

(Extrait des Mémoires de la Société éduenne.)

41. — Combes (F.). Lectures historiques à la Sorbonne et à l'Institut d'après les archives des pays étrangers. T. II. 2e livraison : Frédéric II, le cardinal de Fleury et Voltaire; 3e livraison : l'ambassade du maréchal de Tessé et le Gallicanisme en Espagne sous Philippe V. In-4, p. 43 à 109. Bordeaux, Feret; l'auteur, à la Faculté des lettres; Paris, Perrin.

42. — Courajod (L.). La part de l'art italien dans quelques monuments de sculpture de la première Renaissance française. Grand in-8, 36 p. Paris, H. Champion.

(Extrait de la Gazette des beaux-arts.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 AVRIL 1885,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. L. DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 mai.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce au Conseil la mort de M. Paulin Talabot, directeur de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. M. Talabot, qui, à une autorité incontestée dans les questions techniques et administratives, joignait le goût des lettres et de l'histoire, faisait partie de la Société depuis 1860.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2046. M. le colonel baron DE VATRY, boulevard Haussmann, n° 102 ; présenté par MM. de Brotonne et de Boislisle.

2047. M. Claudius POPELIN, rue de Téhéran, n° 7 ; présenté par MM. Armand Baschet et de Boislisle.

2048. M. PAILLARD-DUCLÉRÉ, député, boulevard Haussmann, n° 96 ; présenté par MM. G. Picot et Armand Baschet.

2049. M. RÉCIPON, député, rue Bassano, n° 39 ; présenté par MM. G. Picot et Armand Baschet.

2050. M. H. DAUVERGNE, architecte du département de l'Indre, à Châteauroux ; présenté par MM. Daiguson et Jourdain.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin des Bibliothèques et des Archives*, publié sous les auspices du ministère de l'Instruction publique, année 1884, fasc. 1, 2 et 3. — *Revue historique*, mars-avril 1885. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 mars 1885. — *Bulletin de la Société bibliographique*, février 1885. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, mars 1885. — *Revue des Questions historiques*, 1er avril 1885.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 3e et 4e trimestres de 1884. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, tome XIX (1884-1885). — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1884, 38e volume.

Publications adressées par les auteurs ou les éditeurs.

Catalogue d'une importante collection de curiosités autographiques, chartes et documents (vente du 18 mars 1885), par Eugène Charavay. Br. in-8°. — *La démolition des châteaux de Craon et de Château-Gontier*, d'après les documents inédits (1592-1657), par M. André Joubert. Mamers, G. Fleury et A. Dangin. Br. in-8°. (Extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine*.) — *René de la Rouvraye, sieur de Bressault* (1570-1571). Appendice, par le même. Br. in-8°. (Extrait de la même revue.)

Correspondance.

M. Picot s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. le comte de Rambuteau et M. Agricol Roux remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

Le secrétaire du Comité du *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers* réclame l'*Annuaire-Bulletin* en échange des fascicules de ce *Bulletin*, qui ont été envoyés régulièrement à la Société. — Renvoi au libraire.

Le secrétaire de la Société d'études des Hautes-Alpes, en adressant un exemplaire du n° 14 du *Bulletin* de cette

Société, demande l'échange avec le *Bulletin* et les travaux de la Société. — Renvoi au Comité des fonds.

Travaux de la Société.

L'impression du tome VIII des *Chroniques de Froissart* est toujours suspendue.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1885. Quatre feuilles en composition.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. On attend la copie de la table pour terminer l'ouvrage.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuille 14 tirée; feuille 15 en placards.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. III. Volume terminé et expédié à la librairie.

Rigord et G. le Breton. T. II. Feuille 18 tirée; feuille 19 en pages; feuille 20 en placards.

Lettres de Louis XI. T. II. Feuille 11 tirée; feuille 12 en pages; feuille 13 en placards. L'imprimerie a reçu la copie qui doit terminer ce volume et commencer le tome III.

Journal de Nicolas de Baye. T. I. Feuilles 1 à 8 tirées; feuille 9 en pages; feuille 10 en placards.

Le secrétaire annonce, en ce qui concerne le *Jouvencel*, que M. Favre doit arriver sous deux jours à Paris, apportant le manuscrit de l'Introduction, réformé et réduit selon les indications qui lui avaient été transmises de la part du Conseil.

Le tome III des *Mémoires d'Olivier de la Marche*, qui complète la distribution de 1884, sera mis en distribution sans retard.

M. Anatole de Barthélemy présente, au nom du Comité de publication, un rapport sur la proposition de M. le baron de Ruble relative à l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné. Cet ouvrage, du plus haut intérêt pour l'étude de la

seconde partie du XVIe siècle, n'a jamais eu que deux éditions in-folio, datées de 1616 et 1626 (du vivant de l'auteur), et qui sont rares et chères aujourd'hui. Il ne paraît pas devoir être compris dans la publication actuelle du libraire Lemerre, exclusivement restreinte aux œuvres poétiques du même auteur (les *Mémoires* ayant été édités par M. Lalanne sur le manuscrit original), et, alors même qu'il en serait autrement, l'édition annotée et commentée de l'*Histoire* que M. de Ruble propose d'entreprendre garderait toujours sa valeur particulière, d'autant plus qu'une œuvre aussi passionnée est de celles qui réclament un contrôle constant et attentif. M. de Ruble a établi, d'après les calculs les plus larges, que, le texte devant donner de sept à huit volumes de 25 feuilles, les notes deux volumes, la table et le lexique un volume et demi, l'ensemble formerait de dix à onze volumes. Il s'engagerait à mener le travail assez régulièrement et activement pour qu'un volume parût chaque année. Le Comité, connaissant la compétence indiscutable de M. le baron de Ruble en tout ce qui concerne le XVIe siècle et sachant qu'il est à même de tenir ses engagements, propose d'adopter en principe une publication qui serait des plus avantageuses pour la Société. — Le Conseil émet un vote conforme à l'avis du Comité, en chargeant toutefois M. Anatole de Barthélemy de vérifier quelles sont les intentions de l'éditeur Lemerre à l'égard de l'*Histoire universelle.*

M. de Barthélemy annonce, au nom du Comité de publication, que M. Roman propose de faire une nouvelle édition des *Mémoires de Louis de Pontis* (1597-1652), rédigés à Port-Royal, par Thomas du Fossé, sur les récits de Pontis lui-même, publiés par Messieurs de Port-Royal en 1676 et 1678, et plusieurs fois réimprimés depuis cette époque. Ces *Mémoires*, après avoir été accueillis avec une grande faveur lors de leur première apparition, furent critiqués et dépréciés ensuite à tel point que Voltaire alla jusqu'à nier que Pontis eût existé; mais la critique a établi depuis lors, non seulement que ce personnage était bien réel et avait

joué à la cour ou dans les armées le rôle que les *Mémoires* lui prêtent, mais aussi que, réserve faite de quelques erreurs explicables, les récits recueillis de sa bouche par Thomas du Fossé sont aussi exacts qu'instructifs et intéressants. M. Roman proposerait de reproduire, avec l'appareil nécessaire de notes, notice et table, non pas l'édition de 1715 suivie en dernier lieu pour la collection Michaud et Poujoulat, mais l'édition originale de 1676, telle que Thomas du Fossé l'avait livrée à l'imprimeur. Le Comité estime qu'il y aurait lieu de prendre en sérieuse considération cette proposition, qui donnerait à la Société un des bons textes historiques du XVIIe siècle; mais, comme M. Roman paraît s'être mépris de beaucoup sur l'étendue du texte, il serait nécessaire de s'entendre avec lui de nouveau et de vérifier les calculs. — Le Conseil, appréciant l'intérêt de la proposition de M. Roman, prie M. de Barthélemy de soumettre à celui-ci les observations du Comité, pour qu'une décision puisse être prise à la prochaine séance.

Le Comité de publication donne communication d'une lettre par laquelle M. René de Maulde demande que le premier des deux volumes de l'édition des *Chroniques de Jean d'Auton* qui a été acceptée en principe, soit muni d'une carte d'Italie pour servir à l'histoire des expéditions de Louis XII et de ses armées dans la Péninsule. Le Comité n'estime pas que l'addition d'une carte soit nécessaire pour un pays dont la topographie est bien connue et établie; il croit donc inutile de déroger, sur ce point, aux usages de la Société. — Le Conseil adopte l'avis du Comité.

M. le baron de Ruble est désigné pour suivre, en qualité de commissaire responsable, la publication de M. de Maulde, qui annonce devoir être prêt au commencement de l'année 1886.

Le Conseil décide que la librairie devra envoyer un exemplaire des trois volumes publiés des *Mémoires d'Olivier de la Marche* à la direction de la revue allemande *le Magasin pour la littérature allemande et étrangère,* laquelle offre de faire faire un compte-rendu.

M. le président propose que le Comité des fonds soit de nouveau appelé à examiner quelles mesures il y aurait à prendre pour les réserves d'ouvrages en trop grand nombre ou dépareillés de quelque volume qui se trouvent dans le magasin de la Société, et dont la garde ne laisse pas de représenter une somme assez considérable dans le budget annuel. — Le Conseil renvoie cette question à l'examen du Comité des fonds.

Il est décidé que la séance d'Assemblée générale, au lieu d'avoir lieu le premier mardi du mois de mai, sera remise au mardi 26 du même mois, et que, par suite, la séance préparatoire n'aura lieu que le mardi 5 mai.

La séance est levée à cinq heures et quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

43. — Cuissard (C.). Les Feux de la Saint-Jean. In-8, 47 p. Orléans, impr. Colas.

(Extrait du t. V des Lectures et Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix.)

44. — Luchaire (A.). Études sur les actes de Louis VII. Grand in-4, vii-529 p. et 6 planches. Paris, Picard.

45. — Quicherat (Jules). Mélanges d'archéologie et d'histoire. Antiquités celtiques, romaines et gallo-romaines, mémoires et fragments réunis et mis en ordre par Arthur Giry et Auguste Castan, précédés d'une notice sur la vie et les travaux de J. Quicherat, par Robert de Lasteyrie, et d'une bibliographie de ses œuvres. In-8, viii-581 p., avec portrait, figures et 8 planches. Paris, Picard.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 5 MAI 1885,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. G. PICOT, VICE-PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 juin suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2051. M. le vicomte DE COLLEVILLE, sous-préfet de Quimperlé (Finistère), présenté par M. A. Picard et M. Dupont ; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, nº 82.

2052. La Bibliothèque de la ville de Beauvais (Oise), présentée par M. A. Picard et M. Dupont; correspondant, M. Picard.

2053. M. A. CHOSSAT DE MONTBURON, au château de la Garde, par Bourg (Ain); présenté par MM. Augerd et J. Desnoyers.

2054. M. Henry COCHIN, rue de Vienne, nº 3; présenté par M. le duc de Broglie et M. Noël Valois.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique*, mai-juin 1885. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 avril 1885. — *Bulletin de la Société bibliographique*, avril 1885. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, avril 1885.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 4e trimestre de 1884. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,* janvier à mars 1885.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Joseph-Étienne Vaslin, annaliste de l'église de Beauvais (1690-1771), par Octave Raguenet de Saint-Albin, membre de l'Académie de Sainte-Croix. Orléans, P. Colas. Br. in-8°. — *Le combat de Bléneau,* par le comte de Cosnac. Fontainebleau, Ernest Bourges. Br. in-8°. (Extrait des *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.*)

Correspondance.

MM. Desnoyers et Lalanne expriment leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance.

MM. le baron de Vatry, Claudius Popelin, Récipon et Paillard-Ducléré remercient le Conseil à l'occasion de leur admission comme membres de la Société.

Le secrétaire communique l'invitation adressée au bureau de la Société, par le ministère de l'Instruction publique, à l'occasion de la réunion générale des Sociétés savantes en Sorbonne.

Travaux de la Société.

État des impressions chez Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1885. 1re partie : feuilles 1 à 4 tirées et expédiées au libraire.

Les Établissements de saint Louis. On attend la copie de la Table.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuilles 1 à 15 tirées; feuille 16 en placards.

Rigord et G. le Breton. T. II. Feuille 19 tirée; feuilles 20 à 23 en pages.

Lettres de Louis XI. T. II. Feuille 12 tirée ; feuilles 13 et 14 en placards.

Journal de Nicolas de Baye. T. I. Feuilles 9 à 12 tirées; feuilles 13 et 14 en placards.

M. Léon Gautier annonce qu'il a reçu de M. Camille Favre le manuscrit de l'introduction du *Jouvencel*, qui représente à peu près 300 pages d'impression, et qui formerait, avec les 224 pages de texte déjà imprimées, un volume de trente-deux feuilles. Il est d'avis, comme commissaire responsable, que ce travail, traité avec beaucoup de soin dans toutes ses parties, ne saurait être réduit de moitié, et que le Conseil devrait, par suite, accepter la proposition de M. Favre, qui offre de prendre à son compte les frais d'impression de six ou sept feuilles d'excédent. — Après une discussion à laquelle prennent part MM. de Ruble, Jourdain, de Mas Latrie, Servois et Baguenault de Puchesse, le Conseil, se rangeant à l'avis du commissaire responsable, décide cependant que la question sera renvoyée au Comité des fonds, et que ce Comité examinera en même temps comment il serait possible de témoigner à M. Favre la gratitude de la Société.

Le secrétaire communique une note de M. Roman, dont il résulte que le texte des *Mémoires de Pontis*, d'après l'édition complète de Thomas du Fossé, donnerait 610 pages : à quoi ajoutant l'Introduction, les notes et l'Index, on aurait deux volumes, de 400 pages chacun. — Renvoi au Comité de publication.

Le secrétaire présente deux propositions : l'une, de M. l'abbé Delarc, qui offre de faire une nouvelle édition de l'*Ystoire de li Normant*, dont l'édition faite pour la Société, par M. Champollion-Figeac, en 1835, est épuisée depuis longtemps; et l'autre de M. le comte Édouard de Barthélemy, qui offre de publier un journal inédit des années 1646 à 1660 conservé à la Bibliothèque nationale et bien connu des personnes qui ont étudié les documents originaux de cette époque. — L'une et l'autre proposition sont renvoyées au Comité de publication.

Le Conseil renvoie au Comité des fonds le soin d'exami-

ner quelles publications ou parties de publications pourraient être mises à la disposition de la Faculté des lettres pour le service de l'examen d'agrégation.

M. Servois, au nom de M. Moranvillé, président du Comité des fonds, donne lecture du rapport sur l'état des finances de la Société. Comme M. Moranvillé l'avait annoncé dans une des séances précédentes, il résulte de ce document que, malgré une augmentation du nombre des membres, l'équilibre des recettes et des dépenses n'a pu être obtenu sans peine, et qu'il est urgent de pourvoir à la réduction de certaines dépenses, et notamment des frais de garde des ouvrages en magasin.

Après avoir remercié les membres du Comité des fonds, le Conseil désigne les volumes qui suivent pour composer le prix d'histoire destiné au prochain concours général des lycées de Paris et de Versailles :

Notices et documents publiés à l'occasion du cinquantième anniversaire,	1 vol.
Histoire de Bayart,	1 vol.
Mémoires de la Huguerye,	3 vol.
Chronique d'Ernoul,	1 vol.
Mémoires de Mathieu Molé,	4 vol.

Le Conseil prononce la radiation de cinq membres de la Société qui n'ont point payé leur cotisation depuis cinq ans.

M. Delaville le Roulx, l'un des censeurs, donne communication du rapport qui doit être lu à l'Assemblée générale du 26 mai.

La séance est levée à cinq heures.

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 26 MAI 1885,

A trois heures et demie, dans la salle du Cours d'archéologie, à la Bibliothèque nationale,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LÉOPOLD DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 juin suivant.)

L'Assemblée entend la lecture :

1° Du discours de M. le président (voir p. 82);

2° Du rapport de M. de Boislisle, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société pendant l'exercice 1884-1885 (voir p. 140);

3° Du rapport des censeurs, MM. Le Tellier-Delafosse et Delaville le Roulx, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'année 1884 (voir p. 158).

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. Dupont, trésorier de la Société, sont mises aux voix par M. le président et adoptées par l'Assemblée.

Élections.

Sont réélus membres du Conseil, pour siéger jusqu'en 1889 :

MM. BEAUCOURT (DE), BORDIER, BROGLIE (DE), CHANTÉRAC (DE), COSNAC (DE), DELISLE, EGGER, JOURDAIN, MARSY (DE), RIANT.

M. NOËL VALOIS est élu en remplacement de M. Lacabane, décédé, dont les fonctions devaient cesser en 1886.

MM. Le Tellier-Delafosse et Delaville le Roulx sont réélus censeurs pour l'exercice 1885-1886.

La séance est levée à cinq heures et demie.

Discours de M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, Président.

Messieurs et chers confrères,

Le Conseil de la Société de l'Histoire de France m'a fait l'honneur de m'appeler à le présider pendant l'année qui vient de s'écouler, et qui devra marquer d'une façon particulière dans nos annales, puisqu'elle y ouvre une nouvelle période d'un demi-siècle. En vous remerciant de ce témoignage d'une bienveillance à laquelle vous m'avez habitué de vieille date, j'émets un vœu auquel s'associeront tous les amis de notre histoire. Puisse la période dans laquelle nous entrons être aussi fructueuse, et (pourquoi ne le dirais-je pas?) aussi glorieuse, que celle dont, l'an dernier, nous avons célébré la clôture par la publication d'un volume spécial, rempli de textes et de travaux variés et intéressants, dédié à l'un de nos fondateurs, à cet excellent M. Jules Desnoyers, qui, depuis plus d'un demi-siècle, a fait deux parts de son infatigable activité et de son inépuisable dévouement, l'une pour sa chère bibliothèque du Muséum et l'autre pour la Société de l'Histoire de France. Un scrupule exagéré lui a fait craindre que ses forces ne fussent plus à la hauteur de son zèle. Il s'est alors décidé à accomplir un sacrifice dont l'ajournement aurait semblé légitime à une conscience moins délicate. Il a résigné les fonctions de secrétaire, qu'il avait si dignement remplies depuis l'origine de la Société. Ce qui, pour lui comme pour nous, a adouci le sacrifice, c'est l'assurance que le confrère choisi pour lui succéder, M. Arthur de Boislisle, par la solidité de son érudition, par

la ponctualité de ses habitudes, par le charme de son commerce, et surtout par sa passion pour notre œuvre commune, saura maintenir fermes et intactes des traditions qui ont fait notre force dans le passé et qui nous garantissent le succès pour l'avenir.

Votre Conseil n'a d'ailleurs pas voulu laisser se relâcher les liens qui l'unissaient à son ancien secrétaire. Il a conféré à M. Desnoyers le titre de président honoraire. Nous continuerons ainsi à voir figurer en tête de nos listes un nom si justement respecté, et nous pourrons, longtemps encore, espérons-le bien, jouir d'une expérience dont la Société a si largement profité et à laquelle la plupart d'entre nous ont si souvent fait appel.

La distinction que nous avons accordée à M. Desnoyers n'est pas seulement la récompense des services qu'il nous a rendus, soit par la netteté des idées qu'il a fait prévaloir sur le plan et la marche de nos travaux, soit par les conseils et les encouragements qu'il a prodigués à nos éditeurs, soit par son zèle et, pardonnez-moi ce mot, par son ingéniosité à mettre en relief le mérite de nos volumes et à en signaler l'intérêt au public. Nous avons encore voulu rendre hommage à l'esprit de prosélytisme qui animait les premiers fondateurs de la Société et que personne n'a gardé aussi vivace que notre président honoraire. Cet esprit de prosélytisme, uniquement inspiré par l'amour de la patrie et par le souci de la vérité historique, n'est guère moins nécessaire aujourd'hui qu'il ne le fut aux débuts de l'entreprise.

Nous ne pouvons et nous ne voulons faire ni moins ni moins bien que nos devanciers. Il nous faut des ressources au moins équivalentes à celles qu'ils ont su se créer. Nous devons donc tous nous préoccuper d'amener des recrues nouvelles à la Société, et, pour réussir dans notre propagande, qu'avons-nous à faire, sinon de répandre la connaissance de nos travaux, d'en indiquer le caractère et de les recommander à tous nos compatriotes, à ceux qui cultivent la science historique, à ceux qui aiment les beaux livres, à ceux qui, dans toutes les classes de la société, dans tous les

partis politiques, comprennent la nécessité de mettre en lumière le passé de la France, de faire revivre aux yeux des générations nouvelles l'image que chaque siècle nous a laissée lui-même de ses grandeurs et de ses faiblesses, de produire au grand jour les témoignages contemporains qui nous sont parvenus sur les événements politiques, militaires et religieux, sur le jeu des institutions, sur le caractère et les pensées des hommes d'État et des grands capitaines, sur la vie publique et privée de nos pères. Que de coopérateurs peuvent nous aider à atteindre un si noble but ! Des appels de ce genre ont déjà souvent retenti dans nos séances annuelles et ont provoqué de nombreuses adhésions. Ils n'ont pas cependant été entendus de tous ceux qui auraient dû y répondre et que nous nous estimerions heureux d'enregistrer au nombre de nos confrères. Ne nous lassons donc pas de les répéter. De nouvelles recrues nous sont nécessaires pour maintenir nos rangs au complet et remplir les vides qui s'y produisent fatalement chaque année.

Aujourd'hui, Messieurs, j'ai la pénible mission d'avoir à adresser en votre nom un dernier adieu à quinze anciens membres de la Société, et à exprimer les regrets que nous inspire la mort de confrères dont les sympathies et le concours nous étaient précieux à plus d'un titre. Voici, suivant l'ordre alphabétique, les noms dont la Société doit pieusement garder le souvenir. Ce sont :

M. Gustave Bénard ;

M. Gaston de Bourge ;

M. Chambellan, professeur à l'École de droit de Paris, pour qui l'étude de l'histoire était inséparable de l'étude de la jurisprudence;

M. Félix Fournier, membre de la Commission centrale de la Société de géographie;

M. Gaspaillart, fonctionnaire du ministère des Finances;

M. Paul-Émile Giraud, auteur d'une remarquable histoire de l'abbaye et de la ville de Romans, bibliophile distingué, dont la Bibliothèque nationale a éprouvé la générosité, homme de cœur dont le caractère était à la hauteur de

l'intelligence, et dont la longue carrière a été consacrée, avec un absolu désintéressement, aux affaires publiques, à l'étude et à la bienfaisance;

M. Paul Lacroix, si connu sous le pseudonyme du Bibliophile Jacob, qui se recommande à nous par un double mérite : celui d'avoir éveillé et satisfait la curiosité du grand public sur une foule de questions d'histoire, d'art ou de bibliographie, et celui d'avoir mis au service de tous les travailleurs une infatigable obligeance, d'immenses lectures et d'étonnantes facultés de mémoire et d'imagination;

M. Landry, avoué à Châteauroux;

M. Lebrument, libraire à Rouen, auquel il faut savoir gré de n'avoir pas reculé devant plusieurs entreprises moins lucratives pour l'éditeur qu'utiles à l'érudition artistique et bibliographique;

Un autre libraire, M. Loones, que les liens les plus étroits unissaient à la Société de l'Histoire de France et dont les qualités ont été souvent appréciées par notre archiviste-trésorier et par beaucoup de nos sociétaires;

M. John-Whiteford Mackensie, d'Édimbourg, membre de différentes associations littéraires d'Écosse, qui n'avait pas cessé de s'intéresser à nos travaux depuis l'année 1838;

M. le docteur Rathery, dont le père a laissé un souvenir si vivant à la Société de l'Histoire de France, comme à la Bibliothèque nationale, et qui avait tenu à honneur de se faire inscrire sur nos listes, pour y maintenir un nom illustré par l'une de nos publications les plus considérables et les plus recherchées;

M. Paulin Talabot, dont le génie inventif et la puissante volonté ont tant contribué à transformer et à améliorer les conditions économiques de notre pays.

Nous avons encore perdu deux confrères, M. Lacabane et M. Ravenel, à chacun desquels une mention particulière doit être consacrée, puisqu'ils ont longtemps siégé dans notre Conseil et qu'à ce titre ils ont prêté leur concours à plusieurs de nos plus importants travaux.

Vous avez lu, Messieurs, une courte mais substantielle

notice que notre confrère M. le comte de Mas Latrie a insérée dans le dernier cahier de la *Bibliothèque de l'École des chartes.* Après cette notice, que reste-t-il à dire de la paisible vie de M. Lacabane, de la simplicité et de la finesse de son caractère, de l'originalité de ses trop rares publications et de l'influence heureuse qu'il sut exercer, à un moment décisif, sur les élèves des anciennes promotions de l'École des chartes? Je me contenterais de renvoyer à cette intéressante notice, si je n'avais pas à dissiper un préjugé dans l'esprit de plusieurs de nos confrères : ils ne connaissent guère M. Lacabane que pour n'avoir pas donné une édition de la Chronique de Froissart. Il ne faut pas laisser s'accréditer une telle opinion. M. Lacabane, il est vrai, n'a point publié cette édition de Froissart qui a figuré si longtemps sur vos programmes, dont une feuille, paraît-il, a été mise en épreuves, et qui a exercé la rhétorique de notre secrétaire quand il a, si souvent et sans jamais se répéter, essayé d'expliquer pourquoi le *Froissart,* si impatiemment attendu, restait toujours dans la catégorie de ces livres qu'un ingénieux bibliographe a classés dans l'ouvrage intitulé : *Bibliotheca promissa et latens*[1]. Maintenant que, grâce à la critique et à la persévérance de M. Siméon Luce, nous possédons une grande partie d'une excellente édition de Froissart, nous devons apprécier la question avec plus de calme et de sang-froid. Le seul reproche qu'on puisse adresser à M. Lacabane, c'est de s'être mépris sur le plan d'une œuvre pour laquelle il avait fait d'immenses recherches et dont la préparation l'avait conduit à une foule de découvertes historiques. Pendant longtemps, personne n'a connu comme lui l'histoire de France au XIVe siècle; personne n'avait mis comme lui le doigt sur une foule d'erreurs qui défigurent les annales de cette époque, même chez les écrivains modernes les plus estimés. M. Lacabane pensa qu'une édition de Froissart lui fournirait l'occasion de produire au grand jour

1. Th. J. ab Almeloveen, *Bibliotheca promissa et latens.* Gaudæ, 1688. In-8°.

ses innombrables trouvailles, et, négligeant le texte qui devait former le fond de la publication, songeant uniquement aux notes qui devaient l'accompagner, il se laissa aller au charme de multiplier ses découvertes, et s'aperçut trop tard qu'il succombait sous le poids de ses richesses. Il lui fallut s'arrêter sans avoir eu la satisfaction de nous faire jouir de ces innombrables rectifications historiques dont il entretenait ses amis avec une verve toute méridionale. Le travail auquel il s'est opiniâtrément livré pendant plus de quarante ans n'est cependant pas demeuré stérile. Les dissertations qu'il a publiées dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* sur la réhabilitation d'Enguerran de Marigni, sur le premier usage de la poudre à canon, sur la mort d'Étienne Marcel, sur la part prise par Pierre d'Orgemont à la continuation des *Grandes chroniques de France*, sur le rôle attribué à un évêque imaginaire de Rodez, Bertrand de Cardaillac, et sur les deux prétendues délivrances de Condom en 1369 et 1374, ont montré combien cette longue et patiente préparation avait été féconde en résultats nouveaux et indiscutables. Mais ce qu'il importe d'affirmer ici, c'est qu'à M. Lacabane revient l'honneur d'avoir compris et fait comprendre que toute l'histoire du XIV[e] siècle était à faire ou à refaire, en lui donnant pour principale assiette le témoignage des actes officiels, déposés en si grand nombre à la Bibliothèque nationale, dans les dossiers du Cabinet des titres. Il a ainsi frayé une voie nouvelle, que beaucoup de concurrents ont depuis parcourue et parcourent encore avec succès. C'est là un mérite d'un ordre supérieur, que la stricte justice m'aurait obligé à proclamer dans cette assemblée, lors même que, par beaucoup d'autres motifs, je n'aurais pas dû rappeler combien d'obligations nous avons à un confrère qui n'a pas mis le pied sur la terre promise, mais qui a montré à ses disciples le moyen d'y pénétrer.

M. Ravenel s'était cantonné dans l'étude du XVII[e] et du XVIII[e] siècle. Vous savez, Messieurs, quelle est l'immensité de ce territoire, et ce n'est pas à vous qu'il faut apprendre

combien de points en ont encore été insuffisamment reconnus, malgré le nombre, la vaillance et le flair des explorateurs qui l'ont parcouru dans tous les sens. Non content de se rendre un compte exact de ce qui avait été publié sur l'histoire et la littérature d'une société au milieu de laquelle notre imagination nous transporte si souvent, et dont les occupations, les soucis, les passions, les grandeurs et les faiblesses excitent notre curiosité à un si haut degré, M. Ravenel voulut pénétrer plusieurs des secrets de cette société ; il s'attacha surtout à faciliter la tâche des historiens et des critiques qui ont besoin de la connaître à fond et d'en étudier la littérature dans des textes authentiques, complets et corrects.

De là cette active coopération au *Voltaire* de Beuchot, de là ces recherches sur la vie et les écrits de Jean-Jacques Rousseau, de là ces éditions des œuvres de Montesquieu, des lettres de Mlle Aïssé et de la *Muse historique* de Loret; de là aussi cette correspondance de Mazarin avec la reine Anne d'Autriche, par laquelle fut si heureusement inaugurée en 1836 la série de vos publications.

M. Ravenel n'a pas seulement payé sa dette à notre association en lui donnant ce recueil des lettres de Mazarin; il a encore coopéré, en qualité de commissaire responsable, à plusieurs volumes de votre collection, et vous me reprocheriez mon silence si je ne rappelais pas ici la délicate et discrète assistance qu'il a constamment prêtée à l'éditeur de Pierre de Fenin, de Philippe de Commynes et de Jean de Wavrin.

Le lourd fardeau qui pesa pendant plus de trente ans sur les épaules de M. Ravenel, la direction du département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, ne lui permit pas de multiplier et de pousser aussi loin qu'il l'aurait voulu des travaux auxquels le public avait fait le meilleur accueil. Vous savez, Messieurs, avec quel dévouement il remplissait ses fonctions de conservateur. Vous n'avez certainement pas oublié l'empressement et l'affabilité qu'il mettait à satisfaire, et même à prévenir les demandes des lecteurs. Aussi vous êtes-vous tous associés, je n'en doute pas, à l'hommage

qui lui a été rendu, le jour de ses funérailles, par son disciple, son ami et son digne successeur, M. Thierry-Poux, hommage touchant, qui, pour avoir été dicté par la reconnaissance, n'en est pas moins l'exacte et impartiale expression de la vérité.

Après avoir payé un tribut de regrets aux confrères que nous avons perdus pendant le dernier exercice, vous me permettrez, Messieurs, de vous entretenir un instant d'un sujet qui ne saurait vous être indifférent. Tel est votre zèle pour le progrès des études historiques, que vous devez porter le plus vif intérêt à l'accroissement de nos dépôts publics. Votre reconnaissance est acquise, je le sais, aux généreux bienfaiteurs qui, en enrichissant les archives et les bibliothèques de l'État, des départements et des communes, fournissent souvent à vos éditeurs le moyen d'établir leurs textes et d'y joindre des commentaires instructifs. Vous ne trouverez donc pas mauvais, Messieurs, que je signale à votre attention de récents actes de libéralité qui ont mis à la portée des travailleurs des documents fort utiles pour nos recherches sur le passé de la France.

L'auteur d'un de ces actes de libéralité a voulu garder l'anonyme. Les Archives nationales lui doivent la réintégration de deux pièces originales de premier ordre, qui avaient disparu de la Section historique depuis plus d'un demi-siècle, et qui sont désormais en sûreté dans les vitrines du Musée. L'une est une longue lettre de Du Guesclin, datée du 5 juillet 1368, dans laquelle on sent vibrer d'un bout à l'autre la fierté et le courage du grand capitaine de Charles V. La seconde est une missive, entièrement autographe, que Jean le Bon, comte d'Angoulême, grand-père de François Ier, adressa à son frère le poète Charles, duc d'Orléans, le 11 juin 1444, peu de jours avant la fin d'un exil et d'une captivité de trente-deux années. Ce simple énoncé vous met à même d'apprécier ces deux documents, dont la *Bibliothèque de l'École des chartes* a publié la teneur et dont il existe une photogravure.

La première des lettres dont il vient d'être question se

termine par un double B, qu'on peut, à la rigueur, considérer comme une signature de Bertrand du Guesclin. Ce qui semble autoriser cette conjecture, c'est une particularité que m'a fait observer un de nos antiquaires les plus éminents, M. Alfred Ramé, le jour où il a offert à la Bibliothèque nationale un petit lot de parchemins relatifs à la famille Du Guesclin. Le plus curieux de ces parchemins est une obligation contractée le 14 octobre 1389 par Olivier du Guesclin, frère et héritier du connétable, au profit de Guillaume de Landrigen. Le connétable était mort sans s'acquitter vis-à-vis de ce Guillaume, qui lui avait cédé un prisonnier fait à la journée de Cocherel, et qui, par là, lui avait procuré une rançon montant à 14,000 francs et à 700 marcs d'argent. Au bas de l'acte est une espèce de signature, qui doit probablement se lire OLI et dont la disposition n'est pas sans analogie avec celle du double B de la lettre de Bertrand du Guesclin.

Au moment où M. Ramé déposait à la Bibliothèque le dossier relatif aux Du Guesclin, un autre magistrat, M. Augustin Chassaing, connu par ses recherches et ses publications sur l'histoire du Velay, nous offrait un double feuillet d'un compte de l'année 1406, qu'il avait trouvé sur la couverture d'un registre moderne. Ce fragment méritait bien d'être recueilli, et je me suis applaudi d'avoir pu l'incorporer dans les collections de la Bibliothèque. Il se rapporte, en effet, aux dépenses du fastueux duc de Berry, dont la mémoire est si chère aux amis des lettres et des arts. Il y est question de travaux d'orfèvrerie, et notamment d'un ours en or, garni d'un gros balais, d'une perle et de vingt-sept petits diamants, que le duc avait acheté 2,250 écus, pour le donner au grand maître Jean de Montaigu ; puis, d'un balais qui avait été cédé au duc par un chevalier anglais, Thomas Percy, et enfin de jetons d'or et d'argent que Jean Taranne, changeur et bourgeois de Paris, avait fait frapper aux armes du duc et à la devise d'un ours.

Je pourrais insister davantage sur l'intérêt des pièces offertes à la Bibliothèque par MM. Ramé et Chassaing. Mais

j'ai hâte de vous faire entrevoir de quelle importance sera pour vos travaux une grande collection de pièces originales que le comte Auguste de Bastard avait acquise en 1830, et qui fait partie des inappréciables trésors dont la libéralité de Mme la comtesse Auguste de Bastard et de sa belle-fille, Mme la comtesse Octave de Bastard, née Savary de Lancosme, vient d'enrichir la Bibliothèque nationale. Ce sont les restes du cabinet qu'un généalogiste nommé Aubron s'était formé à la veille de la Révolution, en ramassant soigneusement, comme le faisaient alors le baron de Joursanvault et les gardes de la Bibliothèque du roi, comme l'avaient fait précédemment Gaignières et Clairambault, les débris des archives de la Chambre des comptes, abandonnés et condamnés, sinon à la destruction, du moins à la dispersion. De ce chef, nous avons recueilli 1,400 pièces originales et 4,000 analyses, rédigées les unes par Aubron, les autres par Joursanvault, analyses assez exactes et assez détaillées pour tenir lieu, jusqu'à un certain point, des textes originaux. C'est donc environ 5,500 documents qui sont venus s'ajouter aux anciennes séries de la Bibliothèque nationale, et dans lesquels on trouvera une masse énorme de renseignements précis et authentiques sur la chronologie des événements, la biographie des grands hommes, l'histoire des institutions, des usages, des lettres et des arts, principalement au XIVe et au XVe siècle. Un catalogue de ces documents, déjà à moitié imprimé, ne tardera pas à paraître. En attendant qu'il soit achevé, permettez-moi, Messieurs, de vous citer un peu au hasard quelques exemples qui vous donneront une idée de la collection à laquelle le nom de la famille de Bastard d'Estang restera attaché.

Dans la série des pièces originales, on ne compte pas moins de quatre actes de Philippe le Bel, huit de Charles V, douze de Charles VI, quatre de Charles VII, dont deux antérieurs à la mort de Charles VI, six de Louis XI, deux cent trente-sept de Louis Ier et de Charles, ducs d'Orléans (cent quarante-huit du premier et quatre-vingt-neuf du second), six de Jean, bâtard d'Orléans, comte de Dunois.

En présence d'une aussi grande masse de documents, je n'ai que l'embarras du choix.

Ici, ce sont des gens de guerre qui reçoivent des indemnités pour les dommages qu'ils avaient éprouvés à la néfaste journée de Poitiers. Là, c'est la commune de Caen qui, en 1359, organise la défense du pays au milieu de la plus profonde anarchie. Plus loin, c'est l'état des services d'un compagnon de Bertrand du Guesclin, qui avait combattu à Cocherel, que les Anglais avaient fait prisonnier en Espagne, et qui tomba une seconde fois dans les mains des ennemis au siège de Limoges.

Plus de vingt pièces se rapportent aux événements des douze dernières années du règne de Charles VI et jettent quelques lueurs sur les troubles de cette lamentable période de notre histoire. Mais c'est par centaines qu'il faut compter celles qui font revivre à nos yeux la politique ambitieuse et la cour brillante du frère de Charles VI, de ce Louis, duc d'Orléans, qui voulait assurer à sa maison une puissance territoriale au moins égale à celle de la maison de Bourgogne. Non content de posséder en apanage le duché d'Orléans et le comté de Dreux, il se fait céder en 1392 par Gui de Châtillon les comtés de Blois et de Dunois; en 1400, il achète la baronnie de Couci et des droits sur le comté de Soissons; en 1404, il prend possession des terres de Montargis, de Courtenay, de Châtillon-sur-Marne et de Crécy-en-Brie; il jouissait déjà de la châtellenie de Château-Thierri et du comté de Porcien. Pour arrondir ses domaines de Champagne, il acquiert en 1405 les droits que Charles VI avait donnés au roi de Navarre sur la ville de Provins.

Son mariage avec Valentine de Milan lui avait ouvert les portes de l'Italie; nous pouvons suivre, dans une centaine de documents, les efforts, souvent heureux, qu'il fit pour se constituer une principauté dont Asti était la capitale. A l'aide des parchemins de la collection de Bastard, nous savons comment beaucoup de châteaux de Lombardie furent pris ou surpris par les troupes du sire de Couci, comment beaucoup de seigneurs et de villes furent amenés à embrasser le parti

du duc d'Orléans; comment fut recueilli l'argent qui s'engloutit dans cette aventureuse entreprise; comment enfin furent administrés les pays conquis. Des détails de tout genre nous sont révélés, jusqu'aux moindres particularités d'une course de chevaux qui eut lieu à Asti, le 12 avril 1404, pour célébrer la fête patronale.

Le duc Louis avait aussi les yeux tournés vers l'Allemagne. Dès l'année 1394, il recevait des ambassadeurs de l'archevêque de Cologne. En 1399, il négociait avec le roi de Bohême. Les places de Mouzon, de Damvillers et de Toul, dans lesquelles il entretenait des garnisons, pouvaient, à un moment donné, lui fournir une solide base d'opérations. Il s'était ménagé l'appui de plusieurs grands feudataires, tels que Jean, comte de Linanges, et Édouard de Bar, marquis de Pont, auxquels il faisait servir des pensions annuelles. Le duché de Luxembourg était l'objet principal de ses visées. Il réussit à s'en rendre maître, et nous avons des informations suffisantes pour exposer comment il s'entendit avec Josse, margrave de Brandebourg, comment il prit possession de Luxembourg, et comment il fit garder et administrer ce duché.

La sollicitude du duc d'Orléans se portait sur toutes les grandes entreprises de son temps. Il encourageait par des subventions les chevaliers français qui allaient combattre en Prusse sous la bannière de l'ordre teutonique, et, après le désastre de Nicopolis, en 1396, il n'épargna ni démarches ni dépenses pour obtenir des nouvelles de l'armée du comte de Nevers et pour soulager les prisonniers de Bajazet.

Voilà, Messieurs, comment on pourrait esquisser le rôle politique de Louis, duc d'Orléans, même en s'en tenant aux parchemins du comte de Bastard. Sans puiser à d'autres sources, on pourrait aussi tracer un tableau fidèle et complet de la vie privée du prince. Voyez, par exemple, avec quelle passion il se livre au jeu de paume; il y perd des sommes considérables en luttant avec Guillaume de Trie, avec le sire de Gaucourt, avec le comte d'Eu, connétable de France, et surtout avec le maréchal Bouciquaut. En 1392, celui-ci fut

assez heureux pour gagner une somme si forte que le duc ne put s'acquitter sans recourir à une transaction : le maréchal le tint quitte moyennant une somme de 2,000 francs payable par acomptes mensuels de 200 francs chacun ; le dernier paiement n'en fut effectué que le 15 mai 1394.

Le faste était un trait du caractère de Louis, duc d'Orléans, comme de beaucoup d'autres princes de son siècle. Il était d'une excessive prodigalité et saisissait toutes les occasions de faire de riches cadeaux à ses parents, à ses amis, à ses serviteurs.

Donnait-il un grand repas? Les invités ne se retiraient pas sans emporter des joyaux ou des pièces d'argenterie, souvent de grand prix. C'est ainsi que le duc de Berry reçut, en 1394, un porte-paix garni de perles et d'un gros diamant ; les ambassadeurs de l'archevêque de Cologne, en 1394, des hanaps et des aiguières ; Catherine de Vendôme, comtesse de la Marche, et ses filles, en 1401, des diamants montés en anneaux. A chaque instant, c'était une noce ou un baptême qui provoquait les libéralités du duc d'Orléans. Entre beaucoup d'exemples, je relève, en 1392, le mariage du sire de Bethancourt, le futur conquérant des Canaries, et, en 1402, celui d'Hector de Pontbriant, qui, peu de mois auparavant, était allé en Angleterre faire des armes, au plaisir de Dieu, à l'encontre d'un certain Anglais.

Au nouvel an, des étrennes étaient distribuées à profusion. Il y avait des cadeaux fort modestes. Ainsi une cargaison de deux cent quarante fromages de Brie permit de donner, le 1er janvier 1402 (n. st.), à beaucoup de personnes, un souvenir qui n'avait pas occasionné une grande dépense. Mais, l'année précédente, le mémoire d'un seul fournisseur d'étrennes s'était élevé à plus de 4,600 francs (plus de 45,000 francs d'aujourd'hui, valeur intrinsèque) : ce prix ne doit pas nous étonner, car il représente trente-deux articles de grand luxe choisis chez Guillaume Sanguin, l'un des plus opulents marchands de Paris. On y remarquait un tableau rond, en or, sur lequel se détachait en émail blanc l'image de Notre-Dame entourée de sept angelots, et dont la bordure était gar-

nie de quatre saphirs, de quatre balais et de quinze perles. C'était le cadeau destiné à la reine Isabeau. Un objet encore plus précieux était une grande épée, dont le duc avait voulu, comme il le disait, s'étrenner lui-même : elle était toute couverte et garnie d'or de l'ouvrage de Venise, avec un pommeau enrichi de douze balais et de douze perles, et avec une bouterolle ornée d'un gros balais et d'un saphir.

Quel contraste entre ce luxe et les misères de la France pendant les dernières années du règne de Charles VI et les premières du règne de Charles VII ! La trace de ces misères se trouve sur plus d'une page de la collection de Bastard. Nous ne nous y arrêterons point ; si le temps ne nous pressait pas, j'aimerais mieux fixer votre attention sur de nombreuses et très instructives allusions aux efforts des Français pour regagner pied à pied le territoire occupé par les Anglais : en 1430, tentative pour entrer à Dreux et révolte des habitants de Meulan, qui enlèvent à l'ennemi le pont et le fort de cette ville ; en 1433, occupation de Senonches, de Châteauneuf-en-Timerais, de Chartres et de Houdan ; en 1435, succès décisifs dans le pays de Caux ; en 1443, occupation de Granville ; en 1449, recouvrement de beaucoup de places fortes dans la haute et basse Normandie, Pont-de-l'Arche, Tancarville, Arques, Caudebec, Rouen et Carentan. Ce ne sont pas de simples mentions fugitives : çà et là, un compte-rendu administratif prend l'allure d'un récit de chroniqueur. Voici, par exemple, comment le lieutenant du bailli de Caux pour le roi d'Angleterre raconte les exploits de Saintrailles et de La Hire pendant l'automne de 1435 :

« Le xiiie jour de septembre, feste sainte Croix, eu dit an IIIIc XXXV, Poton de Saintytrailles, Estienne de Vignolles, dit La Hire, et plusieurs aultres cappitaines, accompaigniés en grant nombre de gens de guerre, ennemis et adversaires du roy nostre sire, vindrent et entrèrent soudainement eu païs de Caux, coururent, pillèrent et destruirent le païs, et par especial en ceste viconté [d'Arques], en admenèrent grant nombre de prisonniers, et si pou de peuple qu'il y demoura se absentèrent et fuirent

hors du païs, les aucuns avecques les dis adversaires, et les aultres en la ville de Dieppe et aillieurs, laquelle ville de Dieppe fut prinse par traïson et emblée par les dis adversaires le xvi[e] jour de novembre prouchain ensuivant du terme Saint Michiel IIII[c] XXXV; et tantost après prinstrent et mistrent en leur main et par traïson la ville d'Eu, les chasteaux de Guillemescourt, Longueville, Charlemesnil, Hotot et Lanmerville, toutes icelles places assises en la dite viconté et ressort; et si prinstrent et mistrent les dis adverssaires en leur main toutes les villes et chasteaux du bailliage de Caux, entre les rivières de Seine et Arques, excepté la ville de Caudebec, les chasteaux d'Arques, Basqueville et Bellencombre... »

A côté de noms depuis longtemps célèbres, comme ceux de Saintrailles et de La Hire, paraissent des noms modestes qui méritent de sortir de l'oubli. Tel est celui de Guillaume Berthin, qui rendit de grands services pour le recouvrement de la Normandie, et à qui revient l'honneur d'avoir expulsé les Anglais de Verneuil.

La collection de Bastard est peut-être moins riche en renseignements sur les règnes des successeurs de Charles VII. On y recueillera cependant beaucoup de détails vraiment intéressants pour l'histoire de Louis XI. Ici, par exemple, la preuve des pourparlers entamés dès l'année 1464 pour le mariage de Jeanne, fille du roi, encore au berceau, avec le fils du duc d'Orléans; là, le contrat de mariage du fameux Olivier le Mauvais, ou le Daim, barbier du roi, avec la veuve d'un bourgeois de Paris, en 1467; ailleurs, les motifs qui décidèrent Louis XI à affecter à l'usage exclusif de la cour l'église Saint-Florentin d'Amboise et à construire dans la ville une église paroissiale; plus loin, des négociations pour faire épouser au dauphin Charles, depuis Charles VIII, Marguerite, fille du duc d'Autriche.

Je négligerai les événements plus récents, et je ne m'arrêterai pas même à une quittance émanée de Peyrault de Maugiron, l'un des capitaines qui aidèrent François I[er] à gagner, le 14 septembre 1515, la bataille de Marignan, ou, pour

parler comme le document original, la bataille de Sainte-Brigide.

Par les exemples que j'ai indiqués, vous avez pu voir, Messieurs, que les parchemins de la collection de Bastard se rapportent principalement à l'Ile-de-France, à la Champagne, à la Picardie, à la Normandie, à la Beauce, à l'Orléanais, à la Touraine et au Blaisois. Nos autres provinces y sont aussi très bien représentées. — Au Berry appartiennent deux pièces de toute beauté : une charte de l'année 1168, relative à l'anniversaire de Guillaume, chantre de la cathédrale de Bourges, et un privilège accordé en 1414, par Jean, duc de Berry, à la Sainte-Chapelle de Bourges. — Les historiens du Languedoc mettront à profit la décision prise en 1449 par les états réunis à Montpellier pour subventionner les entreprises de Jacques Cœur, et un mandement de Charles VII du 24 septembre 1449, pour rétablir les ports d'Aigues-Mortes, d'Agde et de Vias, et pour creuser un canal qui aurait amené les eaux du Rhône à la mer sous Aigues-Mortes.

Ne quittons pas la collection dont je vous entretiens, peut-être avec trop de complaisance, sans y glaner quelques notions sur l'histoire des lettres et des arts.

A la date du 4 juin 1412, nous y rencontrons un très long rôle où sont inscrits les noms de tous les docteurs, licenciés, bacheliers, écoliers et officiers de l'université d'Orléans. Un peu plus loin, se trouve en original l'une des grandes chartes que Henri VI, roi d'Angleterre, octroya à l'université de Caen ; elle est du 19 mars 1437.

L'histoire de la librairie des ducs d'Orléans n'est plus à faire ; on peut cependant encore ajouter beaucoup de particularités à celles que nous connaissons déjà sur cette intéressante institution.

En ce qui touche le duc Louis, Ier du nom, nous devons mentionner la cession que Gilles Malet lui fit, en 1393, d'un Tite-Live français en deux volumes, estimé 300 francs (environ 3,000 francs de notre monnaie, valeur intrinsèque) ; — la copie d'un registre exécutée en 1401 par Jean Flamel, à

raison de 16 deniers parisis le feuillet, comme l'atteste une quittance entièrement écrite de la main de ce célèbre calligraphe ; — la reliure, en 1402, d'un grand roman du roi Artus ; — l'enluminure et la reliure, en 1402, de livrets dans lesquels devaient apprendre à lire les deux fils aînés du duc ; — l'achat d'un missel portatif, en 1403 ; — l'acquisition, en 1404, de livres ayant appartenu au connétable Louis de Sancerre.

Rien d'essentiel n'est à noter pour l'histoire de la librairie au temps du duc Charles, l'auteur des poésies : je ne vois, en effet, qu'une allusion faite, dans un certificat de l'année 1409, à la chambre du château de Blois où les manuscrits étaient conservés, et une commission envoyée par le duc, de sa prison de Cantorbéry, le 18 mars 1427 (n. st.), pour engager ou vendre ses livres, commission qui dut rester à l'état de lettre morte. — En 1478, Marie de Clèves, veuve de Charles, duc d'Orléans, se fit copier par un clerc de Blois, Jean le Tonnelier, le livre des Anges, c'est-à-dire l'ouvrage de François Eximenez. On écrivit en même temps, sur cent soixante ou cent quatre-vingts étiquettes de parchemin, des quolibets, probablement des sentences, qui devaient servir à l'éducation du jeune duc, depuis le roi Louis XII.

Comme se rattachant à l'histoire des livres, on peut encore remarquer des pièces de comptabilité qui font connaître le nom d'un imprimeur établi à Périgueux en 1571, Micheau Vergier, et celui d'un héraut d'armes, Martin Courtigier, qui, par ordre de Henri III, consacra quinze mois à enluminer ou faire enluminer un armorial de l'ordre du Saint-Esprit.

Ce qui touche à la biographie des écrivains intéresse encore plus l'histoire littéraire que les détails relatifs à l'exécution matérielle et à la conservation des livres. C'est donc avec une vive satisfaction qu'en rédigeant le catalogue de la collection de Bastard, j'ai eu à enregistrer les noms du jurisconsulte Jean le Coq, du poète Eustache des Champs, de l'historien Philippe de Commynes et du philosophe Michel de Montaigne. Il n'est pas d'ailleurs indifférent de voir s'augmenter le nombre des signatures autographes que la Biblio-

thèque nationale possède de l'historien de Louis XI et de l'auteur des *Essais*.

Vous savez, Messieurs, avec quelle avidité sont recherchés les textes qui concernent les anciens artistes français. On pouvait être certain d'en rencontrer dans un recueil formé en grande partie des pièces justificatives des comptes des ducs d'Orléans. Voici quelques détails sur plusieurs artistes dont le talent fut mis à contribution par le duc Louis et par sa femme Valentine de Milan.

En 1399 et 1400, le célèbre architecte Raimond du Temple, qui se qualifiait sergent d'armes et maçon du roi, dirigeait les travaux de maçonnerie qui se faisaient à l'hôtel du duc d'Orléans, situé à Paris, rue de la Poterne, près de Saint-Paul. — En 1402, un peintre non moins connu, Colart de Laon, décorait vingt-quatre pavois à la devise du duc, et lui préparait un harnais de joute pour une fête que le duc de Bourgogne devait donner dans la ville d'Arras. — Le 26 février 1409 (n. st.), maître Jean de Thoiry, imagier et bourgeois de Paris, dressait dans les plus menus détails le devis du monument qu'il se proposait d'élever en l'église des Célestins sur la sépulture du duc Louis et de la duchesse Valentine. Ce devis permettrait assurément de restituer par le dessin un monument qui devait répondre à la magnificence de ces deux personnages. — Je crois inutile d'énumérer ici les nombreux orfèvres parisiens auxquels le duc adressait des commandes ; mais je nommerai deux graveurs, Pierre Blondel et Jean du Bois, qui furent chargés en 1394 et en 1401 de graver le sceau des grands jours du duché d'Orléans, celui du comté de Porcien et celui de la prévôté foraine de Crépy ; — un serrurier, Jean d'Alemaige (sans doute d'Allemagne), qui fournit en 1401 une petite horloge pour la chambre de la duchesse d'Orléans ; — un armurier, maître Richard, demeurant à la bastille de Saint-Antoine de Paris, qui fabriqua en 1410 des armures destinées au duc d'Orléans et au comte de Vertus ; — le tapissier Nicolas Bataille, dont le talent a été si bien mis en lumière par M. J.-J. Guiffrey.

A une époque un peu plus récente, en 1478, un maçon de Blois, Guillemin de la Brosse, construisait et décorait un autel dans l'église de Saint-François.

De telles richesses méritaient bien, Messieurs, de fixer un moment votre attention. Je n'ai pas craint d'en faire passer quelques échantillons sous vos yeux ; il importe de savoir qu'il luit encore de beaux jours pour nos bibliothèques, et que, soit par d'heureuses acquisitions, soit par les dons de généreux bienfaiteurs, nous pouvons encore y faire entrer quelques épaves du passé historique de la France. C'est notre devoir à nous tous de travailler à pieusement recueillir et à soigneusement garder dans nos dépôts publics, comme dans des ports à l'abri des orages, toutes celles de ces épaves qui, de temps à autre, paraissent à la surface de la mer immense où se sont engloutis tant de trésors. Le hasard des vents en a déjà beaucoup trop porté sur des rives étrangères, d'où le retour est bien difficile, et le plus souvent impossible.

Heureusement, Messieurs, les pays qui ne reculent devant aucun sacrifice pour la prospérité et la célébrité de leurs bibliothèques ne sont pas seulement hospitaliers pour les parchemins et les papiers : ils accueillent les explorateurs avec un sympathique empressement, auquel, pour ma part, je ne saurais assez rendre hommage. Je viens encore de l'éprouver en Italie dans un voyage, dont je n'ai pas à exposer ici le principal objet, mais dont je vous demande la permission de vous raconter un incident.

J'avais passé toute une semaine, qui m'avait paru bien courte, dans le somptueux et imposant vaisseau que Michel-Ange a construit à côté de l'église Saint-Laurent de Florence, et où les manuscrits des Médicis sont rangés suivant l'ordre auquel nous a habitués le catalogue de Bandini. J'avais concentré toute mon attention sur une série de manuscrits déposés depuis quelques mois au bout de la grande galerie de la Laurentienne, et que j'avais un intérêt tout particulier à examiner. Avant de recevoir mes adieux, l'excellent bibliothécaire, dont vous connaissez tous la science et dont plusieurs d'entre vous ont mis l'inépuisable obligeance à

l'épreuve, l'abbé Anziani, voulut m'offrir un régal qui me dédommageât de pénibles constatations auxquelles j'avais été amené. Il fit repasser sous mes yeux plusieurs de ces merveilles qui ont fait la réputation de la Laurentienne, et ces Pandectes, dont le parfait état de conservation n'est guère moins étonnant que l'antiquité, et cette bible amiatine, dont les ingénieuses remarques du commandeur J.-B. de Rossi vont encore augmenter la célébrité, et ce petit Virgile, en lettres capitales, dont les vicissitudes au moyen âge ne tarderont peut-être pas à nous être révélées. J'allais me retirer, ébloui par la contemplation de tels trésors, quand mon savant ami me déclara qu'il ne me laisserait pas partir sans m'avoir montré un volume sommairement indiqué par Bandini[1], mais dont le contenu, fort intéressant pour la France, ne lui semblait pas avoir encore été suffisamment remarqué. Il alla aussitôt déchaîner le volume qui occupe la première place sur le pupitre XXIX, et il m'invita à le parcourir attentivement.

C'est un volume assez petit de taille (232 millimètres sur 157), mais d'une forte épaisseur, puisqu'il consiste en 471 feuillets[2] de parchemin, sans compter beaucoup de feuillets laissés en blanc. Les deux planchettes de bois entre lesquelles il est relié sont recouvertes de peau rouge et garnies, au milieu et aux angles, de petites plaques de bronze aux armes des Médicis. Les mêmes armes se voient sur les fermoirs, jadis au nombre de quatre, et dont trois seulement subsistent. Sur la partie supérieure du premier plat, une lamelle transparente protège une petite étiquette qui porte en caractères gothiques le titre ANTIPHONARIVM. En ouvrant cet antiphonaire, admirons-en l'exquise élégance et la fraîcheur immaculée. Constatons avant tout qu'il est entré depuis bien longtemps dans la maison des Médicis. Nous lisons, en effet, au bas de la dernière page, les mots suivants,

1. *Catalogus codicum latinorum bibliothecæ Mediceæ Laurentianæ*, II, 1-4.

2. L'absence de feuillets cotés CLXXXV-CC réduit en réalité ce nombre à 455.

tracés en lettres capitales du xve siècle : LIBER PETRI DE MEDICIS COS[MAE] FIL[II]. Le volume est donc à Florence depuis le milieu du xve siècle ; mais il n'en est pas moins d'origine française ; l'écriture et l'enluminure ne peuvent, à cet égard, laisser aucune espèce de doute. L'aspect en est tout à fait semblable à celui des volumes copiés et enluminés chez nous du temps de Philippe le Bel.

La peinture la plus remarquable est celle qui couvre le verso du feuillet préliminaire ; elle est divisée en trois compartiments doubles, dans chacun desquels est figuré l'enseignement d'un art : en haut, une dame démontre sur une sphère la science de l'univers (sans doute l'astronomie) ; dans le compartiment du milieu, une autre dame s'adresse à quatre clercs qui se tiennent debout (peut-être la rhétorique); en bas, une troisième dame est à côté d'un musicien (c'est évidemment la musique).

Mais j'ai abusé, Messieurs, de votre patience en ne vous ayant pas encore dit ce que renferme l'Antiphonaire de Pierre de Médicis. Pour justifier ce titre d'Antiphonaire, il y a bien un assez grand nombre de pièces liturgiques, surtout dans la première partie, jusqu'au feuillet 184. Cette première partie, je confesse l'avoir très rapidement feuilletée[1] ; mais j'ai soigneusement compulsé la seconde, du fol. 201 au fol. 471, et j'y ai relevé les premiers mots des quatre cents morceaux, ou environ, qui la composent, et qui sont de petites pièces, accompagnées d'une notation musicale à une, deux, trois ou même quatre voix. Beaucoup de ces morceaux ont un caractère, sinon liturgique, au moins religieux ; mais beaucoup sont absolument profanes. Tous doivent rentrer dans la catégorie de ces chansons qui, au dire de frère Salimbene, étaient si goûtées des clercs séculiers, au xiiie siècle : *Cantilenæ de cantu melodiato sive fracto, in quibus clerici sæculares maxime delectantur.* Si

1. Bandini (*Catal. cod. latin.*, II, 1) indique dans cette première partie une pièce commençant par les mots : *Mundus vergens in defectum*, relative à la guerre qui désolait alors la France.

je ne me trompe, il faut y voir un choix des chansons latines qui étaient en vogue, à la fin du XIIe siècle et au commencement du XIIIe, dans le monde ecclésiastique et dans les grandes écoles de la France. Ce ne sont pas des chants goliardiques, tels que nous en connaissons déjà beaucoup, et dans lesquels la joyeuse humeur des écoliers va jusqu'à la licence. La gaîté n'en est pas bannie, mais le sujet et le ton en sont généralement sérieux. Ce qui leur donne un prix particulier, c'est qu'on y retrouve l'écho de plusieurs des événements qui ont frappé l'imagination des sujets de Philippe-Auguste, de Richard Cœur de Lion, de Louis VIII et de saint Louis, par exemple : la mort de Henri le Libéral, comte de Champagne, en 1181 ; celle de Geoffroi, duc de Bretagne, arrivée à Paris en 1186 ; celle de Ferdinand, roi de Léon, en 1188 ; celle de Henri II, roi d'Angleterre, en 1189 ; l'avènement de Richard Cœur de Lion, la même année ; la régence de Guillaume de Longchamp, évêque d'Ely, pendant la croisade de Richard Cœur de Lion ; la mort d'Albert de Louvain, évêque de Liége, assassiné en 1192 ou 1193, sous les murs de Reims ; celle de Pierre le Chantre, en 1197 ; celles de Henri II, comte de Champagne, et de sa mère Marie de France, en 1197 et en 1198 ; l'élection d'Innocent III, en 1198 ; les vertus de Guillaume, archevêque de Bourges, décédé en 1209 ; les empiétements de l'empereur Otton sur les droits de l'église vers l'année 1212 ; la mort de Philippe-Auguste, en 1223 ; l'avènement de Louis VIII, la même année ; la prise de la Rochelle, en 1224 ; la perte du saint Clou conservé dans l'abbaye de Saint-Denis, en 1233 ; les troubles d'Orléans, dans lesquels près de cent écoliers furent massacrés, en 1236. Je ne crois pas qu'il y ait d'allusion à des événements plus récents ; il n'y est question ni du sage gouvernement de saint Louis, ni des croisades, ni même des ordres mendiants, sinon peut-être dans une pièce en l'honneur de saint François.

Nos chansons datent donc de la fin du XIIe siècle et des quarante premières années du XIIIe. Les personnages ou les événements qui en ont fourni la matière appartiennent tous

soit à l'Angleterre, soit aux provinces septentrionales de la France. Outre les pièces dont je viens d'indiquer le sujet, il convient de signaler celle qui, en faisant peut-être une allusion à la sainte Ampoule, vante la charité de la cité de Reims, et celle qui contient un pompeux éloge de la ville de Tours. C'est donc bien sur les bords de la Seine ou de la Loire qu'elles ont dû être composées. Aucune ne porte un nom d'auteur; mais beaucoup doivent avoir été composées par un homme qui a tenu une grande place dans le monde littéraire du commencement du XIII[e] siècle et dont les talents poétiques nous ont été révélés par les découvertes de M. Paul Meyer et de M. Hauréau. Cet homme est le célèbre Philippe de Grève, chancelier de l'église de Paris depuis 1218 jusqu'en 1236. La preuve en est facile à donner.

L'un des écrivains les plus curieux du XIII[e] siècle, frère Salimbene, dont la piquante Chronique sera bientôt, espérons-le, comprise dans votre collection, ayant à vanter les compositions musicales de Henri de Pise, nous apprend qu'il avait mis en musique plusieurs morceaux de maître Philippe, chancelier de l'église de Paris, et notamment ceux qui commençaient par les mots : *Homo quam sit pura*, — *Crux de te volo conqueri*, — *Virgo tibi respondeo*, — *Centrum capit circulus*, — *Quisquis cordis et oculi*, et *Pange lingua Magdalenæ*. Voilà donc six pièces que frère Salimbene attribue formellement à Philippe de Grève. Or, sur ces six pièces, quatre (les n[os] 1, 2, 4 et 5) se trouvent dans l'Antiphonaire de Pierre de Médicis. Nous sommes donc autorisés à supposer que ce manuscrit nous a conservé une bonne partie de l'œuvre poétique de Philippe de Grève. Cette hypothèse est confirmée par une autre circonstance. M. Meyer a savamment analysé un manuscrit du Musée britannique qui, sous la rubrique : *Dicta magistri Philippi, quondam cancellarii Parisiensis*, nous offre une quarantaine de petites poésies latines, dont seize sont copiées dans le ms. de Florence. Nous connaissons donc au moins un des poètes auxquels sont dues les paroles du recueil dont j'ai l'honneur de vous entretenir. Quant à la musique, je n'ose émettre

aucune hypothèse. Frère Salimbene nous dit bien que son maître, frère Henri de Pise, a mis en musique les pièces *Homo quam sit pura*, *Crux de te volo conqueri*, *Centrum capit circulus* et *Quisquis cordis et oculi*. Mais il est bien permis de supposer que les poésies de Philippe de Grève se chantaient en France avant d'être portées en Italie. Nous savons d'ailleurs par un témoignage formel que Henri de Pise s'exerçait quelquefois sur des morceaux déjà mis en musique. C'est ainsi que, sur une séquence de Richard de Saint-Victor, *Jesse virgam humidavit* [1], il composa un chant « délectable et très coulant, » pour le substituer au chant « grossier et discordant » qui, pour cette séquence, était jusqu'alors reçu dans les églises. Selon toute apparence, l'Antiphonaire de Pierre de Médicis, paroles et musique, est une œuvre purement française, qui nous intéresse au premier chef pour notre histoire générale, notre histoire littéraire et notre histoire musicale au temps de Philippe-Auguste et de saint Louis.

Un mot encore sur ce précieux Antiphonaire. Vous avez vu, Messieurs, que, si l'écriture n'en paraît pas antérieure à la fin du XIIIe siècle, la composition n'en saurait être postérieure au premier quart du règne de saint Louis. Le désordre dans lequel les divers morceaux s'y succèdent doit, je crois, faire supposer que c'est une transcription fort élégante, mais tout à fait littérale, de cahiers où des amateurs de chant avaient consigné les pièces que le hasard des circonstances leur faisait connaître et qu'ils trouvaient à leur convenance. Je me demande même si je ne puis pas vous nommer le possesseur d'un des cahiers primitifs.

Sur le feuillet 356, j'ai remarqué une pièce de sept vers, à laquelle aucune notation musicale n'a été jointe :

Frater Enjordanus,
Vester veteranus,

1. Cette pièce a été publiée sous le nom d'Adam de Saint-Victor par M. Léon Gautier, dans sa première édition des *Œuvres poétiques d'Adam de Saint-Victor* (II, 377). Cette attribution est déclarée douteuse par le même critique dans la deuxième édition des *Œuvres poétiques d'Adam de Saint-Victor*, p. 223.

Quondam publicanus,
Modo doctor sanus,
Monet, cum sit vanus
Splendor hic mundanus,
Ne sit parca manus.

Ce frère Enjourdain, jadis publicain, c'est-à-dire, selon toute apparence, affilié à une secte albigeoise, pourrait bien avoir été un musicien, peut-être un maître de chœur, fort goûté de ses contemporains. Serait-il téméraire de supposer que plusieurs des cahiers dont l'Antiphonaire de Pierre de Médicis nous a conservé le texte appartenaient à ce frère Enjourdain, et que le couplet dont vous venez d'entendre les vers était un refrain qu'il déclamait ou chantait pour provoquer la générosité de son auditoire?

Quoi qu'il en soit, les pièces de l'Antiphonaire de Pierre de Médicis fourniront la matière de beaucoup d'observations précieuses à l'écrivain qui fera un jour l'histoire de la poésie latine et de la musique dans les écoles françaises du XIIe et du XIIIe siècle. Mais je me suis abandonné à une digression déjà beaucoup trop longue.

Messieurs, le champ de vos travaux est immense. Votre domaine s'étend sur tout ce qui peut éclairer les annales de notre pays et la vie de nos pères, depuis le temps des Gaulois jusqu'à l'aurore de l'époque contemporaine. Les récits historiques proprement dits, chroniques et mémoires, ont été et resteront l'objet principal de nos travaux; mais vous ne négligez aucun des témoignages dont les historiens peuvent se servir, ni les actes officiels et publics, qui sont le plus solide fondement de la chronologie, ni les correspondances confidentielles qui nous font pénétrer les secrets de la politique, ni les comptes de dépenses et les livres de raison, dans lesquels revivent toutes les classes de la société religieuse, civile et militaire, ni même les compositions littéraires, en prose ou en vers, en latin ou en langue vulgaire, qui nous ont gardé l'empreinte des événements et transmis les impres-

sions des générations passées. Voilà pourquoi, Messieurs, je me suis cru autorisé à vous parler du prétendu Antiphonaire de Pierre de Médicis. Vous avez, d'ailleurs, plus d'une fois déjà donné place dans vos collections à l'ancienne poésie latine, et, sans remonter plus haut, je puis rappeler que votre volume de Mélanges, distribué l'an dernier, renfermait plusieurs pièces de vers latins, vraiment dignes d'être offertes aux historiens, tels que le poème rythmique d'Adelman de Liège sur plusieurs savants du XIe siècle, publié par M. Julien Havet d'après deux manuscrits de Copenhague et de Bruxelles, le poème de Pierre Riga sur la naissance de Philippe-Auguste, trouvé par M. Hauréau dans un manuscrit de l'Arsenal, et publié par M. François Delaborde, et le récit en vers de la bataille de Muret, exhumé par M. A. Molinier d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Que de pièces du même genre sont à découvrir ou à remettre en lumière avec d'instructives explications! N'y a-t-il pas là, Messieurs, une tâche digne de l'activité et de la perspicacité de quelques-uns de nos jeunes confrères? Nous avons laissé à un savant étranger, M. le docteur Duemmler, l'honneur de réunir et de critiquer les œuvres des poètes latins de la période carlovingienne. La plupart de ces productions appartenaient cependant beaucoup plus à la France qu'à l'Allemagne. Ne nous laissons pas devancer pour celles du XIe, du XIIe et du XIIIe siècle, au moins pour celles qui offrent un véritable intérêt historique. Vous feriez bon accueil, je n'en doute pas, à un ouvrage où ces morceaux, souvent remarquables par le fond et par la forme, seraient ingénieusement groupés, soigneusement publiés et discrètement annotés.

Beaucoup d'autres petits textes pourraient aussi remplir des volumes de mélanges, dont chacun constituerait un ensemble homogène, pour ne pas ressembler à certains volumes d'anecdotes, dont la confusion rend l'usage très difficile et où tant de documents gisent à peu près aussi inconnus que s'ils étaient encore inédits.

La matière ne nous fera jamais défaut. Plus nous avançons dans l'entreprise où nous sommes engagés depuis un demi-siècle, plus l'horizon semble s'élargir autour de nous. Continuons à travailler courageusement. Vous savez, Messieurs, que nous n'avons pas uniquement pour but la satisfaction d'une vaine curiosité et l'accomplissement d'une simple œuvre d'érudition. Nos visées sont plus hautes. En étudiant consciencieusement les annales de la France, nous avons l'ambition de mieux faire aimer la patrie. Pénétrons-nous bien, Messieurs, de cette pensée. Nous resterons ainsi fidèles à l'esprit de notre institution, et nous verrons notre Société étendre le champ de son action, se créer de nouvelles ressources, multiplier ses publications, et par là développer le goût de l'histoire et enraciner encore plus profondément le sentiment patriotique dans l'âme de tous les hommes de cœur, de goût et de bonne volonté, pour qui le passé reste indissolublement uni au présent et à l'avenir de la France.

APPENDICE.

Premiers mots des pièces contenues dans la seconde partie de l'Antiphonaire de Pierre de Médicis, et texte de quelques-unes de ces pièces [1].

201. Salvatoris hodie sanguis pregustatur.
202 v°. Relegentur ab area [2].

203. Dic [3], Christi veritas,
Dic, cara raritas,
Dic, rara caritas,
Ubi nunc habitas,
Aut in valle visionis,
Aut in throno Pharaonis,
Aut in alto cum Nerone,
Aut in antro cum Theone [4],
Vel in ficella cirpea
Cum Moyse plorante,
Vel in domo Romulea
Cum bulla fulminante?

Respondit caritas :
Homo, quid dubitas?
Quid me sollicitas?
Non sum quo musitas,
Nec in Euro nec in Austro,
Nec in foro nec in claustro,
Nec in bisso vel cuculla,
Nec in bello vel in bulla.
De Jerico sum veniens,
Ploro cum sauciato,
Quem dupplex levi gradiens
Non astitit grabato.

O vox prophetica!
O Natan, predica;

1. La plupart des indications bibliographiques qui sont données en note sont empruntées à la table que le Dr W. Wattenbach a publiée en 1872 (*Zeitschrift für deutsches Alterthum*, XV, 469-506), et à d'obligeantes communications de M. Hauréau et de M. Paul Meyer. N'ayant point l'intention de faire un travail définitif sur l'Antiphonaire de Pierre de Médicis, je n'ai pas épuisé les recherches auxquelles pourraient donner lieu les pièces contenues dans ce manuscrit.

2. Publié par Mathias Flacius Illyricus, dans le recueil intitulé *Varia doctorum piorumque virorum de corrupto ecclesiæ statu poemata*, édition de 1556, p. 73.

3. Les douze premiers vers ont été publiés par M. Flacius Illyricus, p. 30. Les deux premiers couplets forment les couplets 1 et 3 de la pièce XCIII des *Carmina burana*, p. 51.

4. Il faut lire *cum Timone*, leçon de Flacius.

Culpa davitica
Patet non modica.
Dicit Natan : non clamabo,
Neque Davit planctum dabo,
Cum sit Christi rupta vestis,
Contra Christum Christus tes- [tis.
Ve, ve vobis, ypocrite,
Qui culicem colatis!
Que Cesaris sunt reddite,
Ut Christo serviatis.

---

203. Bulla fulminante[1].
204. De monte lapis scinditur.
205. Trine vocis tripudio[2].
206 v°. Premii dilatio meriti[3].
207 v°. Veni, creator spiritus, spiritus recreator[4].

209. O felix Bituria[5],
Caput Aquitanie,
In qua viget gloria,
Lux et splendor Gallie,
In qua splendet gratia
Christi, regis glorie,
In te viget incliti
Pastoris potentia.....

---

211. Presul nostri temporis, patrie presidium.
211 v°. Naturas Deus regulis certis astringi statuit[6].
214. Transgressus legem Domini[7].
215. Pater noster qui es in celis.
216. Ortu regis evanescit[8].
218. Ortus summi peracto gaudio.
218 v°. Novus annus hodie.
219 v°. Fulget Nicholaus, gemma pontificum.
221. Ave, maris stella.
222. Veri solis presentia.
223. Verbum pater exhibuit promissum.

1. Publié par M. Paul Meyer, *Documents mss. de l'ancienne littérature de la France conservés dans les bibliothèques de la Grande-Bretagne*, I, 39, d'après le ms. Egerton 274, fol. 38 v°. Voyez aussi *Carmina burana*, p. 51.
2. Dans le recueil de Flacius, p. 60.
3. Ibid., p. 87.
4. Ibid., p. 66.
5. Pièce en l'honneur de Guillaume, archevêque de Bourges, mort en 1209. Voyez plus loin, fol. 337 v°.
6. Dans le recueil de Flacius, p. 42.
7. Ibid., p. 41.
8. Ibid., p. 42.

223 v°. Celum non animum mutat stabilitas[1].
224 v°. Leniter ex merito ferendum quod patimur[2].
225. Fas et nefas ambulant fere passu pari[3].
225 v°. Cum animadverterem venerando venerem.
226. Procurans odium[4].
226 v°. Si mundus viveret mundus pecunia[5].
227. In precio precium nunc est census premium.
227 v°. Quid frustra consummeris, ypocrita.
228. Flos in monte cernitur.
228 v°. Veris ad imperia.
229. Veri floris sub figura.

229 v°. Nemo[6] sane spreverit
Me monoculum,
Cum die suffecerit
Unicum lucis speculum.

Solum enim exerit,
Solis unum lumen nituit,
In forcioribus.
Luscus Romam domuit
Hanibal terror hostibus.
Poliphemus claruit
In gigantibus.

Rectum ubi deviet
Nunc perspicio.
Casus hic addiciet
Quod major sim Machario,
Me cecorum faciet
Regem regio.

---

229 v°. Hac in anni janua.
230. Novus miles sequitur.
230 v°. Latex silice, mel petra profluit[7].
231 v°. Crucifigat omnes Domini crux altera[8].
232. Parit preter morem creata creatorem.
233 v°. Ysayas cecinit, sinagoga meminit.

1. *Carmina burana,* p. 46.
2. Dans le recueil de Flacius, p. 62.
3. Ibid., p. 33.
4. *Carmina burana*, p. 165.
5. Dans le recueil de Flacius, p. 34.
6. Cet éloge des borgnes a sans doute été composé du temps de Philippe-Auguste, qualifié de borgne dans plusieurs textes du XIIIe siècle. Voyez notamment l'anecdote que nous a conservée un recueil d'exemples de la bibliothèque de Tours (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 6e série, IV, 604).
7. Dans le recueil de Flacius, p. 62.
8. Ibid., p. 80, et dans *Carmina burana,* p. 25.

234. Legis in volumine clausa latuit.
234 v°. Quid tu vides, Jeremia, virgam.
235. Serena virginum lux, luminum plena.
237 v°. O Maria, virginei flos honoris.
239 v°. Non livoris ex rancore.
239 v°. Gedeonis area[1].
240. Ave, virgo virginum.
240 v°. Mundus a mundicia dictus[2].
241. O lilium convallium.
241. Vhe proclamat clericorum pauperum elegia.
241 v°. Ave, presul gloriose, Germane, sydus aureum.
242 v°. O vera, o pia, o gemma.
242 v°. A solis ortus cardine.
244. Flebiles et miseri qui castra secuntur.

244 v°. Quare[3] fremuerunt
Gentes et populi?
Quia non viderunt
Monstra tot oculi,
Neque audierunt
In orbe seculi,
Senes et parvuli,
Prelia que gerunt
Et que sibi querunt
Reges et reguli.

---

245. De rupta Rupecula[4]
Grata fluunt pocula.
Cirre propinat nisa.

Ad cirreum verticem
Nisa Bachi calicem
Rupe mittit excisa.

Deo sapientie
Deus placet copie,
Phebus Bacho letatur.

Nichil congruentius
Quam quod sic Parisius
In Parnassum mutatur.

Pictavorum ydolum
Non expavit Carolum,
Et tremit Ludovicum.

Dampnat civem subdolum,
Desertorem discolum,
Accusat Savaricum[5],

1. Peut-être dans *Carmina burana*, p. 13.
2. Voyez le ms. latin 8433 de la Bibl. nat., fol. 46; le ms. Egerton 274, fol. 40 v°; le recueil de Flacius, p. 40; les Documents de M. Meyer, p. 40.
3. Recueil de Flacius, p. 35.
4. Pièce publiée par Bandini (*Catal. cod. latin.*, II, 1 et 2). Elle se rapporte à la prise de la Rochelle par Louis VIII, en 1224.
5. Savari de Mauléon, qui servit successivement le roi d'Angleterre et le roi de France.

Dicens: castrum nobile,
Forte, firmum, fertile,
Quid potuit timere?

Castrum nulli simile
Fecit inexpugnabile
Varietas panthere.

Terra Bachi Francia,
Moysis est Anglia;
Quid de rupe vinosa

Attinet ad Angliam?
Fluat hec ad Franciam;
Ad hanc rupes aquosa,

Quid quod ipsa maria
Limitant confinia?
Magnum chaos firmatur.

Anglie cervisia
Lyei letitia
Francie superatur.

---

247. Ave, salus hominum.
248. Nicholai presulis festum celebremus.
249. Stephani sollempnia.
249 v°. Stella serena.
250. Beatis nos adhibe[1].
252. Excitatur caritas in Yerico.
263. Fraude ceca desolato[2].
264 v°. Hec est dies triumphalis[3].
266. Deus creator.
267 v°. Puer nobis est natus.
269 v°. Veri vitis germine plantatoris germinat[4].
270 v°. Auctor vite virgine natus.
271 v°. In rosa vernat lilium.
272 v°. Jam vetus littera.
273 v°. Lene spirat spiritus.
274 v°. Ista dies celebrari promeretur.
276. Condimentum nostre spei.
277. Relegata vetustate[5].
278 v°. Pater noster commiserans.
280 v°. Resurgente Domino[6].
281. Rex eterne glorie.
282 v°. Gaude, virgo virginum.
283 v°. Beate virginis fecundat viscera.

1. Publié par Flacius, p. 59.
2. Ibid., p. 43.
3. Ibid., p. 71.
4. Ibid., p. 68.
5. Ibid., p. 73.
6. Ibid., p. 70.

284 v°. Ave, Maria, gratia plena.
285. Fulget in propatulo.
286. Naturas hic[1] per mundum ingreditur.
287 v°. Relegentur ab area[2].
288 v°. Transgressus legem Domini[3].
289 v°. O qui fontem gratie.
291 v°. Genitus divi[ni]tus idem quod ingenitus.
292. Renovantur veterum oracula.
293 v°. Lex honus importabile.
295. Sole brevem jam lucem inchoante.
295 v°. Dei sapientia jugum mortis.
296 v°. Sine matre genitus.
297 v°. Rex et pater omnium.
299. Austro terris influente.
300 v°. Quod promisit ab eterno.
301 v°. Magnificat anima mea.
303 v°. De nature fracto jure[4].
304 v°. Flos de spina procreatur.
306. Novum sibi texuit Dominus lumbare[5].
307. Salvatoris hodie novus Adam.
307 v°. Ortu regis veris hyemps eterna.
308. In terram Christus expuit.
309. Seminavit Grecia Quod mentis in horrea Jam reponit [Gallia...
310. Sonet vox ecclesie.
311. Hac in die Gedeonis[6].
312. Legem dedit olim Deus.
313. Lux illuxit gratiosa.
314. Rose nodum reserat veri solis radius.
314 v°. Virga Yesse regio flore decoratur.
315 v°. Qui de Sabba veniunt.
316 v°. A deserto veniens.
316 v°. Cortex occidit littere.
317. Nobilitas animi.
317 v°. Debet se circumspicere.

1. Le mot *hic* a été ajouté après coup.
2. Publié par Flacius, p. 73.
3. Ibid., p. 41.
4. Ibid., p. 72.
5. Ibid., p. 72.
6. Ibid., p. 71.

318. Roma gaudens, jubila.
Mentis procul nubila
Splendor expellat hodie.

Splendor pacis et glorie,
Fidelibus
Lugentibus,
Orto de tuo principe.

Syon ergo filia,
Surge de tristicia,
Salutis adest dominus.

Ut tuo fiat terminus
Exilio,
Cum gaudio
Jam regem regum suscipe.

---

318 v°. Redit[1] etas aurea,
Mundus renovatur,
Dives nunc deprimitur,
Pauper exaltatur.
Omnis suo principi
Plebs congratulatur,
Nec est locus sceleri.
Scelus datur funeri,
Scandala fugantur.

Pius, potens, humilis,
Dives et maturus
Etate, sed docilis,
Et rerum securus
Suarum, preficitur
Anglie, daturus
Rapinis interitum,
Clero juris aditum,
Locum veritatis.

Gaudeat Pictavia
Jam rege ditata;
Tumescat Normannia
Auro coronata;
Vasco, Scotus, Britones
Obtinent obtata,
Sine dolo Cambria
Servit et Hibernia
Nostre potestati.

---

319. Rege mentem et ordina sub trutina.
319 v°. Heu he heu quam subditis causis pereunt ingentia.
320. Frater, jam prospicias ut abicias.
321. Quot vite successibus.

321 v°. Virtutum thronus frangi-
Regnant ubique vitia; [tur,
Jam caritas exterminat[ur]
Habundante malitia.
Lugeat Syon filia,
Cujus pudor corrumpitur,
Dum venalis exponitur
In prelatorum curia,
Jubente avaritia,
Que situm Crasi patitur.

---

322. Virtus moritur,
Vivit vitium;
Fides truditur
In exilium;

1. Pièce publiée par Bandini (*Catal. cod. latinorum*, II, 3). Je crois qu'elle se rapporte à l'avènement de Richard Cœur de Lion.

Jam jus cogitur
Ad silentium.
Dolus oritur,
Et fraus colitur;
Incurrit lex dispendium.

Omne vicium
Censet licitum;
Ceca divitum
Mens cupidine,
Non in numine
Fidens alio
Quam denario,
Cujus gratia
Fit propitia
Rome curia.

---

322 v°. Eclypsim patitur[1]
Splendor militie.
Solis extinguitur
Radius hodie.
Lux mundi labitur,
Dum flos Britannie
De via mittitur
In sedem patrie.
Mors sortis aspere
Cunctis equa, non novit parcere.

---

323. Eterno serviet.
323 v°. In novas fert animus.
324. Ego reus confiteor Deo.
325. Scrutator alme cordium.
326. Gaude, presul in Domino.
327. Consequens antecedente[2].
327 v°. Soli nitorem.
328 v°. Columbe simplicitas.
329. Alma redemptoris mater.
330. Exultemus socii.
331. Pia mater gratie.
331 v°. Celorum porta.
332. Hac in die rege nato.
334. Nulli beneficium Juste penitudinis Amputatur[3].
335. Manna mentis dat refectionem.
335 v°. Superne lux glorie.
336. Duc Syon uberrimas[4].
337. Monstruosis fluctibus.

1. Ce couplet, comme les deux autres qui se trouvent au fol. 421 v°, paraît se rapporter à la mort de Geoffroi, duc de Bretagne, arrivée à Paris en 1186.

2. Dans le recueil de Flacius, p. 37.

3. *Carmina burana*, p. 11, avec la leçon *Imputatur.*

4. *Deduc Syon* dans l'édition de Flacius, p. 29, et dans *Carmina burana*, p. 11.

337 v°. Regi[1] regum omnium
Grates ago gratie,
Qui Bituricensium
Providit ecclesie
Pastorem egregium,
Qui pavit egregie
Gregem oberrantium
A via justitie.

Presul venerabilis
Et dignus memoria,
Pius, castus, humilis.
Disponens per omnia
Sequi Christum,
Mundum istum
Fugit, et celestia
Concupivit
Et ambivit
Sobrie mens sobria.

Vita justi gloriosa,
Ut mors esset pretiosa
Apud Deum, meruit,
Et qui sibi viluit[2]
A datore gratiarum,
Cum fine miseriarum,
Gloriàm obtinuit
Et decorem induit.

---

338 v°. Ex oliva Remensium
Fons sacri manat olei
Quod oleastro gentium
Reddit olivam fidei.
Fons alias exaruit,
Sed aqua viva profluit
De fonte caritatis.
Sola Remensis civitas
Implet quod docet caritas
Et tempus egestatis.

---

339 v°. In ripa Ligeris
E[s]t Martinopolis[3],
Urbs orbem temperans,
Orbis gemma.

Asilum miseris,
Parem apostolis
Patronum venerans,
Urbs suprema.

Polis est civitas,
Polis pluralitas,
Polis rotunditas,
Polis distractio.

Hec polis civitas,
Poleon deitas,
Cuilibet veritas
Magistra ratio.

Multiplex loci titulus
Laudis captat preconium,
Sed titulorum cumulus
Vincit stili officium :

Patronus, clerus, populus,
Ubertas temporalium,
Ceres, Liber, fons, ortulus,
Amnes, prata convallium.

Aeris clemencia,
Celi constellatio,
Solis redundantia,
Morum compositio,

1. Éloge de Guillaume, archevêque de Bourges, mort en 1209. Voyez plus haut, fol. 209 du ms.

2. Le ms. porte *uluit*.

3. La ville de saint Martin, c'est-à-dire Tours.

Largitas et honestas
Turonis vernantia
Uno quasi gremio
Colunt domicilia.
Exulat seditio
Et guerrarum tempestas.

Ergo sicut carbunculus
Et flosculus
Turonis micat urbibus
Et sedibus
Fecunde.

Gallus, Hispanus, Apulus
Et Greculus
Invident Turonensibus
Cum viribus
Profunde.

---

340 v°. Age penitentiam.
341. Gloria in excelsis.
343 v°. Sursum corda.
344. Dum sigillum summi patris.
346. O crux, ave, spes unica.
347 v°. Anni favor jubilei.

349. Artium[1] dignitas que primum viguit
Moderne vitio doctrine viluit,
Que tot involuc[r]is verborum diffluit,
Tot circuit, quod se destituit
Et nichil certum construit.

Qui nunc infancium more balbuciunt,
Et vulgi digito monstrari cupiunt,
Colantes culicem, camelum glutiunt;
Que nesciunt vel que non capiunt
Blasphemant vel transiliunt.

Tales concelebrant preconum copia
Quibus innit[it]ur doctrine gloria,
Nec enim precium meretur propria sciencia,
Nisi venalia mendicet per suffragia.

---

349 v°. Gratuletur populus[2].
350. Ut non ponam os in celum.

350 v°. Heu quo progreditur
Prevaricatio?
Virtus subtrahitur
A sanctuario.

1. Publié par Flacius, p. 37.
2. Ibid., p. 73.

Jam novo trahitur
Christus pretorio,
Cum Petrus utitur
Pilati gladio.
In locis presulum
Pilatant consules,
Cum facta consulum
Usurpant presules;
Adorant vitulum,
Proscribunt exules,
Propinant poculum
Quo, Criste, pocules.

---

350 v°. In[1] occasu syderis
Cadis in merorem,
Anglia, pre ceteris,
Geminans dolorem,
Viduata principe.

Rerum vices suscipe;
Tui fletus tedium
Terminet solatium,
Meta sit dolori,
Post hanc tibi vesperam.

Fato letiori
Dabit diem prosperam
Casu repentino
Novus surgens lucifer
Ortu matutino.

---

351. Pange[2] melos lacrimosum,
Lacrimans elegia;
Tempus venit planctuosum,
Tempus fraudans gaudia.
Ad eclipsim vox meroris
Obliquat spectacula.
Regnet dolor, nam doloris
Causa stat in specula.
Rheni sidus in occasus
Latium precipitat;
Stella cadit, stelle casus
Terras umbra limitat;
Latet vere latialis
Plaga timens oculum,
Nox est culpe socialis.
. . . .

---

351 v°. O varium fortune[3].
352. Si Deus est animus[4].
352. Ex creata non creatus.
352 v°. Veneris prosperis usa successibus.
352 v°. Regnum Dei vim patitur.

353. Omni pene curie[5]
President incurii,

1. Cette pièce a sans doute été composée à l'occasion de la mort de Henri II, roi d'Angleterre.

2. Ces deux couplets se rapportent peut-être à la mort de l'empereur Frédéric Barberousse, en 1190.

3. *Carmina burana*, p. 45.

4. Dans le recueil de Flacius, p. 51.

5. Ibid., p. 32.

Penes quos justitie
Tenor et judicii.
Pios ligant impie,
Sed solvuntur impii,
Nec dant locum venie
Sine sorte premii.

---

353. Non habes aditum
In curia per meritum.
Fac aurum porrigas,
Que mollia sunt colligas
Sub cubito jacentis domini,
Cui subito clauduntur termini.
Sic agito, sed sicut memini,
Sic tendis per itum,
Palpans inmeritum.
Ad loculos oculos dirigunt,
Et manus porrigunt.
Manipulos parvulos negli-
Qui gestant anulos. [gunt

---

353 v°. Involutus in erroris.
354. Luxuriant animi[1].
354 v°. Sol sub nube latuit[2].
355. Ver pacis apperit terre gremium[3].
355. Nove geniture.
355 v°. Homo per potentiam.
355 v°. O levis aurula.
356. Vite perdite me legi subdideram[4].

356. Frater Enjordanus
Vester veteranus
Quondam pubicanus[5].
Mundo[6] doctor sanus,
Monet, cum sit vanus
Splendor hic mundanus,
Ne sit parca manus.

---

356 v°. Caput in caudam vertitur[7].
357. Centrum capit circulus[8].
358. Clavus pungens acumine.
358 v°. O manuum confixio.

1. Flacius, p. 33.
2. Mone, *Anzeiger für kunde der teutschen Vorzeit*, VII, 296.
3. Ibid., VII, 295.
4. *Carmina burana*, p. 8.
5. Sans doute pour *publicanus*.
6. Il faut probablement lire *modo*, par opposition au mot *quondam* du vers précédent.
7. Dans le recueil de Flacius, p. 37.
8. Pièce citée par frère Salimbene, p. 65, comme l'œuvre de Philippe de Grève.

359. Vobis loquor pastoribus.
359 v°. Luget Rachel iterum.
360. Veni, creator spiritus.
361. Brevi carne deitas latet.
361 v°. Porta salutis.
362 v°. Gloria sit soli Deo.
363. Deus pacis et dilectionis.

363 v°. Hac in die salutari
Monet plausu renovari
Novus annus circulari
Ductu renovatus.
Monet annus suscitari
Gaudium renatus.
Hoc in an hoc in an
Hoc in an
Hoc in hoc in hoc in anno.
Vox sonora
Solvat ora
Sine mora.
Hoc in an hoc in an
Hoc in hoc in hoc in an
Hoc in hoc in hoc in an
Hoc in hoc in hoc in anno.

---

363 v°. Ave, nobilis, venerabilis Maria.
364. Helysei manubrio.
364 v°. Regis decus et regine.
365. Beatus servus sapiens.
366. Ave, tuos benedic, virgo.
371. Floret ortus virginalis.
371 v°. Librum cla[u]sum et signatum[1].
372 v°. Baculi sollempnia.
373. Ave, maris stella.
373. Circa mundi vesperam.
373 v°. Christi miles Christo quo militat.
381. Adveniam per veniam si veniam cum oleo[2].
381. Formam hominis in aula.
381 v°. Qui servare puberem.
382. In Bethleem Herodes iratus[3].
382 v°. Novus nove legis nuntius.
383. Deo confitemini, qui sua clementia.
383 v°. Laudes referat puri cordis.
383 v°. Gaudeat devotio fidelium.
384. Nostrum est impletum gaudium.

1. Dans le recueil de Flacius, p. 67.
2. Ibid., p. 45.
3. Voyez Mone, *Hymni*, III, 35, et le recueil de Flacius, p. 48.

385. Radix venie, vena gratie.
385 v°. Homo, quam sit pura[1].
386. Scandit solium patrium.
386 v°. Homo, quo vigeas vide[2].
388 v°. O natio que vitiis[3].
389. Doce nos optime[4].
390 v°. Veni, doctor previe[5].
392 v°. Prodit lucis radius.
393. O Maria, mater pia.
393 v°. Flos de spina rumpitur.
394 v°. Ad solitum vomitum ne redeas[6].
394 v°. Hodie Marie concurrant laudi mentes.
395. Et exaltavi plebis humilem.
396. Ecclesie vox hodie.
396 v°. Agmina militie celestis.
397 v°. O Maria, maris stella.

398. In veritate comperi[7]
Quod sceleri cleri
Studet unitas.
Livor regnat; veritas
Datur funeri.
Heredes Luciferi
Sunt prelati,
Jam elati
Gloria[8].
Membra domat alia
Capitis insania.
Ceci ducesque cecorum,
Excecati terrenorum
Ydolatria,
Querunt omnes propria.
Manus patent,
Sed jam latent
Crucis beneficia.
Luge, Syon filia;
Fructus urit messium
Ignis in caudis vulpium.
Tristes per ypocritas.
Simulata sanctitas,
Ut Thamar in bivio,
Turpi marcet occio;
Totum orbem inficit,
Nec deficit,
Sed proficit.

1. Frère Salimbene, p. 65, indique cette pièce sous le nom de Philippe de Grève.
2. Dans le recueil de Flacius, p. 80.
3. Ibid., p. 45.
4. *Doce nos doctor optime;* édition de Flacius, p. 47.
5. Recueil de Flacius, p. 65.
6. Ibid., p. 47.
7. Cette pièce est au fol. 52 v° du ms. Egerton, d'après lequel M. Meyer, p. 42, en a publié une partie. Voyez aussi le recueil de Flacius, p. 32.
8. *Gloria jam elati.* Édition de M. Meyer.

Data libertati,
Castitatem polluit,
Caritatem respuit,
Prudens parcitati.
Sedet in insidiis
Hominum pre filiis,
Pauperem ut rapiat
Et linguarum gladiis
Justum [1].

---

399. Mens fidem seminat[2].
399 v°. Doce nos hodie[3].
400. Doceas hac die viam patrie[4].
400 v°. Ne sedeas sortis ad aleas[5].
400 v°. Mors que stimulo nos urges emulo[6].
401. Mors morsu nata venenato[7].
401 v°. Hostem superat.
401 v°. Salve, mater, fons ortorum.

402. Crescens incredulitas
Fidem domuit.
Jacens vilis caritas
Procul latuit,
Rerumque cupiditas
Os aperuit;
Gentes sibi creditas
Hec absorbuit.
Nil valet prudentia,
Nil probitatis gratia,
Sed nummorum copia
Prodest super hec omnia.
Hodie pecunie custos diligitur;
O e o, pauper homo spernitur.
O e o, regis curia,
Nil sine pecunia
Prodest morum copia.
Go.

---

402 v°. Rex pacificus.
403. Infidelem populum Haman.
403 v°. Deus omnium turba gentium.
403 v°. Mundo gratum veneremur ortum.
403 v°. Ex semine Abrahe[8].
404. Letetur justus.
404. Christe, via, veritas[9].

1. La fin paraît manquer.
2. Recueil de Flacius, p. 74.
3. Ibid., p. 46.
4. *Doce nos hac die viam patriæ.* Flacius, p. 47.
5. *Ne redeas sortis ad aleas.* Flacius, p. 81.
6. Flacius, p. 49.
7. Ibid., p. 49.
8. Ibid., p. 81.
9. Ibid., p. 47.

404 v°. Deum querite.
404 v°. Tua glorificata, Deus, opera.
405. Quia concupivit vultum rex.
405. Non orphanum te deseram[1].
405 v°. Et exalta in magna cor humilium.
406. Si quis ex opere propriam laborat.
406 v°. Mulieris marcens venter[2].
406 v°. Locus hic terribilis.
407. Alpha bovi et leoni aquile volanti.
407 v°. In modulo sonet letitia.

407 v°. Moriuntur. *Tus.*
Oriuntur
Novi successores.
Cesso res
Notare,
Cunctis hac nota re.
Spernunt litteratos,
Lite ratos
Cernunt oculis
Sidereis.
Si de reis disputo,
Puto
Gratum.
Ratum,
Quiquid doces, reputo.
Reos ergo judices
Judices.
Nummi spes dolosi
Dolo si
Refulgeat,
Re fulgeat
Examen statere,
Cum stat ere,
Vergit in consensum
Sensum,
Sensum novi perturbare.
Sed quare
Tanta donant
Teneris nepotibus?
E potibus
Veneris certe bibunt.
Ibunt
Ad calorem nimium
Hiis ab aquis nivium.
Delicias
Elitias
De veris delitiis,
Non litiis
Rampnusie,
Non vitiis,
Initiis
Miserie.
O quanta miseria
Seria
Ludicris postponere,
Honere
Premi delictorum,
Lictorum
Penis crutiari,
Nunquam relevari,
Laborem labori
Merorem merori
Semper sotiari!
In odo.

1. Flacius, p. 55.
2. Ibid., p. 85.

408 v°. Factum est salutare.
408 v°. Fidelis gratuletur populus[1].
408 v°. Audi, filia egregia.
409. Salve, salus hominum.
409 v°. Clamans in deserto.
409 v°. Stirps Jesse progreditur.
409 v°. Virga cultus nescia.
410. Gaude, Syon, filia regis.
410. Prothomartir plenus.
410 v°. Exilium parat transgressio.
410 v°. Veni, salva nos.
411. Immolata paschali victima immoletur.

411 v°. Ypocrite,
Pseudo pontifices,
Ecclesie
Duri carnifices,
In crapulis
Epulis
Calices geminant;
In lacrimis
Fructices seminant;
In cathedris
Cum Jove fulminant
Ut judices et vindices,
Ypocrite supplices
Et simplices nominant,
Sed dupplices qui divi-
[nant
In sedibus numinant.
Ad oculos
· Loculos, [nant.
Singulos angulos rumi-
Aculeum
Felleum
Mel propinant
Lubrificant,
Fabricant
Errorum codices,
Et facies
Suas exterminant.
Libidinum,
Criminum
Artifices, diminuunt
Pondera, stateres.
Judiciis opprimunt
Pauperes.
Hii palee, luteres,
Lateres, inficiunt
Vias bonas veteres.
O misera
Conditio magnatum!
Tot capita
Fantasmatum
Obumbrant cineres.
Triste sabbatum,
Pallor climatum
In fatie patet
Et in acie simplicitas;
In animo latet
Dupplicitas.
O veritas,
Que sub nube latitas!
O bonitas!
Possideat

1. Flacius, p. 48.

Timor ypocritas,
Ne noceat
Dupplex iniquitas,
Dupplex falsitas.
O caritas,
Semitas abditas vitas;
Debitas cognitas
Doces et habitas.
Et gaude.

---

412 v°. Velut stelle firmamenti
Fulgent facta prelatorum,
Bases sacri fundamenti,
Fons virtutum, via morum,
Decor ornamenti;
Nubes mel stillantes,
Sunt venti fecunda[n]tes
Terram, agrum, vineam,
Extirpantes tineam,
Spinas, lolilium (*sic*),
Inserentes lilium
Cordibus fidelium.
Grana pura
Separant a palea.
Pro supernis spernunt ter-
Irradiant. [rea.
Clave scientie
Culpas piant,
Reos solvunt
Clave potentie.
Ad premia non nectunt
Retia, nec oculos
Ad loculos flectunt.
Agni mitis eligunt
Vestigia.
Ad amena dirigunt
Gregem vite pascua
Cum gloria.
Lampade non vacua
Ad regias
Nos ducunt nupcias.
Nos per pia
Sublevent suffragia.
Et gaudebit.

---

413. Error popularis
Palam ponitur.
Sedes presularis,
Facta pupillaris,
Venditur.
Dare sub avaris[1]
Dum suspenditur
Et ares ab aris
Dum eliditur,
Leditur vir ruralis.
Curialis
Ex nummo renascitur.
Magistralis
Laus a scalis
Presulum repellitur.
Papalardalis
Presbiteralis
Fraus plena malis
Occulitur.
Plebs vivit talis
Preses est qualis
Qui faustus alis
Erigitur,
A quo fas pervertitur.
Sapor salis
Doctrinalis
Terram sapit et conteri-
Bubulcus extollitur [tur.

1. *Avarum* dans le ms.

Presuli collateralis.
Asinus consulitur,
Illi creditur.
Cardinalis
Vir latialis
Donis emitur.
Extinguitur
Lux sacerdotalis,
Et grex oberrans offenditur.
Capricorno pastoralis
Honor hodie committitur.
Spiritualis
Cibus exigitur [traditur.
Qui cum sepultura venum-
Ergo numinis honor imper-
Et realis [ditur,
Et vocalis,
Et destruitur
Lex quam dederat Dominus.
Do.

---

413 v°. Virtus est complacitis.
414. Liberator libera.
414. Virgo singularis, respice.
414 v°. Gaude, rosa speciosa.
415. Homo natus ad laborem[1].

415 v°. Omnis in lacrimas[2]
Uberrimas
Solvatur oculus,
Fundantque paria
Suspiria
Clerus et populus.

Par sit dolor, par est causa :
Mors licenter nimis ausa
Nube tristicie
Terras opperuit,
Dum nobis rapuit
Solem Campanie.

O dies funebris
Que tenebris
Mundum sic induit.
Orbis delitie,
Fons gratie
Totius aruit.
Largitate vir serenus,
Gratiarum donis plenus,
Comes flos comitum,
Non impar regibus,
Fatis crudelibus
Exsolvit debitum.

O dies lapide
Nigro notabilis,
Qua suo flebilis
Privatur preside
Campania.
Lugeat ecclesia,
Vidua presidio,
Clerus patrocinio,
Milites stipendiis,

1. Dans le ms. Egerton, fol. 42 v°. Publié par Flacius, p. 75.
2. Quelques strophes de cette pièce ont été publiées par Bandini (*Catal. cod. latin.*, II, 3). C'est une complainte sur la mort de Henri le Libéral, comte de Champagne, en 1181. Elle a été composée au milieu des troubles qui désolèrent la France dans les premières années du règne de Philippe-Auguste.

Pauperes suffragiis,
Frantia consilio.

Par regni moritur.
Sepulto comite,
Furens de fomite
Rancoris oritur
Discordia.
Preliorum Frantia
Turbine civilium
Suis ipsa gladium
Agit in visceribus,
Cujus totis urbibus
Fit pressura gentium.

O si regem puerum
Regeret avunculus,
Fidus regni baculus,
Tantos motus scelerum
Non sentiret populus;
Belli sitim hanc sedaret
Fons virtutum qui non aret,
Quo nunc gemens orbis ca-
Comes mundi circulus. [ret,

Largitatis corruit
Dulce domicilium,
Gloria Trecensium,
Qui donandi tenuit
Solus privilegium.
Largus erat absque pare,
Cui datum erat dare
Quasi suum singulare
Proprieque proprium.

Quid, homo, vanis deditus,
Quid nisi vanum jactitas?
Quid opes? Quid nobilitas?
Quid gloria mundana,
Cujus te torquet ambitus?
Quid vanitatum vanitas?
Sic tota sors humana
Henrici probat exitus.

---

416. Aristirpe quamvis sero[1].
417. Olim sudor Herculis[2].
417 v°. In hoc ortus occidente[3].
418. Fontis in rivulum[4].
419. Excuset que vim intulit[5].
419 v°. Sede, Syon, in pulvere[6].

420. Divina providentia[7]
Rectoris in absentia
Tuo presentat, Anglia,
Guilermum patrocinio.

1. Recueil de Flacius, p. 39, et *Carmina burana*, p. 65.
2. Publiée dans *Carmina burana*, p. 125, et par M. Hauréau, *Notices et extraits des manuscrits*, XXIX, II, 310, d'après le ms. 344 du fonds de la reine de Suède.
3. Flacius, p. 76.
4. Ibid., p. 38.
5. Ibid., p. 76.
6. Ibid., p. 38.
7. Éloge de Guillaume de Longchamp, évêque d'Ely, qui gouverna l'Angleterre pendant la croisade de Richard Cœur de Lion.

Rector et auctor glorie,
Vim multiformis gratie
Multiformis potentie
Declarat exercitio.

Quem polo terra providet,
Et terre polus invidet,
Cunctorum quibus presi-
[det
Semper metitur exitus.
Helyas hic si viveret,
Helyseum eligeret, [deret
In quem dupplo transfun-
Sue virtutis spiritus.

In hora sacri canonis,
Cum soli Deo loquitur,
Tot lacrimarum rivulis,
Tanto sudore spargitur
Quod vi baptismi duppli-
Renovatus renascitur, [cis
Et, ut digne capiti membrum
[uniatur,
Hostiam dum immolat, vivus
[immolatur.
En sua Symeon consummat
[desideria.
Revelat nostre fidei typum rei
[scientia.
Viso carnali, fruitur vera
[Christi presentia.
Cujus prece Moysi Dominus
[placatur;
Pax servatur Israel, Amalech
[fugatur.

Post mensam dominicam,
Translatus ad publicam,
Condescendit omnium
Votis commensalium;
Plusquam dulciloquio
Quam ciborum precio
Reficit, et ferculis alterum
Sic singulis prestat condimen-
[tum.

Celebrato prandio,
Quas indulget occio
Breves sunt inducie,
Tam mente quam facie
Nunc gravi, nunc hilari,
Sic Deo, sic Cesari,
Partitus obsequitur,
Quod utrique redditur
Fenebre talentum.

---

420 v°. Ad cor tuum revertere[1].
421 v°. Vide quo fastu.

421 v°. Anglia, planctus itera[2]
Et ad luctum revertere :
Dupplex dampnum con-
[sidera,
Dupplici merso sydere.
Mors vite sevit aspere,
Nec jam mortis insultui
Fracta potes resistere :
Ergo luctus ingredere,
Semper intenta luctui.
Parisius sol patitur
Eclypsim, in Britannia
Generaliter cernitur.
O dies mundo exosa!

1. Flacius, p. 77; *Carmina burana*, p. 6.
2. Complainte sur la mort de Geoffroi, duc de Bretagne, arrivée à Paris en 1186. Voy. plus haut, fol. 322 v°.

O dies luctus nuntia,
Solem involvens latebris!
O dies, noctis filia!
O dies, carens venia!
O dies, plena tenebris!

---

422. Sol oritur in sydere.
422. Beata viscera Marie virginis.
422 v°. Dum medium silentium tenerent[1].
422 v°. Dum medium silentium componit.
423. Quid ultra tibi facere[2].
423. Vanitas vanitatum[3].
423 v°. Veritas veritatum[4].
424. Beatus qui non abiit.
424 v°. O curas hominum[5].
424 v°. Qui seminant in loculis.
425. Qui seminant in lacrimis.
425 v°. Exurge, dormis, Domine.
425 v°. Quomodo cantabimus[6].
426. Excutere de pulvere.
426. Ve mundo a scandalis.

426 v°. Quo me vertam nescio[7],
Dum stricto judicio
Prelatos circumfero.
Dum virtutes pondero
Patrum modernorum,
Tanta subit raritas
Quod vix unum veritas
Probat meritorum.
In prelatos refluit
Quod a Roma defluit.
Romanis ascribitur
Quod Rome connascitur.
In eis natura,
Notum est de singulis
Quod mens est in loculis
Et in questu cura.

O, si Roma respiceret
Patrum suorum merita,
Salubrius disponeret
Talenta sibi credita;
Humilitatem coleret,
Nube fastus deposita,
Nec spe lucri recederet

1. Flacius, p. 78.
2. Cette pièce se trouve à la Bibliothèque nationale, dans le ms. latin 14970, fol. 69; à la Bibl. imp. de Vienne, ms. 883, fol. 76, et au Vatican, dans le ms. qui contient le *Dragon normand* (Ottoboni 3081, fol. 71 v°).
3. Flacius, p. 78.
4. Ibid., p. 78.
5. *Carmina burana*, p. 65.
6, Flacius, p. 39.
7. Publié en partie par Flacius, p. 40.

A veritatis semita.

En cedit in contrarium,
Nam sanguisuge filie
Visus cecant sublimium,
Mentes captivant hodie.
Sunt eorum supplicium
Cura, metus, vigilie,
Preter laborum tedium
Et vermes conscientie.

[En] terre, maris, aeris
Cum metus evaseris
Et re salva fueris
Ereptus angustiis,
Ex quo Romam veneris,
Nisi te nudaveris,
Vix absolvi poteris
Curie naufragiis.

Symon cubat januis,
Spem precidens vacuis,
Symon in assiduis
Laborat contractibus.
Argus circa loculos
Centum girat oculos,
Briareus sacculos
Centum tollit manibus.

---

427 v°. In nova fert animus.
427 v°. O labilis sortis humane sortis.
428 v°. Quo vadis, quo progrederis.
428 v°. Homo qui semper moreris.

429. Eclypsim passus tociens[1].
Mundus dolores iteret,
Preclare lucis patiens
Occasum luctu reseret.
Radiabat Parisius
Fulgens Cantoris radius,
Quem mors videt et invidet,
Dum toti mundo providet,
Dum verbum vite seminat,
Dum lucet non sub modio.
Sublatus sol de medio
Felicem vitam terminat.

---

429. Partus semiferos.
429 v°. Adulari nesciens.
429 v°. Vitam duxi jocundam.
430. Bonum est confidere[2].

431. Ecce mundus moritur
Sepultus in vitium,
Et jam Rome legitur
Ejus epythaphium;
Tumbe superscribitur
Hoc exordium : veh, veh [filiis Eve.

---

431. Cum omne quod componitur.

1. Ce couplet se rapporte à la mort de Pierre le Chantre, qui est de l'année 1197.
2. *Carmina burana*, p. 6.

431 v°. Si vis vera frui luce.

431 v°. Turmas arment christi-
Devote Syon filie; [colas[1].
Cetus cient celicolas
Triumphantis militie;
Insurgant ignominie
Matris flentis ecclesie,
Que concussa barbarie
Languet pernitie[2].
Occiso preside
Proditoris tyrannide,
Et gentis perfide[3]
Mersa discrimine,
In hac mundi voragine,
Membrisque mutilata
Clamat: Vindica, Domine.
Clamat, respersa sanguine
Natorum, et contamine
Mortis contaminata,
Nunquam talis genimine
Vitis inebriata.
Licet me Jherosolimis
Acerrimis pressuris
Et quam plurimis plagis
Ubique gentium
Gentilium
Percellat persecutio,
Declinans tamen obvium
Naufragium,
Transilio
Quod eminet certaminum,
Et ad portus refugium
Refugio.
Sed cum me pseudo labio
Laccans palpat proditio,
Decolorata minio,
Fraudis trador martirio
Consilio,
Quem Sathane satellitum
Et velitum.
Condita felle fictio
Preripuit de medio,
Cujus, ut solis radio
Et lilio convallium,
Leodium
Prefulsit pontificio.

---

432 v°. Venit Jhesus in propria quem.
433. Vehemens indignatio pacem perturbat spiritus.

433 v°. Beata nobis gaudia[4]
Reduxit nobis proles regia,
Philippi primogenitus,
Qui patris actis inclitus,
Nec laude carens propria.
Post tot laborum tedia,
Post tot felices exitus,
Tibi debetur Gallia,
Regni cujus inicia
Tua, Dei tu digitus,
Aspirare clemencia.
Veni, creator spiritus.

---

433 v°. Anima jugi lacrima.

1. Ce chant a été inspiré par la mort d'Albert de Louvain, évêque de Liège, assassiné en 1192 ou 1193 sous les murs de Reims.
2. Le ms. porte *Pernitie languet.*
3. Il y a dans le ms. *Et perfide gentis.*
4. Dans cette pièce, le poète célèbre l'avènement de Louis VIII.

434. Jherusalem, Jherusalem,
Que occidis et lapidas
Quamdiu gentes perfidas
Lactabis, matér libera?
Contra promissum littere
Regnat heres adultere,
Ridet Agar adultera
Legis [in] improperium,
Quia risus fidelium
In luctum mundo vertitur,
Dum lapsu gravi labitur
Henricus[1] heres libere.

O pessima conditio morta-
[lium,
Dum lacrimantur filium!
Nondum repente lacrima
Resolvit nos uberrima
Mors in meroris[2] flumina,
In lapsum matris labimur,
Ad Mariam[3] convertimur,
Stella de qua tot lumina
Nostris scintillant seculis,
Quod virtutum carbunculis
Obtusi nos excedimus,
Et pio planctu plangimus,
O gratiosa domina.

Mira loquar. Cecidit sol in oriente,
Causa solis concidit in hoc occi-
[dente,
Illa lampas Campanie.
O mater Maria gratie,
In qua tot luminaria,
Noctis et umbre nescia,
Tot stelle laudis luxerant
Quod oculi mortalium
Tante virtutis radium
In vidua non viderant.

Quid est, homo, quod jac-
[titas
Et quibus mundo militas?
Forma, genus, divitie,
Valent ad epithiphium (*sic*).
Corpus quod nutris hodie
Cras fiet cibus vermium.
Ecce nostra conditio.
Vide ne vacet dextera,
Quia decurso stadio
Mortem sequuntur opera.

---

435. Non te lusisse pudeat[4].
435 v°. Christus assistens pontiphex.

435 v°. Rex[5] et sacerdos prefuit
Christus utroque gladio;
Regnum in ipso floruit
Conjunctum sacerdotio;
Utile dulci miscuit;
Sed sub figura latuit
Hujus victure ratio.

1. Allusion à la mort de Henri II, comte de Champagne, arrivée dans la ville d'Acre le 10 septembre 1197.
2. *Mororis* dans le ms.
3. Marie de France, comtesse de Champagne, mère de Henri II, mourut au commencement de mars 1198.
4. *Carmina burana*, p. 10.
5. Cette pièce a pour objet les démêlés de l'empereur Othon avec Innocent III.

Otho, quid ad te pertinet?
Que te rapit presumptio?
Cessa, jam casus imminet,
Jam vicina subversio,
Que reprobum exterminet.
Ut Saülem eliminet,
Davit fiet inunctio.

Exclamat Innocentius :
Ledor quem feci baculo;
Conversus in me gladius,
Cujus cingebar capulo.
Vas est collisum figulo,
Fortior ille vasculo.
Franget ergo fragilius.

---

436. Alabaustrum frangitur[1],
Et lampas extinguitur,
Dum Philipphus expirat,
Oleum effunditur[2].
Bethleem inungitur,
Jherusalem respirat.

Vultus cujus dispares
Nunc graves nunc hylares
Pro tempore fuerunt.
Nullos ei compares
Karulos aut Cesares :
Omnes ei cesserunt.

Cometes presagium[3]
Regni mutans solium,
Mundi solem obscurat :
Ortus hic excidium
Et coma calvitium
Tuum, Syon, figurat.

Gaudet Dyonisius[4],
Et mater Parisius
Non invidet honorem.
Jure suum militem
Martir habet hospitem
Quem fecerat victorem.

De calvare filia
Lugeat ecclesia.
Justicie cultorem
Lugeat militia;
Lugeant et studia
Sue pacis auctorem.

Augetur in munere
Funus (?) hoc in funere
Ecclesie cultori
Quod regalis dignitas
Et legati sanctitas
Non defuit honori[5].

---

1. Complainte sur la mort de Philippe-Auguste.

2. Pour tous les auteurs ecclésiastiques du moyen âge, le nom *Philippus* avait la signification de *Os lapidis*. Voyez une note de M. A. Darmesteter, dans *Romania*, I, 360.

3. Allusion à une comète dont l'apparition précéda de peu de temps la mort de Philippe-Auguste. Voyez la Chronique de Tours (dans le *Recueil des historiens*, XVIII, 303), et surtout les vers 455-472 du livre XII de la *Philippide* de Guillaume le Breton.

4. Ce couplet rappelle la sépulture de Philippe-Auguste dans l'abbaye de Saint-Denis, dont l'oriflamme avait été le gage de la victoire de Bouvines.

5. Le poète fait remarquer que l'éclat des funérailles de Philippe-Auguste fut relevé par la présence d'un légat du saint-siège, Conrad, évêque de Porto, et par celle de Jean de Brienne, roi de Jérusalem.

437. Clavus[1] clavo retunditur,
Dum peccatorum meritis
Christi clavus amittitur.
Amissum frustra queritis,
Cum planctibus ypocritis,
Si pro culparum debitis
Mens, quasi clavis insitis,
Dolore non compungitur.

Clavus, figens tentorium
Gallicane militie,
Tam regalis ecclesie
Quam regni firmans solium,
Mistici dampni specie
Signans prioris glorie,
Prioris excellentie,
Dissolvendum fastigium.

Quid est quod diu latuit,
Et latentem exhibuit
Christus die Paraceves;
Sic in die qua doluit
Et condolere monuit,
Amissum dum restituit
Gaudio fletum miscuit,
Ut si dolorem releves.

---

437 v°. Quisquis cordis[2].
437 v°. Homo, vide que pro te patior[3].
438. Nitimur in vetitum[4].
438. Dogmatum falsas.
438. Homo, considera qualis[5].
438 v°. O mens, cogita quod preterit mundi figura[6].
439. O Maria, o felix.
439. Crux, de te volo conqueri[7].

1. Il s'agit ici du saint clou vénéré dans l'abbaye de Saint-Denis, qui fut perdu le 27 février et retrouvé le 1er avril 1233; voyez Le Nain de Tillemont, *Vie de saint Louis*, II, 140. Une relation de cet événement, qui eut un grand retentissement à Paris, a été composée par Philippe de Grève; voyez Albéric dans le *Recueil des historiens*, XXI, 608.

2. Cette pièce est attribuée à Philippe de Grève par frère Salimbene, p. 65. Elle se trouve dans le ms. Egerton, fol. 24 v°, dans le ms. latin 8433 de la Bibl. nat., fol. 46, dans le ms. 136 de Tours et dans le ms. 260 du fonds Barrois (3718 du fonds latin de la Bibliothèque nationale).

3. Dans le ms. Egerton, fol. 20, et dans le ms. latin 8433 de la Bibl. nat., fol. 45 v°. Voyez Bandini, IV, 588, et Mone, I, 172.

4. Dans le ms. Egerton, fol. 25 v°.

5. Dans le ms. Egerton, fol. 22 v°, et dans le ms. latin 8433 de la Bibl. nat., fol. 45 v°.

6. Dans le ms. Egerton, fol. 20 v°.

7. Frère Salimbene, p. 65, cite cette pièce sous le nom de Philippe de Grève. M. Hauréau s'en est occupé dans son examen des poèmes latins attribués à saint Bernard, *Journal des Savants*, mai 1882, p. 291. M. Paul Meyer l'a publiée dans son édition de *Daurel et Beton*, p. LXXV.

437 v°. Aurelianis civitas[1],
Te replevit iniquitas
Novo pollutam scelere.
Amnis[2] qui prius Aureus
Factus torrens sanguineus
Ex innocentum funere.

Sancte crucis exaltata
Triumphali nomine,
Passione renovata,
Fuso cleri sanguine,
Sanctum nomen polluisti.
Occidisti servos Christi,
Quos servare debuisti
A turbarum turbine.

Plange, civitas sanguinum,
Indigna crucis titulo,
Pro gravitate criminum
Digna crucis patibulo;
Nomen perdis sancte crucis,
Digna cruce pene trucis,
Capitali piaculo.

Urbs beata Parisius,
In qua si peccet impius,
Ultione redimitur
Quicquid inique gesserit,
Studio locus proprius,
Civis clero propicius,
Ad quem redire cogitur
Quisquis ab ea fugerit.

---

440. Pater sancte, dictus Lotarius,
Quia lotus baptismi gratia
Appellaris nunc Innocencius,
Nomen habens ab innocentia,
Divinitus vocaris tercius;
Ternarii signant misteria
Trinitatis quod sis vicarius[3].

---

440 v°. Veritas, equitas, largitas corruit[4].
442 v°. Terit Benardus terrea mente raptus.
443. In paupertatis predio Franciscus plantat vineam[5].
443. Aque vive dat fluenta fons vivus Anthonius.

1. Les troubles de la ville d'Orléans, dans lesquels beaucoup d'écoliers perdirent la vie, sont de l'année 1236; voyez Le Nain de Tillemont, *Vie de saint Louis*, II, 288.

2. Le ms. porte *Annis*.

3. Les sept vers qu'on vient de lire sont le commencement d'une pièce en quatre couplets que M. Meyer, p. 37, a publiée d'après le fol. 26 v° du ms. Egerton.

4. M. Meyer, p. 38, cite le commencement de cette pièce d'après le fol. 28 v° du ms. Egerton et d'après le ms. latin 1251 de la Bibliothèque nationale, fol. 105. Ed. du Méril l'a publiée dans ses *Poésies du moyen âge*, p. 16.

5. Bandini (*Catal. cod. latin.*, II, 3) cite les sept premiers vers de cette pièce.

443 v°. Veri solis radius lucerna succenditur.
444. Exceptivam accionem verbum patris excipit[1].
444. Homo, cur degeneras.
444 v°. Homo, cur properas mori tam prospere.
445 v°. Si gloriari liceat.
445 v°. O Maria, stella maris.
446. Fons preclusus.
446. Homo qui te sui pulverem.
446 v°. A globo veteri[2].
447. Ave, gloriosa virginum regina.
448. Veni, sancte spiritus.

448 v°. O mors, que mordes omnia[3],
Nulli dignaris parcere,
Nam cunctos sine venia
Tuo post..nis[4] vulnere.
Non se palpet plus paupere
Dives pro sua gloria.
Non te vi vel pecunia
Possunt reges evadere.
In omnes pari pondere
Tua fertur sententia.

De te male conqueritur
Voce sine causa Gallia,
Que tam dolenda patitur
Sui regis dispendia,
Dum Philippi presentia
Tua sorte subtrahitur;
Qui si regum deducitur
In communi victoria
Macte virtutis gratia[5]
Super omnes attollitur.

Plange, mater ecclesia,
Indue te cilicio,
Que sedes in tristitia,
Tanto privata filio
Qui[6] suo forti brachio
Te fovit in concordia.
Sed jam luctum in gaudio
Pro bono muta, ratio,
Nam Rome testimonio
Securus est venia.

---

449. Ad honores et honera.

1. La pièce *Exceptivam actionem* est copiée à la Bibl. nat. dans le ms. latin 1544 des Nouv. acq., fol. 74 v°. On l'a comprise dans les œuvres d'Alain de Lille (*Patrologia*, vol. CCX, col. 577).

2. Publiée par Thomas Wright, *Early mysteries*, p. 211, et dans *Carmina burana*, p. 129.

3. Complainte sur la mort de Philippe-Auguste.

4. Ce mot, dont la seconde syllabe ne peut plus être distinguée, doit sans doute se lire *prosternis*.

5. Le ms. porte *gratie*.

6. *Que* dans le ms.

449 v°. Stella maris, lux ignaris.
450. Associa tecum in patria.
450 v°. Veste nuptiali.
450 v°. Minor natu filius [1].

451. Sol eclypsim patitur [2]
Ex mortis objectu,
Mundi lux extinguitur
Solis in defectu,
In celum sol justitie
Raptus dum terras deserit.
Orbem nube tristicie
Solis occasus operit,
Dum Fernandus, Hyspanie
Laus, decus, apex glorie,
Sol virtutum, fons gratie,
Qui regum sceptrum tenuit,
Quem nec potestas domuit,
Nec Martis horror terruit.
Heu mortis jugo subditur,
Sed mors in morte moritur,
Dum mors in vitam verti-
[tur,
Dum pro superno bravio,
Imo mutato solio,
In regis regum regia
Stola fulget rex regia.

---

463. De patre principio.
463. Felix dies et grata.
463. Decet vox letitie.
463. In hac die Dei.
463 v°. Filii calvarie.
463 v°. Luto carens et latere [3].
463 v°. Vivere que tribuit.
464. A solis ortus cardine.
464. Mors vite propitia.
464. In Domino confidite.
464. Rex omnipotentie.
464 v°. Mundi princeps eicitur.
464 v°. Exultet plebs fidelium.
464 v°. Christo psallat ecclesia.
465. Vetus purgans facinus.
465. Omnes gentes, plaudite.
465. Fidelium sonet vox sobria.
465 v°. Christus patris gratie nos reconfederat.
465 v°. A sinu patris mittitur.
465 v°. Vocis tripudio.

1. Dans le ms. Egerton, fol. 36.
2. La première partie de cette pièce, relative à la mort de Ferdinand, roi de Léon (1188), a été publiée par Bandini (*Catal. cod. lat.*, II, 3 et 4).
3. Dans le ms. Egerton, fol. 48.

466. Processit in capite.
466. Culpe purgator veteris.
466. Dies salutis oritur.
466 v°. Vineam meam plantavi.
466 v°. Passionis emuli.
466 v°. Gaudeat hec contio.
467. Transite, Syon filie.
467. Qui pro nobis mori non respuit.
467. Pater, creator omnium.
467 v°. Offerat ecclesia.
467 v°. Descende celitus.
467 v°. Procedenti puero.
467 v°. Ut jam cesset calamitas.
468. Annus renascitur.
468. Illuxit lux celestis gratie.
468. Exultemus sobrie.
468. Veris principium.
468. Christo sit laus in celestibus.
468 v°. Veterem merorem pellite.
468 v°. Ecce tempus gaudii.
468 v°. Novum ver oritur.
469. Jam ver aperit terre gremium.
469. Psallite regi glorie.
469. Breves dies hominis.
469. In rerum principio.
469 v°. Gaude, Syon, devoto gaudio.
469 v°. Salve, virgo virginum.
469 v°. Ave, Maria, virgo virginum.
470. Ecce mundi gaudium.
470. In hoc statu gratie.
470. Tempus adest gratie.
470. Salva nos, stella maris.
470 v°. Leto leta concio.
470 v°. O quanto consilio.
470 v°. Jam lucis orto sidere.
470 v°. O summi regis mater inclita.
471. Nicholae presulum gemma.
471. Gaudeat ecclesia presulis sollempnia.
471. Colens et preconia, Nicholae, propera.
471. Nicholaus pontifex nostrum est refugium.
471 v°. Exultet hec contio in sancti Nicholai preconio.

Rapport de M. A. de Boislisle, membre de l'Institut, secrétaire, sur l'état des travaux de la Société.

Messieurs,

Le Conseil m'a appelé au périlleux honneur de remplacer dans les fonctions de secrétaire le doyen de notre Société, celui en qui elle s'incarna pendant un demi-siècle. C'est une lourde succession, et, en prenant possession de cette place si dignement occupée par M. Jules Desnoyers depuis la première assemblée générale de 1834, je dois faire appel à votre indulgence. Mieux que personne peut-être, j'ai pu, comme auxiliaire de ce vénéré maître, mesurer l'étendue de son dévouement à la Société, dévouement de tous les jours, de tous les instants; j'ai pu constater, à l'œuvre même, combien sa vigilance, son juste sentiment de nos devoirs et de nos besoins, combien aussi son accueil bienveillant et sympathique pour tous étaient profitables au développement de l'œuvre dont il avait été un des premiers créateurs. Puisse tout au moins cet enseignement, puissent ces souvenirs et ces traditions me diriger, au mieux de nos intérêts, dans la voie ouverte par M. Desnoyers.

Je vais, Messieurs, vous exposer l'état de nos travaux et passer d'abord en revue les ouvrages qui représentent l'exercice 1884, puis ceux qui sont en ce moment sous presse, ceux qui ont été adoptés en principe et que les éditeurs préparent pour de prochains exercices, ceux enfin que nous connaissons seulement par des propositions apportées devant le Conseil. C'est, en tout, une vingtaine d'ouvrages; aussi ne donnerai-je que les développements strictement nécessaires à chaque article d'une si longue nomenclature.

Des quatre volumes qui vous ont été distribués pour l'exercice 1884, le premier est ce recueil de *Notices et documents* qui fut spécialement composé pour le Cinquantième anniversaire de la fondation de notre Société, et dont un exemplaire

de dédicace a été offert solennellement à M. Desnoyers, l'an dernier, à pareille époque. Il contient trente articles différents, dus à vingt-huit de nos confrères, et rangés par ordre chronologique de sujets, du VII[e] siècle au XIX[e], embrassant par conséquent toute la période de temps qui fait l'objet de nos travaux ordinaires, ou même la dépassant de quelques années. Le volume s'ouvre par une étude sur les plus anciens manuscrits de l'*Historia Francorum*, publiée pour la Société il y a cinquante ans, et il finit par des lettres touchantes du bénédictin dom Brial sur la situation faite par le régime révolutionnaire aux historiens et à leurs entreprises monumentales. Dans cet intervalle de douze siècles, nous avons tâché de représenter chaque époque par quelque document caractéristique, de choix. Ce n'était pas chose facile à réaliser dans les dimensions restreintes du cadre : il fallait donner du nouveau, varier les sujets, faire court, trois conditions qui se peuvent rarement concilier avec les exigences de l'érudition. Mais chacun s'est mis cordialement à l'œuvre, excité par l'exemple de notre président, qui multipliait ses contributions personnelles, et le volume a pu être terminé à l'heure dite et figurer dans notre fête de famille du 20 mai. Largement répandu dans le public lettré, et composé de telle façon que chacun y peut trouver quelque morceau à son goût, prose ou vers, latin ou français, paléographie et illustration, histoire politique et histoire littéraire, diplomatie, guerre, généalogies, mœurs, nous espérons qu'il contribuera beaucoup à faire estimer et rechercher notre quinquagénaire Société, dont l'existence active a été si éloquemment retracée par M. Ch. Jourdain, dans l'Introduction.

Vous avez reçu deux volumes des *Mémoires d'Olivier de la Marche*. Cette publication a été menée avec une grande activité par MM. Beaune et d'Arbaumont. Leur tâche consistait surtout à dégager le texte des altérations provenues du fait du premier éditeur, Denis Sauvage, et à le rétablir d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale (fonds français 2868 et 2869) qui se rapproche le plus de l'époque de la composition des *Mémoires*, et où, par conséquent, l'original a dû être reproduit avec le plus de fidélité. Tous

les autres exemplaires, soit de France, soit de Belgique ou d'Allemagne, étant postérieurs, et ne présentant d'ailleurs que des variantes insignifiantes, il n'a pas semblé qu'on eût à en tenir compte, et les éditeurs n'ont donné en note que les principales variantes, additions ou interpolations des anciennes impressions. Ils se sont appliqués en outre, — et, pour cela, leur situation au milieu des archives bourguignonnes était un grand avantage, — ils se sont appliqués à éclaircir le texte, souvent aussi à le rectifier, à l'aide des documents originaux. Le soin qu'ils apportent dans l'accomplissement de cette tâche ne les a pas empêchés de terminer trois volumes en deux ans : le tome Ier avait paru au mois de juillet 1883 ; le deuxième et le troisième, contenant, avec les derniers chapitres du premier livre, tout le second livre, sont arrivés assez à temps pour prendre place, l'un et l'autre, dans notre exercice 1884. Primitivement, la publication ne devait former que trois volumes ; mais, sans que l'annotation ait dépassé nulle part les proportions raisonnables, il a été tout à fait impossible de faire entrer dans le tome III, à la fin du texte, les pièces inédites et l'état de la maison de Charles le Téméraire, supplément obligé des *Mémoires,* ainsi que la table alphabétique des noms propres. On s'est donc décidé à en faire un tome IV, qui paraîtra probablement vers la fin de 1886, en même temps que les notices biographique et bibliographique.

Le tome Ier des *Mémoires du maréchal de Villars,* édités par M. le marquis de Vogüé, vous a été remis dès l'été dernier. Il s'étend de l'année 1670, date des débuts militaires de l'auteur, à l'année 1701, date de son retour de Vienne et des premières opérations de la guerre de Succession. M. Desnoyers vous ayant parlé de ce volume dans le rapport de 1884, je me bornerai à vous signaler un fait notable, consigné d'ailleurs dans la notice préliminaire de M. de Vogüé. Sur les trois tomes que forme l'édition publiée aussitôt après la mort du maréchal, le premier seul était la reproduction exacte du manuscrit authentique et original qui est venu par héritage entre les mains de l'éditeur actuel ; les deux autres étaient une compilation apocryphe. De

même, lorsque, cinquante ans plus tard, et toujours d'après les manuscrits du maréchal, Anquetil fit paraître quatre autres volumes, il remania et travailla si profondément le texte remis entre ses mains, pour faire des liaisons, des intercalations et des refontes, ou, comme il l'avoua lui-même, pour donner plus de vivacité au style, que pas une phrase de la rédaction ne subsista intacte. Or, comme la première partie des textes reproduits dans les collections Petitot et Michaud et Poujoulat a été empruntée à l'édition primitive, la seconde partie à la rédaction d'Anquetil, il s'ensuit que notre éditeur n'a eu que des corrections peu considérables à faire dans la partie de son premier volume qui correspond au tome Ier de l'édition de 1735, mais qu'en revanche, toute la fin de ce même volume (à partir de la page 304 et de l'année 1701) et les volumes suivants feront connaître pour la première fois le véritable texte, conforme au manuscrit original. Du reste, ce n'est pas le seul mérite de l'édition nouvelle, et l'on pouvait être sûr que M. de Vogüé ne se bornerait pas à donner des textes exacts et corrects. Avec ses notes biographiques ou chronologiques, explicatives ou rectificatives, vous avez trouvé dans le tome Ier un appendice considérable de relations militaires, de dépêches ou mémoires diplomatiques, complétant et souvent redressant les souvenirs de Villars, qu'une certaine dose de vantardise naturelle a entraîné parfois hors de l'exactitude historique. Le tome II, où le récit prendra encore plus d'importance, sera plus riche également en documents de ce genre. M. de Vogüé a la bonne fortune de disposer, non seulement des papiers personnels du maréchal et de nos plus riches dépôts de France, mais aussi des archives des États où Villars remplit des missions et commanda des armées : de là une surabondance de pièces justificatives, qui, sans doute, ne pourront pas toutes entrer dans notre édition, mais dont la substance, au moins, nous profitera, et que M. de Vogüé saura faire connaître plus complètement sous une autre forme. — Retenu depuis quelques mois loin de Paris, notre éminent collaborateur n'a pu livrer aussitôt qu'il l'aurait voulu la suite de son travail. Cependant il vient de m'annoncer, en expri-

mant ses regrets de ne pas assister à cette séance, que la première moitié du tome II, contenant les années 1702 et 1703, est annotée et prête à mettre sous presse; que la seconde moitié, allant jusqu'à la fin de 1709, est collationnée, et que, pour la première moitié, les archives de Bavière et d'Autriche ont fourni des documents d'une importance capitale. Tout fait donc penser que ce tome II paraîtra dans le courant de l'année 1886, et qu'il dépassera encore en intérêt le volume précédent.

Comme d'habitude, l'*Annuaire-Bulletin* est venu compléter l'exercice. Quoique des nécessités budgétaires l'aient quelque peu réduit, j'ai pu faire entrer dans la seconde partie un document que notre regretté confrère, M. François Morand, nous avait légué comme le complément nécessaire de sa *Chronique de Jean Le Fèvre de Saint-Remy*. Ce récit des faits d'armes de Jacques de Lalain en champ clos n'est pas seulement intéressant pour les détails originaux et pour les prouesses de chevalerie qui s'y déroulent successivement; il faut aussi le considérer comme le texte primitif d'où sont dérivées les narrations des autres chroniqueurs, tels que Georges Chastellain, Olivier de la Marche et Mathieu d'Escouchy, qui retracent les mêmes joutes et combats.

Puisque je parle de l'*Annuaire-Bulletin*, il convient de vous annoncer que sa rédaction va passer en d'autres mains; et, si les élections dont le résultat va être proclamé tout à l'heure réalisent notre espoir, j'ose vous promettre que le nouveau rédacteur donnera une excellente et énergique impulsion à cette partie de nos travaux. Son premier soin sera de terminer la préparation d'une table générale des Procès-verbaux et des Variétés des vingt dernières années, peut-être même de notre demi-siècle d'existence, table qui était déjà commencée par ordre du Conseil.

Nous avons sous presse sept volumes.

1. Le tome IV et dernier des *Établissements de saint Louis* contiendra, outre la fin des notes, l'analyse d'un manuscrit de l'*Abrégé champenois* nouvellement découvert, et qui fait remonter cette rédaction au XIVe siècle,

comme M. Viollet l'avait supposé par voie de simple conjecture alors qu'il ne possédait que des copies beaucoup plus modernes. Cette première partie du volume, formant dix-neuf feuilles, est tirée, et il ne reste plus qu'à imprimer la table-glossaire. Quoique toutes les explications aient été données au fur et à mesure dans les notes, ou bien dans la Préface, et que, par conséquent, cette table puisse être fort sommaire, la préparation n'en est pas moins minutieuse, délicate, et M. Viollet ne l'a pas encore achevée; mais le volume pourra paraître à la fin de l'exercice actuel.

2. Le tome V des *Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules* est imprimé aux deux tiers, et sera terminé en même temps que le tome IV des *Établissements*, ou même plus tôt. Il contiendra les textes de Xiphilin (abréviateur de Dion-Cassius), d'Hérodien, Diogène-Laërce, Philostrate, Élien, Porphyre de Tyr, Dexippe et Eunape, Eusèbe l'Ancien et Eusèbe-Pamphile, Olympiodore, Zozime, Philostorge, Candide, Priscus, Socrate, Sozomène, Ménandre-Protecteur, Procope et Agathias. — Resteront, pour le tome VI et dernier, les extraits des auteurs de genres divers : poètes, orateurs, philosophes, et les inscriptions, avec une table générale des matières.

3. M. François Delaborde nous fait également espérer le prochain achèvement de son édition des *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton*. La *Philippide*, en douze chants, qui forme le second volume, est presque entièrement imprimée, et notre collaborateur termine la préparation d'une table qui donnera, outre les noms et faits historiques, l'indication des matières, telles que détails de mœurs, descriptions de pays, etc., dans lesquelles réside le principal intérêt du poème, puisque la plupart des événements avaient déjà eu place dans la chronique en prose. En même temps que ce second et dernier volume, vous recevrez l'Introduction destinée à être jointe au premier; elle contiendra les notices biographiques des deux auteurs, avec une étude sur le classement des manuscrits et sur les différentes rédactions. Ce

que M. Delaborde a déjà fait connaître de ses recherches et de ses découvertes promet que l'Introduction sera un morceau très intéressant, et qu'elle achèvera d'assurer le succès des deux volumes.

4. Le quatrième ouvrage sous presse vous avait été annoncé dès 1876. Un des deux auteurs de la proposition primitive étant mort en 1878, c'est M. Tuetey qui l'a reproduite seul et qui nous a offert de mener l'exécution à bonne fin, c'est-à-dire de réunir en une sorte de mémorial les notes journalières que Nicolas de Baye, greffier civil du parlement de Paris de 1400 à 1417, pendant l'époque si troublée de la lutte des Armagnacs et des Bourguignons, inscrivait, en français, sur les registres du Conseil ou sur ceux des Plaidoiries et des Grands-Jours. Comme M. Desnoyers vous le disait il y a dix ans, ces notes éparses ont été mises à profit par bien des annalistes de Paris, et on les a souvent signalées comme pouvant former, dans leur ensemble, un recueil utile pour l'historien et pour le jurisconsulte, instructif et intéressant aussi pour le simple curieux. Le Conseil a donc accueilli volontiers l'offre de M. Tuetey, et, conformément à la décision antérieure, il a décidé que le *Journal de Nicolas de Baye* formerait deux volumes, mais que ces volumes seraient réduits aux proportions réglementaires, en restreignant l'annotation courante ou réduisant les matériaux accessoires, parmi lesquels devait figurer une petite chronique latine du même greffier. Notre éditeur, sous-chef de la Section judiciaire aux Archives nationales, mieux placé que personne pour annoter cette compilation d'origine parlementaire, en fera, il faut l'espérer, un digne pendant de l'édition du *Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VI et Charles VII* qu'il a donnée à la Société de l'Histoire de Paris. L'impression du premier volume, qui comprendra les années 1400 à 1410, est déjà fort avancée, si ce n'est finie, et vous pourrez bientôt juger par vous-mêmes quels services la simple curiosité du greffier ou sa patriotique sollicitude se trouvent avoir rendus à l'histoire.

5. Nous avons encore sous presse un deuxième volume des *Lettres missives de Louis XI*. Vous vous rappelez que

M. Étienne Charavay s'était chargé du tome Ier, exclusivement composé de lettres antérieures à la mort de Charles VII et à l'avènement du Dauphin, son fils. Le tome II, édité par M. Vaesen, contiendra environ deux cents pièces, des cinq premières années du règne, pièces politiques ou diplomatiques pour la plupart, mais dont quelques-unes cependant ont rapport à l'administration intérieure. — M. Vaesen va mener activement sa publication, attendue depuis tant d'années et si souvent retardée soit par les changements d'éditeurs, soit par la difficulté de pénétrer dans les dépôts d'archives et d'obtenir certaines communications. On ne rencontre pas toujours des correspondants aussi zélés que l'honorable archiviste du département du Tarn, M. Jolibois, qui, l'année dernière, nous a fait obtenir copie de vingt-cinq lettres inédites et d'un certain nombre d'autres documents; parfois même, il a fallu renoncer à des poursuites du même genre, qui menaçaient de s'éterniser sans résultats certains. Et cependant une publication comme celle des *Lettres de Louis XI* a trop d'importance pour que l'éditeur ne tienne pas à épuiser toutes les ressources, à mettre tout en œuvre, et, fût-ce même au prix de quelques lenteurs, à faire son recueil aussi complet que possible.

6. L'impression de deux de nos ouvrages est suspendue depuis quelque temps. — Pour le tome Ier du *Jouvencel* de Jean de Bueil, dont M. Desnoyers vous annonçait, l'année dernière, que la partie de texte était entièrement imprimée, mais qu'on attendait l'Introduction promise par M. Camille Favre, de Genève, c'est seulement le mois dernier que ce travail a été soumis au commissaire responsable, M. Léon Gautier. Le retard n'est imputable qu'à un excès de scrupules et de zèle de la part de M. Favre, qui a voulu faire son étude sur Jean de Bueil plus complète, plus intéressante que le degré d'importance du personnage et la valeur un peu secondaire de son œuvre ne permettaient de l'espérer. Nous n'aurons pas perdu pour attendre un ou deux ans, car M. Gautier, juge des plus consciencieux, nous a donné les meilleurs renseignements sur cette Introduction. Elle doit être actuellement

sous presse, et, aussitôt que l'imprimerie aura terminé le premier volume, M. Lecestre, qui avait mené activement l'impression du texte, entreprendra le tome II et dernier.

7. Vous savez que, pour les *Chroniques de Froissart,* M. Siméon Luce s'est adjoint, depuis l'année dernière, M. Gaston Raynaud. Notre nouveau collaborateur a terminé depuis quelques mois déjà l'impression du texte et des variantes du tome VIII, embrassant les années 1370 à 1377, et formant 320 pages. Pour compléter ce volume, M. Luce doit donner un commentaire critique d'environ 150 pages. Ses occupations à l'École des chartes ne lui ont pas permis d'en terminer la préparation ; vous regretterez, comme nous, ce retard, si excusable d'ailleurs, et vous associerez vos souhaits aux nôtres pour qu'une publication qui compte parmi nos plus beaux titres d'honneur, et qui, d'ailleurs, a valu un juste renom à l'éditeur, soit désormais poursuivie avec toute l'activité que nous faisait espérer l'adjonction d'un collaborateur savant et expérimenté comme l'est M. Raynaud. On estime que les trois derniers livres des *Chroniques* pourront former huit volumes.

Cinq publications, acceptées en principe par le Conseil, n'en sont encore qu'à la période préparatoire. Une seule, celle du *Liber querulus de excidio Britanniæ* de saint Gildas (VIIe siècle), vous avait été annoncée l'année dernière comme étant proposée par l'érudit le plus compétent en ces questions d'origines bretonnes, notre confrère M. Arthur de la Borderie, et je me bornerai à vous renvoyer au rapport de 1884. Voici quel est actuellement l'état du travail : la copie du manuscrit d'Avranches (XIIe siècle), non employé jusqu'ici et qui doit prendre place dans l'Appendice, est faite, ainsi que celle de la recension du manuscrit Cottonien du XIe siècle, brûlé en 1737 ; la traduction du *Liber* est terminée également, mais non revisée, et l'établissement du texte critique est commencé. Quoique la dernière partie du travail soit, de beaucoup, la plus difficile, M. de la Borderie compte déposer son manuscrit au commencement de 1886, et le Con-

seil est sûr que cette publication, en comblant une lacune dans l'ensemble de nos textes des premiers siècles, sera accueillie avec gratitude par le monde érudit.

M. Henri de Curzon, archiviste aux Archives nationales, prépare pour nous une édition de la *Règle de l'ordre du Temple*, rédigée en français, au XIIIe siècle, d'après la règle latine primitive de 1128[1], mais avec des additions, des éclaircissements et des références à des faits administratifs ou judiciaires. On ne connaît, de cette Règle, que trois manuscrits, à peu près identiques et de même époque : fin du XIIIe siècle ou commencement du XIVe. Deux exemplaires, conservés à Paris et à Rome, sont complets; le troisième, qui se trouve à la bibliothèque de Dijon, n'est que fragmentaire. C'est cependant ce dernier texte, complété à l'aide du manuscrit de Paris, que M. Maillard de Chambure avait pris pour base d'une édition qui parut il y a quarante-cinq ans. La publication de M. de Chambure, primitivement destinée à la collection des Documents inédits sur l'histoire de France[2], fut faite à un nombre si restreint d'exemplaires, qu'elle est aujourd'hui fort rare, presque introuvable, et, d'ailleurs, elle ne présente point, il faut le dire, toutes les garanties que requiert actuellement l'érudition historique et philologique. Votre Conseil a donc jugé qu'il y avait lieu d'accueillir la proposition de M. de Curzon, qui pourra établir une édition critique d'après les trois manuscrits, et qui, par les éclaircissements mis en note ou dans la Préface, saura faire ressortir l'intérêt de ce texte au point de vue de l'archéologie, des mœurs et de la langue, comme à celui de l'histoire. Un de nos censeurs, M. Joseph Delaville le Roulx, qui s'est occupé particulièrement des anciens ordres hospitaliers, a bien voulu accepter les fonctions de commissaire responsable. La *Règle du Temple* ne formera qu'un seul volume, de dimensions restreintes.

Un peu plus considérable sera la publication que nous a

1. Règle donnée au nouvel ordre dans le concile de Troyes, peut-être sous l'inspiration de saint Bernard.

2. Séance du Comité, 23 juin 1858.

fait agréer en principe M. René de Maulde. Ancien élève de l'École des chartes, comme M. de Curzon et comme la majeure partie de nos collaborateurs, M. de Maulde prépare une édition critique des *Chroniques de Jean d'Auton.* Ce document est le plus intéressant que nous possédions sur les débuts du XVI[e] siècle et du règne de Louis XII, surtout en ce qui concerne les expéditions d'Italie ; l'exactitude, l'abondance, la minutie des détails y sont extrêmement remarquables, et peuvent d'ailleurs s'expliquer par ce fait que l'auteur avait un titre d'historiographe royal et « suivait la cour pour savoir des nouvelles et icelles rédiger par écrit, voir à l'œil et connoître toutes choses. » Néanmoins, et quoiqu'il soit bien supérieur aux Nicole Gilles, aux Guillaume de Villeneuve, aux Claude de Seyssel, aux Saint-Gelais, on ne lui a point fait une place dans les grandes collections Buchon, Petitot, Michaud et Poujoulat, et c'est seulement de 1833 à 1835 que notre regretté confrère Paul Lacroix (le bibliophile Jacob) a édité le texte complet de ces *Chroniques ;* jusque-là, on n'en connaissait que les parties publiées par Théodore Godefroy, il y a deux siècles et demi. Paul Lacroix, au lieu de reproduire fidèlement le texte du manuscrit de la Bibliothèque nationale, crut devoir le moderniser systématiquement, mais irrégulièrement. Ce qui était permis, peut-être même requis par une partie du public lettré en 1835, ne saurait plus se tolérer aujourd'hui, et l'un des premiers avantages de l'édition projetée sera de nous rendre la langue et le style de Jean d'Auton dans toute leur intégrité, avec toute la correction voulue. L'historiographe de Louis XII faisait son métier en conscience, et, comme informations, je le répète, son récit ne laisse guère à désirer ; mais il n'en est pas tout à fait de même de sa façon d'apprécier les personnages et les événements. C'est à cette insuffisance que devra remédier M. de Maulde, et ses études sur le règne de Louis XII, couronnées cette année encore par l'Institut, l'ont préparé à souhait pour une tâche de ce genre. Son travail est déjà avancé, et nous pouvons compter sur l'impression d'un premier volume en 1886. Il contiendra une moitié du texte et

la notice sur Jean d'Auton, notice bien courte, car c'est un personnage presque inconnu malgré son renom littéraire : à peine possède-t-on quelques documents sur lui, sur ses œuvres et son existence (vers 1466-janvier 1528) ; quant à son origine, quant à son nom même, les biographes ne s'accordent point du tout. — M. le baron de Ruble a été désigné comme commissaire responsable de cette publication, qui révélera à beaucoup de lecteurs les détails intimes d'un beau règne, et leur fera connaître un historien original, aux allures souvent vives, pittoresques et mouvementées.

Notre confrère M. le comte Amédée de Bourmont avait proposé, en 1882, de faire pour nous une nouvelle édition de la *Chronique de Charles VII,* par Gilles le Bouvier, dit le héraut Berry, et d'y joindre un écrit complémentaire du même auteur, le *Recouvrement de Normandie,* qui n'a été imprimé qu'en Angleterre. Cette proposition avait été immédiatement acceptée par le Conseil. Dans une de nos dernières séances, notre collègue M. le marquis de Beaucourt, qui avait été désigné pour être le commissaire responsable, nous a informés que le travail de préparation du volume était fort avancé.

M. le lieutenant-colonel Bourelly, auteur d'une *Vie du maréchal de Fabert* qui a réuni tous les suffrages, nous a proposé dernièrement de publier des mémoires autographes et inédits du maréchal qui sont arrivés à la Bibliothèque nationale, il y a quelque vingt ans, après avoir passé par diverses mains. Ce document embrasse les quarante premières années de Fabert, 1599 à 1639. On y trouve, mêlés au récit de sa jeunesse, qui se passa dans Metz, des détails intéressants sur la constitution intérieure de cette ville et sur les événements qui s'y produisirent pendant le règne de Louis XIII. De 1635 à 1639, Fabert raconte, avec d'importants développements, les campagnes d'Allemagne, d'Alsace, de Picardie, d'Italie, et ses relations avec le cardinal de Richelieu ou d'autres personnages. — Le document devant former un seul volume, des dimensions restreintes que recommande le Comité des fonds, le Conseil a accueilli avec empressement

la proposition du biographe de Fabert, et s'en rapporte à lui pour faire des mémoires inédits une publication intéressante.

Un projet de publication des *Mémoires de Pontis*, présenté par M. Roman, n'a pu être encore examiné au Comité de publication, qui ne se trouvait pas en nombre; cependant je crois devoir vous en dire quelques mots. Ces mémoires ne sont pas inédits; ils ont même été publiés plusieurs fois, soit séparément, soit dans nos grandes collections; mais, d'autre part, leur authenticité, leur valeur ont été l'objet d'accusations réitérées et très violentes de la part des critiques les plus recommandables, depuis les Pères d'Avrigny et Griffet, Grosley, Zurlauben et Daunou, jusqu'à notre confrère Tamizey de Larroque. Voltaire a tout simplement nié l'existence de Pontis. Le fait est que Pontis a réellement vécu et a réellement servi les rois Louis XIII et Louis XIV; que même il appartenait à une fort vieille famille de l'Embrunois; que les épisodes de sa carrière aventureuse, mais très honorable, sont racontés de la façon la plus véridique dans les mémoires incriminés; que toutefois, ceux-ci ayant été écrits à la fin de la vie de Pontis, presque octogénaire, et non pas par lui-même, mais sous sa dictée, par le janséniste Thomas du Fossé, qui était son compagnon de retraite à Port-Royal, des erreurs de dates, de détails s'y sont souvent glissées. *Inde iræ;* de là les condamnations sévères auxquelles je faisais allusion tout à l'heure. Mais, si les mémoires sont intéressants, instructifs, utiles en eux-mêmes (et, sous ce rapport, nous avons pour garant Sainte-Beuve, qui, cependant, y avait trouvé des *lapsus* chronologiques ou des appréciations inexactes), il y a urgence de les soumettre à un travail critique. C'est pourquoi M. Roman nous propose de faire une édition où seraient prouvés, pièces en main, la véracité des récits, le peu de gravité des *lapsus*, l'inanité même d'un grand nombre des reproches formulés contre Pontis. M. Roman suivrait l'édition primitive et plus complète donnée par Thomas du Fossé en 1676; mais il y joindrait l'introduction mise par Nicole en tête d'une édition subséquente. Avec les notes,

table et introduction nécessaires, nous aurions deux volumes de vingt-cinq feuilles.

Tout dernièrement, M. Charles Kohler, archiviste-paléographe, a proposé, sous les auspices de M. Delisle, de publier le journal ou livre de raison de Guillaume d'Ercuis, aumônier du roi Philippe le Hardi et précepteur de Philippe le Bel. Ce personnage est assez connu, et il a été l'objet de deux notices, avec documents, dans les Mémoires de la Société académique de l'Oise et dans le Compte-rendu du Congrès archéologique tenu à Senlis en 1877 ; mais son livre de raison, conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève, est inédit, et, outre les mentions d'affaires d'intérêt privé, il contient une foule de faits relatifs à l'histoire générale de 1285 à 1310. Les fonctions de Guillaume d'Ercuis auprès des deux Philippe lui permettaient de recueillir des informations très sûres, et, rien qu'en prenant les articles les plus intéressants, les plus caractéristiques, de son journal, on pourrait former un excellent volume sur une époque dont nous ne nous sommes point occupés depuis quelques années. M. Kohler aurait, pour cette publication, le concours de M. Émile Molinier, un des deux éditeurs qui nous ont donné, en 1881, la *Chronique normande du XIVe siècle.*

C'est avec intention que je n'ai point parlé en son rang d'une des publications adoptées en principe. Elle a, en effet, toutes sortes de droits à une mention particulière, et finira dignement mon rapport. D'ailleurs, je ne saurais mieux faire que de reproduire la note même de celui de nos collègues qui l'a dernièrement proposée au Conseil, et qui est un de vos collaborateurs attitrés pour le XVIe siècle. Voici en quels termes M. le baron de Ruble nous a offert d'entreprendre une édition de l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné :

« Cette proposition ne se justifie pas seulement par le mérite historique de l'écrivain, mais aussi par son éloquence. Il faut citer les plus grands noms de notre histoire littéraire, au XVIe siècle et au commencement du XVIIe, pour trouver à d'Aubigné des supérieurs, ou même des égaux. S'il a des

rivaux dans l'art de combiner un tableau, d'en présenter chaque face à son jour, de mesurer à leur importance les faits accessoires, nul ne possède au même degré que lui le relief de l'expression, la force de l'image, le mouvement du récit. Au contraire de la plupart de ses contemporains, qui s'étendent démesurément en considérations parasites, d'Aubigné est généralement assez bref; mais tel récit, dans sa brièveté, est plus complet qu'un long chapitre, et tel homme, ami ou ennemi, mieux dépeint en quelques mots de l'*Histoire universelle* qu'en une phrase d'un autre historien. La fortune, de tout temps défavorable à d'Aubigné (c'est lui qui s'en plaint dans ses *Mémoires*), l'a relégué jusqu'à nos jours à un rang inférieur à son mérite. Lorsque parut l'*Histoire universelle,* en 1616, d'Aubigné était réfugié en Suisse : le livre fut censuré, condamné, brûlé par la main du bourreau. L'auteur, pour défendre son œuvre, n'eut garde de se produire à la cour de Louis XIII, où l'attendait le despotisme étroit et intolérant du parlement de Paris. Quatorze ans plus tard, d'Aubigné donna une seconde édition de son *Histoire universelle;* mais il y fit en vain de larges coupures : arrêté à la frontière, l'ouvrage n'eut aucun retentissement en France. Les circonstances n'étaient pas favorables au succès de ce hardi récit, qui ressemblait à une apologie du parti huguenot. Ce fut bien pis quand la petite-fille de d'Aubigné, la marquise de Maintenon, devint la compagne de Louis XIV. Les protestants n'étant plus seulement disgraciés, mais proscrits, le souvenir de leur plus éloquent historien devint importun à la reine du jour. D'ailleurs, quand la tolérance religieuse aurait régné au XVIIe siècle, le style nerveux et mordant, mais incorrect et capricieux, de l'auteur des *Tragiques*, la liberté de son récit, aussi proche du pamphlet que de la grande histoire, auraient empêché les critiques de rendre à la prose de l'*Histoire universelle* la justice qu'elle méritait. Le XVIIIe siècle lui fut encore plus hostile : le goût poli des contemporains de Voltaire s'accommodait mal d'un écrivain rude, dont le style est encore vibrant du fanatisme des passions religieuses. Pendant la première

moitié de notre XIX[e] siècle, il semble que le mouvement littéraire aurait dû remettre en faveur les audaces littéraires de d'Aubigné; mais il était oublié, ses poésies n'étaient connues que des bibliophiles, et son histoire que des savants. L'*Histoire universelle*, représentée seulement par deux éditions in-folio du commencement du XVII[e] siècle, était devenue rare et chère. Seuls, les apologistes protestants venaient y chercher des arguments, encore plus que des renseignements. Ce n'est que dans ces dernières années qu'on est enfin revenu aux œuvres de l'ancien écuyer du roi de Navarre. Presque en même temps, Sainte-Beuve et Michelet s'efforçaient de réhabiliter le style de d'Aubigné, l'Académie française mettait son éloge au concours, notre collègue Ludovic Lalanne donnait une excellente édition des *Mémoires*, et la maison Lemerre faisait paraître, par les soins de MM. Réaume et de Caussade, une réimpression des poésies et des œuvres légères de l'auteur des *Tragiques*, qui n'a fait que davantage désirer l'*Histoire universelle*.... »

Ces considérations si concluantes, si entraînantes, présentées par un collègue et collaborateur dont nous reconnaissons tous la compétence, et appuyées par un autre collègue, l'éditeur de notre *Brantôme*, qui a fait aussi du XVI[e] siècle son domaine, ces considérations, dis-je, ne permettaient pas au Conseil d'hésiter un instant, encore que l'entreprise fût bien considérable et l'œuvre de très longue haleine, puisque le texte de l'*Histoire universelle* doit remplir à lui seul sept ou huit volumes, et que l'éditeur en réclamera au moins deux ou trois pour son commentaire. L'offre de M. de Ruble a donc été acceptée d'acclamation. Non seulement le Conseil a saisi avec plaisir l'occasion de fournir aux historiens de cette période des temps modernes un texte critique, contrôlé, annoté, commenté ou rectifié comme il convient; mais il a considéré aussi que l'*Histoire universelle* était un ouvrage propre à plaire à tous les lecteurs sérieux; que la publication, placée entre les mains d'un tel éditeur que M. de Ruble, ne saurait péricliter ni languir; que les volumes se succéderaient d'année en année avec une rare ponctualité; et qu'enfin,

si dix ou onze tomes nous engageaient pour un long laps de temps, ce témoignage de notre confiance en l'avenir, cette affirmation de la vitalité de notre Société ne vous déplairait pas, Messieurs, et ferait bon effet aussi au dehors.

Je viens de parler du *Brantôme* et de M. Ludovic Lalanne. Vous savez qu'un douzième et dernier volume doit couronner cette édition classique, qui sera un de nos meilleurs titres d'honneur : M. Lalanne, retenu par les suites d'un accident douloureux, et privé d'assister à la réunion annuelle, m'autorise à vous annoncer la remise de son manuscrit pour la fin de 1885 ou le commencement de 1886.

Je finirai sur cette bonne nouvelle, laissant de côté deux ou trois propositions qui n'ont pu être acceptées, mais dont vous retrouverez trace dans nos procès-verbaux, et deux projets assez intéressants qui n'ont pas encore été soumis au Conseil. Permettez-moi seulement de résumer la situation en quelques lignes.

Nous avons, en cours d'exécution ou en préparation, seize ouvrages, qu'on peut classer dans l'ordre suivant :

Époques primitives.	*Extraits des Auteurs grecs ;*
VIIe siècle.	*Liber querulus* de Gildas ;
XIIe siècle.	Rigord et G. le Breton ;
XIIIe siècle.	*Règle du Temple ;*
—	*Établissements de saint Louis ;*
XIVe siècle.	*Chroniques de Froissart ;*
XVe siècle.	*Journal de N. de Baye ;*
—	*Mémoires d'Ol. de la Marche ;*
—	*Chronique du héraut Berry ;*
—	*Le Jouvencel* de Jean de Bueil ;
—	*Lettres de Louis XI ;*
XVIe siècle.	*Chroniques de J. d'Auton ;*
—	*Œuvres de Brantôme ;*
—	*Histoire universelle ;*
XVIIe siècle.	*Mémoires de Fabert ;*
XVIIIe siècle.	*Mémoires de Villars.*

A quoi il faudra peut-être ajouter les publications pour lesquelles l'acceptation en principe n'a pas encore été prononcée : le *Livre de raison de Guillaume d'Ercuis ;* — les *Mémoires de Pontis.*

L'exercice de 1885 se composera probablement des quatre volumes qui suivent : tome I du *Journal de Nicolas de Baye ;* tome V des *Extraits des Auteurs grecs ;* tome II et dernier des *Chroniques de Rigord et de Guillaume le Breton ;* tome II des *Lettres missives de Louis XI.*

Pourront paraître en 1886 ou 1887 : tome II et dernier de *Nicolas de Baye ;* tome VIII des *Chroniques de Froissart ;* tome IV et dernier des *Mémoires d'Olivier de la Marche ;* tome IV et dernier des *Établissements de saint Louis ;* tome II des *Mémoires de Villars ;* tome I du *Jouvencel ;* tome I des *Chroniques de J. d'Auton ;* tome XII et dernier des *Œuvres de Brantôme ;* le *Liber querulus* de saint Gildas, et le tome VI et dernier des *Extraits des Auteurs grecs.*

Nous sommes donc suffisamment munis pour plusieurs années; peut-être même Messieurs du Comité des fonds trouveront-ils, un de ces jours, que leurs collègues du Comité de publication s'engagent trop avant, et qu'il conviendrait dorénavant de suspendre les acceptations, de les renvoyer à une date ultérieure. C'est vous seuls, Messieurs, qui pouvez concilier les deux façons de voir et ôter tout sujet de crainte à nos prudents économes, en laissant cependant libre carrière aux éditeurs qui s'adressent de notre côté. Que chacun seconde le Conseil par la propagande, par le recrutement (dont plusieurs de nos confrères donnent un louable exemple), par la publicité, devenue plus indispensable que jamais, et, ce faisant, les difficultés financières se trouveront écartées, et nous aurons toutes chances de nous maintenir, comme par le passé, à la tête des Sociétés historiques.

Rapport de MM. les censeurs sur les comptes de recettes et de dépenses de l'exercice 1884.

L'examen des pièces comptables, qui nous ont été présentées par le trésorier et la commission des fonds, donne, au 31 décembre 1884, l'état financier suivant de la Société de l'Histoire de France.

Recettes.

Recette prévue au budget de 1884 . .	27,411 fr. 27 c.
Recette effectuée	25,500 97
Différence en moins . . .	1,910 fr. 30 c.

Cette différence porte sur la vente des volumes en librairie, qui est inférieure de 67 francs aux prévisions, et sur le recouvrement des cotisations, tant celles de l'exercice courant (1,110 fr. en moins) que celles des exercices arriérés (750 fr. en moins). Nous avons eu, par contre, un excédent de 16 fr. 70 sur les intérêts des capitaux déposés en compte courant.

En résumé, en comparant les prévisions pour 1884 à celles des années précédentes, nous trouvons en 1883 un excédent de 446 fr. 59, tandis qu'en 1882 on constatait un déficit de 912 fr. 96. Cette année, le déficit est plus que doublé (1,920 fr. 30), et cette situation mérite d'attirer l'attention de la Société, afin qu'à l'avenir de nouvelles mesures en empêchent le renouvellement.

Dépenses.

Elles se sont élevées pour 1884 à 21,035 fr. 80, se répartissant comme suit :

Impression des volumes	15,653 fr. »» c.
Honoraires d'un volume	625 »»
Impressions diverses	162 45
Indemnités au secrétaire, au trésorier et au rédacteur de l'*Annuaire-Bulletin*. .	900 »»

Traitement de l'agent	1,200	»»
Frais de poste pour l'*Annuaire-Bulletin*	25	»»
Frais de librairie	1,624	30
Dépenses diverses	846	05
	21,035 fr.	80 c.

Les dépenses prévues au budget étant de 24,700 francs, la différence en moins est de 3,664 fr. 20.

La situation financière au 31 décembre 1884 se résume donc ainsi :

Recettes effectuées	25,500 fr.	97 c.
Dépenses effectuées.	21,035	80
Excédent en caisse.	4,465 fr.	77 c.

Mais il importe d'observer qu'il reste à payer le quatrième volume de l'exercice 1884, l'*Annuaire-Bulletin* pour cette même année, et les honoraires de deux volumes de cet exercice (t. II et III d'Olivier de la Marche), et il est facile de prévoir que la somme de 4,465 fr. 77 ne suffira pas pour couvrir ces dépenses.

La situation financière de la Société n'est cependant pas compromise et le recouvrement des cotisations dues, joint à l'excédent en caisse, serait en grande partie suffisant pour équilibrer le budget.

Si nos confrères tardent à payer leurs cotisations, la raison doit en être cherchée précisément dans le retard apporté par la Société à la publication des volumes qu'elle leur distribue. Il serait à désirer qu'avant la mise en recouvrement des cotisations, c'est-à-dire avant le mois de mars, les sociétaires eussent reçu un ou deux des volumes afférents à l'exercice qu'on leur réclame : cette mesure, que nous recommandons tout spécialement à l'attention du Conseil et du Comité de publication, aurait le double avantage de prévenir les démissions et d'enlever aux retardataires tout prétexte d'arguer de l'inexactitude de la Société à leur égard afin d'éluder pour eux-mêmes l'exécution des engagements auxquels ils sont tenus envers elle. Nous ne saurions trop

insister sur ce point, dont l'importance est capitale pour assurer le fonctionnement régulier de nos finances.

Les écritures qui établissent les comptes ci-dessus nous ayant paru régulières, nous avons l'honneur de vous proposer l'approbation des comptes du trésorier pour l'exercice 1884.

A. LE TELLIER-DELAFOSSE. J. DELAVILLE LE ROULX.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

46. — CASTAN (A.). Un fer à gaufres du xve siècle aux armoiries de la ville de Besançon et de ses sept quartiers ou bannières. In-8, 15 pages, avec dessins. Besançon, impr. Dodivers.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.)

47. — CURNIER (L.). Étude sur Jean Rotrou. In-8, VIII-266 p. Paris, impr. Hennuyer.

48. — CURZON (H. DE). Notice sur l'église prieurale de Saint-Germain-des-Fossés (Allier). In-8, 7 p., avec fig. Paris, impr. Nationale.

(Extrait du Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques.)

49. — DELABORDE (F.). Notice sur les ouvrages et sur la vie de Rigord, moine de Saint-Denis. In-8, 32 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

50. — DESJARDINS (E.). Géographie historique et administrative de la Gaule romaine. T. III : Organisation de la conquête ; la Province ; la Cité. In-8, 536 p. Paris, Hachette et Cie.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 2 JUIN 1885,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LÉOPOLD DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 juillet suivant.)

Le secrétaire donne lecture des procès-verbaux de la séance du 5 mai et de l'Assemblée générale du 26; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de M. le duc de Noailles, membre de l'Académie française, qui faisait partie de la Société depuis 1838, et dont les principaux travaux avaient porté sur l'histoire de France. — Le Conseil s'associe aux sentiments de regrets exprimés par M. le président.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2055. La *Bibliothèque universitaire de Besançon;* présentée par MM. Pingaud et de Boislisle.

2056. M. Albert Desjardins, professeur à la Faculté de droit de Paris, ancien sous-secrétaire d'État, rue de Condé, n° 30; présenté par MM. Picot et Aucoc.

2057. M. Charles Roessler, au Havre, rue de la Bourse, n° 3; présenté par MM. Delisle et Picot.

2058. M. François-Emmanuel Genestier, à Poitiers, rue Montgautier, n° 8; présenté par MM. Ledain et Delisle.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Bulletin de la Société de l'Histoire*

du Protestantisme français, 15 mai 1885. — *Bulletin de la Société bibliographique,* mai 1885.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1885, n° 1.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Le Directoire et l'expédition d'Égypte, étude sur les tentatives du Directoire pour communiquer avec Bonaparte, le secourir et le ramener; par le comte Boulay de la Meurthe. Paris, Hachette. Un vol. in-8°. — *Giulietta et Romeo;* nouvelle de Luigi da Porto, traduite par Henry Cochin. Paris, Charavay frères. 1879. Un vol. in-8°. — *Les missions secrètes du général-major baron de Kalb, et son rôle dans la guerre de l'Indépendance américaine,* par le vicomte de Colleville. Paris, librairie académique Didier, 1885. Br. in-12. — *Jacques d'Arc, père de la Pucelle;* sa notabilité personnelle, d'après les textes déjà connus et des documents récemment découverts, par M. Boucher de Molandon, membre non résidant du Comité des travaux historiques, etc. Orléans, Herluison. Br. in-8°. — *La campagne du duc de Guise dans l'Orléanais, en octobre et novembre* 1884, par G. Baguenault de Puchesse, président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. Br. in-8°, avec carte. — *Lettres du comte de Cominges, ambassadeur extraordinaire de France en Portugal* (1657-1658), publiées par Ph. Tamizey de Larroque. Br. in-8°. (Publication de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.) — *Questions mérovingiennes : 1° la formule N.* rex Francorum v. inl.; par Julien Havet. Br. in-8°. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*) — *La châtellenie de la Jaille-Yvon, et ses seigneurs,* d'après les documents inédits (1052-1789), par André Joubert. Br. in-8°, avec deux héliogravures. Angers, Germain et Grassin. — *René de la Rouvraye, sieur de Bressault* (1570-1571), par le même. Appendice rectificatif.

Étude sur l'histoire des sarcophages chrétiens. Catalogue des sarcophages chrétiens qui ne se trouvent point au Musée de Latran; par René Grousset, ancien membre de l'École de Rome, maître de conférences à la Faculté des lettres de Grenoble. Paris, E. Thorin. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. XLII.)

De la part du département de l'Intérieur des États-Unis d'Amérique : *Contributions to North-American ethnology,* tome V. Washington, 1881.

Discours prononcé par M. René Goblet, ministre de l'Instruction publique, etc., le 11 avril 1885, à la séance de clôture du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne.

Correspondance.

M. Pingaud, professeur à la Faculté des lettres de Besançon, demande l'inscription de la Bibliothèque universitaire de cette ville au nombre des membres de la Société.

M. Ludovic Lalanne, retenu par les suites d'un accident, exprime son regret de ne pouvoir assister à la séance.

M. Noël Valois, élu membre du Conseil par l'Assemblée générale, et M. Delaville le Roulx, censeur, s'excusent également de ne pouvoir assister à la séance.

MM. Chossat de Montburon, Henry Cochin et le vicomte de Colleville remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société; les deux derniers adressent en même temps un exemplaire des ouvrages indiqués ci-dessus.

M. le comte Boulay de la Meurthe et M. Tamizey de Larroque offrent au Conseil les ouvrages indiqués ci-dessus.

M. le ministre de l'Instruction publique adresse une circulaire relative aux questions qui doivent être préparées pour le Congrès des Sociétés savantes en 1886.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau et des Comités.

Sont élus :

Président : M. G. Picot.
1er *vice-président :* M. L. Lalanne.
2e *vice-président :* M. le comte de Mas Latrie.
Secrétaire (pour quatre ans) : M. de Boislisle.
Secrétaire adjoint : M. Noël Valois.
Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. E. Dupont.

Comité de publication.

MM. Delisle,
A. de Barthélemy,

MM. De Beaucourt,
Jourdain,
Lalanne,
De Ruble.

Comité des fonds.

MM. Moranvillé,
De Cosnac,
De Luçay.
Servois.

M. G. Picot, en prenant possession de la présidence, exprime les sentiments de gratitude du Conseil et de la Société pour M. Léopold Delisle, qui avait bien voulu accepter le renouvellement de ses fonctions pendant un second exercice, et que le Conseil eût désiré maintenir encore président, s'il n'avait décliné cette charge.

Travaux de la Société.

Imprimerie Lahure :

Froissart. T. VIII. On attend la copie du Commentaire de M. Luce.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. 1re partie : feuilles 1 à 4 distribuées.

— 2e partie : une feuille et demie en placards.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuille 16 tirée ; feuille 17 en placards.

Rigord et G. le Breton. Feuilles 1 à 23 tirées ; on attend la copie de la Table.

Lettres de Louis XI. T. II. Feuilles 13 à 15 tirées ; feuilles 16 à 20 en placards.

Journal de Nicolas de Baye. T. I. Feuilles 13 à 19 tirées ; feuilles 20 à 22, couverture et titre en pages.

Le Jouvencel. T. I. Spécimen de l'Introduction. — Le

Conseil se prononce sur le choix des caractères à employer pour cette Introduction, et décide que vingt-cinq exemplaires de la publication, en plus des exemplaires d'auteur, seront attribués à M. Favre, qui prend à sa charge les frais d'impression des feuilles excédant le nombre primitivement fixé.

M. Daupeley, présent à la séance, annonce que les deux volumes de *Louis XI* et de *Nicolas de Baye* pourront être mis très prochainement en distribution.

A ce propos, M. Delisle fait observer que la liste des publications de la Société ne peut plus tenir sur la couverture des nouveaux volumes, et qu'il y aurait probablement lieu d'en faire un fascicule de six ou huit pages, sur lequel chaque publication serait plus convenablement et complètement indiquée, dans l'ordre des dates, avec quelques commentaires explicatifs. Ce fascicule, qu'on tiendrait aisément à jour sans frais de remaniement, serait joint dorénavant à chaque volume nouveau et assurerait mieux la publicité. Un procédé de ce genre est usité en Angleterre pour la grande publication des *Calendars*. — Le Conseil, en appréciant l'opportunité de cette proposition, renvoie sa décision à une prochaine séance.

Le secrétaire communique une lettre de M. de Bourmont, qui annonce que le dépôt de la copie de la *Chronique du roi d'armes Berry* se trouvera retardé par suite de diverses circonstances, et une lettre de M. de Marsy, qui contient l'indication des notices et documents publiés sur Guillaume d'Ercuis.

Le Comité, sur la proposition du secrétaire, décide que l'appendice joint par M. Delisle à son discours du 26 mai sera inséré à la suite de ce discours dans l'*Annuaire-Bulletin*.

M. Anatole de Barthélemy annonce que le Comité de publication se réunira à l'issue de la séance pour examiner les divers projets de publications qui lui ont été renvoyés, et que les rapports seront faits à la séance de juillet.

M. Moranvillé, président du Comité des fonds, présente des rapports sur les questions suivantes :

1° Réduction des frais de magasin moyennant le dépôt aux Entrepôts et Magasins généraux des ballots de volumes ou d'exemplaires en feuilles dont le libraire n'a pas un besoin immédiat. — Le Comité est autorisé à prendre les mesures nécessaires pour que, sans nuire au débit courant, un fonds d'environ vingt mille volumes soit retiré de la librairie Loones et placé en dépôt aux Entrepôts et Magasins généraux.

2° Concession à prix réduit des exemplaires du tome V des *Chroniques de Froissart* demandés par la Faculté des lettres de Paris, pour servir aux concours d'agrégation. — Le Conseil, considérant que cette concession a ramené le nombre des exemplaires disponibles du tome V au même chiffre que celui du tome IV, ratifie la concession faite par le Comité.

3° Concession à titre gratuit à faire aux bibliothèques universitaires qui se feront inscrire ou qui sont déjà inscrites au nombre des membres de la Société, cette concession devant porter sur une vingtaine d'ouvrages (quarante volumes environ) dont le dépôt en magasin dépasse cent exemplaires. — Après une discussion à laquelle prennent part MM. Delisle, Meyer et autres membres du Conseil, le Comité est autorisé en principe à établir dans quelles conditions la concession pourrait se faire. Sur la demande de M. Servois, le Comité est invité à examiner si cette mesure ne pourrait être étendue aux bibliothèques municipales.

M. Bordier demande au Conseil si une Société qui s'occupe de faire une édition des poésies complètes de Philippe de Beaumanoir pourrait, sans empiéter sur les droits acquis à la Société de l'Histoire de France, donner à la suite des poésies une nouvelle édition des *Coutumes du Beauvoisis*. Il fait observer que les deux volumes publiés pour la Société, par M. le comte Beugnot, en 1842, sont presque entièrement épuisés, et qu'il serait à craindre que les savants étrangers ne prissent l'initiative d'une nouvelle édition. — Renvoi au Comité de publication.

La séance est levée à cinq heures un quart.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 JUILLET 1885,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. G. PICOT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 août suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président annonce que le Conseil et la Société viennent de perdre MM. le général de Chabaud-la-Tour, le baron Fréteau de Pény, Le Tellier-Delafosse et Vuitry.

M. de Chabaud-la-Tour, dont le nom reste glorieusement attaché à la défense comme à la construction des fortifications de Paris, professait pour la Société une affection qui avait son origine dans une étroite intimité de sentiments avec M. Guizot.

M. le baron Fréteau de Pény, conseiller honoraire à la Cour des comptes, n'était pas moins attaché aux études que représente la Société, dans les rangs de laquelle il était entré en 1847.

M. Le Tellier-Delafosse, inscrit presque aussi anciennement sur les listes, remplissait depuis 1874 les fonctions de censeur. En outre, comme secrétaire général du Crédit foncier de France, il avait eu l'occasion de se rendre particulièrement utile à la Société.

M. Vuitry, membre de l'Académie des sciences morales et politiques et ancien ministre présidant le Conseil d'État, ne faisait partie de la Société que depuis 1872; mais le Conseil

s'était empressé de l'associer à ses travaux dès 1874, et l'avait porté à la présidence en 1877, puis au Comité des fonds. Aussi longtemps que son état de santé l'avait permis, M. Vuitry avait pris une part active à toutes les délibérations et rendu de véritables services, que M. le président a cru devoir rappeler sur sa tombe, en se faisant l'interprète des regrets unanimes de la Société.

Enfin, un érudit estimé, M. Paul Marchegay, qui avait fait partie de la Société de 1840 à 1876, et qui même avait été, pour elle, un des deux éditeurs des *Chroniques des comtes et des églises d'Anjou*, vient de mourir en Vendée. Par ses très nombreux travaux et par sa profonde connaissance des archives publiques ou privées, M. Marchegay avait rendu les plus grands services à la science historique. Il était archiviste honoraire du département de Maine-et-Loire et membre non résidant du Comité des travaux historiques.

Le Conseil, s'associant aux sentiments exprimés par M. le président, décide que le discours prononcé sur la tombe de M. Vuitry, au nom de la Société de l'Histoire de France, sera reproduit à la suite du présent procès-verbal.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2059. M. C. Baradat de Lacaze, rue Monsigny, n° 9, et au château de Rozès, par Astaffort (Lot-et-Garonne) ; présenté par MM. J. Desnoyers et de Boislisle.

2060. M. Cambefort, boulevard Haussmann, n° 83 ; présenté par MM. Egger et Decrue.

2061. M. le comte Théodore de Gontaut-Biron, rue de Varenne, n° 45 ; présenté par M. le baron de Ruble et M. de Boislisle.

2062. La Bibliothèque universitaire de Nancy ; présentée par MM. Lavisse et Monod.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques*,

1er juillet 1885. — *Revue historique,* juillet-août 1885. — *Bulletin de la Société bibliographique,* juin 1885. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* juin 1885. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique,* 2e série, t. III, 4e livraison.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,* avril à juin 1885. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras,* IIe série, tome XV, 1884.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Un Mariage seigneurial sous Louis XV (1737), par André Joubert. Br. in-8°. (Extrait de la *Revue historique de l'Ouest.*) — *Histoire de Saint-Denis-d'Anjou* (xe-xviiie siècle), par le même, 1re partie. Br. in-8°. Laval, impr. L. Moreau. — *Appel aux érudits au sujet de l'itinéraire d'Henri IV,* par Ph. Tamizey de Larroque. Br. in-8°. (Extrait de la *Revue de Gascogne.*) — *Un Essai de statistique rétrospective : l'Assemblée d'élection de Clermont-en-Beauvoisis et le Plumitif de l'intendant de Soissons en* 1787, par le comte de Luçay. Br. in-8°. (Extrait du *Bulletin du Comité des sciences économiques et sociales,* 1884.)

Correspondance.

Lettre de M. L. Le Tellier-Delafosse, annonçant la mort de son frère, décédé le 2 juillet, à cinquante-huit ans.

Demandes d'admission présentées par M. C. Baradat de Lacaze, par M. Egger, pour M. Cambefort, et par M. Lavisse, pour la Bibliothèque universitaire de Nancy.

Lettre de M. le duc de Noailles remerciant M. le président des compliments de condoléance qui lui ont été adressés au nom du Conseil.

Travaux de la Société.

Imprimerie Lahure :

Froissart. T. VIII. Impression suspendue jusqu'à remise du Commentaire.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. 1re partie. Feuille 5 tirée ; feuilles 6 à 9 en placards.

— 2e partie. Une feuille et demie en placards.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Impression suspendue jusqu'à remise des tables.

Rigord et G. le Breton. T. II. Impression suspendue jusqu'à remise des tables.

Le Jouvencel. T. I. Introduction. Feuille *a* en pages et en placards ; feuille *b* en composition.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuilles 17 et 18 tirées ; feuille 19 en composition.

Lettres de Louis XI. T. II. Feuille 16 tirée ; feuilles 17 à 18 en pages, 19 à 23 (fin du texte) en placards.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de l'imprimeur, demandant que le Conseil et les commissaires responsables interviennent auprès des éditeurs pour faire activer ou reprendre les publications, et notamment celles qui sont destinées à l'exercice 1885.

Le secrétaire dépose sur le bureau un exemplaire du tome Ier du *Journal de Nicolas de Baye,* et annonce que ce volume a été mis immédiatement en distribution.

M. le marquis de Vogüé expose au Conseil quelles causes l'ont empêché, depuis près d'un an, de mener la préparation du tome II des *Mémoires de Villars* aussi activement qu'il l'eût désiré, et s'offre néanmoins à remettre une moitié de la copie de ce volume dès que le Conseil jugera à propos d'en commencer l'impression.

Sur la demande transmise de la part de M. le baron de Ruble, le Conseil décide qu'on fixera dans la séance du mois d'août à quel chiffre le premier volume de l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné devra être tiré. M. de Ruble déposera sa copie prête pour l'impression dans le courant du même mois.

M. Noël Valois, secrétaire adjoint, communique au Conseil les matériaux qu'il a préparés pour substituer à l'ancienne liste des publications de la Société un catalogue un peu plus détaillé, qui, selon la proposition de M. L. Delisle, devra désormais être joint à tous les nouveaux volumes et sera tenu à jour. — Sur le désir exprimé par un membre que

ce catalogue indique également les travaux les plus importants publiés soit dans l'ancien *Annuaire*, soit dans le *Bulletin* et dans l'*Annuaire-Bulletin*, le Conseil invite M. Valois à chercher un moyen de donner ces indications supplémentaires très sommairement, sans allonger le catalogue outre mesure, et il lui adresse d'ailleurs ses remerciements pour l'utile travail par lequel vont être inaugurées ses fonctions de secrétaire adjoint.

M. Anatole de Barthélemy, au nom du Comité de publication, présente un rapport sur trois propositions soumises à ce Comité.

En premier lieu, M. l'abbé Delarc a offert de faire une nouvelle édition de l'*Ystoire de li Normant* (publiée pour la Société dès 1835, par M. Champollion-Figeac, et épuisée depuis longtemps) ; mais, comme aucun texte nouveau de cette précieuse chronique n'a été découvert, le Comité estime que, si grande que soit la compétence de M. l'abbé Delarc en raison de ses travaux spéciaux sur les Normands de Sicile, il ne pourrait ajouter à l'ancien texte qu'une annotation plus exacte et plus complète. La Société, ayant en vue un certain nombre de textes originaux et inédits, ne saurait donc accepter la proposition de M. l'abbé Delarc, qui, d'ailleurs, soulève une importante question de principe, à savoir : s'il convient d'entreprendre la réimpression de publications actuellement épuisées. — Le Conseil, réservant cette question de principe, adopte, quant au fond, l'opinion du Comité.

Sur les nouveaux calculs présentés par M. Joseph Roman pour une édition critique des *Mémoires de Pontis*, le Comité est d'avis qu'il ne serait pas possible, en l'état des choses, de consacrer deux volumes à un texte qui, quoique fort intéressant, n'est que de seconde main, se trouve déjà dans les grandes collections de *Mémoires*, et peut d'ailleurs être avantageusement publié par un éditeur ordinaire. — Le Conseil adopte ces conclusions, en remerciant M. Joseph Roman de l'offre qu'il avait bien voulu faire.

M. le comte Édouard de Barthélemy a proposé de publier,

en trois volumes de 24 feuilles chacun, un *Journal de Paris* inédit, conservé à la Bibliothèque nationale, et dans lequel l'auteur anonyme, qui paraît être un sieur Vallier, maître d'hôtel du roi Louis XIV, a consigné l'histoire détaillée des événements survenus à Paris et dans le reste de la France, de 1648 à 1657. Ce manuscrit a été signalé à différentes reprises par les érudits qui s'occupent de la même période, et il contient des renseignements précieux sur la Fronde, sur le rôle du Parlement et sur celui des Princes, sur les troubles civils, etc. Le Comité pense donc qu'il y aurait lieu de prendre en considération la proposition de M. Édouard de Barthélemy, de manière à pouvoir en profiter lorsque les ressources de la Société se trouveront moins engagées qu'elles ne le sont en ce moment. — Sur quelques observations présentées par un membre du Conseil à qui il semble que la période de la Fronde est déjà représentée suffisamment dans les publications de la Société, M. Chéruel fait remarquer que le *Journal de Paris* a le double mérite de raconter les événements survenus immédiatement après la Fronde parisienne, de 1653 à 1657, sur lesquels on n'a rien ou presque rien jusqu'ici, et de représenter les opinions et sentiments de la classe bourgeoise, à laquelle l'auteur appartenait comme syndic des rentiers. — Le Conseil adopte la proposition en principe.

M. Moranvillé, président du Comité des fonds, communique une nouvelle proposition faite par le libraire, successeur actuel de Mme veuve Loones, pour réduire immédiatement le nombre des volumes nécessaires à conserver en magasin, et déposer le surplus aux Entrepôts et Magasins généraux. — Après avoir entendu les explications de M. Moranvillé sur les avantages de cette opération et sur les moyens de la mener à bonne fin, le Conseil lui donne pleins pouvoirs.

Le Comité, ayant examiné la demande présentée par deux membres qui offrent de se racheter de la cotisation annuelle par un versement unique, est d'avis que cette offre peut être acceptée, et le versement de rachat fixé sur le taux de dix

années, comme dans plusieurs autres Sociétés, c'est-à-dire à 300 francs. — Le Conseil adopte ces conclusions, en stipulant que les personnes civiles ne pourront user du rachat, et en réservant la question de savoir si cette modification de règlement ne devrait pas être inscrite officiellement dans les statuts.

La séance est levée à cinq heures.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. GEORGES PICOT,

MEMBRE DE L'INSTITUT,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

AUX FUNÉRAILLES DE M. VUITRY,

LE 9 JUIN 1885.

Messieurs,

Il y a des natures rares qui, laissant partout où elles passent des traces profondes, savent à la fois séduire les esprits et attirer les cœurs par un charme pénétrant. Dans la douleur où sont plongés tous ceux qui ont connu, qui ont aimé M. Vuitry, je ne me pardonnerais point de ne pas venir déposer sur cette tombe, au nom de la Société de l'Histoire de France, l'hommage de nos regrets.

En une période de quarante-deux ans, la Société n'avait connu que deux présidents : M. de Barante et M. Guizot. Dix-huit mois après la mort de l'historien de la civilisation en France, elle choisissait M. Vuitry. Seul, il en fut étonné. Huit ans se sont écoulés depuis qu'il a cessé ses fonctions, et pourtant nul dans notre Compagnie ne comprendrait qu'on ne rendît pas aujourd'hui, à celui qu'elle a eu l'honneur de voir une année à sa tête, un dernier et solennel hommage.

D'autres ont su parler de l'économiste, du financier, de l'homme d'État ; nous voulons saluer en lui l'historien, nous voulons redire d'un mot ce qu'ont ajouté à son nom d'éclat durable les travaux des quinze dernières années de sa vie.

L'honneur des hommes tombés du pouvoir en ce siècle a été de chercher leur consolation dans les lettres ; mais la plupart revenaient ainsi, vers le déclin de leur vie, aux études de leur jeunesse : les lettres les avaient prêtés aux affaires publiques ; les déceptions les ramenaient au point de départ, comme un soldat mutilé revient au pays natal.

L'originalité de M. Vuitry a été de commencer à soixante ans, pour la première fois, des recherches historiques, et de devenir un maître.

Grand exemple en des temps troublés ! Mémorable enseignement donné à toutes les intelligences qui se disent lasses de l'inaction, et qui sont incapables d'agir ! M. Vuitry n'a d'abord demandé aux travaux historiques qu'une consolation : il n'a pas tardé à découvrir toutes les jouissances qu'elles pouvaient lui apporter.

Un jour, dans une de nos séances, au moment où il achevait ses premières recherches, il s'est laissé aller à nous parler des études qui lui avaient ménagé de si heureuses surprises : « L'homme, disait-il, qui, dès le début de la vie, a dû se vouer tout entier aux labeurs et aux soucis incessants des fonctions publiques, et pour lequel l'heure de la retraite a sonné avant qu'il ait perdu toute faculté de travail et toute activité d'esprit, vient aussi demander à l'histoire un utile emploi de ses loisirs. L'étude et la contemplation du passé peuvent lui donner le moyen de vérifier, de contrôler l'opinion qu'il s'est faite des choses et des hommes de son temps, et l'expérience pratique qu'il a pu acquérir de l'administration du gouvernement, de tous les grands intérêts sociaux, lui permet quelquefois de pénétrer plus profondément le sens des institutions détruites, d'en juger plus sainement le caractère et le fonctionnement[1]. »

Dès ses premières études, nous fûmes émerveillés de sa hardiesse à aborder les problèmes les plus obscurs, et des lumières qu'en faisait jaillir l'admirable lucidité de son esprit. Dans sa modestie, il ne se proposait que d'être « un rapporteur fidèle,

1. Discours prononcé le 1er mai 1877 à l'Assemblée générale de la Société de l'Histoire de France.

clair et précis. » Il définissait ainsi, sans y prétendre, les mérites essentiels de l'historien. M. Vuitry y ajouta un style toujours exact, et parfois d'une sobriété éloquente. A mesure qu'il poursuivait son œuvre, son autorité grandissait dans notre Société, au Comité des travaux historiques, partout où le conduisait son infatigable activité. Chacun de nous suivait ses travaux, mesurait leur progrès, s'inquiétait de ses forces, les comparait à la tâche qu'il avait entreprise, se demandait avec anxiété combien de chapitres il pourrait tracer, combien de volumes nous pourrions encore lire. Il nous disait souvent qu'il était fort malade ; mais sa sérénité nous rassurait aussitôt. La curiosité de son esprit était toujours en éveil : il aimait à exposer le plan de ses recherches, discutait les points douteux, semblait les pénétrer de son regard perçant, et nous disait adieu, il y a peu de jours, en promettant de nous rapporter, à la fin de l'automne, l'histoire des finances sous Charles VII.

Hélas ! de toutes ces promesses, il ne reste que le souvenir d'une parole aimée dont nous n'entendrons plus le son, d'une intelligence sûre, droite et impartiale que nul ne consultait sans profit, d'une âme qui était le centre et la vie d'une famille digne de lui !

Qu'au milieu de nos regrets nous conservions du moins, vivante parmi nous, la mémoire de cet esprit sagace et profond, de ce cœur si large et si fidèle à ses attachements. Que toutes les amitiés qu'il a su éveiller et retenir, dont il aimait à s'entourer, qui ont fait la joie et la parure de sa vie, viennent, à l'heure des desseins mystérieux de la Providence, se presser autour de sa tombe et remercier Dieu d'avoir rencontré sur cette terre un tel ami.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

51. — Delisle (L.). Les registres d'Innocent III. In-8, 13 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

52. — Deloche (M.). Étude sur quelques cachets et

anneaux de l'époque mérovingienne. In-8, 6 p. Paris, Leroux.

(Extrait de la Revue archéologique.)

53. — DEFER. Histoire de Traînel. In-8, 249 p. Troyes, impr. Dufour-Bouquot.

54. — GALABERT. Mœurs chrétiennes au xve siècle. In-8, 15 p. Montauban, impr. Forestié.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.)

55. — GRIMOT (J.-B.). Histoire de la ville de l'Isle-Adam, et notice biographique de ses seigneurs. In-8, 54 p. et 6 planches. Pontoise, impr. Paris.

(Extrait des Mémoires de la Société historique du Vexin.)

56. — GUIFFREY (J.). Nouvelles archives de l'Art français, recueil de documents inédits publiés par la Société de l'Histoire de l'art français. 2e série. T. V : Scellés et inventaires d'artistes. Deuxième partie (1741-1770). In-8, VIII-468 p. Paris, Charavay frères.

57. — GUIGUE (M.-C.). Petit cartulaire de l'abbaye de Saint-Sulpice en Bugey, suivi de documents inédits pour servir à l'histoire du diocèse de Belley. In-8, IX-198 p. Lyon, Mougin-Rusand.

58. — HAURÉAU. Notice sur le n° 17813 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale. In-4, 36 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait des Notices et Extraits des manuscrits.)

59. — JOLIBOIS (E.). Utilité et importance des registres des notaires ; mesures prises ou à prendre pour en assurer la conservation et en faciliter l'usage. In-8, 7 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin du Comité des travaux historiques.)

60. — LA FERRIÈRE (comte Hector DE). Lettres de Catherine de Médicis. T. II (1563-1566). In-4, CXII-506 p. Paris, Impr. nationale ; libr. Hachette et Cie.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 8 AOÛT 1885,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. G. PICOT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 novembre.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de M. le comte Maximilien Bégouën, ancien trésorier-payeur général, membre de la Société, décédé le 15 juillet.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2063. M. le baron FRÉTEAU DE PÉNY, au château de Vaux-le-Pénil, par Melun (Seine-et-Marne) ; présenté par MM. Fr. Delaborde et A. de Boislisle.

2064. M. le vicomte Henri BÉGOUËN, place Saint-François-Xavier, n° 10 ; présenté par MM. Delisle et A. de Barthélemy.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 juillet. — *Bulletin de la Société bibliographique,* juillet 1885. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* mai et juillet 1885. — *Bulletin de correspondance africaine,* publié par l'Ecole supérieure des lettres d'Alger, 1884, fascicules V-VI.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube,* 3e série, tome XXI, 1884.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

*Saint-Valery-en-Caux et ses capitaines gardes-costes, du XVI*e *au XVIII*e *siècle,* par le comte d'Estaintot. Rouen, Métérie. Br. in-8. (Extrait du *Bulletin de l'Académie de Rouen.*) — *Questions mérovingiennes :* II. *Les Découvertes de Jérôme Vignier,* par Julien Havet. Br. in-8. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*) — *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny,* publié par Al. Bruel, sous-chef de section aux Archives nationales. Tome III, années 987-1027. Paris, Impr. nationale. (Collection des Documents inédits sur l'histoire de France.)

Correspondance.

Lettres de remerciements de M. le comte Théodore de Gontaut-Biron et de M. C. Baradat de Lacaze, admis au nombre des membres de la Société.

M. le doyen de la Faculté des lettres de Nancy remercie le Conseil d'avoir inscrit la Bibliothèque universitaire de cette ville au nombre des membres de la Société.

M. le vicomte H. Bégouën demande à être admis en remplacement de son père.

M. le Ministre de l'instruction publique adresse à M. le président une invitation pour assister à la distribution des prix du Concours général et à la pose de la première pierre de la nouvelle Sorbonne.

Travaux de la Société.

Imprimerie Lahure :

Froissart. T. VIII. Impression suspendue jusqu'à la remise du Commentaire.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. 1re partie. Feuilles 5 à 10 tirées et distribuées.

— — 2e partie. Deux feuilles en placards.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. On attend la Table.

Rigord et G. le Breton. T. II. Feuille 24 tirée. On attend la Table.

Le Jouvencel. T. I. Introduction : feuilles *a* et *b* en bon à tirer.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuille 19 tirée ; feuille 20 en composition.

Lettres de Louis XI. T. II. Feuilles 17 à 20 tirées ; feuilles 21 à 25 et titres en pages.

Ces deux derniers volumes seront probablement achevés pendant les vacances et distribués à la rentrée.

M. le baron de Ruble et MM. Beaune et d'Arbaumont annoncent la prochaine remise du tome Ier de l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné et du tome IV des *Mémoires d'Olivier de la Marche.*

Le Conseil, sur la demande de M. de Ruble, décide que le tome Ier de l'*Histoire universelle* sera tiré à deux cents exemplaires de plus que le chiffre ordinaire de tirage.

M. Moranvillé, président du Comité des fonds, propose d'autoriser le libraire à vendre au poids les défets sans valeur ayant plus de cinq ans de date et les anciens annuaires non compris dans l'inventaire. — Le Conseil accorde cette autorisation, à charge de faire vérifier préalablement si certains fragments de ces défets ne pourraient pas être utilisés.

Le Conseil, informé que les deux tiers du dépôt de volumes brochés ou en feuilles sont déjà transférés et installés dans un bâtiment des Entrepôts et Magasins généraux, autorise une réduction du montant de l'assurance qui doit être prise pour l'ensemble des volumes, et donne pouvoir au secrétaire pour dénoncer l'assurance précédemment affectée au magasin de la rue de Tournon.

Le président du Comité des fonds est chargé, sur sa demande, d'étudier dans quelles conditions le service des publications nouvelles aux principales Revues pourrait être établi.

Le Conseil décide que, désormais, les premiers volumes de

chaque publication ne pourront plus être vendus isolément, sauf autorisation du Comité des fonds, dès que le nombre des exemplaires en magasin sera réduit à vingt-cinq et que l'indication (*réservé*) aura été, en conséquence, inscrite sur le catalogue.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

61. — Beaucourt (G. du Fresne de). Histoire de Charles VII. Tome III : le Réveil du roi (1435-1444). In-8, 544 p. Paris, libr. de la Société bibliographique.

Dans la période de dix ans à laquelle correspond ce troisième volume, et qui s'étend du traité d'Arras à la trêve avec l'Angleterre, M. de Beaucourt n'a pas fait moins de dix-sept divisions, soit au point de vue du temps, soit au point de vue des matières : événements militaires, diplomatie, administration, politique intérieure (la Praguerie et le duc d'Orléans, le siège de Pontoise, l'assemblée de Nevers et la campagne de Guyenne), relations avec les puissances étrangères et particulièrement avec Rome et Bâle, la Pragmatique-Sanction, la grande ordonnance de 1439, la trêve avec l'Angleterre, le rôle d'Agnès Sorel, etc. L'Appendice comprend quarante-deux pièces inédites, qui, sauf quatre, sont toutes des lettres du roi. A. B.

62. — Beaune (Henri). Lettres de Bernard de la Monnoye, de l'Académie française, à son fils, religieux cordelier. In-8. Lyon, Pitrat.

63. — Beaune (Henri). Les Avocats d'autrefois : la confrérie de Saint-Yves à Chalon-sur-Saône. In-12, 68 p. Dijon, impr. Darantière.

64. — Beaune (Henri). Droit coutumier français : la

condition des biens. In-8, 616 p. Paris, Delhomme et Briguet, Larose et Forcel; Lyon, Briday.

(Ce volume fait suite à l'*Introduction à l'étude historique du droit coutumier* et à la *Condition des personnes*, du même auteur.)

65. — Beaurepaire (Ch. de). Notice sur la compagnie des arbalétriers, autrement dite la Cinquantaine, de Rouen. In-8, 56 p. Rouen, Cagniard.

66. — Beaurepaire (Ch. de). Pierre Corneille et sa fille Marguerite, dominicaine à Rouen. In-8, 40 p. Rouen, Cagniard.

67. — Berty (A.). Topographie historique du vieux Paris. 2e édition. Région du Louvre et des Tuileries. T. I. In-4, liv-340 p. Paris, H. Champion.

68. — Blanc (H.). Bibliographie des corporations ouvrières avant 1789. In-8 à 2 col., 103 p. Paris, librairie de la Société bibliographique.

69. — Boniface VIII. Les registres de Boniface VIII; recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées, d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican, par Georges Digard, Maurice Faucon et Antoine Thomas, membres de l'École française de Rome. 2e fascicule, publié par Maurice Faucon et Antoine Thomas. Gr. in-4, p. 153 à 312. Paris, Thorin.

70. — Bonnardot (F.). Documents pour servir à l'histoire du droit coutumier à Metz aux xiiie et xive siècles. In-8, 64 p. Paris, Larose et Forcel.

(Extrait de la Nouvelle Revue historique de droit français et étranger.)

71. — Boucher de Molandon. Jacques d'Arc, père de la Pucelle; sa notabilité personnelle, d'après les textes déjà connus et des documents récemment découverts. In-8, 28 p. Orléans, Herluison.

Dissertation sur deux documents retrouvés par MM. Lepage et Chapellier dans le Trésor des chartes de Lorraine et sur les personnages qui y figurent, au nombre desquels se trouve Jacques d'Arc, comme cultivateur notable de Dompremy (1427 et 1429). A. B.

72. — Bréard (C.). Les archives de la ville de Honfleur :

notes historiques, analyses et documents extraits des archives communales. In-8, LXIV-423 p. Paris, Picard.

73. — CADIER (L.). Cartulaire de Sainte-Foi de Morlaas. In-4, XXXVII-77 p. Pau, Ribaut.

74. — Catalogue de la bibliothèque de la ville de Montpellier (dite du musée Fabre). Histoire (deuxième partie). In-8, VIII p. et p. 401 à 864. Montpellier, impr. Grollier et fils.

75. — Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, publié sous les auspices du ministère de l'Instruction publique. T. VII. Toulouse, Nîmes. In-4, LX-878 p. Paris, Impr. nationale.

76. — CHÉVRIER (Maurice). Éloge d'Agrippa d'Aubigné. In-8, 31 p. Paris, impr. Jouaust.

« ..... Ce n'est pas tant ses *Tragiques,* étincelants par instants de beautés merveilleuses, encore qu'ils soient monotones et difficiles à lire d'une haleine, qui nous semblent la partie capitale de son vigoureux esprit ; mais c'est son génie oratoire : c'est là qu'il excelle, et c'est ce qui fait le singulier intérêt de son *Histoire universelle,* de ce tableau admirable qui nous peint d'une manière saisissante le protestantisme français jusqu'à l'édit de Nantes..... »

77. — COMBES (F.). Mme de Sévigné historien : le siècle et la cour de Louis XIV d'après Mme de Sévigné. In-8, 382 p. Paris, Perrin.

78. — CONSTANTIN (A.). La muse savoisienne au XVIIe siècle; noël en patois savoyard des environs d'Annemasse, avec traduction, commentaire et aperçu grammatical. In-8, 16 p. Annecy, impr. Abry.

(Extrait de la Revue savoisienne.)

79. — COSNAC (comte DE). Le combat de Bléneau. In-8, 38 p. Fontainebleau, impr. Bourges.

(Extrait des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.)

80. — COURAJOD (L.). Germain Pilon et les monuments de la chapelle de Birague à Sainte-Catherine du Val-des-

Ecoliers. In-8, 18 p., avec dessins. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

81. — CUISSARD (C.). Inventaire des manuscrits de la bibliothèque d'Orléans; fonds de Fleury. In-8, XXXV-274 p. Orléans, Herluison.

82. — DECRUE (F.). De consilio regis Francisci I. In-8, 98 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

83. — DELABORDE (H.-Fr.). Le procès du chef de saint Denis en 1410. In-8, 113 p. Paris, H. Champion.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

A l'historique très curieux du procès soutenu par les chanoines de N.-D. de Paris contre les moines de Saint-Denis, au sujet de la célèbre relique, — procès dont le dénoûment n'est pas connu, — notre confrère et collaborateur a joint une dissertation sur les documents historiques, et particulièrement sur les chroniques dont les chanoines s'aidèrent dans leur défense. C'est là une importante contribution à la bibliographie des manuscrits de Rigord, de Guillaume le Breton, de Guillaume de Nangis, des *Grandes Chroniques,* etc. A. B.

84. — DELABORDE (comte J.). François de Chastillon, comte de Coligny. In-4, 505 p. Paris, Fischbacher.

85. — DELISLE (L.). Testament de Blanche de Navarre, reine de France, publié d'après les documents des archives des Basses-Pyrénées. In-8, 63 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

86. — DELISLE (L.). — Les collections de Bastard d'Estang à la Bibliothèque nationale, catalogue analytique (chartes, sceaux, peintures et ornements des manuscrits, recueils divers). In-8, XXII-338 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

87. — DELISLE (L.). Nouveau témoignage relatif à la mission de Jeanne d'Arc; communication faite à l'Académie

des inscriptions et belles-lettres, le 23 octobre 1885. In-8, 22 p. Paris, H. Champion.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Les quelques pages dont M. Delisle donne la traduction sont un des plus précieux témoignages de l'enthousiasme avec lequel fut accueillie l'annonce des premiers succès de Jeanne d'Arc. Le texte latin en a été écrit à Rome avant qu'on y pût savoir le sacre de Charles VII, c'est-à-dire dans l'été de 1429, par le clerc français qui venait de rédiger une chronique universelle qui fut imprimée à Poitiers cinquante ans plus tard, sous le titre de *Breviarium historiale*. Les pages relatives à la Pucelle n'ont été ajoutées à la fin de cette chronique que sur l'exemplaire manuscrit qui porte actuellement le n° 3757 du fonds du Vatican. A. B.

88. — Douais (C.). Les Frères prêcheurs en Gascogne au XIIIe et au XIVe siècle : chapitres, couvents et notices ; documents inédits publiés pour la Société historique de Gascogne. Première partie : Chapitres. In-8, 253 p. Paris, H. Champion.

89. — Dubois de Saint-Gelais. Histoire journalière de Paris (1716-1717). Petit in-8, LXIII-243 p. Paris, impr. Lahure.

(Imprimé pour la Société des Bibliophiles français.)

90. — Dupont (G.). Histoire du Cotentin et de ses îles. T. III et IV. In-8, 714 et 692 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

91. — Estaintot (vicomte d'). L'anniversaire de messire Adrian de Bréauté, et Oratio Joannis Roenni, avec une introduction et des notes. Petit in-4, XLVI-40 p. Rouen, impr. Cagniard.

(Publication de la Société des Bibliophiles normands.)

92. — Fage (René). Note sur un pontifical de Clément VI conservé à la bibliothèque de Clermont. In-8, 18 p. Tulle, impr. Crauffon.

93. — Faye (H.). Les assemblées de la généralité de Tours en 1787. In-8, 63 p. Angers, Germain et Crassin.

(Extrait de la Revue de l'Anjou.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 NOVEMBRE 1885,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. G. PICOT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er décembre.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de M. Egger, membre du Conseil, décédé subitement à Royat, le 30 août, et rappelle les services rendus à la science par l'éminent professeur, ainsi que les témoignages de sympathie qu'il avait donnés si longtemps à la Société de l'Histoire de France.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2065. M. l'abbé de Carsalade du Pont, curé de l'église Saint-Pierre, à Auch (Gers), présenté par M. le baron de Ruble et M. A. de Boislisle : correspondant, M. Henri Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

2066. M. Arthur Lemaire, rue de Rome, n° 35 ; présenté par MM. Lefebvre de Viefville et A. de Boislisle.

2067. M. Paul Chaslus, à Ambert (Puy-de-Dôme) : présenté par MM. Baguenault de Puchesse et A. de Boislisle; correspondant, M. R. de Nervo, rue de Marignan, n° 10.

2068. M. Baudouin, archiviste du département de la Haute-Garonne, à Toulouse; présenté par MM. Delisle et Picot.

2069. Les Archives du département de la Haute-Garonne, à Toulouse, représentées par M. Baudouin, archiviste; présentées par MM. Delisle et Picot.

2070. M. Bertrandy-Lacabane, archiviste du département de Seine-et-Oise, à Versailles, et à Paris, rue d'Uzès, nº 14; présenté par M. Delisle et M. le comte de Mas Latrie.

2071. M. Pagès Du Port, rue Auber, nº 7, et au château du Port-Tournepique, par Albas (Lot); présenté par les mêmes.

2072. M. Schalck de la Faverie, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu; présenté par MM. Delisle et Thierry-Poux.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques,* 1er octobre 1885. — *Revue historique,* septembre-octobre 1885. — *Bulletin de la Société bibliographique,* août et septembre-octobre 1885. — *Bulletin des bibliothèques et des archives,* 1885, nº 4. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* août 1885. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* septembre-octobre 1885.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* janvier-mars 1885. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Morinie,* juillet-septembre 1885. — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine,* 3e et 4e trimestre 1884. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie,* 3e série, t. VIII. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* 1885, nos 2 et 3. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne,* 1885, 30e volume. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 1885, 1er trimestre. — *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes,* tome IX. — *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'or,* tome X. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* tome VII de la 2e série, année 1884.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Les collections de Bastard d'Estang à la Bibliothèque nationale; catalogue analytique, par Léopold Delisle, 1 vol. in-8. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur. — *Extrait du Bulletin men-*

suel de la Bibliothèque nationale. Partie relative aux livres anciens; année 1885, p. 303-307. — *La donation de Hugues, marquis de Toscane, au Saint-Sépulcre, et les établissements latins de Jérusalem au Xe siècle,* par le comte Riant. Br. in-4. (Extrait des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* t. XXI, 2e partie.) — *Chronique de Morée aux XIIIe et XIVe siècles,* publiée et traduite pour la première fois pour la Société de l'Orient latin, par Alfred Morel-Fatio. Un vol. in-8. Genève, impr. J.-G. Fick. — *Jours de solitude,* par Octave Pirmez. Un vol. in-8. Paris, Plon. — *Lettres inédites du roi Henri IV à M. de Villiers, ambassadeur à Venise,* publiées par E. Halphen. Un vol. in-8. Paris, Champion.— *Quelques pages inédites de Louis de Rechignevoisin de Guron, évêque de Tulle et de Comminges,* publiées par Ph. Tamizey de Larroque. Br. in-8. Tulle, impr. Crauffon. — *Les Correspondants de Peiresc : Salomon Azubi, rabbin de Carpentras; lettres inédites écrites de Carpentras à Peiresc,* publiées par Ph. Tamizey de Larroque, avec notice complémentaire par Jules Dukas. Br. in-8. Paris, Picard. — *Histoire abrégée et populaire de la ville d'Herment en Auvergne,* par Ambr. Tardieu. Br. in-8. Herment, chez l'auteur. — *Une élection épiscopale au XIIe siècle : Maurice de Sully, évêque de Paris,* par Victor Mortet. Br. in-8. Paris, Leroux. (Extrait des *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux,* 1885.) — Diverses brochures sur les études celtiques, par M. Henri Lizeray. — *Contribution to the North-american ethnology,* tome V. Un vol. in-4. Washington.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, publié sous les auspices du ministre de l'Instruction publique. T. VII, *Toulouse-Nîmes.* Un vol. in-4. Paris, Impr. nationale.

Collection des chroniques belges inédites publiée par ordre du gouvernement : Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous le règne de Philippe II, publiées par M. le baron Kervyn de Lettenhove, tome III. — *Cartulaire des comtes de Hainaut de* 1337 *à* 1436, publié par M. Léopold Devillers, tome II. — *Correspondance du cardinal de Granvelle* (1565-1583), publiée par M. Charles Piot, tome IV. — *Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique,* 1884 et 1885. — *Académie royale de Belgique. Comptes rendus des séances de la Commission royale d'histoire,* t. XI et XII. — *Bulletins de l'Académie royale,* années 1883 et 1884. — *Biographie nationale,* publiée par l'Académie royale de Belgique, t. VIII, 1er et 2e fascicules.

Correspondance.

Lettre de remerciements de M. le baron Fréteau de Pény, admis dans la précédente séance.

Lettres d'excuses de MM. Dupont et Delaville le Roulx, qui ne peuvent assister à la séance.

M. Tamizey de Larroque fait hommage des brochures indiquées ci-dessus, et il y signale un document qui prouve d'une façon irréfutable que le cardinal de Richelieu convoita le titre de patriarche des Gaules.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. le vice-recteur de l'Académie de Paris annonçant que le prix de la Société, au Concours général, a été remporté par M. Henri Lorin, élève de rhétorique au collège Stanislas. Cette lettre est accompagnée d'une carte de remerciements de M. Lorin.

Lecture est donnée d'une circulaire par laquelle la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure, à Saintes, invite les Sociétés savantes à intervenir pour la conservation des remparts de la ville de Brouage.

Travaux de la Société.

Imprimerie Lahure :

Froissart. T. VIII. Impression suspendue jusqu'à remise du Commentaire.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. 1re partie. Feuille 11 tirée et mise en distribution.

— — 2e partie. Deux feuilles en placards.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Feuilles 1 à 20 tirées ; feuille 26 en placards, commencement de la Table.

Rigord et G. le Breton. T. II. Feuilles 1 à 24 tirées ; feuille 25 en placards, commencement de la Table.

Le Jouvencel. T. I. Introduction, par M. Favre : feuilles *a* et *b* tirées, *c* et *d* en pages.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuilles 1 à 24 tirées. On compose la suite.

Lettres de Louis XI. T. II. Volume terminé et prêt à être mis en distribution.

— — T. III. Feuilles 1 et 2 tirées. On n'a plus de copie.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. IV. Feuilles 1 et 2 en pages; feuilles 3 et 4 en placards.

Mémoires de Villars. T. II. M. le marquis de Vogüé a envoyé à l'imprimerie la copie presque complète de ce volume, et, conformément aux intentions du Conseil, la composition a été commencée immédiatement.

Journal de Nicolas de Baye. T. II. On attend la copie.

Règle du Temple. Feuilles 1 à 5 tirées; feuilles 6 à 8 en pages, feuille 9 en placards.

Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné. T. I. Feuilles 1 à 3 en pages; feuille 4 en placards.

Le Conseil ordonne la mise en distribution immédiate du tome II des *Lettres de Louis XI*, et exprime l'espoir que les tomes II et dernier de *Rigord et G. le Breton* et V des *Extraits des Auteurs grecs* seront terminés et pourront être distribués à la fin de l'année.

M. Valois annonce, de la part de M. Léon Gautier, qu'une maladie empêche M. Favre de pousser le travail de l'Introduction du *Jouvencel* aussi rapidement qu'il l'avait promis.

Le Conseil est informé que M. le marquis de Vogüé, forcé de s'éloigner de France pendant la saison d'hiver, a pris toutes les mesures nécessaires pour que l'impression du tome II des *Mémoires de Villars* n'en souffrît point.

Le Conseil, sur la proposition de M. Delisle, accepte en principe le projet de publication du *Livre de raison de Guillaume d'Ercuis*, présenté par M. Kohler.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

94. — Durrieu (Paul). Les Gascons en Italie. In-8, III-289 p. Auch, impr. G. Foix.

Notre confrère, ancien membre de l'École française de Rome, a rapporté de son séjour en Italie une grande abondance de précieux matériaux à l'aide desquels il se propose d'étudier successivement le rôle de ses compatriotes gascons, fort nombreux, qui se sont signalés dans l'histoire de la péninsule, à la tête de troupes françaises ou de corps italiens. Les quatre premières notices, qui composent ce volume et qui avaient primitivement paru dans la *Revue de Gascogne,* sont celles de Jourdain IV de l'Isle-Jourdain (1266-1283), de Jean III d'Armagnac (1391), de Bernardon de la Salle (1359-1391) et de Bernardon de Serres (1375-1412). Très variées comme sujets, mais également intéressantes et savamment traitées, elles méritaient bien d'être placées, comme l'a fait M. Durrieu, sous le patronage de Blaise de Monluc, qui a dit au commencement de ses *Commentaires :* « C'est votre Gascogne, Messieurs, qui est un magasin de soldats, la pépinière des armées, la fleur et le choix de la plus belliqueuse noblesse de la terre... » Trente et une pièces justificatives complètent ce volume. A. B.

95. — Estaintot (comte d'). Saint-Valery-en-Caux et ses capitaines garde-costes, du XVIe au XVIIIe siècle. In-8, 37 p. Rouen, Métérie.

(Extrait du Bulletin de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.)

96. — Fagniez (G.). La mission du P. Joseph à Ratisbonne en 1630. In-8, 146 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

97. — Faucon (M.). Notice sur la construction de l'église de la Chaise-Dieu (Haute-Loire) ; son fondateur, son architecte, ses décorateurs (1344-1352), d'après les documents conservés aux archives du Vatican. In-8, 62 p. et 3 pl. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.)

98. — FORNERON (H.). Le dernier prince de Bouillon (1754-1816). In-8, 30 p. s. l. n. d.

Histoire d'un aventurier d'origine anglaise, du nom de Philip Dauvergne, que le dernier duc de Bouillon, Godefroy-Charles, voulut adopter comme descendant d'une branche expulsée pendant la guerre des Albigeois, et qui joua un certain rôle dans l'émigration. A. B.

99. — FOURNIER (M.). Essai sur les formes et les effets de l'affranchissement dans le droit gallo-franc. In-8, XIII-180 p. Paris, Vieweg.

(Bibliothèque de l'École des hautes études.)

100. — FUSTEL DE COULANGES. Recherches sur quelques problèmes d'histoire : 1° le colonat romain ; 2° du régime des terres en Germanie ; 3° de la marche germanique ; 4° l'organisation judiciaire dans le royaume des Francs. In-8, IV-536 p. Paris, Hachette et Cie.

101. — GERMAIN (L.). Recherches généalogiques sur la famille d'Augy (Barrois, XVe-XVIIe siècles). In-8, 52 p. et planches. Nancy, impr. Crépin-Leblond.

102. — GIRY (A.). Documents sur les relations de la royauté avec les villes en France, de 1180 à 1314. In-8, XXXVI-187 p. Paris, Picard.

103. — GIRY (A.). Les Établissements de Rouen ; études sur l'histoire des institutions municipales de Rouen, Falaise, Pont-Audemer, Verneuil, la Rochelle, Saintes, Oleron, Bayonne, Tours, Niort, Cognac, Saint-Jean-d'Angely, Angoulême, Poitiers, etc. T. II. In-8, XIII-270 p. Paris, Vieweg.

(Bibliothèque de l'École des hautes études.)

104. — HAVET (Julien). Questions mérovingiennes : I. La formule *N. rex Francorum v. inl.* — II. Les découvertes de Jérôme Vignier. — III. La date d'un manuscrit de Luxeuil. In-8, 16-72-12 p. Paris, H. Champion.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Ces études sur des points très délicats de la diplomatique mérovingienne ont été accueillies par les érudits avec une rare faveur.

La première prouve que, dans les trente-sept diplômes dont on possède les originaux, l'abréviation *v. inl.,* placée après le titre royal, doit se lire *viris inlustribus,* et non *vir inluster,* s'appliquant non pas au roi signataire, mais aux personnages à qui l'acte est adressé. Ce sont seulement les Carolingiens qui se qualifiaient eux-mêmes de *vir inluster,* en souvenir de la mairie du palais que Pépin avait exercée.

Le deuxième fascicule démontre que toute une série de pièces capitales, entre autres le testament de l'évêque Perpétue, le diplôme de Micy, etc., a été fabriquée par l'oratorien Jérôme Vignier (1606-1661), dans une intention purement scientifique, et avec tant d'habileté, que les découvertes les plus récentes de l'érudition moderne permettent seules d'en démontrer les côtés défectueux et la fausseté.

Le troisième fascicule a trait à un manuscrit des homélies de saint Augustin en lettres onciales, retrouvé par M. Delisle dans un château du Beauvaisis, et que M. Havet démontre avoir été terminé à Luxeuil, non en 625, mais en 669. Par suite, il faut faire un certain nombre de changements dans la chronologie royale et reporter l'avènement de Clotaire III à 657, entre septembre et novembre, celui de Childéric II à 673, entre le 11 mars et le 15 mai, celui de Thierry II à 675, entre le 11 septembre et le 14 décembre. A. B.

105. — Havet (Julien). Compte du Trésor du Louvre (Toussaint 1296), publié d'après le rôle conservé au Musée britannique. In-8, 63 p. Paris, H. Champion.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

On possédait déjà un fragment du compte de l'année 1296, publié jadis dans le *Traité du ban et de l'arrière-ban* de J. de la Roque, et réimprimé dans le tome XXIII des *Historiens de la France.* Le fragment nouveau que notre confrère a retrouvé en Angleterre est beaucoup plus étendu et ajoute considérablement à ce que nous connaissions déjà de l'organisation en deux trésors (au Temple et au Louvre) inaugurée par Philippe le Bel. Comme le fait observer M. Havet, l'ensemble des documents de ce genre pourrait presque se compléter jusqu'en 1301, offrir une suite presque ininterrompue. Il est inutile d'insister sur leur importance et leur utilité ; aussi chacun souhaitera-t-il que la publication intégrale s'en fasse au plus tôt, avec le même soin que M. Havet a donné au compte de la Toussaint 1296, et surtout avec une table analytique et explicative semblable à celle qu'il y a jointe, et qui tient lieu d'annotation courante et de commentaire. A. B.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 1er DÉCEMBRE 1885,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. G. PICOT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 janvier 1886.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2073. M. Eugène A. LA CHAISE, rue Lincoln, n° 9; présenté par MM. de Brotonne et de Boislisle.

2074. Le général marquis DE GALLIFFET, rue Washington, n° 58; présenté par MM. le marquis de Nadaillac et le comte de Mosbourg.

2075. Mme la comtesse Xavier DE FLORIAN, rue Royale, n° 8; présentée par les mêmes.

2076. M. le marquis DE PODENAS, rue Fortin, n° 8; présenté par les mêmes.

2077. M. le marquis DU LAU, rue des Petits-Champs, n° 99; présenté par les mêmes.

2078. La Bibliothèque universitaire de Caen, présentée par MM. Paul Viollet et L. Delisle; correspondant, M. le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

2079. La Bibliothèque universitaire de Douai, présentée par MM. Servois et Delisle; correspondant, M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

2080. La Bibliothèque universitaire de Dijon, présentée par les mêmes ; correspondant, M. Henri Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

2081. La Bibliothèque universitaire d'Alger, présentée par les mêmes; correspondants, MM. Hachette et Cie, libraires-éditeurs, boulevard Saint-Germain, n° 79.

2082. La Bibliothèque de la ville de Toulouse, présentée par les mêmes; correspondant, M. Guérin, libraire, rue des Boulangers, n° 22.

2083. La Bibliothèque universitaire d'Aix, présentée par les mêmes ; correspondant, M. Alphonse Picard, rue Bonaparte, n° 82.

2084. M. Henri Stein, archiviste aux Archives nationales, rue de l'Abbé-Grégoire, n° 37 ; présenté par MM. Georges Picot et Siméon Luce.

2085. M. Eugène Lelong, archiviste aux Archives nationales, rue Monge, n° 59 ; présenté par MM. de Boislisle et Valois.

2086. M. Pierret, attaché au secrétariat de la Bibliothèque nationale, rue d'Amsterdam, n° 72 ; présenté par MM. Delisle et Thierry-Poux.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Bulletin de la Société bibliographique*, novembre 1885. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 novembre 1885. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, novembre 1885. — *Revue historique*, novembre-décembre 1885.

Sociétés savantes. — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 2e et 3e trimestres 1885. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* t. VII de la 2e série, année 1884.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Les derniers jours du Consulat, manuscrit inédit de Claude Fauriel, membre de l'Institut, publié et annoté par Ludovic Lalanne. Un vol. in-8. Paris, Calmann Lévy. — *Histoire des enfants aban-*

donnés et délaissés; études sur la protection de l'enfance aux diverses époques de la civilisation, par Léon Lallemand. Un vol. in-8. Paris, Alph. Picard, Guillaumin et C[ie]. — *Grand cartulaire de l'abbaye d'Ainay, suivi d'un autre cartulaire rédigé en* 1286, publiés par le comte de Charpin-Feugerolles, ancien député de la Loire, président de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, et M. C. Guigue, archiviste du département du Rhône. 2 vol. in-4. Lyon, impr. Pitrat aîné. — *Lettre d'un capitaine de cuirassiers sur la campagne de Russie,* publiée par M.-J.-A. Léher. Un vol. in-18. — *Le ravitaillement de Saint-Omer en* 1710, rapport lu à la Société des Antiquaires de la Morinie, dans sa séance du 27 juillet 1885 (par M. Pagart d'Hermansart, secrétaire). Br. in-8. Saint-Omer, H. d'Homont. — *Questions mérovingiennes.* III. *La date d'un manuscrit de Luxeuil,* par Julien Havet. Br. in-8. Paris, H. Champion. — *Les correspondants de Peiresc.* X. *Guillaume d'Abbatia, capitoul de Toulouse* (1619-1633), par Ph. Tamizey de Larroque. Br. in-8. Paris, Alph. Picard. — *L'Université d'Orléans pendant sa période de décadence,* par M. J. Loiseleur. Br. in-8. Orléans, H. Herluison.

Correspondance.

Lettres de remerciements de MM. Arthur Lemaire, Bertrandy-Lacabane, Schalck de la Faverie et Paul Chaslus, admis dans la séance précédente.

Lettre de M. le marquis de Beaucourt, exprimant ses regrets de ne pouvoir assister à la séance et donnant des renseignements sur l'état des publications dont il est le commissaire responsable.

Le secrétaire exprime les mêmes regrets de la part de MM. Dupont et Jourdain, également empêchés d'assister à la séance.

M. le président communique une circulaire par laquelle le Comité de direction des Fêtes de l'industrie et du commerce parisien, données au profit des pauvres de Paris, lui a annoncé qu'il était porté, comme représentant la Société de l'Histoire de France, sur la liste du Comité de patronage, avec titre de membre honoraire.

Le secrétaire donne lecture d'une circulaire émanée du

ministère de l'Instruction publique et relative à la création d'une section de géographie historique et descriptive au sein du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Travaux de la Société.

Imprimerie Lahure :

Froissart. T. VIII. Impression suspendue jusqu'à remise du Commentaire.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. 1re partie. Feuille 11 tirée et distribuée.

— — 2e partie. Feuilles 15 et 16 tirées.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Feuille 21 tirée. On a commencé la composition de la Table.

Rigord et G. le Breton. T. II. Feuilles 25 et 26 tirées; feuilles 27 en pages et 28 en placards. On compose l'Introduction, et le volume sera prêt à la fin du mois.

Le Jouvencel. T. I. Introduction par M. Favre. On reprend la composition des feuilles *e* et *f*.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuilles 25 et 26 tirées.

Lettres de Louis XI. T. III. Feuilles 1 et 2 tirées. Il n'y a plus de copie.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. IV. Feuilles 3 et 4 tirées; feuilles 5 et 6 en placards.

Mémoires de Villars. T. II. Feuilles 1 et 2 en placards.

Règle du Temple. Feuilles 6 à 12 tirées ; feuilles 13 en pages, 14 et 15 en placards.

Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné. T. I. Feuilles 1 à 4 tirées ; feuilles 5 en pages, 6 en placards.

Journal de Nicolas de Baye. T. II. On attend la copie.

Le Conseil décide que l'impression du tome V des *Extraits*

des Auteurs grecs sera suspendue jusqu'à ce qu'il ait été pourvu au remplacement de M. Egger comme commissaire responsable de cette publication.

Le secrétaire annonce que le tome II des *Lettres de Louis XI* a été mis en distribution.

M. L. Delisle, au nom du Comité de publication, communique une lettre de M. Charles Molinier, sur la proposition duquel le Conseil avait adopté en principe, le 8 novembre 1881, un projet de publication, en deux volumes, du manuscrit de Bernard Gui intitulé : *Practica officii Inquisitionis* (XIVe siècle)[1], et qui, depuis cette époque, réunissait les matériaux nécessaires pour faire cette édition. M. Molinier, informé que le texte de Bernard Gui vient d'être publié en un volume in-4° par M. l'abbé Douais, de Toulouse, demande que le Conseil détermine s'il n'y a pas d'autant plus lieu de persister dans la décision de 1881 que la publication de M. l'abbé Douais ne comprend pas tous les manuscrits ou fragments connus, et ne comporte ni notes critiques ni commentaires. — Sur le rapport présenté par M. Delisle, au nom du Comité, et après une discussion à laquelle prennent part plusieurs membres du Conseil, il est décidé que la Société ne saurait entreprendre, au lendemain même du jour où le volume de M. Douais a paru, une seconde édition d'un texte qui eût certainement gagné beaucoup à être présenté et commenté suivant les règles de la science critique, mais qui a perdu une partie de sa valeur primitive en cessant d'être inédit. Le secrétaire est chargé de transmettre cette décision à M. Molinier, en exprimant, de la part du Conseil, un vif regret que cet éditeur n'ait pu activer la préparation du travail et devancer une concurrence qui était imminente, puisque M. l'abbé Douais, lui aussi, avait proposé de publier la *Practica* pour la Société, privée maintenant, par ce fait, de l'honneur de faire connaître un texte important et curieux.

Le Conseil, considérant que l'état de santé de M. Dupont

1. *Annuaire-Bulletin* de 1881, p. 157-158.

rend nécessaire le partage provisoire du droit de signer les chèques sur le Crédit foncier, autorise M. Moranvillé, président du Comité des fonds, conjointement avec M. Dupont ou séparément, à signer, selon les besoins du service, les chèques émis sur le Crédit foncier. Tous pouvoirs lui sont donnés à cet effet.

M. Moranvillé fournit des renseignements sur les démarches faites par le nouveau libraire de la Société pour assurer aux publications futures une plus large publicité, et qui ont été très favorablement accueillies par les directeurs des principales revues de Paris.

Il présente au Conseil un état des volumes en magasin qui, dépassant le nombre de cent exemplaires, pourraient être offerts gratuitement aux Bibliothèques universitaires inscrites sur la liste des membres de la Société. — Le Conseil décide qu'un certain nombre de ces volumes sera mis à la disposition de chaque bibliothèque, où, garantis contre toute chance d'aliénation, ils feront connaître les travaux de la Société, en même temps qu'ils seront utiles aux étudiants et aux travailleurs. M. Servois et M. Moranvillé sont priés de s'entendre pour faire cette répartition au mieux des intérêts de chacun.

Sur un autre rapport de M. Moranvillé, le Conseil décide que les membres de la Société qui voudront se libérer définitivement de la cotisation annuelle par le versement d'une somme de 300 francs devront adresser leur demande, soit au secrétaire, soit au président du Comité des fonds, et que, conformément à un précédent déjà acquis, les sommes encaissées de ce chef seront employées à l'achat d'obligations des grandes Compagnies de chemins de fer.

La séance est levée à cinq heures.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

L'Académie française, dans sa séance du 26 novembre 1885, a décerné les prix suivants :

Prix Gobert. — Premier prix à M. Paul Thureau Dangin, pour son *Histoire de la monarchie de Juillet.*

Second prix à M. H. Pigeonneau, pour le livre intitulé : *Histoire du commerce de la France.*

Prix Thérouanne. — Un prix de 2,500 fr. à M. Charles Bémont, pour son ouvrage intitulé : *Simon de Montfort, comte de Leicester ;* un prix de 1,500 fr. à M. de la Garde, pour son volume sur : *Le duc de Rohan et les protestants sous Louis XIII.*

Prix Bordin. — Un prix de 2,000 fr. au prince Emmanuel de Broglie, pour son histoire de *Fénelon à Cambrai.*

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance annuelle du 13 novembre, a décerné les prix suivants :

Prix Gobert. — Premier prix à M. Ach. Luchaire, pour ses *Études sur les actes de Louis VII.*

Second prix à M. de Maulde, pour son livre intitulé : *Procédures politiques du règne de Louis XII.*

Antiquités de la France. — La première médaille à M. Tanon, pour son *Histoire des justices des anciennes églises et communautés monastiques de Paris ;* la deuxième à M. L. Palustre, pour son ouvrage : *la Renaissance en France ;* la troisième à M. Buhot de Kersers, pour son *Histoire et statistique monumentale du département du Cher.*

La première mention à M. Pellechet, pour son livre intitulé : *Notes sur les livres liturgiques des diocèses d'Autun, Chalon et Mâcon ;* la deuxième à M. Izarn, pour son livre : *le Compte des recettes et dépenses du roi de Navarre en France et en Normandie de* 1367 *à* 1370; la troisième à M. Maurice Prou, pour son ouvrage : *les Coutumes de Lorris et leur propagation aux XII*e *et XIII*e *siècles ;* la quatrième à M. A. Joubert, pour son *Etude sur la vie privée au XV*e *siècle en Anjou;* la cinquième à M. Bapst, pour son livre intitulé : *les Métaux dans l'antiquité et au moyen âge; l'étain;* la sixième à M. le docteur le Paulmier, pour son livre intitulé : *Ambroise Paré, d'après de nouveaux documents découverts aux Archives nationales et des papiers de famille.*

Prix de la Grange. — Ce prix est décerné à M. Ant. Thomas, pour sa thèse sur *Francesco da Barberino et la poésie provençale en Italie.*

L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance annuelle du 7 novembre 1885, a accordé, sur le prix Joseph Audiffred, une récompense de 3,000 francs à M. Albert Babeau, pour l'ensemble de ses ouvrages : *la Vie rurale; les Voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution*, etc.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

106. — Appia (G.). Les avant-coureurs de la révocation de l'édit de Nantes, ou Noël à Versailles en 1684, récits et citations authentiques. In-16, 63 p. Paris, à la Société des écoles du dimanche.

107. — Aubertin (C.) et C. Bigarne. Esquisse historique sur les épidémies et les médecins à Beaune avant 1789. In-12, iv-162 p. Beaune, Devis.

108. — Bardy (H.). Le comte de la Suze et la seigneurie de Belfort de 1636 à 1654. In-8, 40 p. Saint-Dié, impr. Humbert.

(Extrait du Bulletin de la Société philomathique vosgienne.)

109. — Barré (L.-N.). Lattainville, notice historique et archéologique. In-8, 40 p. et planche. Beauvais, impr. Père.

110. — Bazy (abbé A.). Vie du vénérable Jean de la Barrière, abbé et réformateur de l'abbaye des Feuillants, fondateur de la congrégation des Feuillants et des Feuillantines, etc., et ses rapports avec Henri III, roi de France; avec pièces justificatives. In-8, xxix-486 p. Toulouse, E. Privat; Paris, Picard.

111. — Beauchesne (de). Guillaume le Clerc, sieur de Crannes, capitaine de Laval (1574-1597). In-8, 73 pages. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

112. — Beauvois (E.). La jeunesse du maréchal de Chamilly; notice sur Noël Bouton et sa famille, de 1636 à 1667. In-8, 114 p. Beaune, impr. Batault.

(Extrait des Mémoires de la Société d'histoire de Beaune.)

Ce mémoire n'est qu'un premier fragment d'une étude qui sera très considérable, si l'on en juge par le développement donné à la partie préliminaire du sujet. Bien placé d'ailleurs dans le pays d'origine des Bouton, M. Beauvois avait déjà fait paraître les monographies de trois personnages de cette famille bourguignonne, dont la généalogie fut dressée, en 1670, par P. Palliot. La vie militaire du maréchal, célèbre surtout comme poliorcète, ne commença à prendre de l'importance qu'à partir de l'époque où il revint de Portugal, et c'est précisément à cette date que M. Beauvois arrête son travail actuel; mais il consacre plusieurs chapitres à la famille, au rôle du père, du frère et des autres Chamilly pendant la Fronde, et quelques pages lui suffisent pour exposer les services de Noël Bouton dans le corps envoyé par Louis XIV au secours de la maison de Bragance. A ce propos, M. Beauvois réfute la légende qui a longtemps attribué au futur maréchal la publication des *Lettres portugaises*. A. B.

113. — Bécourt (E.). Les cahiers de Trémont et de Neuville-sur-Orne aux états généraux de 1789. In-8, 44 p. Bar-le-Duc, impr. Philipona et Cie.

(Extrait des Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.)

114. — Benoist (L.). Notice historique et statistique sur May-en-Multien. In-8, 94 p., avec tableaux et planches. Meaux, Le Blondel.

115. — Bérengier (dom T.). L'épiscopat provençal au xviiie siècle; notice sur Mgr J. de Forbin-Janson, archevêque d'Arles, primat et prince du Saint-Empire, seigneur de Salon et de Saint-Chamas (1711-1741). In-8, 66 pages. Marseille, impr. Olive.

116. — Biollay (L.). Étude économique sur le xviiie siècle: le pacte de famine; l'administration du commerce. In-8, 551 p. Paris, Guillaumin et Cie.

117. — Blancard (L.). Documents inédits sur le commerce de Marseille au moyen âge. T. I. In-8, lx-417 p. Marseille, impr. Barlatier-Feissat.

118. — Bodin (Dom). Histoire civile et militaire de Neufchâtel-en-Bray, suivie de remarques, additions et cartulaire; publiée pour la première fois d'après le texte original, avec introduction, notes et appendices, par F. Bouquet. In-8, xxvi-217 p. Rouen, Métérie.

(Publication de la Société de l'Histoire de Normandie.)

119. — Bonhomme (H.). Mme la comtesse de Genlis, sa vie, son œuvre, sa mort (1746-1830), d'après des documents inédits. In-18 jésus, 144 p. Paris, libr. des Bibliophiles.

120. — Buche (H.). Essai sur l'ancien coutumier de Paris aux xiiie et xive siècles. In-8, 137 p. Paris, Larose et Forcel.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

121. — Brièle (L.). De l'origine de l'hospice des Incurables; François Joulet, de Châtillon. In-8, 72 p. Paris, Impr. nationale.

122. — Caillemer. Lettres de divers savants à l'abbé Claude Nicaise, publiées pour l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. In-8, 302 p. Lyon, impr. Plan.

123. — Chatelain (E.). Manuscrits de la bibliothèque de l'Université tirés des dépôts littéraires. In-16, 32 pages. Paris, impr. Labouret.

124. — Chronique de l'île de Chypre, par Florio Bustron; publiée par M. René de Mas Latrie, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique. In-4, 531 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait des Mélanges historiques de la collection des Documents inédits.)

125. — Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris, publiée par M. Brièle, archiviste de l'administration. T. IV: fin des comptes et dons et legs faits avant 1789 aux hôpitaux et hospices; 1er fascicule. In-4 à 2 col., 200 p. Paris, Picard.

126. — Communay (A.). Les huguenots dans le Béarn et la Navarre; documents inédits. In-8, 198 p. Paris, H. Champion.

(Publication périodique des Archives historiques de la Gascogne.)

127. — Condamin (J.) et F. Langlois. Histoire de Saint-Bonnet-le-Château, d'après les manuscrits conservés aux archives locales et départementales. T. I. In-8, xl-560 p. Paris, Picard.

128. — Copin (A.). Histoire des comédiens de la troupe de Molière. In-8, vi-319 p. Paris, Frinzine et Cie.

129. — Costes (H.). Les institutions monétaires de la France avant et depuis 1789. In-8, 349 p. Paris, Guillaumin et Cie.

130. — Couronnel (comte de). Notice sur Magnac-Laval. In-4 à 2 col., 50 p. Bellac, impr. Clochard.

131. — Curzon (H. de). L'église prieurale de Champvoux (Nièvre). In-8, 7 p. et planche. Paris, Leroux.

(Extrait de la Revue archéologique.)

132. — DELADREUE (abbé L.-E.). Berneuil, notice historique et archéologique. In-8, 89 p. Beauvais, impr. Père.

133. — DELARC (O.). Les Normands en Italie, depuis les premières invasions jusqu'à l'avènement de saint Grégoire VII (859-862; 1016-1073). In-8, XI-578 p. Paris, Leroux.

134. — DELISLE (L.). Mémoire sur l'école calligraphique de Tours au IXe siècle. In-4, 32 p. Paris, Impr. nationale.

135. — DES CILLEULS (A.). La population de la France avant 1789. In-8, 44 p. Nancy, Berger-Levrault et Cie.
(Extrait de la Revue générale d'administration.)

136. — DESJARDINS (G.). Le Petit-Trianon; histoire et description. Grand in-8, XVI-472 p. Versailles, Bernard.

137. — DUMAINE (abbé L.-V.). Tinchebray et sa région au Bocage normand. T. III : période révolutionnaire, temps actuels (1789-1884). In-8, VII-571 p. et planches. Paris, Champion.

138. — DUSSIEUX (L.). Le cardinal de Richelieu; étude biographique. In-8, XI-383 p. Paris, Lecoffre.

139. — ESNAULT (G.). Michel Chamillart, contrôleur général des finances et secrétaire d'État de la guerre (1699-1709); correspondance et papiers inédits. 2 vol. in-8. T. I, VIII-416 p.; t. II, 356 p. Le Mans, Monnoyer.

140. — EVERAT (E.). La sénéchaussée d'Auvergne et le siège présidial de Riom au XVIIIe siècle, étude historique d'après les papiers et documents inédits de MM. Jacques Chabrol, Guillaume-Michel de Chabrol et Gaspard-Claude-François de Chabrol, avocats du roi et lieutenant général criminel audit siège. In-8, XI-420 p. Paris, Thorin.

141. — FÉLICE (P. DE). Mer (Loir-et-Cher), son église reformée : établissement, vie intérieure, décadence, restauration. In-8, XVI-301 p. Paris, Grassart.

142. — FORESTIÉ (E.). Biographie d'Arnaud Sorbin, dit de Sainte-Foy, prédicateur de Charles IX, Henri III et

Henri IV, évêque de Nevers. In-8, 68 p. et planches. Montauban, impr. Forestié.

143. — GAGUIN (Robert). L'Immaculée conception de la vierge Marie, poème du xve siècle, suivi de poésies diverses; traduit pour la première fois, texte latin en regard, par Alcide Bonneau. In-8, LXXII-60 p. Paris, Liseux.

144. — GENTY (abbé A.-E.). Histoire de La Nouville et de sa seigneurie. In-18 jésus, IX-369 p. Paris, Palmé.

145. — HALPHEN (E.). Lettres inédites du roi Henri IV à M. de Villiers, ambassadeur à Venise (1599). In-8, 100 p. Paris, Champion.

146. — HAURÉAU. Notice sur le numéro 3203 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale. In-4, 14 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait des Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale.)

147. — HELLOT (A.). Essai historique sur Héricourt-en-Caux (anciennes paroisses de Saint-Denis et Saint-Riquier d'Héricourt), d'après des documents inédits. In-8, 194 p. Yvetot, impr. Bretteville.

148. — Histoire littéraire de la France, ouvrage commencé par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur et continué par des membres de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). T. XXIX : suite du XIVe siècle. In-4, XLIV-637 p. Paris, Impr. nationale.

149. — HORRIC DE BEAUCAIRE (vicomte). Éléonore Desmier d'Olbreuze, duchesse de Brunswick-Zell (1675-1729); documents. In-8, 116 pages. Pons, impr. Texier.

(Extrait des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.)

150. — INGOLD (le R. P.). L'Oratoire à Luçon. In-8, 21 p. s. l.

Documents inédits relatifs à l'établissement d'un séminaire oratorien à Luçon par le futur cardinal de Richelieu (14 décembre 1616), à la disparition rapide de ce séminaire, aux relations du cardinal avec l'Oratoire, et à celles que, cinquante ans plus tard, un autre évêque de Luçon, Henri Barrillon, entretint aussi avec divers membres de la congrégation. A. B.

151. — Inventaire sommaire des archives départementales de Vaucluse antérieures à 1790, publié par M. L. Duhamel, archiviste. Archives civiles, séries C et D. Grand in-4 à 2 col., 153 p. Avignon, Seguin frères.

152. — Janzé (de). Les huguenots; cent ans de persécution (1685-1789). In-8, x-331 p. Paris, Grassart.

153. — Joubert (A.). La démolition des châteaux de Craon et de Château-Gontier, d'après des documents inédits (1592-1657). In-8, 39 p. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

154. — Joubert (A.). Le collège de Requeil d'après des documents inédits (1676-1793). In-8, 14 p. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

155. — Joubert (A.). La seigneurie de la Garaudière, dépendance de l'abbaye de la Roe, d'après les documents inédits, XIIIe-XVIIIe siècles. In-8, 33 p. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

156. — Joubert (A.). Le château seigneurial de Saint-Laurent-des-Mortiers d'après des documents inédits (1356-1789). In-8, 21 p. Mamers, Fleury et Dangin.

157. — Joubert (A.). Un mignon de la cour de Henri III : Louis de Clermont, sieur de Bussy d'Amboise, gouverneur d'Anjou. In-8, VIII-280 p. Paris, Lechevalier.

La biographie de Bussy avait de quoi tenter un angevin, bien placé par ses travaux antérieurs pour être au courant de toutes les sources d'informations locales. C'est surtout, en effet, comme gouverneur de l'Anjou, — et assez mauvais administrateur, du reste, — que l'auteur a représenté le héros légendaire de tant de duels et d'intrigues galantes. Lorsqu'en 1576, Henri III, cédant à toutes les exigences de son frère d'Alençon, lui donna en apanage le duché d'Anjou, Bussy fut mis à la tête des affaires du fils préféré de Catherine de Médicis. Il ne le quitta guère jusqu'à la date fatale du 19 août 1579, où il mourut victime de la vengeance, assez justifiée sans doute, du comte de Montsoreau. Plus brave que son maître, il était aussi peu scrupuleux que lui des droits du pauvre peuple : ses brigandages et ses exactions, dans son gou-

vernement, ne cessent pas un instant. M. Joubert n'a que le choix dans les pièces justificatives qu'il en donne. Mais peut-être aurait-il pu s'étendre davantage sur l'expédition du duc d'Anjou dans les Pays-Bas, en 1578 : Bussy y joua un grand rôle, soit comme diplomate, soit comme soldat; son caractère se retrouve tout entier dans le siège de Binche, suivi du sac de la ville et du pillage des églises, et dans l'entreprise de Mons. Les documents ne manquaient pas, et cette histoire aurait été plus nouvelle que celle des démêlés et des duels de Bussy avec les favoris de Henri III. Trois jolies eaux-fortes des châteaux de Montsoreau, de la Coutancière et d'Avoir complètent heureusement le volume.

G. Baguenault de Puchesse.

158. — Jullien (A.). La comédie à la cour : les théâtres de société royale pendant le siècle dernier (la duchesse de Maine et les grandes nuits de Sceaux ; Mme de Pompadour et le théâtre des petits cabinets ; le théâtre de Marie-Antoinette à Trianon). In-4, vii-327 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.

159. — Kaulek (Jean). Correspondance politique de MM. de Castillon et de Marillac, ambassadeurs de France en Angleterre (1537-1542), publiée sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques, avec la collaboration de MM. Louis Farges et Germain Lefèvre-Pontalis. In-8, xxii-499 p. Paris, F. Alcan.

(Inventaire analytique des Archives du ministère des Affaires étrangères.)

Ce volume est le premier fruit de la collaboration des anciens élèves de l'École des chartes que l'administration a attachés au riche dépôt des Affaires étrangères ; c'est aussi le commencement d'une série qui est appelée à rendre les mêmes services que la fameuse collection anglaise des *Calendars of State papers,* et qui y ressemble d'ailleurs pour la forme des analyses, mais en diffère en ce qu'elle sera strictement limitée aux seuls papiers diplomatiques que possède le Dépôt. Les deux premiers volumes de la section Angleterre ne présentant que des pièces sans intérêt, on n'a fait commencer la publication qu'au troisième, qui contient les dépêches de Louis Perreau, seigneur de Castillon et de Villiers en Normandie, gentilhomme ordinaire de la chambre, et aux quatrième et cinquième, contenant les dépêches de Charles de Marillac. Ces volumes, comme tous ceux qui sont antérieurs à la constitution du dépôt des Affaires étrangères, viennent d'une collection particulière (celle du président de Mesmes), et il en existe d'autres copies à la Biblio-

thèque nationale, qui ont fourni des variantes et des passages chiffrés.

L'éditeur a ajouté des notes pour l'identification des personnages cités dans les dépêches, et il a mis en tête une intéressante notice sur chacun des deux ambassadeurs. A. B.

160. — La Beauluère (de). Notice historique sur la commune d'Entramnes; le prieuré de Saint-Martin de Laval; recherches sur les corporations d'arts et métiers du comté-pairie de Laval avant 1789. In-8, xvi-296 p. Laval, Chaillaud.

161. — La Borderie (A. de). Les monuments originaux de l'histoire de saint Yves; rapport à Mgr l'évêque de Saint-Brieuc et Tréguier. In-8, 40 p. Saint-Brieuc, Prud'homme.

162. — La Ferrière (H. de). Trois amoureuses au xvie siècle : Françoise de Rohan, Isabelle de Limeuil, la reine Margot. In-18, iv-347 p. Paris, Calmann Lévy.

163. — Lefèvre-Pontalis (Eug.). Étude sur la date de l'église de Saint-Germer. In-8, 20 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

164. — Letelié (A.). Fénelon en Saintonge et la révocation de l'édit de Nantes (1685-1688); étude et documents. In-8, 130 p. Paris, Alph. Picard.

(Extrait des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.)

165. — Lhuillier (T.). Recherches historiques sur l'enseignement primaire dans la Brie. In-8, 130 p. Meaux, impr. Destouches.

(Extrait du Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne.)

166. — Limayrac (L.). Étude sur le moyen âge : histoire d'une commune et d'une baronnie du Quercy (Castelnau-de-Montratier). In-8, li-654 p. et planches. Cahors, Girma.

167. — Luçay (comte de). Le marché de Marseille en Beauvoisis et son tarif au xive siècle. In-8, 18 p. Beauvais, impr. Père.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Oise.)

168. — Luçay (comte de). Un essai de statistique rétrospective : l'assemblée d'élection de Clermont-en-Beauvaisis et le plumitif de l'intendant de Soissons en 1787. In-8, 64 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin du Comité des sciences économiques et sociales.)

169. — Luçay (comte de). Budgets d'autrefois, budgets d'aujourd'hui. In-16, 32 p. Paris, Chaix.

170. — Lucotte (J.-B.). Monographie de la commune de Chanceaux (Côte-d'or). In-8, 95 p. Impr. et libr. de Cîteaux (Côte-d'or).

171. — Marsy (comte de). Bibliographie picarde. T. V. In-8, 31 p. Amiens, impr. Delattre-Lenoël.

(Extrait de la Picardie.)

172. — Martin (A.). Origines du Havre ; description historique et topographique de la Ville française et du Havre-de-Grâce (1515-1541), avec un plan de la ville en 1524. In-8, ix-230 p. Fécamp, impr. Durand et Cie.

173. — Mémoires pour servir à l'histoire du père Broet et des origines de la Compagnie de Jésus en France, par un religieux du même ordre (1500-1564). In-8, xiv-678 p. Le Puy, impr. Freydier.

174. — Milsand (P.). Bibliographie bourguignonne, ou catalogue méthodique d'ouvrages relatifs à la Bourgogne, sciences, arts, histoire. In-8 à 2 col., viii-663 p. Dijon, Lamarche.

175. — Miron de l'Espinay (A.). François Miron et l'administration municipale de Paris sous Henri IV, de 1604 à 1606. In-8, iv-441 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

176. — Moisy (H.). Dictionnaire du patois normand, indiquant particulièrement tous les termes de ce patois en usage dans la région centrale de la Normandie, pour servir à l'histoire de la langue française, avec de nombreuses citations, etc. In-8, clxvi-711 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

177. — Monin (H.). Essai sur l'histoire administrative

du Languedoc pendant l'intendance de Basville (1685-1719). In-8, 430 p. Paris, Hachette et Cie.

Ce livre est, croyons-nous, un des premiers qu'aient produits les tendances qui portent l'école historique moderne à étudier l'organisation administrative de la France monarchique, et il montre quel parti on peut tirer des papiers des intendances ou de ceux des secrétaireries d'État. C'est une thèse présentée pour le doctorat ès lettres par M. Monin, qui est chargé de la conférence de géographie à la Faculté de Montpellier. M. Monin a utilisé aussi bien les documents conservés à Paris, dans les papiers de l'ancien Contrôle général des finances, que ceux qui proviennent de l'intendance de Basville et se trouvent répartis aujourd'hui entre les départements de son « royaume » de Languedoc. Il a divisé le travail en quatre parties : 1° l'ensemble des contributions directes ; 2° le détail des mêmes impositions ; 3° les fermes ; 4° l'agriculture, l'industrie et le commerce, les travaux publics. En tête, une biographie rapide de Basville ; à la fin, une conclusion sur l'abaissement des États de Languedoc devant la monarchie absolue. Quelques pages de pièces justificatives suivent la conclusion. A. B.

178. — Moulard (P.). Recherches historiques sur la châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne (canton de Fresnay-sur-Sarthe). In-8, vii-519 p. Le Mans, Lebrault.

179. — Mortet (V.). Une élection épiscopale au xiie siècle : Maurice de Sully, évêque de Paris (1160). In-8, 13 p. Paris, Leroux.

(Extrait des Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux.)

180. — Mugnier (F.). Saint François de Sales docteur en droit, avocat, sénateur ; sa correspondance inédite avec les frères Claude et Philippe de Quoex. In-8, 163 p. Chambéry, impr. Menard.

(Extrait des Mémoires et documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.)

181. — Munier-Jolain (J.). L'ancien régime dans une bourgeoisie lorraine; étude historique. In-8, xxiv-416 p. Paris, Berger-Levrault.

182. — Nicolas (M.). Histoire de l'ancienne académie protestante de Montauban (1598-1659) et de Puylaurens (1660-1685). In-8, 446 p. Montauban, impr. Forestié.

183. — Noizard (E.). Étude sur la langue de Montaigne. In-8, xx-308 p. Paris, Cerf.

184. — Notice sur l'abbaye d'Autrey d'après des documents inédits. In-12, 232 p. et pl. Épinal, impr. Collot.

185. — Omont (H.). Georges Hermonyme de Sparte, maître de grec à Paris et copiste de manuscrits; suivi d'une notice sur les collections de manuscrits de Jean et Guillaume Budé, et de notes sur leur famille. In-8, 57 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires et du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

186. — Paris (Gaston). La parabole des Trois anneaux; conférence faite à la Société des études juives, le 9 mai 1885. In-8, 19 p. Paris, Durlacher.

(Extrait de la Revue des études juives.)

187. — Paris (Gaston). La poésie du moyen âge; leçons et lectures. In-18 jésus, xiv-255 p. Paris, Hachette et Cie.

188. — Paris (L.). Le théâtre à Reims depuis les Romains jusqu'à nos jours. In-8, 320 p., avec grav. Reims, Michaud.

189. — Paris (Paulin). Études sur François Ier, roi de France, sur sa vie privée et son règne, publiées d'après le manuscrit de l'auteur et accompagnées d'une préface par Gaston Paris, de l'Institut. Deux vol. in-8, ix-253 et 373 p. Paris, L. Techener.

L'éditeur de ces deux volumes fait connaître dans quelles conditions la première pensée de réhabiliter la mémoire du roi-chevalier vint à son père en 1832, après la lecture du drame de Victor Hugo, et comment ce projet ne put être réalisé que cinquante ans plus tard, dans les derniers temps d'une existence singulièrement laborieuse et consacrée tout entière à l'histoire de la France ou à son ancienne littérature. La page finale fut préparée par Paulin Paris l'avant-veille de son décès. Ne prétendant point écrire une histoire complète et suivie de François Ier ou de son règne, il avait seulement choisi quelques points caractéristiques dans la vie publique et privée de ce monarque, pour démontrer, d'après les meilleures autorités, comment les historiens, les romanciers ou les auteurs dramatiques se sont permis de défigurer les faits et de violer la vérité. « On ne répétera plus, lisons-nous dans la préface

écrite par son fils, on ne répétera plus que Louise de Savoie a dépravé son fils par l'éducation qu'elle lui a donnée ; — que François Ier a failli séduire la femme de Louis XII ; — que M. de Châteaubriant a fait périr sa femme, insultée d'abord par son royal amant ; — que Semblançay fut l'innocente victime de la haine de Louise de Savoie ; — que Bourbon fut une victime aussi, coupable mais excusable, de la même haine succédant à une ardente passion ; — que Charles-Quint avait acheté, par une habile et magnifique galanterie, la trahison de Mme d'Étampes ; — que François Ier passa ses dernières années dans un morne abattement, causé par un mal honteux et cruel ; — et que ce mal était le résultat de l'extraordinaire vengeance d'un mari outragé. »

A. B.

190. — Philippe (J.). Origine de l'imprimerie à Paris, d'après des documents inédits. In-4, vii-255 p. Paris, Charavay.

191. — Pillet (L.). Petite chronique (anonyme) d'un habitant d'Annecy, de 1598 à 1628. In-8, 24 p. Chambéry, impr. Chatelain.

192. — Pilot de Thorey (J.-J.-A.). Usages, fêtes et coutumes existant ou ayant existé en Dauphiné. 2 vol. in-8, 276 p. Grenoble, Drevet.

193. — Ponton d'Amécourt (vicomte de). Notes sur quelques ateliers monétaires mérovingiens de Brie et de Champagne : Binson, Château-Thierry, Jouarre, Mouroux et Provins. In-8, 20 p. avec fig. Paris, Impr. nationale.

(Extrait des Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

194. — Pougin (A.). Dictionnaire historique et pittoresque du théâtre et des arts qui s'y rattachent : poétique, musique, danse, pantomime, machinerie, jeux antiques, spectacles forains, carrousels, courses, tournois, etc. Grand in-8 à 2 col., xv-775 p., avec 350 grav. et 3 chromol. Paris, Firmin-Didot et Cie.

195. — Paysages et monuments du Poitou, photographiés par Jules Robuchon, de la Société des Antiquaires de l'Ouest, imprimés en photoglyptie par la maison Boussod et Valadon (Goupil et Cie), à Paris. In-fol. — Livraisons 1, 2 et 3 : Chau-

vigny (Vienne), avec notices rédigées par M. C. Tranchant, 16 p. et 6 pl. — Livraisons 4, 5 et 6 : Vouvent (Vendée) et la Forêt, avec notices rédigées par M. René Valette, 16 p. et 6 pl. — Livraisons 7 à 11 : Oyron (Deux-Sèvres), avec notices rédigées par M. Daviau, 22 p. et 10 pl. — Livraisons 12, 13 et 14 : Sanxay (Vienne), découvertes gallo-romaines d'Herbord, près Sanxay, avec notices rédigées par le R. P. Camille de la Croix, 12 p. et 6 pl. — Livraisons 15, 16 et 17 : Nieul-sur-l'Autise, Oulmes et Bruillé-Courdault (Vendée), avec notices rédigées par MM. J. Berthelé et l'abbé Brochon, 12 p. et 6 pl. Paris, impr. Motteroz.

196. — Recueil de mémoires et documents sur le Forez, publiés par la Société de la Diana. T. VIII. In-8, xxv-574 p. Saint-Étienne, impr. Théolier et Cie.

197. — Ricard (L.). Les institutions judiciaires et administratives de l'ancienne France, et principalement du bailliage de Gex. In-8, 435 p. Paris, Larose et Forcel.

198. — Richard (J.-M.). Notes sur quelques peintres des premières années du xive siècle. In-8, 48 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.)

199. — Rolland de Denus (André). Les anciennes provinces de la France; études étymologiques et onomatologiques sur leur nom et celui de leurs habitants. In-8, viii-294 p. Paris, Émile Lechevalier.

L'auteur s'est appliqué : « En premier lieu, à rechercher l'étymologie du nom des anciennes provinces de la France et des nombreux petits pays qui les composaient; en second lieu, à rechercher le nom vulgaire et général qui sert à désigner les habitants de ces provinces et de ces *pagi*. » Chaque article est appuyé de citations des auteurs ou des lexiques anciens et modernes. On y trouve, de plus, le portrait caractéristique de chaque population, et une nomenclature des pays et *pagi* de chaque province.

L'auteur annonce qu'il procédera de même pour les villes de la France. A. B.

200. — Roman (J.). Dépouillement du registre des

requêtes présentées au roi de France en 1586 et 1587. In-8, 23 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

201. — ROMAN (J.). Mémoire d'Honoré de Bonne sur les droits du Dauphin dans Gap et l'évêque Gabriel de Sclaffanatis (1510). In-8, 15 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.)

202. — RUBLE (baron DE). Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret. T. III. In-8, 391 p. Paris, Adolphe Labitte.

Notre confrère poursuit activement son œuvre ; mais ce troisième volume ne comprend que la première année du règne de Charles IX, année bien remplie, il est vrai, par l'établissement du Triumvirat, la réunion des états généraux à Orléans, la justification du prince de Condé, le colloque de Poissy, les progrès de la Réforme à la cour de Navarre, les intrigues de Philippe II d'Espagne et ses négociations avec Antoine de Bourbon. Même abondance d'informations que pour les volumes précédents; même intérêt dans le récit et dans la peinture de ces temps si mouvementés. A. B.

203. — SAIGE (Gustave). Le protectorat espagnol à Monaco, ses origines et les causes de sa rupture. In-12, VIII-172 p. Monaco, impr. du Journal.

Comment Augustin Grimaldi plaça l'État monégasque sous le protectorat de l'empereur Charles-Quint, et comment, au bout de quatre-vingts ans, le drapeau français vint remplacer les couleurs espagnoles, Honoré II ayant résolu de faire cette évolution bien avant l'époque d'où on la datait jusqu'ici : tels sont les deux points principaux que M. Saige étudie d'après les documents inédits dont le prince actuel lui a confié la garde, et qui fourniront, il faut l'espérer, plus d'une contribution de ce genre à l'histoire de France. A. B.

204. — SOURCHES (DE). Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV, publiés d'après le manuscrit authentique appartenant à M. le duc des Cars, par le comte G.-J. de Cosnac et Édouard Pontal, archiviste-paléographe. T. IV et V (janvier 1692-décembre 1697). In-8, 523 et 481 p. Paris, Hachette et Cie.

205. — TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.). Lettres et billets inédits de Jules Mascaron, évêque de Tulle et d'Agen. In-8, 23 p. Marmande, Duberort.

(Extrait de la Revue de France.)

Quinze lettres ou billets écrits par l'éloquent et savant évêque, entre 1672 et 1679 environ, à Étienne Baluze (ms. Baluze 378), qui travaillait dès lors à l'histoire de Tulle, destinée cependant à ne paraître qu'en 1717. Cette correspondance roule sur toutes sortes de sujets de science, d'histoire, de bibliographie, de librairie ou d'actualité. A. B.

206. — TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.). Appel aux érudits au sujet de l'itinéraire d'Henri IV.

(Extrait de la Revue de Gascogne.)

Notre confrère, ayant entrepris de combler les trop nombreuses lacunes que présente le tableau dressé par Berger de Xivrey des séjours et des itinéraires du roi Henri depuis son adolescence jusqu'à son avènement au trône de France, espère que quiconque possède ou a rencontré des documents authentiques et datés voudra bien lui en envoyer l'indication. A. B.

207. — TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.). Les correspondants de Peiresc. Lettres inédites de Salomon Azubi, rabbin de Carpentras, écrites de Carpentras à Peiresc (1632-33), avec notice complémentaire par Jules Dukas. In-8, 56 p. Paris, Picard.

(Extrait de la Revue des études juives.)

208. — TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.). Les correspondants de Peiresc. VII. Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans; lettres inédites de Marseille et de Paris à Peiresc (1627). In-8, 29 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société historique et archéologique de l'Orléanais.)

209. — TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.). Les correspondants de Peiresc. VIII. Lettres inédites écrites à Peiresc par le cardinal Bichi, évêque de Carpentras (1632-1637), suivies de diverses lettres adressées au même savant relatives au comtat Venaissin et à la principauté d'Orange; X. Lettres inédites de Guillaume d'Abbatia, capitoul de Toulouse (1619-1633), publiées avec avertissement, notes et appendice. Paris, Alph. Picard.

(Extrait de la Revue de Marseille et de la Provence et de la Revue des langues romanes.)

Lorsque M. Tamizey de Larroque aura terminé ces monogra-

phies, qui seront probablement au nombre d'une trentaine, il se trouvera avoir complété à l'avance la correspondance de Peiresc lui-même (dont l'impression commence en ce moment dans la collection des Documents inédits sur l'histoire de France) par la publication des principales lettres que lui adressaient ses correspondants, tous hommes d'élite, savants, lettrés, historiens, archéologues, curieux ou collectionneurs. Les commentaires que notre confrère ajoute à ces documents en relèvent singulièrement le prix : c'est ainsi qu'il nous restitue de pied en cap un cardinal Bichi, qui, quoique mêlé intimement à toutes les choses de France de 1630 à 1654, n'avait jusqu'ici que quelques lignes insignifiantes dans nos dictionnaires et nos biographies. A. B.

210. — TARDIEU (A.). Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne, comprenant toute la noblesse qui a résidé ou qui réside dans cette province et la plupart des vieilles maisons de bourgeoisie qui ont possédé des fiefs ou qui ont droit d'armoiries, avec les noms des représentants actuels. In-4, III-453 p. Moulins, impr. Auclaire.

211. — TARDIF (Adolphe). La procédure civile et criminelle aux XIIIe et XIVe siècles, ou procédure de transition. In-8, 171 p. Paris, Picard.

Ouvrage remarquable, reproduisant en substance l'un des cours de l'éminent professeur de l'histoire du droit à l'École des chartes. Il se rapporte à cette période où la procédure germanique des premiers siècles du moyen âge se transforme peu à peu sous la double influence du droit romain et du droit canonique. Dans la première partie, consacrée à l'organisation judiciaire, l'auteur traite sommairement des justices, des juges, des auxiliaires des plaideurs, de la compétence des juridictions. La seconde partie, réservée à la procédure civile, comprend cinq chapitres sur les actions judiciaires, sur la reconvention, sur la procédure de première instance, sur la procédure d'appel, et sur les voies d'exécution des jugements. Enfin, la troisième partie, procédure criminelle, se subdivise en trois chapitres : instructions des crimes et délits; voies de recours contre les sentences criminelles; les peines. N. V.

212. — TARDIF (A.). Étude sur la date du formulaire de Marculf. In-8, 8 p. Bar-le-Duc, impr. Contant-Laguerre.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

213. — TARDIF (A.). Coutumes de Lorris, publiées d'après

le registre original du parlement de Paris. In-8, xvi-78 p. Paris, Picard.

(Recueil de textes pour servir à l'enseignement de l'histoire du droit.)

214. — Tardif (E.-J.). Les auteurs présumés du Grand coutumier de Normandie. In-8, 56 p. Paris, Larose et Forcel.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

215. — Ternas (A. de). Notice généalogique sur la famille de Bouteville, suivie des généalogies des Masse de Combles, Ghesquière de Stradin, Linart d'Aveluy, Vaillant de Bovent, de Brusle et de Pieffort. In-8, 180 p. Douai, impr. Dechristé.

216. — Tholin (G.). Cahiers des doléances du tiers état du pays d'Agenais aux états généraux (1588, 1614, 1649, 1789); textes accompagnés de notes et de commentaires. In-8, vii-193 p. Paris, Alph. Picard.

M. Tholin ne s'est pas borné à donner purement et simplement les textes de cahiers qui pourront, un jour, servir à la grande publication entreprise sur les états généraux; mais, chaque fois que ces textes lui ont fourni une occasion favorable, il y a joint, soit en note, soit sous forme de commentaire, des notions très étendues et très précises, souvent neuves, sur les points capitaux de l'ancienne organisation de l'Agenais, et ce travail prouve qu'il est familier, non seulement avec les archives du département, mais aussi avec les publications récentes d'histoire administrative. Je dois citer, dans le nombre de ces « digressions, » celles qui traitent de la noblesse, des municipalités, des impositions, et surtout des diverses attributions de l'intendance. Malheureusement, l'ordre et la méthode manquent un peu dans ce volume intéressant, parce qu'il est formé d'articles qui avaient paru successivement dans la *Revue de l'Agenais*. A. B.

217. — Valois (Noël). Le gouvernement représentatif en France au xive siècle : étude sur le conseil du roi pendant la captivité de Jean le Bon. In-8, 55 p. Bruxelles, impr. Vromant.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

218. — Viollet (Paul). Précis de l'histoire du droit français, accompagné de notions de droit canonique et d'indications bibliographiques. 2e et dernier fascicule : la

famille, les biens et les contrats. In-8, p. 325-804. Paris, Larose et Forcel.

Voici les divisions de ce fascicule, qui termine l'histoire du droit privé :

Liv. II. La Famille. I. Préliminaires. II. Mariage. III. Divorce et séparation. IV. Baptême. V. État civil. VI. Bâtardise et légitimation. VII. Adoption et affiliation. VIII. Puissance du chef de famille. IX. Tutelle et curatelle.

Liv. III. Les Biens et les Contrats. I. Propriété et droits réels. II. Possession et prescription. III. Contrats et ventes. IV. Division en biens corporels et incorporels, meubles et immeubles. V. Divisions féodales des biens. VI. Gage et hypothèque. VII. Sociétés. VIII. Régime matrimonial. IX. Successions *ab intestat*. X. Testaments et donations.

A la fin du fascicule se trouve une table alphabétique des matières, qui, pour n'être pas absolument complète, ne laissera pas d'aider les recherches dans ce manuel des plus utiles. A. B.

219. — Vitu (A.). La maison des Pocquelins et la maison de Regnard aux piliers des Halles (1633-1884). In-8, 52 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

220. — Vogüé (marquis de). Villars et l'électeur de Bavière Max-Emmanuel. In-8, 74 p. Paris, J. Gervais.

(Extrait du Correspondant.)

Cette étude embrasse tout l'ensemble des relations que Villars eut avec l'électeur de Bavière depuis 1687 jusqu'à la campagne brillante qui aboutit, en 1703, à la victoire d'Hochstœdt, et après laquelle on le fit passer d'Allemagne en Languedoc. Quoique réduite à des limites étroites et dégagée de toutes les pièces justificatives qui n'étaient pas absolument indispensables au récit des faits, elle fait merveilleusement ressortir le rôle de chacun des généraux que la volonté de Louis XIV avait associés, et dont le triomphe eût été éclatant et durable, si leurs vues personnelles avaient pu s'accorder pour le bien commun. A. B.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1885.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

II. — *Bibliographie.*

ERRATA.

P. 161, nº de réception 2058. Au lieu de GENESTIER, lisez : GENESTEIX.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

SECONDE PARTIE.

DOCUMENTS ET NOTICES HISTORIQUES.

COMPTE DES OBSÈQUES

ET DU DEUIL

DE CHARLES, DUC D'ORLÉANS-VALOIS.

Le document que je publie se trouve parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale (pièces originales du Cabinet des titres, vol. 2161, Orléans II, p. 725 à 728); il n'a été encore, que je sache, utilisé par personne; M. Champollion-Figeac lui-même, qui cependant a eu ces manuscrits entre les mains, ne s'est pas servi de cette pièce pour la composition de son ouvrage sur Louis et Charles d'Orléans et leur influence sur leur siècle. Ce compte, présenté à la duchesse Marie de Clèves par son argentier André ou Andrieu Damian, contient les dépenses faites dans le courant du mois de janvier 1465; or, le duc Charles d'Orléans étant mort le 4 de ce même mois, ce compte nous fait connaître la plupart des dépenses faites à l'occasion des obsèques et du deuil de ce prince. Voici les détails relatifs à ces deux objets, tels qu'ils ressortent de notre compte.

Le duc Charles d'Orléans mourut à Amboise, et son corps fut

porté de là à Blois, pour y être enseveli, sur un chariot attelé de quatre chevaux conduits par quatre charretiers à pied. Le chariot était tendu et les chevaux caparaçonnés d'étoffe noire; derrière marchaient trois pages, vêtus de velours, conduisant trois chevaux caparaçonnés de même. Toute la maison du Duc avait pris le deuil en drap noir, doublé, pour les officiers d'un ordre élevé, de fourrure noire et, pour les subalternes, de drap de la même couleur. Les robes des trésoriers étaient doublées de blanchet, sorte de flanelle blanche. Les fous du Duc étaient vêtus de drap gris.

La maison du Duc et celle de la Duchesse accompagnèrent probablement les restes de leur maître d'Amboise à Blois; il paraît ressortir de notre document que le deuil était conduit par Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu, fiancé à la fille aînée de Charles d'Orléans. En effet, Louis, duc de Valois (plus tard Louis XII), n'avait, à cette époque, que deux ans encore et ne pouvait remplir lui-même ce triste devoir. La maison qui prit le deuil se composait de quarante-trois gentilshommes, cinq prêtres, dont deux aumôniers, treize chantres et un organiste; puis venaient le chancelier et le général des finances d'Orléans, accompagnés de trois trésoriers et d'autant d'argentiers; le maréchal, le veneur, cinquante-deux valets de pied, de chambre ou secrétaires, huit écuyers et treize pages, un magister[1], un chirurgien, deux apothicaires, deux barbiers, deux peintres, un orfèvre, deux tapissiers, autant de tailleurs, un joueur de tambourin, un joueur de luth et un gardien d'ours; un fourrier, deux valets de chiens et huit palefreniers; enfin les officiers de la cuisine : deux queux, un saucier, quatre échansons, un panetier et quatre galopins. En dernier lieu venait le fou, nommé Pierre.

La maison de la Duchesse avait naturellement pris aussi le deuil. Les robes de Marie de Clèves et ses manteaux étaient fourrés de chat d'Espagne et d'agneau blanc, avec bordures de menu vair et passepoil d'hermine blanche. Les vêtements de ses filles étaient doublés de même; ceux de son fils, Louis, duc de Valois, d'agneau noir. Sa maison se composait de seize

1. Il appartenait à M. de Beaujeu.

dames, huit demoiselles, deux femmes de chambre, trois nourrices, trois lavandières ou femmes de peine, et deux folles, Bellon et Margot[1].

Le corps du Duc, amené à Blois, fut descendu dans la fosse qui lui avait été préparée[2] au moyen de huit sangles de cuir, de vingt empans chacune, achetées à cet effet; on planta sur sa tombe une grande bannière, une plus petite, une oriflamme de soie bleue, probablement brodée aux armoiries d'Orléans, et on y étendit un poêle de drap d'or, doublé et bordé de noir et orné d'une croix blanche.

La Duchesse accompagna le corps de son défunt mari à Blois, avec toute sa maison. On lui prépara un appartement au château; la salle de réception, tendue de serge noire, ornée d'un dais de la même couleur au-dessus du siège et de la table de la Duchesse, fut nattée de jonc recouvert d'un épais tapis de drap noir; une chambre voisine, dans laquelle était probablement dressé le lit de la Duchesse, fut ornée d'un tapis gris.

Toutes les dépenses contenues dans ce compte peuvent être évaluées à deux cent cinquante mille francs environ, à la puissance actuelle de l'argent. Nous ignorons combien il fut dépensé pour les obsèques de Louis d'Orléans, père du duc Charles; mais un compte conservé dans les pièces originales du Cabinet des titres nous apprend que ce prince dépensa environ cinq cent mille francs lors de la naissance de son fils aîné. Ce fait démontre combien le luxe et la magnificence étaient moindres au milieu du xve siècle qu'au commencement, et cela ressort clairement, du reste, des comptes et inventaires des princes d'Orléans-Valois qui accompagnent, dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale, celui que je publie aujourd'hui.

Voilà où s'arrêtent nos renseignements sur les cérémonies funèbres qui suivirent la mort du bon duc Charles d'Orléans, plus connu de la postérité par ses charmantes poésies que par son titre de prince. Il resta enseveli à Blois jusqu'en 1504 : à cette époque, son fils, Louis XII, le fit exhumer et transporter

1. J'ai compris dans la maison du Duc les officiers et les pages qui faisaient partie de celle de la Duchesse.

2. Dans l'église Saint-Sauveur.

à Paris, dans la chapelle des Célestins, construite par les soins du duc Louis d'Orléans, son aïeul, pour les membres de sa famille; sa tombe fut surmontée d'une remarquable statue, qui, heureusement préservée de la destruction, se voit aujourd'hui au musée de Versailles.

J. Roman.

Parties paiées ou mois de janvier, l'an mil CCCC soixante et quatre, par Amdrieu Damian, argentier de feu monseigneur le Duc, qui Dieu pardont! par l'ordonnance et commandement de madame la duchesse d'Orléans, de Milan, etc., aux personnes et pour les causes qui s'ensuivent.

C'est assavoir :

DRAPS DE SOYE.

A Richart Fourniguet, pour vingt aulnes et demie de veloux noir à tiers poil, pour faire trois robes de deul pour les trois paiges dudit feu monseigneur le Duc, et pour faire trois harnois pour les trois chevaulx d'iceulx trois paiges. Au pris de c s. t. l'aulne, valent cij l. x s. t.

A lui, pour cinq aulnes et demie de taffetas bleu, pour faire ung grant estandart, une banière et une banerolle qui pendent sur la fosse et sépulture de feux mondict seigneur. Au pris de xlv s. t. l'aulne, valent xij l. vij s. vj d.

A Michau Boudet, pour quatre onces et demie de soye noire, pour faire les franges dudit estandart, banière et bannerolle. Au pris de x s. t. l'once, valent xlv s. t.

A Richart Fourniguet, pour trois aulnes et demie de veloux noir à tiers poil, pour faire la bordeure d'un petit poille de drap d'or gris fait d'une des robes de feux mondit seigneur, lequel a esté mis sur sa sépulture pour parement. Au pris de c s. t. l'aulne, valent xvij l. x s.

A lui, pour une aulne de boucassin blanc, pour faire la croix du petit poille vj s. viij d. t.

A lui, pour cinq aulnes trois quars de damas noir, pour faire partie d'un déez pour madicte dame la Duchesse, et l'autre partie a esté fait d'une robe de damas noir esportée de madicte dame; lequel daez a esté bordé d'un grant bord de veloux noir yssu d'une des robes d'icelle dame. Au pris de iiij l. ij s. vj d. t. l'aulne, valent xxiij l. xiiij s. iiij d. t.

DRAPS DE LAYNE.

A Richart Fourniguet, pour douze aulnes et demie de fin drap noir, pour faire robe longue de deul, chapperon et manteau long pour madame la Duchesse. Au pris de quatre escus d'or l'aulne, valent lxviij l. xv s. t.

A lui, pour quatre aulnes et demie de drap noir, pour faire robe, chapperon et manteau pour monseigneur de Valois[1]. Au pris de iiij l. x s. t. l'aulne, valent xx l. v s.

A lui, pour six aulnes de fin drap noir de Rouen, pour faire robe et manteau de deul pour Madamoiselle[2]. Au pris de iiij l. x s. t. l'aulne, valent xxvij l. t.

A lui, pour cinq aulnes de fin drap noir, pour faire robe et chapperon de deul pour monseigneur de Beaujeu[3]. Au pris de iiij escus d'or l'aulne, valent xxvij l. t.

A lui, pour sept aulnes et demie d'autre drap noir, pour faire ung grant manteau long et ung chapperon à cornète pour ledict seigneur de Beaujeu pour ledict dueil. Au pris de xl s. t. l'aulne, valent xv l. t.

A lui, pour deux aulnes de fin drap noir, pour faire une robe courte à chevaucher pour mondict seigneur de Beaujeu. Au pris de iiij l. x s. t. l'aulne, valent ix l. Et pour deux aulnes de doubleure, xxx s. t. Pour tout x l. x s. t.

A lui, pour deux aulnes et quart de drap noir, pour faire ung harnois pour le cheval de mondict seigneur de Beaujeu. Au pris de xxxv s. t. l'aulne, valent lxxviij s. ix d. t.

A lui, pour vj aulnes de drap noir, pour doubler les trois harnois de veloux noir pour les chevaulx des trois paiges qui aloient après le corps de feu mondict seigneur, dont Dieu ait l'ame! Au pris de xxx s. t. l'aulne, valent ix l. t.

A lui, pour xxij aulnes de drap noir, pour faire quatre grans couvertes pour les quatre chevaulx du chariot qui amenèrent

1. Louis, duc d'Orléans, fils du défunt, plus tard Louis XII.

2. Marie d'Orléans, fiancée depuis le 30 septembre 1461 à Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu; elle mourut en 1493. On la nommait simplement *Mademoiselle,* tandis que sa sœur cadette est toujours nommée *mademoiselle Anne.* Elle épousa Jean de Foix, vicomte de Narbonne.

3. Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu, puis duc de Bourbon, par la mort de Jean, son frère aîné, arrivée en 1488. Fiancé d'abord à Marie d'Orléans, il épousa cependant Anne de France, fille de Louis XI, par ordre de ce prince.

d'Amboise à Blois ledict corps de feu Monseigneur. Au pris de xxx s. t. l'aulne, valent xxxiij l. t.

A lui, pour xiiij aulnes de drap noir baillés à Jehan Martin, pour couvrir quatre colliers, les traiz et selles desdicts quatre chevaulx dudit chariot, et aussi pour faire six housses pour les selles desdits chevaulx et des chevaulx desdits trois paiges. Au pris de xxv s. t. l'aulne, valent xvij l. x s. t.

A lui, pour xxviij aulnes de gros drap noir, pour nater toute la grant chambre [1] de Madame et pour faire ung tappiz en la petite chambre d'icelle dame de derrière ladite grant chambre. Au pris de xj s. vij d. t. l'aulne, valent xvj l. vj s. viij d. t.

Audit Richart Fourniguet, pour viij aulnes de drap noir, pour faire deux robes de livrée à faire le deul de mondit seigneur, qui Dieu pardont ! C'est assavoir l'une pour monsieur son chancellier [2] et l'autre pour monsieur le Général [3]. Au pris de trois escuz d'or l'aulne, valent xxxiiij l. Et pour deux aulnes et demie de plus fin drap noir, pour leur faire à chacun ung chapperon. Au pris de quatre escuz d'or l'aulne, valent xiij l. xv s. t. Pour tout xlvj l. xv s. t.

A lui, pour trente aulnes de drap noir, pour faire dix robes et dix chapperons de deul. C'est assavoir [4] : pour messire Jehannet de Saveuzes, Guiot Pot, messire Guy de Brilhac, le Captan, Georges de Brilhac, le seigneur de Pacy, Philippe de Hédouville, Charles d'Usson, Philippe de Boulinvillier et Georges de Montafié. Au pris de lxx s. t. l'aulne, valent cv l. t. Et pour dix aulnes d'autre plus fin noir, pour leur faire à chascun ung chapperon. Au pris de trois escuz d'or l'aulne, valent xlj l. v s. t. Pour tout vij^{xx} vj l. v s. t.

A lui, pour lxxvj aulnes de drap noir, pour faire xxv robes et xxv chapperons de deul pour xxv gentilzhommes. C'est assavoir : Philippe de Saint-Aubin, Benoist Damian, Gilles des Ormes,

1. Nous verrons plus loin qu'en guise de thibaude, on avait doublé ce tapis d'une natte de jonc.

2. Les chanceliers des ducs d'Orléans avaient été successivement Amaury d'Orgemont, Jean Davy, Guillaume Cousinot ; en 1444, Pierre Sauvage avait cet emploi, qu'il conservait peut-être encore en 1465.

3. Pierre du Refuge, trésorier d'Orléans en 1466, gouverneur général des finances en 1468, conseiller de la Duchesse en 1482 et garde des sceaux.

4. Je juge inutile de donner des notes biographiques sur ces divers personnages ; la plupart appartiennent à des familles connues dont on trouvera mention dans les recueils généalogiques ou les pièces originales du Cabinet des titres.

Guillaume de l'Isle, le bastard de la Roche, Prunequin, Oudin Pisseleu, Janet de Soissons, Archiac, Iehan Pot, Bresille, Gaultier des Quars, Jehan Aucourt, Beauvillier, François Poitevin, Simonnet Caillau, Georges le Voleur, Ginerlay, Minguet, Roigelin, le petit Loyset, Mornay, René, Jehan de la Ferté et Macé de Villebresme[1]. Au pris de lx s. t. l'aulne, valent ij^c^ xxviij l. t.

A lui, pour xviij aulnes de drap noir, pour faire cinq robes et cinq chapperons de livrée. C'est assavoir : pour Pierre Chauvet, Guiot de Bés, l'Estandart de Nully, le bastard Foucault et François Faret, escuiers d'escuierie de feu mondit seigneur. Au pris de lx s. t. l'aulne, valent liiij l. t.

A lui, pour xij aulnes de drap noir, pour faire trois robes et trois chapperons de livrée. C'est assavoir : pour maistre Pierre de Sève, maistre Macé Guernadon, et Andrieu Damian[2]. Au pris de lx s. t. l'aulne, valent xxxvj l. t.

A lui, pour xlviij aulnes de drap noir, pour faire xij robes et xij chapperons de livrée. C'est assavoir : pour maistres Pierre le Fuzelier, Guillaume de Villebresme, Henry du Vergier, Nicolas Astezan, Guillaume Guiot, maistre Jehan, le sirurgien, Philippot Prégent, Jehan Vigneron, maistre Jehan Hurault, Louys Hellebout, Huguet Bergereau et Regnault Pesquet. Au pris de lx s. t. l'aulne, valent vj^xx^ xij l.

A lui, pour xiiij aulnes de drap noir, pour faire trois robes et trois chapperons de livrée. C'est assavoir : pour l'aumosnier, messire Thomas Dampmartin et le prieur de Clyon[3]. Au pris de lv s. t. l'aulne, valent xxxviij l. x s. t.

A lui, pour lxiiij aulnes de drap noir, pour faire xiiij robes et xiiij chapperons de livrée pour les xiiij chantres de feux mondit seigneur, qui Dieu pardont! C'est assavoir : pour messire Nicolle, messire Mahieu, messire Jehan Croquemeure, messire Thomas le Jeune, Guillaume le Rouge, Perrinet, l'organiste, Guillaume le Grain, Pierre Billart, Éloy Lateneur, Piéfort, Johannes Roullin, Charles Guyart, Mahiet et Jaquet Millet. Au pris de lx s. t. l'aulne, valent ix^xx^ xij l.

A lui, pour xj aulnes de drap noir, pour faire trois robes et trois chapperons de livrée. C'est assavoir : pour Jehan le Gautier,

1. La famille de Villebresme fut attachée pendant tout le xve siècle à la fortune des ducs d'Orléans ; Jean et Guillaume furent secrétaires de la duchesse, et c'est un Villebresme qui contresigne le document que je publie.

2. C'est le même argentier qui rend ce compte.

3. Clion est une commune du canton de Châtillon (Indre).

Denis Hurault et Raoullet Hurault. Au pris de lv s. t. l'aulne, valent xxx l. v s. t. Et pour viij aulnes de blanchet, pour doubler lesdites trois robes. Au pris de xiij s. ix d. l'aulne, valent cx s. t. Pour tout xxxv l. xv s. t.

A lui, pour six aulnes de drap noir, pour faire deux robes et deux chapperons de livrée pour Francequin de la Mare et son fils, apoticaires dudit feu Monseigneur. Au pris de l s. t. l'aulne, valent xv l. t. Et pour cinq aulnes de gros drap noir, pour doubler lesdites deux robes, au pris de xiij s. ix d. t. l'aulne, valent lxviij s. ix d. t. Pour tout xviij l. viij s. x d. t.

A lui, pour lxiij aulnes de drap noir, pour faire xx robes et xx chapperons de livrée. C'est assavoir : pour Jamet Hubelin, Charlot Chardon, Jehan de Paris, Jehannet de Saveuzes, Estienne Colin, Guillaume Hubelin, Jehan de Brucelles, Guillaume de Beaurain, Jossequin, Guillaume Bidault, Maubruny, Nouvellet, Astruguet, Maunoir, barbier, Jehan de Langle, barbier, Richart Fourniguet, Malicorne, Tibi, Thibault Chefdeville, et Henart, joueur de lux. Au prix de xl s. t. l'aulne, valent vj^{xx} vj l. t. Et pour xliiij aulnes de gros drap noir pour doubler lesdictes xx robes. Au pris de xiij s. ix d. l'aulne, valent xxx l. v s. t. Pour cecy, pour tout vij^{xx} xvj l. v s.

A lui, pour lxxij aulnes de drap noir, pour faire xxij robes et xxij chapperons de livrée. C'est assavoir : pour Jehan Cadart, Rateau, Michelet Brancart, Coucy, Camail, Pietre le paintre, Regnault, le queux, Courtault, Colin, le queux, Petit-Jehan, le tappicier et son compaignon, Pierre de Bailli, Jehan de Mante, Pierre, le saulcier, Jehan, l'orfevre, Ferrande et Perrinet, pallefreniers, Bertran Richart, Hermen, le paintre, Maillet, le Breton de la cuisine et Tout-neuf, saulcier. Au pris de xl s. t. l'aulne, valent vij^{xx} iiij l. Et pour liiij aulnes de gros drap noir, pour doubler lesdictes xxij robes et pour mettre aux bourrelets des chapperons. Au pris de xiij s. ix d. t. l'aulne, valent xxxvij l. ij s. vj d. t. Pour tout ix^{xx} j l. ij s. vj d. t.

A lui, pour xiij aulnes de drap noir, pour faire quatre robes et quatre chapperons de livrée pour Bernard, le taillandier[1] de Madame, Husson, le tailleur de Monseigneur de Valois, le mareschal et le veneur d'icelle dame. Au pris de xl s. t. l'aulne, valent xxvj l. Et pour ix aulnes de gros drap noir, pour doubler lesdites quatre robes. Au pris de xiij s. ix d. t. l'aulne, valent vj l. iij s. ix d. t. Pour tout xxxij l. iij s. ix d. t.

1. Taillandier et tailleur ont, dans ce paragraphe, la même signification.

A lui, pour xxj aulnes de drap noir, pour faire vij robes et vij chapperons de livrée. C'est assavoir : pour cinq varlets d'estable, dont les deux estoient à feu mondict seigneur et trois à Madame, et pour deux varlets de fourrière. Au pris de xxxv s. t. l'aulne, valent xxxvj l. t. Et pour xiiij aulnes de gros drap noir pour doubler lesdites vij robes. Au pris de xiij s. ix d. t. l'aulne, valent ix l. xij s. vj d. t. Pour tout xlvj l. vij s. vj d. t.

A lui, pour xij aulnes de drap noir, pour faire quatre robes et quatre chapperons de livrée pour Rollequin [1], Jehan, le fourrier, Saulcet et Rapin, de l'eschançonnerie. Au pris de xl s. t. l'aulne, valent xxiiij l. t. Et pour ix aulnes de gros drap noir pour doubler lesdites robes. Au pris de xiij s. jx d. t. l'aulne, valent vj l. iij s. ix d. t. Pour tout xxx l. iij s. ix d. t.

A lui, pour cinq aulnes de fin drap noir, pour faire robe et chapperon à maistre Jehan Caillau. Au pris de iiij l. t. l'aulne, valent xx l. t.

A lui, pour cinq aulnes de drap noir, pour faire ung habit au prieur des Augustins d'Orléans. C'est assavoir, au pris de xl s. t. l'aulne, valent x l.

A lui, pour dix aulnes de drap noir, pour faire six robes pour cinq galopins de la cuisine et Gencien. Au pris de xxij s. vj d. t. l'aulne, valent xj l. v s. t. Et pour dix aulnes de gros noir pour doubler lesdites vj robes. Au pris de xij s. vj d. l'aulne, valent vj l. v s. t. Pour tout xvij l. x s. t.

A Pierre Cormériau, marchant, demeurant à Orléans, pour ix aulnes de drap noir pour faire trois robes de livrée pour messire Charles d'Arbouville, Pocaire et Louys de Néry. Au pris de lxx s. t. l'aulne, valent xxxj l. x s. t. Et pour trois aulnes d'autre plus fin noir, pour leur faire à chacun ung chapperon. Au pris de lxx s. t. l'aulne, valent xij l. vij s. vj d. t. Pour tout xliij l. xxij s. vj d. t.

A lui, pour unze aulnes de drap noir, pour faire trois robes et trois chapperons de livrée pour Gauvain du Perroy, Denis de Montault et le bastart Fricon. Au pris de xl s. t. l'aulne, valent xxxiij l. t.

A lui, pour ix aulnes de drap noir, pour faire trois robes et trois chapperons de livrée pour Lancement, Theignonville et Mathelin de Mauny. Au pris de lx s. t. l'aulne, valent xxvij l.

A lui, pour quatre aulnes et demie de noir, pour faire robe et

1. Ce personnage, nommé Roullequin Coillet, était valet de chambre de la duchesse; il mourut maître des ouvrages du comté de Blois vers 1492.

chapperon pour messire Jehan, l'aumosnier de Madame. Au pris de lv s. t. l'aulne, valent xij l. vij s. vj d. t.

A Richart Fourniguet, pour vj aulnes de drap noir, pour faire trois robes et trois chapperons pour les trois paiges de Madame. Au pris de xl s. t. l'aulne, valent xij l. t. Et pour six aulnes de gros drap noir pour doubler lesdictes trois robes et faire les bourrellets[1] desdicts chapperons. Au pris de xiij s. ix d. t. l'aulne, valent iiij l. ij s. vj d. t. Pour tout xvj l. ij s. vj d. t.

A lui, pour xiiij aulnes de drap noir, pour faire quatre robes et quatre chapperons de livrée. C'est assavoir : pour Simon Hoguet, Colin, de l'eschançonnerie, Michau et Jehan Hoguet, varletz de pié de Madame. Au pris de xl s. t. l'aulne, valent xxviij l. Et pour xj aulnes de gros drap noir, pour doubler lesdits quatre robes. Au pris de xiij s. ix d. l'aulne, valent vij l. xj s. iij d. Pour tout xxxv l. xj s. iij d. t.

A lui, pour xxiiij aulnes de drap noir, pour faire huit robes et viij chapperons de livrée. C'est assavoir : pour le Breton de la panneterie, Guillaume Brancart, Gensson, Biscaye, le tabourin, Jehan Lucas, Anthoine et Gillet Lambert. Au pris de xl s. t. l'aulne, valent xlviij l. t. Et pour viij aulnes de gros drap noir, pour doubler lesdites robes. Au pris de xiij s. ix d. l'aulne, valent xij l. vij s. vj d. t. Pour tout lx l. vij s. vj d. t.

A lui, pour xiij aulnes de drap noir, pour faire quatre robes et quatre chapperons de livrée pour les quatre charretiers de madicte dame. Au pris de xxxv s. t. l'aulne, valent xxij l. xv s. t. Et pour dix aulnes de gros drap noir, pour doubler lesdictes quatre robes, à xiij s. ix d. l'aulne, valent vj l. xvij s. vj d. Pour cecy, pour tout xxxix l. xij s. vj d. t.

A lui, pour deux aulnes et demie de drap noir, pour faire deux robes pour le fils de messire Charles d'Arbouville et pour le petit Pacy, qui sont avecques monseigneur de Valois, au pris de xl s. t. l'aulne, valent c s. t. Et pour deux aulnes et demie de doubleure pour lesdictes deux robes, xxxij s. vj d. t. Pour tout vj l. xij s. vj d. t.

A lui, pour deux aulnes et demie de drap noir, pour faire robe et chapperon pour le petit bastart Cadot. Au pris de xxxv s. t. l'aulne, valent iiij l. vij s. vj d. t. Et pour deux aulnes de doubleure, xxvj s. t. Pour tout cxij s. vj d. t.

Audit Richart Fourniguet, pour lviij aulnes de drap noir, pour

1. Ce mot doit signifier la forme intérieure du chaperon.

faire xvj robes pour xvj damoiselles. C'est assavoir : pour madame d'Arbouville, madame de Ginerlay, Marguerite d'Usson, Huguète de Brilhac, Marie de Boulinvillier, Jaquète du Perche, Ysabeau Caillaude, Katherine de Marray, Marguerite de Lyon, Galienne, a femme du bastard Fricon, Jehanne Caillaude, Jehanne du Perroy, Marie de Moran, Jehanne de Boisjourdain et Marguerite de Bombelles. Au pris de lx s. t. l'aulne, valent viij^{xx} xiiij l. t.

A lui, pour xviij aulnes de drap noir, pour faire viij robes de livrée. C'est assavoir, pour Marie de Marcilly, Anne de Belin, Louyse de Brilhac, Glaudine, Katheline de Mongenin, la fille de madame de Ginerlay, la fille de Jehanne du Perroy et Katherine, fille de la nourrisse de Madamoiselle. Au pris de deux escus d'or l'aulne, valent xlix l. x s. t.

A lui, pour xxiiij aulnes de drap noir, pour faire viij robes de livrée. C'est assavoir : pour Jehanne de Brucelles, Phileberde, la nourrisse de Madamoiselle, la nourrisse monseigneur de Valois, Andrée et la nourrisse de madamoiselle Anne[1], la Lucase et la Lamberde. Au pris de l s. t. l'aulne, valent lx l. t.

A luy, pour six aulnes de drap noir, pour faire deux robes pour Babeau, la lavendière, et pour Martine, femme du Breton. Au pris de xl s. t. l'aulne, valent xij l. t.

A lui, pour trois aulnes de drap noir, pour faire une robe pour la Hubeline. A l s. t. l'aulne, valent vij l. x s. t.

A lui, pour deux aulnes et demie de drap gris pour faire robe et chapperon pour Belon[2], la folle. Au pris de xxx s. t. l'aulne, valent lxxv s. t. Pour deux aulnes et demie de doubleure, xxx s. t. Et pour deux aulnes de drap gris, pour lui faire une cotte simple, xxx s. t. Pour tout vj l. xv s. t.

A lui, pour deux aulnes de drap noir, pour faire robe et chapperon pour Margot, la petite folle. Au pris de xxxv s. t. l'aulne, valent lxx s. t.

A lui, pour quatre aulnes et demie de drap noir, pour faire ix chapperons de dueil à longue cornète pour les femmes de chambre et nourrisses, à elles données par madame la Duchesse. C'est assavoir : la nourrisse de Madamoiselle, la nourrisse de monseigneur de Valois, la nourrisse de madamoiselle Anne, Andrée,

1. Cette princesse mourut abbesse de Fontevrault le 9 septembre 1491.

2. Cette folle avait succédé à une autre folle nommée Coquinette, et la petite Margot, dont il est question plus loin, était probablement destinée à lui succéder. Les seuls fous au milieu du deuil général, qui se portait en noir, étaient vêtus de gris.

la Lucase, la Lamberde, la femme du Breton et la lavendière. Au pris de lx s. t. l'aulne, valent xiij l. x s. t.

A lui, pour xv aulnes de drap noir, pour faire cinq robes et chapperons de livrée. C'est assavoir : pour Jehan du Mas, Jehan du Puy, Jacotin de Renty, Robinet Claux et Jehan de la Roiche. Au pris de lx s. t. l'aulne, valent xlv l. t.

A lui, pour quatre aulnes et demie de drap noir, pour faire robe et chapperon pour le magister monseigneur de Beaujeu. Au pris de lv s. t. l'aulne, valent xij l. vij s. vj d.

A lui, pour xiiij aulnes et demie de drap noir, pour faire quatre robes et chapperons. C'est assavoir : Guillaume Guerriet, Mathelin Vasson, Jehan Garreau et maistre Jehan le pallefrenier. Au pris de xl s. t. l'aulne, valent xxv l. t. Et pour ix aulnes de gros drap noir pour doubler lesdictes quatre robes. Au pris de xiij s. ix d. t. l'aulne, valent vj l. iij s. ix d. t. Pour tout xxxj l. iij s. ix d. t.

A lui, pour viij aulnes de drap noir, pour faire quatre robes et quatre chapperons pour les quatre paiges monseigneur de Beaujeu. Au pris de xl s. t. l'aulne, valent xvj l. t. Et pour six aulnes de gros drap noir, pour doubler lesdictes quatre robes. Au pris de xiij s. j d. t. l'aulne, valent iiij l. ij s. vj d. t. Pour cecy, pour tout xx l. ij s. vj d. t.

A Xristofle Nantier, chaussetier, pour huit paire de chausses de drap noir pour les cinq varletz d'estable, les deux varletz de fourrière et Gillet Lambert. Au pris de xx s. t. la paire, valent viij l. t.

A lui, pour quatre paire de chausses de drap noir pour cinq galopins, Gencien et le varlet du veneur. Au pris de xv s. iij d. t. la paire, valent cxiij s. ix d. t.

A lui, pour quatre paire de chausses de drap noir pour les trois paiges de Madame et pour le bastard Cadot. Au pris de xx s. t. la paire, valent iiij l. t.

A lui, pour deux paire de chausses de drap noir pour le fils de messire Charles d'Arbouville et pour le fils du seigneur de Pacy, qui sont avecques monseigneur de Valois xv s. t.

A Husson le Fevre, taillandier de monseigneur le Duc, pour la façon de viij^{xx} xiij robes et chapperons de dueil, pour les chancellier, général, chambellans, maistres d'ostelz, gentilz hommes, officiers et serviteurs de feux mondit seigneur le Duc et de madicte dame la Duchesse, cy devant nommés. Au pris de x s. t. chacune robe et chapperon, valent iiij^{xx} vj l. x s. t.

A lui, pour la façon de trois robes de veloux noir et trois chap-

perons de drap, pour les trois paiges dudict feux Monseigneur. Au pris de xij s. vj d. t. la pièce, valent xxxvij s. vj d. t.

A lui, pour la façon de trois robes de drap noir et trois chapperons de drap noir pour les trois paires de madicte dame xxvij s. vj d. t.

A lui, pour trois pourpoins de fustaine noire pour lesdicts trois paiges. Au pris de xxij s. vj d. la pièce, valent lxvij s. vj d. t.

A lui, pour la façon de quatre robes et chapperons de drap noir pour les quatre paiges de monseigneur de Beaujeu xxxvj s. viij d. t. Et pour quatre pourpoins de fustaine pour lesdicts quatre paiges iiij l. x s. Pour tout vj l. vj s. viij d. t.

A lui, pour la façon de quatre grans couvertures de drap noir, pour les quatre chevaulx qui amenoient le corps de feu mondict seigneur le Duc d'Amboize en cette ville de Blois xl s. t.

A lui, pour la façon d'une robe, chapperon et manteau de dueil pour monseigneur de Valois xx s. t.

A lui, pour la façon de deux robes, pour le filz de messire Charles d'Arbouville et du (*sic*) filz monseigneur de Pacy, qui sont avecques mondit seigneur de Valois xiij s. iiij d. t.

A lui, pour cinq pourpoins de fustaine pour cinq varletz d'estable, les deux de feu monseigneur le Duc et les trois de madame la Duchesse. Au pris de xxvij s. vj d. t. la pièce, valent vj l. xvij s. vj d. t.

A Jehan Jehan, taillandier de monseigneur de Beaujeu, pour la façon d'une robe longue de dueil et chapperon pour mondit seigneur, xx s. t. Et pour la façon d'un grant manteau de dueil et chapperon à cornète, xx s. t. Pour tout xl s. t.

A Jehan Bernard, taillandier de madame la Duchesse, pour la façon, toille et anneletz[1] d'une longue robe de deul à deux queues pour madicte dame, xxx s. t. Pour la façon d'un manteau long de dueil à deux queues pour madicte dame, xxvij s. vj d. t. Et pour la façon d'un chapeau de dueil pour icelle dame, v s. t. Pour tout lxij s. vj d. t.

A lui, pour la façon d'une robe longue de deul, toille et anneletz pour Madamoiselle, xx s. t. Et pour la façon d'un manteau de dueil, x s. t. Pour tout xxx s. t.

A lui, pour la façon, toille et anneletz de xvj robes longues de dueil pour xvj damoiselles de madicte dame cy devant nommées.

1. Peut-être ces annelets devaient-ils servir à retenir les crochets qui servaient à fermer ces vêtements.

C'est assavoir : ix au pris de xx s. la pièce, valent ix l. t., et vij robes au pris de xij s. vj d. t. la pièce, valent iiij l. vij s. vj d. t. Pour tout xiij l. vij s. vj d. t.

A lui, pour la façon de viij autres robes de deul, pour viij petites damoiselles cy dessus nommées. Au pris de x s. t. la pièce, valent iiij l. t.

A lui, pour la façon de xj robes pour xj femmes de chambre et nourrisses cy dessus nommées. Au pris de x s. t. la pièce, valent cx s. t.

A luy, pour sa paine et façon d'avoir fait ung daiz pour tendre au dessus de la table de madicte dame, lequel a esté fait partie d'une de ses robes esportées de damas noir, et l'autre partie a esté fait partie d'autre damas noir neuf, contenu cy devant, et bordé d'un grant bord de veloux noir pris en ladicte garde robe de madame. Pour sa paine et façon seulement xl s. t.

Audit Jehan Bernard, pour sa paine et façon d'un drap de chaière[1] pour madicte dame, lequel a esté fait de deux robes courtes esportées d'icelle dame et a esté bordé d'un grant bort de veloux noir, prins pareillement en ladicte garde robe. Pour sadicte paine et façon seulement xxx s. t.

A lui, pour avoir doublé et mis à point ung grant parement de chaière de damas gris, lequel a ésté taint en noir. Pour sa paine seulement xv s. t.

A lui, pour quatre hommes lesquelx ont vacqué deux jours pour couvrir de bougran[2] noir le chariot où a esté amené le corps de feu monseigneur le Duc d'Amboise en ceste ville de Blois. Pour ce xl s. t.

A lui, pour sa paine et façon d'avoir fait une couverture de drap d'or pour mettre sur la sépulture de feux mondict seigneur, lequel (*sic*) a esté fait d'une des robes d'icellui seigneur et bordée de veloux noir. Pour sa paine et façon xxx s. t.

A lui, pour la journée de deux hommes pour couldre le drap noir sur les nates de la chambre de Madame v s. t.

A lui, pour trois pourpoins de fustaine. C'est assavoir pour Gillet Lambert et les deux varletz de fourrière. Au pris de xxvij s. vj d. t. la pièce, valent iiij l. ij s. vj d. t.

A lui, pour vij pourpoins de fustaine. C'est assavoir pour six galopins de la cuisine et Gencien. Au pris de xxij s. vj d. t. la pièce,

1. Destiné à recouvrir une chaise.

2. Toile forte et généralement gommée qui servait pour les doublures des vêtements.

valent vij l. xvij s. vj d. t. Et pour la façon de leurs sept robes de livrée à vij s. vj d. la pièce, valent lij s. vj d. Pour tout x l. x s. t.

A lui, pour la façon d'une robe de gris, d'un chapperon et une cotte simple de gris pour Belon la folle xv s. t.

A lui, pour la façon d'une robe et chapperon pour le bastard Cadot et pour ung pourpoint de fustaine noire. Pour lui xxx s. t.

Pelleterie.

A Richard Fourniguet, la somme de lij l. x s. t. qu'il avoit baillée contant. C'est assavoir : à messire Jehannet de Saveuses, Guiot Pot, messire Guy de Brilhac, le Captan, Georges de Brilhac, le seigneur de Pacy, Philippe de Hédouville, Charles d'Usson, Philippe de Boulinvillier et Georges de Montafié, pour quérir et achetter à chascun trois manteaulx de penne[1] noire à eulx ordonnés pour fourrer leurs robes de deul contenues cy devant ou chappitre des draps de layne; qui est à chascun des dessusdicts, pour iceulx trois manteaulx, cv s. t. Pour ce cy, pour tout lij l. x s.

A lui, la somme de iiij^{xx} vij l. x s. t. qu'il avoit baillée contant à xxv gentilshommes cy dessoubz nommés. C'est assavoir : Philippe de Saint Aubin, Benoist Damian, Gilles des Ormes, Guillaume de l'Isle, le Bastard de la Roiche, Prunequin, Oudin Pisseleu, Jennet de Soissons, Archiac, Jehan Pot, Bresille, Gaultier des Quars, Jehan Aucourt, Beauviller, François Poitevin, Simonnet Caillau, Georges le Voleur, Ginerlay, Mynguet, Rogelin, le petit Louyset, Mornay, René, Jehan de la Ferté et Macé de Villebresme, pour achater à chascun deux manteaux de panne noire pour fourrer leurs robes de deul contenues pareillement cy devant, à eulx ordonnéz, du pris de lxx s. t. les deux manteaulx. Pour ce cy, pour tout iiij^{xx} vij l. x s. t.

A lui, la somme de xxj l. xvij s. vj d. t. qu'il a baillée contant. C'est assavoir à Pierre Chauvet, Guiot de Bez, l'Estandart de Nully, le bastard Foucault et François Faret, escuiers d'escuierie, pour pour eulx achetter à chascun deux manteaulx et demi de panne noire pour fourrer leurs robes de deul contenues cy devant, à eulx ordonnés, du pris de xxxv s. t. le manteau. Pour cecy, pour tout xxj l. xvij s. vj d. t.

A lui, la somme de xv l. xv s. t. qu'il avoit baillée contant à maistre Pierre de Sève, maistre Macé Guernadon et André Damian,

1. Ce mot désignait une fourrure en général.

pour achetter à chascun trois manteaux de panne noire à fourrer pareillement leurs robes contenues cy devant, au pris de xxxv s. t. le manteau. Pour ce xv l. xv s. t.

A lui, la somme de liiij l. t. qu'il avoit baillée contant aux personnes qui s'ensuivent. C'est assavoir à maistres Pierre le Fuzellier, Guillaume de Villebresme, Henry du Vergier, Nicolas Astezan, Guillaume Guiot, maistre Jehan, le surgien, Philippe Prégent, Jehan Vigneron, Jehan Hurault, Louis Hellebout, Huguet Bergereau et Regnault Pesquet, pour quérir et achetter chascun trois manteaux de panne noire, à fourrer pareillement leurs robes de livrée de deul contenues cy devant, du pris de xxx s. t. chascun manteau. Pour ce cy liiij l. t.

A lui, la somme de xiij l. x s. t. qu'il a baillée contant à l'aumosnier de feu mondit seigneur, qui Dieu pardont! messire Thomas Dampmartin et au prieur de Clyon, pour achetter et quérir chascun trois manteaux de panne noire à fourrer pareillement leurs robes dudit deul contenues cy dessus, du pris de xxx s. t. le manteau. Pour ce cy xiij l. x s. t.

A lui, la somme de xv l. xv s. t. qu'il a baillée contant à messire Charles d'Arbouville, Pocaire et Louys de Néry, pour avoir à chascun trois manteaux de panne noire à fourrer leurs robes de deul, contenues cy devant. Au pris de xxxv s. t. le manteau. Pour ce cy xv l. xv s. t.

A lui, la somme de xiij l. ij s. vj d. t. qu'il avoit baillée contant à Gauvain du Perray, Denis de Moustault et le bastard Fricon, pour achetter chascun deux manteaux et demi de panne noire, à fourrer pareillement leurs robes dudict deul, contenues pareillement cy devant; qui est au pris de xxxv s. t. le manteau. Pour ce xiij l. ij s. vj d. t.

A lui, la somme de x l. x s. t. par lui baillée à Lancement, Teignonville et Mathelin de Mauny, pour avoir à chascun deux manteaux de panne noire pour fourrer leurs robes dudit deul. Audit pris, valent x l. x s. t.

A lui, la somme de iiij l. x s. t. qu'il avoit paiée à messire Jehan, l'aumosnier, pour avoir trois manteaux de panne noire pour fourrer pareillement sa robe dudit deul, qui est au pris de xxx s. t. le manteau. Pour ce iiij l. x s. t.

A lui, la somme de vij l. x s. t. baillée à la Hubeline pour fourrer sa robe dudit deul. Pour ce vij l. x s. t.

A lui, la somme de vj^{xx} viij escuz d'or contant qu'il a baillée aux xvj damoiselles de madame la Duchesse cy devant nommées

pour pareillement achetter des pennes pour fourrer leurs robes dudit deul, contenues cy dessus oudit chappitre de layne, qui est pour chascune viij escus d'or. Pour ce cy, pour tout viij^{xx} xvj l. t.

A lui, la somme de xxxij escuz d'or qu'il a baillée contant aux petites damoiselles. C'est assavoir à Marie de Marcilly, Anne de Belin, Louyse de Brilhac, Glaudine, Katherine de Mongenin, la fille de madame de Ginerlay, la fille Jehanne du Perray et Katherine, fille de la nourrisse de Madamoiselle, qui est à chascune quatre escuz, pour pareillement achetter les fourreures de leurs dictes robes contenues cy devant. Pour ce xliiij l. t.

A lui, la somme de lx l. t. qu'il a baillée contant aux huit femmes de chambre et nourrisses cy devant nommées. C'est assavoir : Jehanne de Brucelles, Phileberde, la nourrisse de Madamoiselle, la nourrisse de monseigneur de Valois, Andrée et la nourrisse de madamoiselle Anne, la Lucase et la Lamberde, qui est à chascune vij l. x s. t. pour achetter la fourrure de leurs robes. Pour ce lx l. t.

A lui, la somme de xvij l. x s. t. qu'il avoit baillée contant à Jehan du Mas, Jehan du Puy, Jacotin de Renty, Robinet Claux et Jehan de la Roiche, pour achetter chascun deux manteaux de panne à fourrer leurs robes contenues cy devant, qui est au pris de xxxv s. t. le manteau. Pour ce xvij l. x s. t.

A lui, la somme de iiij l. x s. qu'il avoit baillée contant au magister de monseigneur de Beaujeu, pour la fourreure de sa robe contenue cy devant. Pour ce iiij l. x s. t.

A Robert Gieffroy, pelletier de feu monseigneur le Duc, dont Dieu ait l'âme ! pour avoir fourré une robe courte esportée et reffaicte en deul pour madame la Duchesse, laquelle robe a esté fourrée de chas d'Espaigne, prins en la garde-robe de madicte dame, x s. t. Et pour quatre peaulx d'aigneaulx noir, pour parfournir le hault de ladicte robe, x s. t. Pour tout xx s. t.

A lui, pour avoir reffouré et mis à point une robe juste de deul esportée pour madicte dame et mis et employé xiiij ventres de menu ver à faire le collet et poignetz d'icelle robe x s.

A lui, pour avoir fourré une robe longue de deul pour madicte dame, laquelle robe a esté fourrée d'une panne d'aigneaulx blancs prins en ladicte garde robe x s. t. Pour ung cent de menu ver pour faire deux traiz[1] par dessoubz ladicte garde robe, les collet

1. Le mot *trait* me semble signifier bordure.

et poingnetz xlv s. t. Et pour quatre létisses[1] à faire ung petit bort aux coustez et aux poingnetz au pris de ij s. j d. la pièce, valent x s. v d. Pour tout lxv s. v d.

A lui, pour avoir fourré ung grant manteau de deul pour madicte dame, lequel a esté fourré d'une penne de menu ver yssue d'une longue robe de veloux noir de madicte dame, et pour fournir ladicte panne qui estoit trop petite, ledict Robert a mis et employé iij^c de menu ver, au pris de xlv s. t. le cent, valent vj l. xv s. t. Et pour son fourrage xxv s. t. Et pour six létisses à border le collet et les fentes dudict manteau, à ij s. j d. la pièce, valent xij s. vj d. Pour tout viij l. xij s. vj d. t.

A lui, pour lxxv ventres de menu ver pour fourrer ung chapperon de dueil pour madicte dame xxxiij s. ix d. t. Pour trois létisses pour border ledit chapperon vj s. iij d. et pour la façon d'icellui v s. t. Pour tout xlv s. t.

A lui, pour ung manteau d'aigneaulx noirs, pour fourrer une robe de drap noir de dueil pour monseigneur de Valois, xlij s. vj d. Pour une peau de Lombardie à faire les poignetz des manches v s. t. Et pour le fourrage v s. Pour tout lij s. vj d. t.

A lui, pour douze peaulx d'aigneaulx blans à fourrer le corps d'une robe longue de dueil pour Madamoiselle, xij s. t. Pour faire la tire par dessoubz et les collet et poignetz, xxxj l. Pour deux létisses à faire les bortz des coustez et les poingnetz, iiij s. ij d. Et pour son fourrage vij s. vj d. t. Pour tout liij s. viij d. t.

A lui, pour v^c de menu ver, pour fourrer ung long manteau pour madicte damoiselle; au pris de xlv s. t. le cent, valent xj l. v s. t. Pour trois létisses à faire le collet et les fantes vj s. iij d. t. Et pour le fourrage xx s. t. Pour tout xij l. xj s. iij d. t.

A lui, pour quatre manteaulx et demi d'aigneaulx noirs, pour fourrer une robe longue de dueil pour monseigneur de Beaujeu, au pris de xlv s. t. le manteau, valent x l. ij s. vj d. t. Pour deux peaulx fines de Lombardie, pour faire les poingnetz de la dicte xiij s. iiij d. t. Et pour le fourrage x s. t. Pour tout xj l. v s. x d. t.

A lui, pour lvj manteaulx de panne d'aigneaulx noirs pour fourrer xiiij robes de livrée pour les xiiij chantres de monseigneur le Duc cy dessus nomméz. Au pris de xxxv s. t. le manteau, valent iiij^xx xviij l. t. Pour xlij peaulx de Lombardie pour faire les bortz, colletz et poingnetz desdictes robes; au pris de v s. x d. t. la pièce,

1. La *létisse* était de l'hermine entièrement blanche.

valent xij l. v s. t. Et pour le fourrage desdictes robes, au pris de vij s. vj d. t. la pièce, valent cv s. t. Pour tout cxv l. x s. t.

A lui, pour la façon et fourrage de xvj robes de livrée pour seize damoiselles cy devant nommées. Au pris de xij s. vj d. t. la pièce, valent x l.

A lui, pour le fourrage de viij robes de livrée pour viij petites damoiselles cy dessus nommées. Au pris de x s. d. t. la pièce, valent iiij l. t.

A lui, pour le fourrage de viij autres robes de livrée pour les femmes de chambre et nourrisses cy devant nommées. A x s. t. la pièce, valent iiij l. t.

A lui, pour le fourrage de la robe à la Hubeline x s. t.

Houzeaulx et Soullez.

A Jehan Salle, cordouennier, demeurant à Blois, la somme de cxvij l. vj d. t. pour les causes et parties qui s'ensuivent, par lui faictes, baillées et livrées oudit mois de janvier. C'est assavoir : quatre paire de soullez pour madame la Duchesse, douze paire pour ses damoiselles et femmes de chambre, comprins la Lamberde et la nourrisse de madamoiselle Anne, deux paire pour Belon, la folle, et deux paire pour Pierre, le fol[1] ; qui sont vingt paire de soullez, à iij s. iiij d. la paire, valent lxvj s. viij d. t. Pour trois paire de soullez pour Madamoiselle v s. t. Pour une paire de soullez pour la niepce de madame d'Erbouville, une paire pour la petite Mongennie et deux paire pour Glaudine et Marie, damoiselles de madicte damoiselle, une paire pour la nourrisse, une paire pour la lavendière, une pour Gillet Lambert, qui sert en la chambre de madicte dame ; qui sont sept paire, audict pris de iij s. iiij d. t. la paire, valent xxiij s. iiij d. t. Pour deux paire de soullez pour la petite folle de Madame, iij s. iiij d. Une paire pour Martine, garde d'icelle folle, iij s. iiij d. t. Pour une paire de soullez pour madame de Ginerlay, garde de monseigneur de Valois, une paire pour la nourrisse d'icellui seigneur, une paire pour la femme Lucas Longnonne, qui sont trois paire à iij s. iiij d. la paire, valent x s. t. Pour une paire de soullez pour Berthelomé, garde de l'ours, iij s. iiij d. Et pour une paire de galoiches pour Madamoiselle, iiij s. ij d. t. Pour ce cy, pour tout cxvij s. vj d. t.

1. Ce fou avait succédé à Coquinet, Hannotin et Cognac, qui successivement avaient diverti la maison des ducs d'Orléans.

A lui, pour quatre paire de soullez pour Galiot, le bastard de Alof monseigneur[1], Jehan d'Autruy et le bastard Cadot, paiges de madicte Dame, et pour ix paires de soullez pour les quatre chartiers, deux varlets de pié, deux varletz d'estable et Biscaye, pallefrenier de madicte Dame; qui sont xiij paire; à iij s. iiij d. t. la paire, valent xliij s. iiij d. t.

A lui, pour une paire de houzeaulx pour Biscaye, pallefrenier de madame la Duchesse, pareillement donnée audict Biscaye quant elle fut derrenièrement à Amboise pour la maladie de feu mondict seigneur le Duc, qui Dieu pardont! xxv s. t.

A Guérin Gère, cordouennier demeurant à Blois, pour quatre paire de soullez par lui baillés et livrés oudict mois de janvier pour monseigneur de Beaujeu, et huit paire pour ses quatre paiges. Qui sont xij paire; à iij s. ix d. la paire, valent xlv s. t.

Escuierie.

A Jehan Martin, sellier demourant à Blois, la somme de xiij l. xj s. viij d. t. pour les causes et parties qui s'ensuivent, par lui faictes, baillées et livrées oudit mois de janvier. C'est assavoir : pour avoir regarny une paire d'entraves et baillé ung chappellet[2] à Ferrande, pallefrenier dudict feu monseigneur le Duc, qui Dieu pardone! vj s. viij d. t. Pour trois resnes pour les licols des mulles dudit feu Monseigneur v s. t. Pour deux paire d'estriers garnis d'estrivières et de chappellet pour les paiges dudict seigneur xxvij s. vj d. t. Pour le cuir et façon de trois harnoix de veloux noir pour les trois chevaulx des trois paiges dudict seigneur et trois housses pour iceulx chevaulx, quatre escus d'or, valent cx s. t. Pour avoir couvert de drap noir quatre colliers et trois paire de traiz et une avalouère pour les chevaulx du chariot qui ont amené le corps dudict feu Monseigneur de la ville d'Amboise à Blois, l s. t. Pour deux housses couvertes de drap pour l'un desdicts chevaulx, xxvij s. vj d. t. Et pour huit sangles longues chascune de xx espens, pour descendre le corps d'icellui seigneur quant il fut amené au chasteau dudict lieu de Blois, xxx s. t. Pour tout xiij l. xj s. viij d. t.

1. Alof ou Adolphe de Clèves, seigneur de Ravenstein, surnommé le Chevalier du cygne. Il était père de la duchesse d'Orléans.

2. Le chapelet est un étrier que l'on suspend au moyen de deux courroies attachées au pommeau de la selle.

Despense commune.

A Colette la Darelle, demourant à Blois, la somme de xxxv s. t. par marchié à elle, pour avoir natté la grant chambre de madame la Duchesse et la petite chambre où elle se tient, et avoir baillé et livré le jong et fil à ce faire. Pour ce xxxv s. t.

A Guillaume Perdriau, demourant à Blois, pour six pièces et demie de bougrans noirs baillés à Bernard, le cousturier, pour couvrir le chariot ou fut amené le corps de feu mondict seigneur le Duc, et pour doubler la couverture de drap d'or qui est sur sa sépulture. Au pris de xx s. t. la pièce, valent vj l. x s.

A Michau Boudet, pour quatre bougrans noirs, pour doubler ung daiz de damas noir et ung de cheière de satin figuré noir pour madame la Duchesse. Au pris de xx s. t. la pièce, valent iiij l. t.

A lui, pour sept bonnets noirs pour sept paiges. C'est assavoir : les deux de feu mondit seigneur, les trois de Madame, et les deux petits de monseigneur de Valois. Au pris de v s. t. la pièce, valent xxxv s. t.

A lui, pour une aulne et demi quart de bougran noir pour atacher l'estandart et bannière de feu mondict seigneur v s. x d. t.

A lui, pour xiij^c de petits cloux baillez à Bernard, le cousturier, pour atacher et clouer la couverture de bougran au chariot où fut amené le corps dudict feu Monseigneur vj s. viij d. t.

A lui, pour deux pieignes et deux grans esponges baillés à Biscaye pour les hacquenées de madicte dame iij s. iiij d. t.

A lui, pour ung bonnet noir sangle pour madamoiselle Anne vij s. vj d.

A lui, pour une cassette d'or de Chippre[1] baillé à madame la Duchesse xvij s. vj d.

A lui, pour demie livre de savon baillé à Roullequin pour madamoiselle Anne xv d. t., et pour ung cent anneletz fetiz[2] pour monseigneur de Valois x d. t. Pour tout ij s. j d.

A Coucy, le poursuivant[3], pour ung petit tappis de layne bleue lequel a esté retaint en noir, et en a esté fait vj carreaulx pour madame la Duchesse xxx s.

A Jehan Richart, tainturier demourant à Blois, pour sa paine et sallaire d'avoir taint en noir xxxvj pièces de sarges, que grandes

1. Vase recouvert de filigranes d'argent doré.
2. Le glossaire de Du Cange donne au mot *fétis* le sens d'orné.
3. Lieutenant du héraut d'armes.

que petites, lesquels estoient par avant rouges et vertes, et depuis ont esté tendues en la salle et aux deux chambres de madicte dame. Au pris de vij s. vj d. t. la pièce, par marchié à lui fait, valent xiij l. x s. t.

A Thévenine de Couteville, pour avoir taint en noir le marchepié de damas violet de madicte dame et lui avoir habillé et taint plusieurs bonnetz d'atour. Pour tout xv s. t.

A Regnault Raillon, marchant bourssier, demourant à Blois, la somme de cxij s. vj d. t. pour les causes et parties qui s'ensuivent, par lui faictes, baillées et livrées depuis le premier jour de juillet derrenier passé jusques au derrenier jour dudict mois de janvier. C'est assavoir : pour xviij xij^nes d'esguillètes baillées à plusieurs fois, tant pour les paiges de feu mondict seigneur le Duc, que pour ceulx de Madame, pour Pierre, le fol, Jehan Saint, Barthelomé et les cinq varletz d'estable de mesdicts seigneur et dame. Au pris de x d. t. la xij^ne, valent xv s. t. Pour trois xij^nes de grans esguillettes noires pour atacher les couvertures des chevaulx du chariot où fut amené le corps dudit feu Monseigneur, ij s. vj d. Pour ung gant pour le lanpier de Madame, xx d. t. Pour lassetz et poingées pour monseigneur de Valois, iij s. ix d. t. Pour quatre paire de gans baillées à Jacquète du Perche pour Madamoiselle, vj s. viij d. t. Pour une sainture pour Belon, la folle, xx d. t. Pour cinq lassetz et trois grans esguillètes pour les cinq paiges cy dessus nommés, xv d. Et pour la façon et cuir de xvj quarreaulx; c'est assavoir : quatre de veloux noir prins en la garde robe de madicte Dame, six faiz d'un tappiz de laine bleue acheté de Coucy, lequel a esté retaint en noir, et six faiz d'un tappiz de laine de plusieurs couleurs que ledit argentier avoit en garde de piéçà, au pris de v s. t. la pièce, valent iiij l. t. Pour tout cxij s. vj d. t.

Somme toute desdictes parties : trois mil cinq cens cinquante sept livres deux sols six deniers maille tournois.

Nous Marie, duchesse d'Orléans, de Milan et de Valois, contesse de Blois, de Pavie et de Beaumont, dame d'Ast et de Coucy, ayans la garde, gouvernement et administration de nostre très chier et très amé fils Loys, duc dudit Orléans, et de nos autres enffans, certiffions que nostre amé et féal Andrieu Damyan, argentier de feu Monseigneur, cui Dieu pardone! a, par nostre ordonnance et commandement, paié et baillé les parties aux personnes et pour les causes contenues et déclarées cy dessus en ce présent roulle de parchemin, montans à ladicte somme de trois mil cinq cens cinquante sept livres deux solz six deniers maille tournois, lesquelles

parties nous avons veu et visitées bien au long, et icelles avons agréables. Si ordonnons en mandement à nostre amé et féal conseiller, garde de nos sceaulx et gouverneur général de nos finances, maistre Pierre du Refuge, que, après ce que icelles parties il aura pareillement veues et visitées, il face alouer ladicte somme de iij^m^ v^c^ lvij l. ij s. vj d. ob. t. ès comptes dudit Andrieu Damian et rabatre de sa recepte par nos amés et féaulx gens de noz comptes. Ausquels nous mandons et commandons que ainsi le facent sans aucun contredit ou difficulté, car ainsi nous plaist-il et voulons estre fait, nonobstant quelxconques ordonnances, restrinctions, mandemens ou deffenses à ce contraires. Donné en nostre chastel de Blois le vij^me^ jour de mars l'an de grace mil cccc soixante et cinq.

MARIE. Par madame la Duchesse,

VILLEBRESME.

LE « CONSEIL DE RAISON » DE 1597.

Les auteurs qui ont retracé les premiers essais du régime représentatif en France, les premiers efforts tentés par la nation pour se gouverner elle-même, n'ont pas manqué de signaler l'assemblée de Notables ouverte à Rouen le 4 novembre 1596. Là, s'il faut en croire tous les historiens modernes, les projets les plus hardis furent formés, et, qui mieux est, réalisés; la témérité de l'entreprise n'eut d'égale que la promptitude du résultat. Henri IV avait promis aux Notables de se mettre en tutelle entre leurs mains : ils le prirent au mot. On les vit proposer et obtenir l'établissement d'un « Conseil de raison » dont les membres, choisis par eux la première fois, devaient l'être ensuite, en cas de vacance, par les gens des parlements; ils partageaient les revenus de l'État en deux portions égales, l'une nationale, l'autre royale. La première, montant à cinq millions d'écus, était affectée au payement des gages des officiers civils, aux fiefs et aumônes, aux rentes, aux dettes du royaume; le Conseil de raison devait disposer d'une manière absolue de cette moitié des revenus publics, sans avoir à en rendre compte à qui que ce fût, et sans que le roi, son conseil ou les cours souveraines pussent apporter le moindre changement à la destination qu'il lui donnait. Seule, la seconde portion, également de cinq millions d'écus, était laissée à la disposition du prince et de son conseil, pour les dépenses de la personne et de la maison du roi, pour les frais de la guerre, de l'artillerie, des fortifications, des ambassades, des dons et pensions, des menus plaisirs, des bâtiments. C'était, suivant l'expression des rédacteurs des *Œconomies royales,* dresser autel contre autel, former un État dans l'État. Cependant, malgré l'avis formel du conseil, ces

propositions furent acceptées : Sully, convaincu d'avance de l'insuccès de cette tentative, avait persuadé au roi d'accorder aux Notables une satisfaction peu dangereuse, parce qu'elle devait être momentanée. C'est ainsi que, le 28 janvier 1597, Henri IV, se rendant près des Notables, leur ordonna de procéder dans les vingt-quatre heures à l'élection du Conseil de raison, lequel entra immédiatement en jouissance de tous ses pouvoirs. On ajoute que, suivant la prédiction de Sully, trois mois suffirent aux membres du nouveau conseil pour reconnaître les difficultés de leur mission, qu'ils s'en vinrent ingénument confesser leur impuissance et supplier le roi de les décharger de toute part dans le gouvernement.

Tel est, fort abrégé, le récit des *Œconomies royales*[1]. Les historiens modernes l'ont reproduit avec une scrupuleuse exactitude ; ils ont seulement renchéri sur la gravité du péril que Henri IV osa braver, sur les suites possibles de l'aventure dans laquelle, bon gré mal gré, il engageait la monarchie. « Que le Conseil de raison, disent-ils, devînt un seul moment accessible à l'ambition et à l'esprit de révolte, il attaquait la royauté avec la moitié de l'argent de la France, et, en abaissant, en dégradant le roi, il replongeait le pays dans la guerre civile. » D'ailleurs, les craintes que Henri IV ressentit au cours de cette épreuve lui laissèrent de fâcheux souvenirs, et le « funeste établissement du Conseil de raison » contribua peut-être à ruiner l'avenir du gouvernement représentatif en inspirant à la royauté une répugnance invincible pour toutes les manifestations du sentiment national[2].

A vrai dire, le silence absolu gardé par les contemporains autres que les secrétaires de Sully sur l'élection et sur l'existence même du Conseil de raison semble quelque peu étrange à l'historien Poirson. En dehors des *Œconomies royales*, Mézeray

1. Édition Michaud et Poujoulat, tome I, p. 237 et suivantes.

2. Poirson, *Histoire de Henri IV*, 1864, in-8°, t. II, p. 268, 275-279, 282, 283 ; *Mémoires et documents nouveaux relatifs à l'histoire de France à la fin du XVI[e] siècle*, 1868, in-8°, p. II, 30 et suiv. — P. Clément, *Portraits historiques*, p. 59. — G. Picot, *Histoire des états généraux*, t. III, p. 270. — J.-J. Clamageran, *Histoire de l'impôt en France*, t. II, p. 341. — Cl. Dareste, *Histoire de France*, t. IV, p. 543, etc.

est le seul auteur ancien qui ait mentionné vaguement le Conseil de raison[1]; or, Mézeray écrivait un demi-siècle plus tard, et il puisait lui-même ses renseignements dans les *Œconomies royales*. C'est pourquoi, tout en déclarant le témoignage de Sully « tellement grave en soi, et de plus tellement précis et tellement circonstancié, qu'il commande *presque* la conviction, » M. Poirson avoue qu'il désirerait en trouver la confirmation dans des écrits ou dans des actes jusqu'alors demeurés inconnus. Mais, aussitôt, il se réjouit d'avoir découvert un texte (le cahier des Notables) qui lève ses derniers scrupules en donnant, à ce qu'il nous assure, gain de cause plein et entier à Sully.

C'est donc bien contre une opinion universellement admise que nous venons nous heurter en contestant l'exactitude du récit des *Œconomies royales*. Cependant, nous nous faisons fort de démontrer qu'il est en contradiction avec les témoignages de Marbault, de J.-A. de Thou et de Groulart, avec une lettre de Henri IV à M. de Rambouillet, et même avec le passage du cahier des Notables retrouvé et invoqué par Poirson.

Nous ne prétendons pas donner Marbault, ce perpétuel contradicteur des *Œconomies royales*, comme un témoin non suspect de partialité. Mais il est difficile de ne pas remarquer, au milieu de son trop malveillant commentaire, les énergiques dénégations que, sur ce point particulier, il oppose au récit de Sully, l'autorité avec laquelle il conteste même l'existence de ce Conseil de raison dont autre que Sully, dit-il, n'a jamais parlé. Il se réfère d'ailleurs au cahier des Notables, rédigé, dit-il, sous la forme d'une humble supplication et signé de personnages trop dévoués à la personne du prince pour avoir pu prêter les mains à de pareils empiétements[2].

1. *Histoire de France*, Paris, 1651, in-fol., t. III, p. 1186.

2. *Remarques sur les mémoires de Sully*, édition Michaud et Poujoulat, p. 33 et 34. Marbault nomme ici M. de Montpensier, le cardinal de Gondy, le duc de Retz et le maréchal de Matignon, qui ont effectivement apposé leur signature au bas du cahier des Notables (voir Poirson, *Mémoires et documents nouveaux*, p. 75). Ce n'est pas du reste la seule invraisemblance que relève Marbault dans le récit des *Œconomies royales :* « Sully, dit-il, n'a pas voulu ennuyer les lecteurs en leur disant quel fonds étoit demeuré [aux Notables], ni comment, en si peu de temps

D'autre part, le contemporain Jacques-Auguste de Thou, qui consacre quatre grandes pages à l'assemblée des Notables, garde un silence absolu au sujet du Conseil de raison. Tout au plus indique-t-il une sorte de distinction faite par les Notables entre les cinq millions d'écus affectés aux dépenses de la guerre, de la maison du roi, etc. et les quatre millions huit cent mille écus destinés à solder les gages d'officiers, les rentes constituées sur les aides, les autres dettes de l'État : comme moyen de couper court au gaspillage des finances, l'assemblée, dit-il, proposait que le roi ne payât aucune pension, ne fît aucune dépense extraordinaire avant que les dettes positives et les dépenses indispensables ne fussent intégralement acquittées[1]. Il y a loin de cet avis prudent aux exigences que les *Œconomies royales* reprochent à l'assemblée de Rouen.

Au surplus, il serait puéril de discuter le témoignage de tel ou tel contemporain relativement aux vœux des Notables, quand nous possédons le texte officiel des cahiers de cette assemblée. Il a été publié par Poirson dans un ouvrage peu connu, *Mémoires et documents nouveaux relatifs à l'histoire de France à la fin du XVIe siècle.* C'est même cet *Avis au roi* que le savant éditeur considérait comme une éclatante confirmation des faits avancés par Sully. Or, le passage suivant est le seul, dans l'*Avis au roi*, qui se réfère à l'organisation d'un nouveau système financier, le seul, par suite, où l'on ait chance de trouver une allusion quelconque au Conseil de raison :

Sa Majesté sera suppliée vouloir se contenter, pour la despense de sa maison et Estat, armées, gendarmerie, artillerie, vivres, munitions, garnisons et autres charges de l'Estat, de la somme de 5,000,000 escus.

Et le surplus de laisser pour le payement des autres charges cy-après : ... gaiges des officiers, ... rentes constituées, ... charges ordinaires, ... justes debtes tant des traictez suisses que autres

qu'est celui de deux ou trois mois, leur revenu étoit si fort diminué, et celui du Roi augmenté de 5 millions de livres, encore que ce changement si subit, ayant quelque chose de merveilleux, eût bien mérité d'être su. »

1. *Historiarum liber CXVII*, § 5 ; Londres, 1733, in-fol., tome V, p. 634-637 ; traduction française, Londres, 1734, in-4°, t. XIII, p. 18-25.

debtes, qui se paieront après lesdistz gaiges et rentes, et non autrement ... Somme des dictes charges et debtes : 4,876,416 [escus].

Suit l'énumération des fonds sur lesquels doivent être pris, d'une part, les cinq millions, d'autre part, les quatre millions huit cent soixante-seize mille quatre cent seize écus[1].

On aura beau presser ce texte dans tous les sens, il est impossible d'en tirer ce qui ne s'y trouve pas, c'est-à-dire la preuve d'un partage des deniers publics entre le roi et un conseil élu. Une simple séparation des revenus du royaume en deux parts, à peu près égales, dont l'une est affectée au payement des dépenses ordinaires, l'autre à l'acquittement des frais de guerre et des dépenses de la maison du roi, c'est tout ce que demandent les Notables; leur démarche se rapproche singulièrement de l'idée que s'en faisait J.-A. de Thou.

Puisque l'*Avis au roi* ne renferme aucune allusion à un conseil élu, tout ce qu'on peut faire, c'est de supposer qu'à leurs requêtes écrites les Notables avaient joint des remontrances verbales, parmi lesquelles une demande relative au Conseil de raison, demande qui, comme toutes les autres, aurait reçu, grâce à Sully, le plus favorable accueil. Mais cette hypothèse se trouve écartée par un témoignage indiscutable. Claude Groulart, premier président du parlement de Rouen, faisait partie de l'assemblée des Notables; il a même collaboré à la rédaction du projet de réforme financière. Ses *Mémoires* rendent compte jour par jour de ce qui s'est passé à Rouen, et cette partie de son journal a été écrite le 8 février 1597, dix jours seulement après la clôture de l'assemblée. Or, ce témoin si bien informé, non seulement ne souffle mot du Conseil de raison, mais raconte le dénouement de l'assemblée des Notables d'une façon qui contredit formellement Sully :

Le samedi 25 [janvier 1597], fut achevé le cahier d'être lu

1. *Mémoires et documents nouveaux*, p. 59. Poirson n'indique nulle part le manuscrit d'après lequel il a copié le cahier des Notables. C'est sans doute le manuscrit Y, 125 de la bibliothèque de Rouen; nous l'avons eu tout récemment entre les mains, et nous en avons constaté la parfaite conformité avec le texte édité dans les *Mémoires et documents nouveaux*.

en l'assemblée, pour le présenter au Roy, ce qui fut fait le lendemain, 26 janvier, par M. de Montpensier... Sa Majesté fit la réponse ... qu'il remercioit tous les députés de la peine qu'ils avoient prise, acceptoit leur volonté et leurs cahiers, qu'il feroit voir à son conseil, et que, dans trois jours, il feroit la réponse : cependant qu'il conjuroit un chacun et leur faisoit défense à tous de désemparer.

Le mercredi 28 janvier, MM. du Conseil firent appeler en la même galerie [de Saint-Ouen] plusieurs des députés, entre lesquels j'étois aussi; nous remontrèrent par les sieurs de Sancy et d'Incarville la difficulté qu'il y auroit d'avoir les deniers que S. M. s'attendoit recevoir, si on vouloit tenir à la rigueur du département qui étoit dans notre cahier. Leur fut fort prudemment répliqué par M. le cardinal de Gondy qu'on ne pouvoit plus y rien changer et que la compagnie n'étoit plus assemblée et qu'il y avoit trop de délicatesses en leurs demandes, qui ne tendoient qu'à toucher tous les deniers et continuer les mêmes désordres des années passées; et chacun de nous en jugea autant. *De sorte qu'eux, voyant qu'on ne vouloit leur accorder aucune chose, firent que Sa Majesté, le lendemain, licencia la compagnie, dont beaucoup prennent très mauvais augure, et que tant de personnages d'honneur, s'en retournant avec peu d'espérance dans leurs provinces, feront remplir toute la France d'effroi*[1].

Ainsi, le 29 janvier, l'assemblée fut dissoute sans avoir reçu de réponse du roi; les Notables partirent mécontents, inquiets de l'avenir et convaincus qu'ils avaient perdu leur temps et leur peine. Groulart lui-même, qui personnellement avait tout lieu de se louer de l'accueil bienveillant du prince[2], écrivait, deux jours après avoir fait ses adieux au roi : « J'ai grand peur que tout notre travail ne soit vain, pour autant que les méchans ont trop la vogue[3]. » Donc, l'acquiescement de Henri IV aux demandes des Notables : chimère! l'ordre d'élire tout de suite

1. *Mémoires de Groulart,* édition Michaud et Poujoulat, p. 573 et 574.
2. *Ibid.,* p. 577.
3. *Ibid.,* p. 573. Cf. la lettre de M. de la Force, du 2 janvier 1597 : « L'assemblée sera bientôt achevée; il ne s'y est fait d'aussi grands réglements que l'on espéroit; toutefois, l'on en a beaucoup fait, et a été réformé beaucoup de choses et pris de belles résolutions, pourvu qu'elles s'observent. » (*Mémoires du maréchal de la Force*, publiés par le marquis de la Grange, t. I, p. 279.)

un Conseil de raison : légende! la remise d'une moitié des revenus publics aux mains de délégués des Notables : pure imagination! Le partage des recettes qu'avait demandé l'*Avis au roi* n'aurait peut-être lui-même jamais été effectué, si un événement imprévu n'avait obligé le roi à donner quelque satisfaction à l'opinion publique.

Le 11 mars 1597, les Espagnols surprirent Amiens. Réunir en toute hâte les sommes énormes qu'allait coûter la reprise d'une ville si forte et si fortement gardée, telle fut, à partir de ce jour, l'unique préoccupation du roi. Parmi les expédients financiers auxquels il dut recourir, un emprunt sur les plus riches de la cour et des grandes villes rencontra de vives objections, surtout dans les rangs de cette bourgeoisie qui avait fourni, presque à elle seule, tout le personnel des Notables. Henri IV était résolu à vaincre les résistances; mais il jugea sans doute utile, pour apaiser l'irritation, d'exaucer un des vœux formés par l'assemblée de Rouen. Au moment d'imposer de nouvelles charges aux contribuables, n'était-ce pas une heureuse inspiration que de mettre en vigueur le système de garanties imaginé par les Notables pour prévenir les dissipations? On effectuerait cette division des revenus publics en deux parts qu'avaient réclamée les Notables; on dirait d'avance à quelle somme monteraient les dépenses de la guerre, quelle somme serait réservée à l'acquittement des dépenses courantes. Ici se produisit peut-être l'intervention de Sully : pour mieux faire apparaître la loyauté des intentions du gouvernement, il aura proposé de confier l'opération du partage à un conseil spécial, formé de membres non pas élus par les Notables, mais désignés par le roi. Quoi qu'il en soit, le 19 mai 1597, au plus fort de sa lutte avec le Parlement à propos de l'enregistrement des nouveaux édits bursaux[1], Henri IV fit annoncer publiquement, par

1. Voir la harangue du 21 mai et la lettre du 4 juin 1597 (*Lettres missives*, t. IV, p. 764 et 772). A en juger par une dépêche d'un ambassadeur toscan (2 mai 1597), le Parlement, prenant l'offensive, demandait alors le renvoi de plusieurs membres du conseil : « Assez mal à propos, ajoute l'ambassadeur, car en ce moment le roi a justement besoin du concours de son Conseil des finances, et il répond au Parlement avec irritation. » Dans un des conseils suivants, « tutti concorsono in un parere che si

le chancelier, son intention d'établir un conseil composé principalement de membres des cours souveraines[1]. Le 23 mai, il écrivit la lettre que l'on va lire et qui, bien qu'imprimée par Berger de Xivrey, a échappé, ainsi que la déclaration susdite, à tous les historiens modernes :

M. de Rambouillet, suivant la délibération qui fut prinse en l'assemblée de Rouen qu'il y auroit un maniement séparé pour le payement des gages et rentes qui sont assignées sur la recette générale et autres revenus, pour ne demeurer point confus avec les aultres deniers réservez pour les despenses de la conservation de l'Estat et de ma maison, et affin que cela se feist encores avec meilleur ordre, *j'ay advisé d'establir un conseil particulier à cest effect, que j'ay composé de ceux que j'ay estimé y pouvoir le mieux et plus dignement servir,* ayant voulu pour ceste occasion que vous feussiés de ce nombre. C'est pourquoy je vous prie de vous retrouver avec mon cousin le cardinal de Gondy, *que j'ay ordonné pour présider au dict conseil,* et entre les mains duquel j'ay faict mettre la commission d'icelluy, pour commencer à y vacquer et y continuer le plus assiduement qu'il sera possible : en quoy vous pourrés grandement servir au publicq et à mes affaires, vous pouvant asseurer que je tiendray ce service en la considération qu'il le mérite[2].

Que ce soit là le Conseil dont parlent les *Œconomies royales*, il n'est pas permis d'en douter. La première phrase nous apprend que ce Conseil avait pour mission spéciale d'effectuer le partage réclamé par l'assemblée de Rouen ; de plus, le président nommé, le cardinal de Gondy, est le même que les *Œconomies royales* désignent expressément comme chef du Conseil de raison[3]. Mais alors il faut bien reconnaître la double erreur

debba aiutare il re, ma che danari da qui avanti non passino per le mani di quelli che l'hanno impeciato. » (Abel Desjardins, *Négociations de la France avec la Toscane*, t. V, p. 339.)

1. « [Le Roy desire], pour la direction de ses affaires, establir ung conseil entre aultres des princippaulx des compagnies souveraines, pour pourveoir aux desordres passez..., tellement qu'il ne fault doubter de l'employ des deniers. » (Arch. nat., X^{1a} 1749, fol. 426 r°.)

2. Lettre éditée d'après l'original, faisant partie de la collection Lucas de Montigny (*Lettres missives*, t. IV, p. 766).

3. Tome I, p. 244.

de Sully. Le Conseil de raison n'a point vécu du 28 janvier au mois d'avril 1597 : il n'a été formé qu'à la fin de mai. Les membres n'en furent pas élus par l'assemblée des Notables : ils furent choisis par le roi. Que d'ailleurs cette commission ait reconnu au bout de peu de temps les difficultés de sa tâche, ainsi que nous le donnent à entendre les *Œconomies royales*, nous inclinons d'autant plus à le croire qu'elle n'a laissé aucune trace de ses séances ni de ses travaux, et qu'on ne voit Henri IV correspondre, pendant le siège d'Amiens, qu'avec le Conseil des finances. Nous trouvons donc, dans le récit des *Œconomies royales*, une part de vérité jointe à une part, plus grande, d'erreur; qu'y a-t-il là de surprenant? Un livre composé fort tard, au milieu du règne de Louis XIII, auquel une demi-douzaine de secrétaires collaborèrent, doit réserver plus d'une surprise de cette nature aux historiens qui prendront soin de le soumettre à un minutieux contrôle.

Si ces considérations ont quelque poids, on devra cesser de regarder le Conseil de raison comme une des plus folles tentatives d'émancipation politique qu'ait vues échouer l'ancien régime; les Notables réunis à Rouen en 1597 ne passeront plus pour de maladroits précurseurs des députés assemblés à Versailles en 1789, et Henri IV ne sera plus blâmé ou loué tour à tour d'avoir commis une moitié de la fortune publique aux mains d'administrateurs élus par la bourgeoisie.

Noël Valois.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA DEUXIÈME PARTIE DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1885.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.